هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12544 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 30 MAI 1985

L'échec de la rencontre Mitterrand-Kohl rend difficile la relance de l'Europe

Constantes...

On pouvait difficilement attendre de la rencontre entre M. Kohl et M. Mitterrand un accord sur la question qui, depuis le sommet des pays industrialisés réuni à Bonn au début du mois, a provoqué une évidente détérioration de leurs rapports : l'initiative de défense stratégique du président Reagan et l'attitude des Européens à cet égard.

Les observateurs ouest-allemands, qui croyaient pouvoir pronostiquer un assouplissement du non de principe que le président français avait déjà exprimé à l'éventualité d'une participation de Paris à ce projet, péchaient manifestement par excès d'optimisme. Le chancelier ouest-allemand pouvait-il, de son côté, se rallier à l'analyse française ? Une telle hypothèse était tout aussi improbable, en dépit des amabilités dispensées la semaine dernière à Paris par M. Genscher, ministre (libéral) des affaires étrangères de Bonn.

Après la cinglante défaite du parti de M. Kohl, la CDU chrétienne-démocrate, aux élections régionales de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, la fidélité à l'alliance atlantique et la fermeté de la République fédérale à l'égard de l'Est sont revenues au premier plan du débat politique en RFA. Les sociaux-démocrates (dont le président, M. Willy Brandt, vient d'être reçu cinq heures à Moscou par M. Gorbatchev) mettent en avant leur soutien au projet français de communauté technologique et spatiale européenne Eurêka et le caractère résolument européen de leur choix. L'ancien chancelier Schmidt avait écrit à son successeur à la veille de la rencontre de Constance pour l'inviter à se montrer lui aussi plus attentif aux projets français pour des raisons à la fois politiques et industrielles. Mais les dirigeants de la CDU peuvent d'autant moins faire la sourde oreille aux offres de participation à l'IDS lancées par Washington qu'ils ne cessent de dénoncer l'« anti-américanisme » de l'opposition.

L'attitude de la France est également invoquée à Bonn pour justifier l'ancrage résolument atlantiste de la diplomatie ouest-allemande. A ceux qui, tel M. Genscher, font valoir timidement que le temps pourrait être venu de donner une dimension plus européenne, notamment en resserrant les liens avec Paris, à la politique de sécurité de la RFA, on rétorque que la France n'est pas plus résolue aujourd'hui qu'hier à s'engager clairement en faveur de la défense de l'Allemagne. Une Allemagne que nos voisins d'outre-Rhin la soupçonnent toujours de considérer cyniquement comme un glacis protecteur et non comme une partie avancée du « sanctuaire » que la force de dissuasion a mission de protéger.

MM. Kohl et Mitterrand ont insisté sur le fait que leurs divergences à propos de l'IDS n'entamaient en rien leur ferveur européenne. L'appui de Bonn aux initiatives institutionnelles qui doivent être examinées lors du prochain conseil européen à Milan, à la fin de juin, et qui sont largement d'inspiration française – pour ne pas dire mitterrandienne, – ne devrait pas faire défaut. Il n'en reste pas moins que, malgré le soutien de principe accordé par M. Kohl au projet Eurêka, la Communauté risque d'offrir, dans un mois, un spectacle un peu décourageant : celui d'un groupe d'Etats plus enclins à bâtir de savantes constructions juridiques qu'à forger une stratégie commune, plus prompts à décréter l'union européenne qu'à la réaliser.

Après plus de trois heures d'entretiens, le mardi 28 mai, au bord du lac de Constance, MM. Mitterrand et Kohl ont dressé un constat de divergences sur la réponse à apporter à l'initiative de défense stratégique du président Reagan – la « guerre des étoiles ».

Quelques jours avant la rencontre de Constance, l'ancien chancelier Schmidt avait envoyé à son successeur une lettre le mettant en garde contre une participation isolée de la RFA à l'IDS et l'invitant à accepter des compromis pour préserver les relations étroites entre Bonn et Paris.

Certes, le chancelier a réaffirmé son intérêt pour le projet français Eurêka qui sera examiné au sommet des Dix à Milan, mais le différend entre Bonn et Paris rend d'ores et déjà difficile la relance de l'Europe.

Amateurisme

par DANIEL VERNET

Le « géant noir de Mayence » est-il en train, deux ans et demi après son arrivée à la chancellerie fédérale, de confirmer sa réputation d'homme politique provincial, à l'aise avec les problèmes terre à terre mais dépassé par les dossiers d'envergure ? A Bonn, ses adversaires ne sont pas les seuls à le penser. Le Bavarois Franz-Josef Strauss, allié obligé, n'a jamais professé une haute idée de son frère ennemi ; ses partenaires libéraux laissent percer en privé leur mécontentement face à ce qu'ils nomment le *« dilettantisme »* d'Helmut Kohl en politique extérieure et l'*« impression d'incompétence »* en politique intérieure. Il faut une bonne dose de condescendance pour expliquer – comme on le fait à Bonn – par *« la difficulté d'assumer la présidence d'une réunion complexe »* les pas de clerc du chancelier pendant le récent sommet des pays industrialisés.

M. Kohl avait été élu en 1983 en proclamant haut et fort que les zigzags de la politique allemande nés des divisions du Parti social-démocrate appartenaient au passé. Avec la victoire de la démocratie chrétienne, l'heure de la fermeté, de la rectitude et de la loyauté avait sonné. Depuis, les interlocuteurs étrangers du chancelier, à l'Est comme à l'Ouest, n'ont guère eu l'occasion de s'en apercevoir.

(Lire la suite page 3.)

La réforme fiscale de M. Reagan favorisera les plus riches et les plus pauvres

M. Reagan a présenté, le mardi 28 mai à la télévision, son vaste projet de réforme du code américain des impôts. Le président des Etats-Unis cherche à donner une image populiste au Parti républicain en diminuant les impôts payés par les particuliers les plus pauvres. Les entreprises devraient voir, en revanche, les leurs augmenter.

De notre correspondant

Washington. – La Maison Blanche avait annoncé un grand discours, et c'est effectivement avec lyrisme que M. Reagan a présenté, le mardi 28 mai, un projet de réforme fiscale destiné à donner, a-t-il dit, *« une force et un sens nouveaux aux mots de liberté, d'équité et d'espoir »*.

Visiblement persuadé – probablement à juste titre – de tenir là un thème susceptible de créer l'adhésion et de donner ainsi à son second mandat l'éclat du premier, le président américain s'est même laissé aller à d'audacieuses facilités. Même s'ils étaient républicains et favorables à l'équité de l'impôt, beaucoup de téléspectateurs auront sans doute souri en entendant croître l'émotion dans la voix de M. Reagan lorsqu'il s'est exclamé : *« Nous, les fils et les filles des premiers braves venus sur cette terre pour y créer une nouvelle vie de liberté, nous pouvons changer à nouveau l'Amérique, la changer pour toujours. Commençons donc : changeons le code fiscal ! »*

Ce ton emphatique – et les sourires qu'il aura suscités – ne doit pas cacher l'importance de l'événement tant il est vrai que l'impôt façonne une société et que le projet de M. Reagan ne peut *a priori* qu'être populaire. L'idée de base, en attendant les 500 pages de détails qui devaient être publiées ce mercredi, est de réduire spectaculairement le nombre et le niveau des taux d'imposition en compensant cette perte de rentrées par la suppression d'un nombre considérable d'exemptions et de possibilités d'échappatoires légales.

Les quatorze différents taux actuels seraient supprimés et remplacés par seulement trois taux de 15 %, 25 % et un dernier taux maximum de 35 %, au lieu de 50 % actuellement, tandis que l'impôt sur les sociétés ne pourrait plus, lui, dépasser 33 % contre 46 % aujourd'hui.

Dans le même temps, les possibilités de déduction au titre des amortissements seraient très limitées, ce qui ne facilitera pas la relance des industries lourdes ; la déduction des intérêts ne sera pratiquement plus autorisée que pour l'achat d'une résidence principale.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 30.)

Offensive du PCF contre M. Fabius

Le comité central du Parti communiste des 20 et 21 mai avait été marqué par la volonté des dirigeants communistes, et notamment de M. Roland Leroy, de critiquer plus fortement et plus explicitement le gouvernement et le PS. La CGT et les élus communistes s'étaient vu reprocher dans ce domaine leur manque de combativité.

Ce nouveau cours n'a guère tardé à se concrétiser. Quarante-huit heures après la clôture du comité central, les députés communistes opposaient pour la première fois la question préalable à un projet gouvernemental, en l'espèce le texte accordant certaines aides aux entreprises (*le Monde* du 24 mai). Mardi 28 mai, le groupe communiste de l'Assemblée nationale a annoncé qu'il votera contre le nouveau dispositif gouvernemental sur la Nouvelle-Calédonie. Dans tous les cas, le gouvernement est accusé de faire la politique de la droite.

Jeudi 30 mai, *l'Humanité* publiera un numéro exceptionnel sur *« les libertés en France et dans le monde »* destiné à faire pièce au colloque organisé par M. Fabius sur la défense des droits de l'homme. Ce même premier ministre est accusé, ni plus ni moins, de fouler aux pieds les droits de l'homme en France. N'est-ce pas lui, dit M. Georges Marchais, qui a donné l'ordre de *« faire quadriller la ville et charger les manifestants qui s'opposaient à la fermeture de l'usine SKF à Ivry »* ?

(Lire page 10 l'article de JEAN-YVES LHOMEAU.)

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Le Printemps du théâtre à Paris

Du 29 mai au 30 juin, un nouveau Festival met en compétition cinq metteurs en scène affirmés : Frédéric Klepper, Hélène Surgère, Elisabeth Chailloux, Pascal Rambert et Jean-Luc Lagarce. Hors compétition, Claude Régy monte « les Soldats ».

Pages 15 à 22

Aux origines de Raymond Barre

par BERTRAND LE GENDRE et EDWY PLENEL

Comment devient-on Raymond Barre ? Cet « ailleurs » que revendique aujourd'hui l'ancien premier ministre a-t-il quelque consistance ? De quelle histoire personnelle, de quel parcours, de quelle formation, les apparences actuelles du député du Rhône sont-elles le produit ?

Gaullien sans être gaulliste, pleinement dans l'opposition tout en se voulant au-dessus du « microcosme », plongé au cœur des polémiques politiques, mais s'avançant toujours en docte universitaire, professeur d'économie hier – la rigueur à tout prix, – de droit constitutionnel aujourd'hui – le refus de la cohabitation, – Raymond Barre s'acharne à forcer la différence.

Evaluer cette singularité, la décrire et la jauger, en dévoiler les forces et les faiblesses, suppose un retour en arrière. Au Barre d'avant l'entrée publique en politique. C'est-à-dire au Barre d'avant janvier 1976, date de sa nomination comme ministre du commerce extérieur du gouvernement de Jacques Chirac, qu'il remplacera comme premier ministre sept mois plus tard, en août.

Cette enquête biographique sur le Barre caché s'avance en terrain peu exploré. A l'exception de confidences de l'intéressé, au cours d'entretiens avec Jean Boissonnat et François Furet, et de notations partielles dans deux ouvrages, l'un polémique, l'autre hagiographique (1), les repères font le plus souvent défaut. Pourtant la préhistoire de l'homme public est riche d'enseignements sur le présent.

Ses détracteurs comme ses fidèles tendent, en effet, à réduire le portrait à une figure géométrique, aux lignes tranchées, aux traits épurés. *« Un homme carré dans un corps rond »*, la formule a fait fortune. Or elle reste à la surface du personnage. La vie de Raymond Barre avant 1976 en fait aussi un homme de contradictions et de paradoxes, mélange clair-obscur de convictions et d'hésitations, de pesanteurs et d'audaces. Les trois étapes qui la jalonnent – une île, la Réunion ; un métier, l'Université ; une expérience, l'Europe, révèlent des facettes inattendues.

Un père doublement absent, physiquement et moralement ; un autre père, politique celui-là – de Gaulle, – à qui il fait d'abord défaut, avant de le rejoindre tardivement et par hasard ; une curiosité du monde qui en fait l'un de nos politiques les moins hexagonaux, les plus introduits dans les sphères dirigeantes du camp occidental : un intellectuel aux fréquentations plus éclectiques que ne le laisserait supposer l'embaumement de ses travaux économiques en classiques universitaires : un libéral profondément conservateur, et inversement ; autant d'approches le plus souvent méconnues pour tenter de cerner l'identité de celui qui prétend faire bande à part.

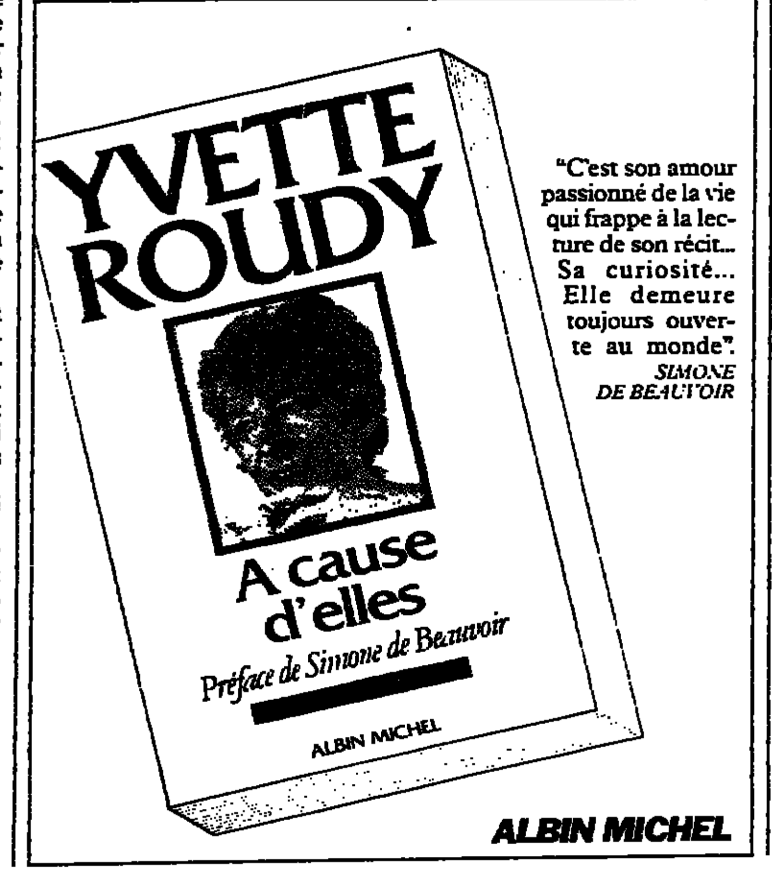
Le jeu de pistes commence à la Réunion. Raymond, Octave, Joseph Barre y voit le jour, à Saint-Denis, la « capitale », le 12 avril 1924, et y vit jusqu'à sa vingtième année. A L'Etang-Salé, une bourgade de l'île, une avenue porte aujourd'hui son nom. De cette jeunesse insulaire, studieuse et sage, émergent cependant un drame familial indélébile ainsi qu'un rendez-vous manqué avec le gaullisme naissant.

La famille est aisée. Le père, René Barre, âgé de vingt-cinq ans à la naissance de Raymond, est depuis trois années à la tête d'une maison de négoce prospère qu'il a fondée. Le grand-père maternel, le docteur Octave Déramond, premier chirurgien de l'hôpital colonial, a acquis au 35 rue de Paris – aujourd'hui nº 15 – la maison natale du poète parnassien Léon Dierx, une orgueilleuse maison créole où Raymond Barre passera toute sa jeunesse.

Côté paternel, l'arrière-grand-père, venant de la Drôme, arrive dans l'île en 1843. Il avait exercé la profession de pharmacien. De ses onze enfants, le dernier fut le grand-père de Raymond Barre, qui quitta un temps la Réunion pour être directeur de pénitencier en Guyane, puis en Nouvelle-Calédonie.

(Lire la suite page 12.)

(1) Entretien avec Jean Boissonnat, *l'Expansion*, septembre 1976 ; entretien avec François Furet, *le Débat*, septembre 1983 ; Frédéric Grendel, *Raymond Barre ou les plumes du paon*, éditions Régine-Deforges, 1978 ; Pierre Pellissier, *Un certain Raymond Barre*, Hachette, 1977.



AU JOUR LE JOUR

Changement

Au temps de l'union de la gauche, les socialistes avaient fait un pari : les communistes français ont vraiment changé, on peut s'allier avec eux.

Aujourd'hui, les communistes, pour justifier la désunion, expliquent que, depuis Guy Mollet, les socialistes n'ont décidément pas changé : à Nouméa, ils cèdent aux « colonialistes », et, à Ivry, au grand capital.

Alors, comme dans un couple qui se déchire, on ressort les vieilles histoires. Désormais, le programme commun tient en une phrase : avec toi, plus ça change et plus c'est la même chose !

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

étranger

LA « GUERRE DES CAMPS » PALESTINIENS A BEYROUTH

M. Gemayel se rend à Damas pour rencontrer le président Assad

De notre correspondant

Le président Assad a regagné Damas, mercredi 29 mai, pour y rencontrer le président Gemayel, a annoncé le porte-parole de la présidence libanais. Ce sommet, qui intervient peu avant la fin du retrait définitif israélien du Sud-Liban et au dixième jour des violents combats autour des camps de réfugiés palestiniens de Beyrouth, pourrait permettre aux deux chefs d'Etat d'examiner l'opportunité du retour des forces syriennes dans la capitale libanaise. Selon l'agence koweïtienne Kuna, le président Assad s'est rendu lundi dernier à Moscou où il a rencontré M. Gorbatchev. Cette visite aurait eu lieu à la demande des dirigeants soviétiques pour examiner la situation au Liban. — *(AFP.)*

Beyrouth. — Accusée, la milice chiite Amal accuse : « *Vingt et un de nos hommes et de ceux de la 6e brigade de l'armée, en poste à l'asile islamique de vieillards, ont été égorgés par des Palestiniens qui, s'étant introduits par ruse à la faveur d'un appel de cette institution à son personnel, les ont endormis en versant du somnifère dans leur thé et les ont ensuite tués en leur tranchant la gorge au couteau.* » C'est M. Akef Haïdar, chef du bureau politique d'Amal, qui répond de la sorte aux accusations de massacres dont son mouvement est la cible. Les Palestiniens donnent de l'événement une version totalement contraire, affirmant que « *les soldats et miliciens chiites ont été tués au cours d'une bataille pour le contrôle de l'hôpital* ».

La guerre des camps s'éternise. A son onzième jour, ce mercredi 29 mai, elle piétine, pour demeurer au point où elle en était au troisième. Sabra et Chatila sont investis mais non « nettoyés », et Borj-Barajneh est assiégé, mais loin d'être tombé. La haine s'ancre, et le fossé se creuse entre les deux belligérants. Pour les chiites, toutes tendances confondues, à présent qu'Israël achève son retrait du sud du Liban, les Palestiniens redeviennent l'ennemi direct, en tout cas le groupe qui prétend partager le pouvoir avec eux dans les territoires où ils l'ont pris *de facto*, ce qu'ils refusent avec la dernière énergie. Bien qu'adversaire (feutré) d'Amal, le président (chiite) de la Chambre, M. Hussein Husseini, a exprimé le consensus au sein de sa communauté, comme d'ailleurs toutes les communautés libanaises sur ce point, soulignant : « *L'autosécurité refusée aux Libanais l'est* a fortiori *aux Palestiniens.* » Même le Hezbollah, parti intégriste chiite proche de Téhéran, tout en condamnant la guerre des camps, a publiquement « *rejeté le retour à la situation antérieure à 1982, lorsque des « boutiques politiques » se contentaient d'organiser des parades armées* ».

L'autosécurité implique de détenir un arsenal dans les camps ; ce dont les Palestiniens, toutes tendances confondues aussi, ne veulent pas se dessaisir. Ils reprochent à Amal de tenir à leur égard le même langage que celui des chrétiens, particulièrement les Phalanges autrefois. Effectivement, sur le ramassage des armes palestiniennes comme sur le contrôle des camps par les forces légales libanaises, le discours est quasi identique. A cela près qu'Amal et les chiites en général sont difficilement attaquables, ayant mené la guerre à Israël et ne pouvant, comme les chrétiens, être accusés d'en être les complices. A cela près aussi que l'attitude à l'égard des Palestiniens, qui divisait naguère les Libanais, les unit (presque) aujourd'hui.

La thèse d'Amal

La thèse politique d'Amal à l'égard des Palestiniens est la suivante, telle que développée par M. Haïdar : « *Nous avons préféré le martyre à la propagande, ce qui nous a permis de bouter l'ennemi israélien hors du pays (...), on nous fait un procès (...), c'est le tollé arabe contre nous du Golfe à l'Océan (...), nous avons fermé les yeux sur l'autosécurité des camps parce qu'ils étaient menacés par l'armée sectaire et les forces à la solde d'Israël. La libération de la Palestine ne peut se faire (...) en fournissant des armes et de l'argent à l'abcès palestinien pour qu'il continue à se fixer au Liban. (...) Si Arafat l'avait voulu, il aurait pu ouvrir un front de plusieurs centaines de kilomètres à travers le Sinaï et la Palestine occupée. Mais non, il prétend se répandre sur notre petite frontière (...), nous pensions le FSNP anti-arafiste plus fort qu'il ne l'est, mais qui détient l'argent détient le pouvoir. C'est Arafat qui tient les camps !* »

L'intervention arabe dans la crise libanaise à l'occasion de la nouvelle guerre des camps se traduit par des positions pour le moins inattendues : le colonel Kadhafi en est à se demander si M. avait tort « *d'œuvrer à la création, sur n'importe quelle portion de territoire palestinien, d'un Etat, puisque ses concitoyens se font massacrer partout* ».

Tout en appuyant l'annexion du Liban par la Syrie, le chef de l'Etat libyen pose une seule condition : « *Qu'une telle fusion ne s'accomplisse pas sur le cadavre des Palestiniens.* »

La Syrie attend-elle pour trancher que tout le monde soit bien ferré à Beyrouth, ou bien est-elle elle-même dépassée par les développements de la situation, ses hommes parmi les Palestiniens échappant à son contrôle pour se battre contre Amal, malgré l'appui qu'accorde Damas à cette milice ? La réponse pourrait être apportée à l'issue de la rencontre entre le président libanais, M. Gemayel, et le président Assad, qui devait avoir lieu mercredi après-midi 29 mai à Damas. A condition toutefois que le chef de l'Etat syrien accepte de rendre son « verdict » immédiatement.

LUCIEN GEORGE.

« CASQUES BLEUS » A ANGOULÊME

Six cents appelés volontaires pour le Liban

De notre envoyé spécial

Angoulême. — Des casques bleus, des bérets bleus, aux couleurs des Nations unies, dans les rues d'Angoulême, le chef-lieu de la Charente. Le premier régiment d'infanterie de marine (RIMa), commandé par le colonel Jean-Louis Dufour, détache 610 de ses 1 400 hommes, à partir de juin, à la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), dans le Sud du Liban (1).

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, est venu, mardi après-midi 28 mai, leur souhaiter *« bon vent »* et les remercier de représenter la France au sein d'une force de six mille « casques bleus » relevant de onze pays différents. *« Vous êtes des soldats de la paix »*, leur a-t-il dit, pour une mission de six mois.

Ce n'est pas la première fois que le 1er RIMa sert au Liban. Il y était déjà au début de l'année dernière et il pourrait encore y retourner en 1986. Mais, pour la première fois, 450 hommes de ce bataillon français de l'ONU, sous la responsabilité du lieutenant-colonel Jean Decouard, sont des volontaires « service long », des VSL, comme on appelle ces jeunes recrues du contingent qui acceptent, de leur plein gré, de prolonger jusqu'à un an maximum leur temps réglementaire de service.

« Sans mission outre-mer, dit le colonel Dufour, *on n'aurait pas obtenu un tel volontariat. Ces jeunes demandent à être dépaysés et à accomplir des activités intenses et variées. Mais il existe une corrélation évidente entre l'engagement de ces VSL et leur absence de perspective d'emploi. Environ 65 % d'entre eux étaient sans travail avant le service, et 77 % sont sans emploi probable après. Environ 47 % d'entre eux ont un niveau scolaire inférieur à un diplôme de CEP ou de CAP. »*

VSL en France, ils reçoivent 1 267 F par mois comme simple soldat après leur année légale de service, et 3 195 F comme sous-lieutenant. Au Liban, les soldes s'échelonnent, avec les primes, entre 6 000 F et 12 000 F par mois selon le grade.

A Angoulême, on les a entraînés à respecter une stricte discipline de feu — sauf s'ils sont attaqués et si l'on s'en prend à leurs armes ou à leurs véhicules — et à avoir le *« flair du douanier »*, qui devine à l'avance la voiture litigieuse ou dangereuse. On leur a appris ce qui se passe au Liban : des anciens de la FINUL sont venus leur expliquer ce qui les attendait, et des revues de presse — y compris la lecture quotidienne du journal libanais *l'Orient-le Jour* — les ont sensibilisés à la situation en espérant que cette formation parviendra à les endurcir.

Le 1er RIMa est, avec le 41e régiment d'infanterie de Châteaulin (Finistère), l'un des deux seuls régiments d'appelés au sein d'une division de huit mille professionnels aguerris, la 9e division d'infanterie de marine du général Albert Billard. Cette grande unité spécialisée dans les opérations amphibies détachera, de surcroît, des éléments, dès juillet, en Nouvelle-Calédonie et sur la base de Bouar, en Centrafrique.

Après avoir rejoint 780 autres « casques bleus » français qui œuvrent déjà au Liban pour le compte du 420e détachement de soutien logistique, le bataillon français de la FINUL observera et patrouillera en missions opérationnelles dans le sud du pays. *« Le plus dur »*, confie le colonel Dufour, qui fut longtemps attaché militaire de l'ambassade de France à Beyrouth et que les Israéliens ne portent pas dans leur cœur en raison de la pertinence de ses analyses, *« est d'apprendre à vivre ensemble pendant six mois, à l'étroit dans leurs vingt postes autour du PC de Maaraké, et à se supporter sans incidents. »*

JACQUES ISNARD.

(1) La France maintient, d'autre part, à Beyrouth, 57 observateurs, les « casques blancs », répartis en sept postes différents dans la capitale libanaise.

RÉUNIE A TUNIS

L'OLP proclame « le droit des Palestiniens à se défendre »

Dans « la guerre des camps » de Beyrouth, l'OLP, nous signale notre correspondant à Tunis, est décidée à ne pas céder et à se défendre. Cette position a été réaffirmée mardi 28 mai par le Conseil central palestinien (instance intermédiaire entre l'exécutif et le Conseil national) qui siège depuis quarante-huit heures à Tunis. Dans la déclaration qu'il a diffusée, le Conseil central proclame « *son refus catégorique face à toutes les tentations visant à chasser la population palestinienne des lieux où elle réside au Liban* » et « *le droit des Palestiniens à se défendre dans leurs camps* ».

Les quelque quarante membres, sur la soixantaine que compte le Conseil central, présents à Tunis ont affirmé aussi « *la détermination de l'OLP à défendre l'existence du peuple palestinien et à organiser et à mobiliser ses masses dans quelque endroit qu'elles se trouvent* » et ont dénoncé « *le complot américano-sioniste dans lequel se trouvent impliquées certaines parties arabes* ». Parlant avec quelques journalistes, M. Yasser Arafat a été plus net, déclarant que c'est le régime de Damas qui est à l'origine des affrontements entre Palestiniens et miliciens chiites d'Amal à Beyrouth et que la Syrie « *en porte l'entière responsabilité* ».

Le cheikh Abdelhamid Essayeh, président du Conseil national, qui conduit les débats de cette session du Conseil central, a pour sa part accusé la Syrie d'avoir empêché la tenue d'une session extraordinaire de la Ligue arabe demandée par l'OLP, mais s'est abstenu de mentionner que le Liban s'y était également opposé.

Le cheikh Essayeh, comme M. Yasser Arafat, s'est félicité de l'attitude du colonel Kadhafi, « *qui a vigoureusement dénoncé les agressions antipalestiniennes* » et a lancé un appel à l'union entre les différentes factions de l'OLP. Relevant la solidarité manifestée par les mouvements hostiles à M. Arafat et proches de la Syrie, le cheikh Essayeh a dit : « *Aujourd'hui, nous sommes prêts à leur tendre la main pour unifier nos rangs et suivre l'exemple des héros dans les camps de Beyrouth, qui se sont unis sous le même drapeau palestinien malgré leur appartenance à des organisations différentes.* »

● A PARIS, le ministère des relations extérieures a annoncé *(notre dernière édition datée 29 mai)*, mardi, que la France avait décidé d'entrer en contact avec le président du conseil de la CEE, M. Giulio Andreotti (Italie), ainsi qu'avec le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, à la suite des informations en provenance de Beyrouth sur le sort des habitants des camps palestiniens. Faisant part de la « *très grande émotion* » du gouvernement français devant ces informations, le porte-parole du ministère a déclaré que Paris prenait contact avec les organisations humanitaires non gouvernementales, « *pour mettre en œuvre l'aide immédiate qui s'impose* ».

LA GUERRE DU GOLFE

Le CICR rejette sur l'Irak la responsabilité de la reprise des bombardements d'objectifs civils

Le président du Comité international de la Croix-Rouge, M. Alexandre Hay, a accusé, mardi 28 mai, l'Irak d'être responsable de la reprise des bombardements d'objectifs civils dans la guerre du Golfe.

Dans la nuit de mardi à mercredi, l'Irak a poursuivi le bombardement de Téhéran, effectuant son huitième et neuvième raid contre la capitale iranienne depuis samedi. Toutefois, selon la radio iranienne, ces deux nouveaux raids n'ont fait aucune victime, les roquettes des avions irakiens était tombées dans une zone inhabitée. Selon les bilans officiels, les raids irakiens ont fait en quatre jours vingt-neuf morts et soixante-deux blessés.

Mardi, dans la matinée, l'artillerie iranienne avait pilonné six villes frontalières du sud de l'Irak, notamment Bassorah et El-Zobayr, ainsi que toutes les routes de communications militaires et civiles autour du grand port irakien. Au même moment, les bombardiers irakiens reprenaient leurs raids contre quatre villes proches de la frontière : Guilan-Gharb et Sare-Pele-Zahab (Ouest), Ilam (Centre-Ouest) et Baneh (Kurdistan), selon l'agence iranienne IRNA, qui a fait état d'au moins quatre morts.

Selon Bagdad, soixante-deux chasseurs-bombardiers ont attaqué quatre villes et quatre camps militaires dans la matinée, et cinquante autres ont poursuivi ces raids dans l'après-midi, ajoutant à leurs cibles les villes de Dehloran et d'Abadan, plus au sud.

L'aviation iranienne n'est pas restée inactive, effectuant douze sorties dimanche et lundi. Lundi après-midi, seize avions ont participé aux bombardements d'Al-Amarah (Sud) et de Jassan (Centre-Ouest). Selon IRNA, il s'agit d'un engagement sans précédent depuis des années. La force aérienne iranienne ne dispose plus que d'une centaine d'appareils. Jusqu'à présent, un ou deux avions irakiens seulement ont attaqué Téhéran, mais ils ont utilisé des armes de plus en plus destructices, des bombes de 500 kilos dans certains cas, selon des informations non officielles. Enfin un cargo ouest-allemand de 18000 tonnes, le *Norasia-Rebeca*, a été sérieusement touché mercredi, par un avion non identifié, au nord-est du Qatar. Le bâtiment serait cependant en état de poursuivre sa route. — *(AFP, UPI, Reuter).*

Les journaux de Jérusalem-Est dénoncent le « rôle criminel » de la Syrie

De notre correspondant

Jérusalem. — « Les masques sont tombés », « Notre sang est leur honte », « Complices du crime » : ces titres-choc couronnent depuis quelques jours les éditoriaux ulcérés de la presse arabe de Jérusalem. Ils résument parfaitement la colère et l'émotion qu'éprouvent les « Palestiniens de l'intérieur » en suivant de loin, impuissants et humiliés, la « bataille des camps » de Beyrouth entre l'OLP et Amal.

A une exception près — le quotidien *Al Mithaq*, proche des dissidents prosyriens du Fath, — tous les journaux palestiniens de Jérusalem-Est dénoncent violemment le « *rôle criminel* » de Damas dans la « *conspiration* » contre les camps de réfugiés. Pour *Al Chaab*, « *le régime d'Assad a tramé les attaques et détourne maintenant les yeux de l'horrible massacre perpétré par Amal tout en félicitant les criminels* ». « *Il est inévitable,* ajoute *Al Fajr, de poursuivre l'affrontement contre ce régime et de le renverser, car il a trahi les résolutions arabes et celles de l'ONU. Assad doit être jugé pour ses crimes.* » *Al Mithaq* juge « *inacceptable le désarmement des camps de réfugiés* ».

Autre constat — moins nouveau celui-là : le peuple palestinien est victime de l'indifférence et de la lâcheté du monde arabe. « *Comme d'habitude,* note *Al Chaab, les régimes arabes pratiquent la prostitution et se réfugient dans le silence* ».

La « bataille des camps » suscite une vive émotion parmi les Arabes d'Israël et des territoires occupés. Le conseil des municipalités arabes d'Israël a décidé mardi une grève de deux heures pour jeudi en signe de solidarité avec les réfugiés palestiniens de Beyrouth. Cet organisme, qui représente toutes les tendances politiques du pays, dénonce l'« *attitude passive des dirigeants arabes* » et leur demande d'« *intervenir immédiatement pour mettre fin aux combats* ».

Pour le député arabe israélien Toufik Toubi (communiste), on assiste à une « *tentative d'élimination de la question palestinienne qui sert les intérêts des ennemis de notre peuple, en premier chef d'Israël* ».

Les Israéliens suivent aussi très attentivement les événements de Beyrouth. La presse leur assure une large « couverture ». Les journaux et les hommes politiques de toute obédience ne manquent pas d'observer que la « *seconde édition de Sabra et Chatila* » soulève dans le monde une émotion incomparablement plus faible que le massacre de septembre 1982.

« *Du moment qu'on ne peut accuser cette fois Israël, on reste indifférent aux massacres* », note *Al Hamishmar*, quotidien du Mapam (opposition de gauche). « *Qui osera demander des comptes à Damas ?* », interroge *Davar* (travailliste). « *Personne* ». « *C'est une affaire arabe interne,* ajoute ironiquement le *Jerusalem Post, qui ne mérite sans doute ni protestation ni ingérence étrangère* », avant d'affirmer : « *Les Israéliens ne peuvent s'empêcher d'avoir la nausée devant tant de brutalités même si les victimes sont leurs propres ennemis. Ils devraient aussi se demander quelle sorte de partenaires les chiites seront en temps de paix.* »

J.-P. LANGELLIER.

BOMBARDEMENT DU PALAIS PRÉSIDENTIEL A BEYROUTH

Beyrouth. — *Le palais présidentiel de Baabda (banlieue est) a été touché, mercredi, par plusieurs obus d'artillerie, et le chef de l'Etat libanais « est miraculeusement sorti indemne » du bombardement, a annoncé la radio nationale.*

Deux obus ont atteint l'aile où se trouvent les appartements privés du président, qui ont été incendiés, de même que son cabinet, alors qu'il déjeunait dans une salle à manger voisine.

La radio n'a pas fait état de victimes, mais a signalé que les dégâts étaient *« considérables »*.

LA VISITE DU ROI HUSSEIN A WASHINGTON

Le président Reagan se serait engagé à satisfaire en partie les besoins d'Amman en armement

Correspondance

Amman. — Le roi Hussein de Jordanie a commencé, mardi 28 mai, à Washington une visite officielle au cours de laquelle il s'entretiendra avec le président Reagan. Outre les relations bilatérales jordano-américaines, il sera une nouvelle fois question de la relance du processus de paix au Proche-Orient.

Dans l'immédiat, il s'agit toujours de définir les modalités d'un dialogue préliminaire jordano-palestino-américain. L'idée fait son chemin, mais se heurte au problème épineux de la composition d'une délégation jordano-palestinienne. Problème que les entretiens entre le roi Hussein et le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, les 12 et 13 mai derniers à Akaba, n'ont pas permis de résoudre.

En revanche, des progrès substantiels sont possibles sur le plan bilatéral, notamment en ce qui concerne la vente d'armes américaines à la Jordanie. Dans les milieux diplomatiques occidentaux à Amman, on croit en effet savoir qu'un important marché pourrait être conclu d'ici un ou deux mois et que le président Reagan se serait personnellement engagé à satisfaire, du moins en partie, les besoins jordaniens en armement.

De fait, les dirigeants américains font preuve d'un net regain d'intérêt pour cette question depuis la fin de l'année dernière. Vraisemblablement en réaction aux contacts intensifs établis par la Jordanie avec d'autres pays fournisseurs — en particulier la France et la Grande-Bretagne — à la suite de l'affaire des missiles Stinger (1). Ce retour en force a été marqué par la visite à Amman début avril du secrétaire d'Etat adjoint à la défense, M. Richard Armitage. Puis par celle, beaucoup plus discrète, du conseiller militaire de M. Shultz (un général de l'US Air Force) en mai, juste avant la venue en Jordanie du chef de la diplomatie américaine.

Autre coïncidence qui n'est sans doute pas fortuite : les premiers exemplaires d'un lot de vingt hélicoptères de combat Cobra, de la firme américaine Bell, sont arrivés en Jordanie il y a quelques jours. La commande remonte, en fait, à 1981, mais la livraison avait pris du retard, dit-on, pour des raisons financières.

Les Américains pourraient vendre à Amman des chasseurs-bombardiers F-20 (Northrop). Cet appareil a déjà été présenté en démonstration à deux reprises en Jordanie, d'abord en septembre 1984, puis quelques mois plus tard. Le F-20 est susceptible de remplacer les « vieux » F-5 qui équipent une partie de l'armée de l'air jordanienne. D'autre part, les Jordaniens n'ont pas renoncé à l'acquisition de chasseurs-bombardiers F-16, une classe nettement supérieure au F-20, et de batteries mobiles, des missiles antiaériens Hawk, matériels qu'ils n'ont pu jusqu'à présent obtenir en raison du veto du Congrès américain. Enfin, Amman étudierait également la possibilité d'acheter aux Etats-Unis des hélicoptères de transport Sikorsky de type Black Hawk.

EMMANUEL JARRY.

(1) En mars 1984, Washington avait renoncé à vendre à Amman des missiles antiaériens portables Stinger, après que le roi Hussein eut vigoureusement critiqué la politique américaine au Proche-Orient dans une interview au *New York Times*.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

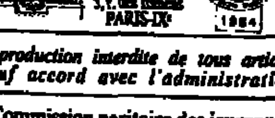
Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

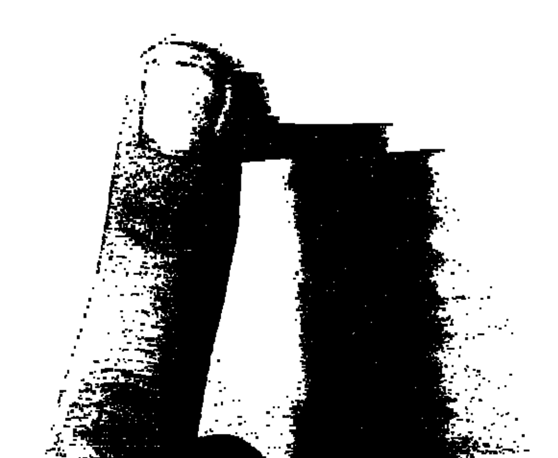
Par voie aérienne : tarif sur demande.

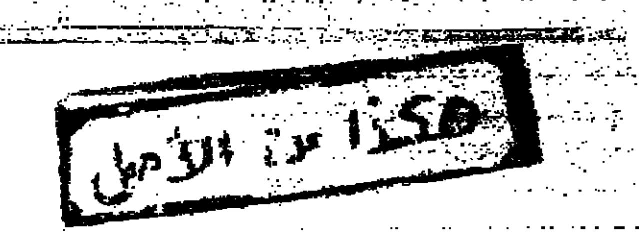
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.





هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

LE SOMMET DE CONSTANCE

MM. Mitterrand et Kohl n'ont pu surmonter leurs divergences sur l'initiative de défense stratégique américaine

De notre envoyé spécial

Constance. — Le rendez-vous privé que le chancelier Kohl et le président Mitterrand s'étaient fixé pour tenter d'aplanir leurs divergences sur l'Europe, apparues au début du mois, lors du sommet des pays industrialisés de Bonn, n'a pas ouvert de perspectives nouvelles. Contrairement à l'espoir entretenu jusqu'à présent dans les milieux gouvernementaux ouest-allemands, le chef de l'Etat français a réitéré son refus de participer à l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan, obligeant son interlocuteur à poursuivre seul son numéro d'équilibriste entre Washington et Paris.

Ni l'intimité toute relative de l'hôtel Insel ni les charmes du lac de Constance n'ont suffi à réveiller les ardeurs du couple franco-allemand. Résigné à s'exprimer devant la presse, venue nombreuse malgré les consignes, le chancelier a, pour une fois, manqué d'enthousiasme en se lançant dans son traditionnel couplet sur l'amitié franco-allemande.

Le constat de divergence dressé de son côté par M. Mitterrand sur la question de l'IDS n'a rien eu de très amical pour son hôte, même si le président français s'est efforcé de le présenter comme une péripétie normale de la coopération européenne. « *Vous connaissez la position de la France par rapport à l'IDS*, a-t-il dit. *C'est un point sur lequel nos démarches sont différentes, ce qui ne permet pas de tirer des conclusions excessives. La coopération franco-allemande est fondamentale pour que l'Europe réussisse (...). Nous rencontrerons des obstacles. Nous en avons déjà rencontré. C'est l'histoire de l'Europe depuis trente ans.* »

M. Mitterrand n'a pas eu un mot pour évoquer les efforts déployés par le chancelier pour lui apporter, verbalement au moins, satisfaction sur la coopération technologique européenne. « *C'est une nécessité vitale pour les Européens* » que de développer une telle coopération face aux défis japonais et américain, avait pourtant déclaré M. Kohl après avoir rappelé que sa décision sur l'IDS dépendait encore des contacts entre Bonn et Washington. Concrètement, les ministes de la recherche des deux pays se réuniront prochainement pour faire le point du dossier Eurêka et des travaux d'approche actuellement confiés à une commission bilatérale d'experts (1). Quant à l'IDS, on a décidé de se revoir après avoir éclairci la situation avec Washington.

Les discussions ont duré un peu plus de trois heures, déjeuner compris. Les deux hommes d'Etat étaient accompagnés d'un seul collaborateur chacun, du côté français, M. Attali. Elles se sont poursuivies le temps d'une traversée du lac de Constance, qui s'est terminée par une visite de l'église du couvent des cisterciens de Birnau, un des joyaux du style baroque allemand.

Le désaccord sur l'IDS étant total, l'essentiel des conversations a porté, en vue du Conseil européen de Milan qui se tiendra les 28 et 29 juin, sur la coopération technologique européenne et la réforme des institutions. Mais aucune précision n'a été apportée.

Même s'il voit le jour, le projet Eurêka, lancé par Paris avec le soutien de M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, aura du mal à être cette initiative mobilisatrice que ses auteurs avaient rêvée pour l'Europe. Manifestement plus préoccupé, pour le moment, par le débat ouvert en Allemagne fédérale sur la « guerre des étoiles », le chancelier ne suit les Français qu'en traînant les pieds. A la veille de la rencontre de Constance, on démentait dans l'entourage du chancelier qu'Eurêka ait la priorité dans les préoccupations allemandes, ce que les propos de M. Genscher, la semaine dernière à Paris, aurait pu laisser croire.

Sans doute reste-t-on convaincu, comme l'ont rappelé MM. Mitterrand et Kohl, que le tandem franco-allemand doit jouer un rôle moteur dans la construction européenne. Mais si tout va bien, au moins sur le papier, quand il s'agit de régler des problèmes ponctuels comme l'ouverture des frontières — ce que M. Kohl a appelé « *le quoditien des gens* », — tout devient difficile quand on aborde les problèmes de fond.

« Gaullistes » contre atlantistes

Les questions de l'IDS et d'Eurêka *ont remis à l'ordre du jour* un vieux débat entre « gaullistes » et atlantistes, que le gouvernement de Bonn n'est pas, pour le moment, en mesure de trancher. Certains de ses membres, selon les derniers échos parvenus à la chancellerie, semblent prêts à accepter, en définitive, à peu près à n'importe quelle condition les offres américaines. Du moins sous réserve d'une réaffirmation par les Etats-Unis de quelques grands principes, comme le maintien de la dissuasion nucléaire ou la garantie américaine sur l'Europe.

L'affirmation par le chancelier Kohl de son intérêt pour le projet Eurêka n'est pas contradictoire avec une telle tendance. Il serait commode pour lui de parvenir à un accord qui lui permettrait de sauver la face et de ne pas paraître complètement coupé de Paris. Le risque est bien évidemment que cette coopération ne soit plus, dès lors, que l'ombre du projet qui avait été initialement prévu.

Il paraît de plus en plus évident que les deux projets, l'IDS et Eurêka, ne se complètent pas. A la fois pour des raisons financières et, comme vient de le souligner M. Riesenhuber, ministre ouest-allemand de la recherche, parce qu'il n'y a pas assez de ressources humaines pour les mener de front. Il semble difficile pour M. Kohl d'éviter de choisir une priorité.

L'échéance du Conseil européen de Milan — où, comme le chancelier l'a rappelé lui-même, cette coopération en matière de technologie et l'intégration politique européenne seront les deux grands chapitres de l'ordre du jour — semble bien proche pour y espérer des pas décisifs.

HENRI DE BRESSON.

(1) M. Jacques Attali, conseiller de M. Mitterrand et M. Horst Teltschik, conseiller de M. Kohl, devraient se rencontrer de nouveau le 17 juin.

Les partis socialistes européens estiment que le projet de M. Reagan est dangereux pour la sécurité collective

Douze partis socialistes européens représentant la France, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, la RFA, l'Autriche, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce se sont réunis, mardi 28 mai, au siège du PS français, à Paris, pour évoquer le projet américain d'initiative de défense stratégique (IDS) et le projet Eurêka proposé par M. François Mitterrand.

M. Jacques Huntzinger, membre du secrétariat national du PS, chargé des relations internationales, a indiqué que les partis socialistes ont « *approfondi leur préoccupation et leurs critiques* » vis-à-vis de l'IDS, encore que le PS italien ait été, selon lui, « *plus nuancé* ». Quant aux partis socialistes des pays neutres, ils n'ont pas exprimé de position. M. Huntzinger a estimé que ces critiques avaient été « *plus nettes* » que celles qui s'étaient élevées lors de la conférence de Madrid, qui a réuni récemment les partis socialistes européens.

Selon M. Huntzinger, les socialistes européens estiment que le projet IDS est dangereux pour la sécurité collective, qu'il constitue un défi technologique à l'Europe et, à terme, peut être dangereux pour la sécurité européenne en accentuant le risque de « découplage » entre l'Europe et les Etats-Unis.

Le représentant du PS français a aussi exposé aux socialistes européens présents le projet Eurêka. Il a précisé que M. Lionel Jospin, premier secrétaire, qui a conclu la rencontre, a souligné : « *Eurêka n'est pas une alternative à l'IDS (...). C'est une réaction à l'IDS.* » M. Jospin a fixé comme condition de succès pour Eurêka une volonté politique européenne, une construction concrète souple et praticable, une participation collective.

M. Huntzinger a encore indiqué que la France pourrait présenter avant le prochain sommet européen de Milan deux ou trois projets précis dans le cadre du programme Eurêka.

M. Curien : deux programmes Eurêka seraient décidés avant la fin de l'été

Tandis que, au bord du lac de Constance, les rapports entre le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl se conjuguent, semble-t-il, au rythme des irritations et des malaises, se dessine chez les « techniciens » un consensus plus net en faveur du projet de coopération européenne (Eurêka) proposé le 17 avril dernier par les Français. Dès lors qu'Eurêka n'est plus apparu comme incompatible avec les propositions des Etats-Unis à l'Europe de participer à leur initiative de défense stratégique (IDS), nombre de pays européens se sont montrés plus intéressés.

C'est ce qu'indique le ministre français de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, après des contacts avec ses collègues européens.

A Rome, à Copenhague, à Berne, à Bonn et même à Londres, M. Curien affirme avoir reçu bon accueil et estime qu'« *avant la fin de l'été il serait possible de mettre sur pied un ou deux programmes* ».

Lesquels ? C'est toute la question. S'agira-t-il de se lancer dans la construction d'une usine entièrement robotisée ou dans celle des grands calculateurs de la prochaine génération ? S'agira-t-il de combler le retard de l'Europe dans le domaine des microprocesseurs ou, au contraire, de mettre à profit ses atouts pour tenter une percée dans le domaine des biotechnologies ?

Les ministres et leurs conseillers ne veulent pas répondre. Seule certitude : une liste de programmes existe désormais, celle que les Européens ont en partie définie à la suite des réunions d'experts, ces dernières semaines, notamment entre la France et la Grande-Bretagne, mais aussi entre la France et la RFA.

Si donc un certain consensus se dégage sur l'intérêt que pourrait avoir le projet Eurêka — ou plutôt sur les programmes qui le nourriront, — il est clair que les partenaires potentiels de la France dans cette affaire ne sont pas prêts à faire n'importe quoi. Pour le ministre français de la recherche et de la technologie, ils veulent que les programmes lancés soient « *clairement européens* » et « *suffisamment ambitieux pour être des moteurs puissants de la technologie* ».

Une attitude que le ministre allemand de la recherche a manifestée en déclarant que la République fédérale d'Allemagne serait prête à s'engager pour des » « *programmes utiles, indispensables et difficiles* ». A une condition, toutefois, précise M. Curien : « *Eurêka ne sera véritablement un succès que si les industriels suivent et disent à quels programmes de recherche et de développement ils sont attachés.* »

C'est la raison pour laquelle les industriels français ont été consultés par les services du ministère. Beaucoup seraient partants et d'autres auraient besoin d'être entraînés. Reste que les modalités d'application et de mise en place de tels programmes ne sont pas encore définies.

L'heure serait, semble-t-il, à la politique de la « *géométrie variable* » tant en ce qui concerne le contenu des programmes que le niveau de participation et les structures de coordination. Une seule réserve apparaît contre une tutelle communautaire rigide. Certes, affirme M. Curien, il ne faut pas mettre la CEE de côté, d'autant que des financements communautaires seront sans doute nécessaires, « *mais nous voulons l'administration la plus légère possible* ».

Même si les Européens s'entendent, deux problèmes de taille seront encore à résoudre. Le premier sur l'accord réel des industriels, dès lors que des retombées « juteuses » sont envisageables ; le second sur les modes de financement. Sur ce dernier point, le silence est plutôt de règle. Mais la crédibilité de l'Etat français dans ce domaine est au prix de son engagement financier dans la bataille.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

La visite à Ernst Jünger

Avant que commencent leurs entretiens, le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl s'étaient rendus, mardi en fin de matinée, dans le village de Wiflingen, où habite l'écrivain Ernst Jünger. Visite symbolique d'une autre réconciliation franco-allemande, plus profonde sans doute que celle des deux chefs d'Etat, accompagné de Jules Roy, autre soldat-écrivain, à un homme qui représente un peu la conscience allemande. Ancien combattant de Verdun pendant la première guerre mondiale, officier de la Wehrmacht pendant la seconde, il fut mêlé au complot des généraux contre Hitler.

Personnage paradoxal, adoré et controversé tout à la fois, que ce grand homme des lettres allemandes, dont on célébrait il y a deux mois le quatre-vingt-dixième anniversaire, lors d'une grande cérémonie offerte par le président du Land de Bade-Wurtemberg.

Né en 1895 à Heidelberg, il aura toujours été une personnalité paradoxale, aventurier et soldat avant d'être reconnu comme un des plus grands écrivains du vingtième siècle. A dix-sept ans, étouffant dans un milieu bourgeois étriqué, il fuit sa famille pour tenter de s'engager dans la Légion étrangère quand éclate la guerre, où il sera plusieurs fois blessé et décoré. Dès ses premiers livres de guerre, il connaît une certaine célébrité, notamment avec *Orages d'acier* (1920), devenant le chef de file des héros de la Grande Guerre et animant un mouvement d'extrême droite représentatif de l'état d'esprit antirépublicain de ceux qui prônent une « révolution conservatrice ». Jusqu'en 1930, il sera sourtout considéré comme un spécialiste des questions militaires.

A partir des années 30, cet observateur de la nature, entomologiste et herborisateur passionné, va aborder une nouvelle manière, tout en prenant ses distances avec le nazisme, comme en témoignera son livre *Sur les falaises de marbre*, condamnation masquée du règne de la violence et de la barbarie, publié en 1939.

Officier d'occupation à Paris, il préférera rencontrer des écrivains, des éditeurs et ses amis parisiens, laissant l'image de l'officier aristocratique et cultivé. Puis, sera envoyé sur le front de l'Est avant d'être exclu de l'armée au lendemain de l'attentat contre Hitler, en juillet 1944.

Au lendemain de la guerre, il jouit d'une gloire littéraire croissante, notamment avec la publication de son *Journal* dont le dernier tome, *Soixante-dix s'efface*, vient de paraître à la veille de son quatre-vingt-dixième anniversaire.

En 1982, l'attribution du prix Goethe avait suscité une vive polémique en Allemagne, notamment de la part des Verts ; ceux-ci reprochant toujours à Jünger son hostilité à la République de Weimar. Mais cela n'avait entamé en rien la gloire littéraire d'un homme qui a toujours affiché la hauteur de sa pensée et dont l'œuvre témoigne d'étincelantes qualités.

N. Z.

AMÉRICAINS ET SOVIÉTIQUES VONT DISCUTER A PARIS DE LA SITUATION EN AFRIQUE AUSTRALE

Washington (*AFP*). — Les Etats-Unis et l'URSS vont discuter, jeudi 30 mai, de la situation en Afrique australe dans le cadre du dialogue entre les Deux Grands sur les questions régionales, a déclaré, mardi 28 mai, M. Richard Burt, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes.

Un haut fonctionnaire du département d'Etat ayant requis l'anonymat a précisé que les conversations sur l'Afrique australe auront lieu à Paris, entre M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires africaines, et M. Vladillen Vasev, un haut fonctionnaire soviétique spécialiste des questions africaines.

Des discussions relatives à l'Afghanistan auront lieu fin juin en un lieu non encore déterminé, a précisé ce haut fonctionnaire.

Amateurisme

(*Suite de la première page.*)

Même si Moscou a joué un rôle déterminant dans l'annulation, l'année dernière, de la visite de M. Erich Honecker en RFA, le chancelier n'a rien fait pour faciliter la tâche du numéro un est-allemand, en écoutant sans sourciller ses amis le conspuer allégrement.

M. Mitterrand a pu vérifier sur deux sujets essentiels — l'initiative de défense stratégique et les négociations commerciales multilatérales — que la crédibilité du chef du gouvernement de Bonn n'était pas au-dessus de tout soupçon. Il avait déjà constaté, pendant les longs mois de la discussion sur le budget de la Communauté européenne et la contribution britannique, que M. Kohl avait une fâcheuse tendance à changer d'avis aussi souvent que d'interlocuteur.

« *Maintenant, il va falloir serrer les boulons parce que le dernier qui a parlé a raison* », disait, au lendemain de l'élection de M. Kohl à la chancellerie, un de ses plus proches collaborateurs. Cette propension à repousser les décisions ou à les remettre en cause quand elles sont prises explique que le chancelier donne parfois le sentiment d'être ballotté entre son ministre des finances, soucieux d'économies budgétaires, son ministre de l'agriculture, sensible aux intérêts paysans, son ministre de la recherche scientifique, sceptique tant sur l'IDS que sur le projet Eurêka, son conseiller personnel, tenté par la proposition du président Reagan, et son ministre des affaires étrangères, engagé à fond dans la coopération franco-allemande...

Une grande qualité

Adversaires comme fidèles reconnaissent au moins une grande qualité à Helmut Kohl, depuis que, en 1969, il régnait, benjamin des ministres-présidents de RFA, sur le Land de Rhénanie-Palatinat : sa capacité à s'entourer de collaborateurs dynamiques et talentueux. Il a appliqué la même méthode à la chancellerie fédérale. Au palais Schaumburg, il développe une cellule de réflexion et de décision sur le modèle du conseil de sécurité de la Maison Blanche, dirigée par M. Horst Teltschik, qui prend une importance de plus en plus grande dans la définition de la politique extérieure. C'est pourquoi les diplomates étrangers à Bonn, surtout les Américains, ont tendance à oublier le chemin du ministère des affaires étrangères pour privilégier les contacts avec la chancellerie, au grand déplaisir de M. Genscher. Cette « diarchie » au sommet de la diplomatie ouest-allemande ne contribue évidemment pas à lui conférer une apparence de cohérence.

La qualité de l'entourage ne masque pas les maladresses de M. Kohl. Maladresses ? Vue de l'extérieur, la liste est longue des incidents de nature et de gravité diverses qui ont émaillé les premières années de la nouvelle coalition libérale-démocrate chrétienne : affaire Kiessling — le chancelier « couvre » son ministre de la défense accusant un des officiers les plus gradés de la Bundeswehr d'homosexualité ; affaire Flick-Lambsdorff — où il tolère que son ministre de l'économie, soupçonné de corruption, reste à son poste ; visite au cimetière de Bitburg avec M. Reagan ; projet de réception du général Stroessner et discours annoncé devant l'association des réfugiés de Silésie qui viennent d'insulter le président de la République...

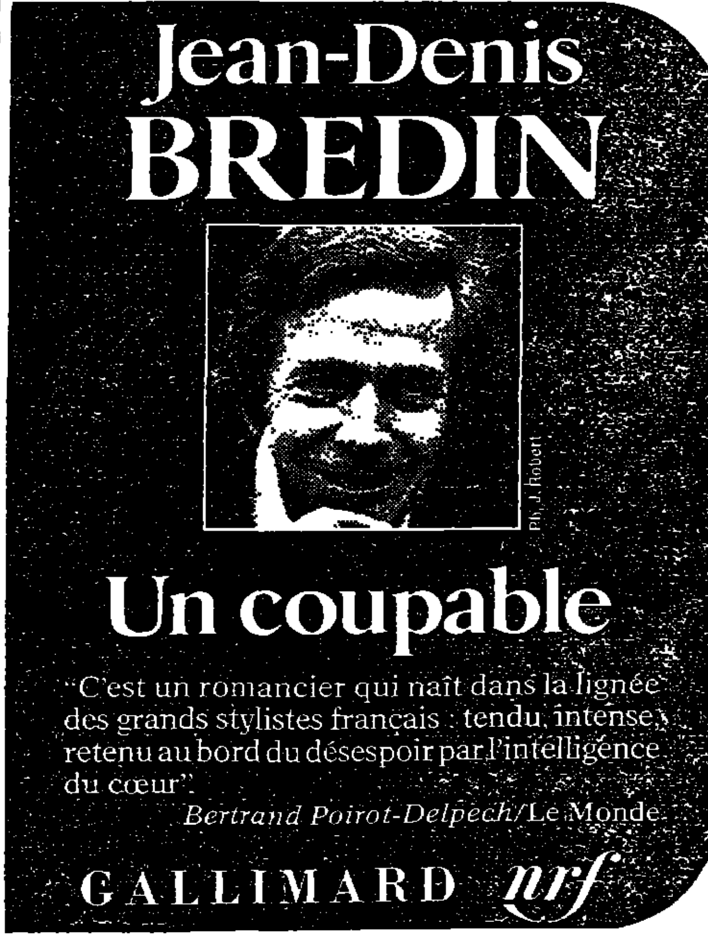
Dans tous ces cas, M. Kohl a montré sa capacité à encaisser les coups, à regarder passer l'orage avec un sourire bonhomme, sans se laisser troubler par les criailleries du « microcosme » bonnois ou les campagnes de la presse contestataire. Les mauvais résultats des chrétiens-démocrates aux récentes élections régionales de Rhénanie du Nord-Westphalie ont certes montré que le gouvernement n'est pas aussi populaire que M. Kohl feint de le croire, mais l'image du « chancelier citoyen » n'en a pas vraiment souffert. Pour une majorité de ses compatriotes, il reste l'administrateur consciencieux, le dirigeant simple, sociable, honnête, amateur de vin blanc et de bonne chère, qu'ils ont souhaité pour succéder à l'arrogance intellectuelle d'un Helmut Schmidt.

Le revers de la médaille est évident : face à la crise d'identité que les célébrations du quarantième anniversaire de la capitulation du Reich ont mise en évidence en République fédérale, face aux interrogations sur le passé et aux incertitudes sur l'avenir au centre du continent, sur l'ancrage dans la Communauté européenne ou l'appel du grand large atlantique, M. Kohl et son gouvernement apparaissent sans vision globale, gérant au mieux les affaires courantes en essayant de ménager alliés occidentaux et partenaires soviétiques. Nul ne saurait soupçonner le chancelier de ne pas croire à la nécessité vitale d'une étroite union franco-allemande, ni mettre en doute ses sentiments profondément européens. Mais il n'est pas certain qu'il ait le pouvoir de traduire ses convictions en actes et de les imposer à des groupes d'intérêts divergents. Le facteur personnel ajoute ainsi aux incertitudes « objectives » de la politique allemande.

Toutefois, les inquiétudes nées ici ou là seraient moindres si la France ne maintenait pas, elle aussi, une certaine ambiguïté dans ses relations avec la RFA, notamment dans le domaine militaire. Les Allemands ne seraient-ils pas moins tentés de chercher la garantie de leur sécurité soit dans la protection tutélaire des Etats-Unis, soit dans l'« accommodement » avec l'URSS — et parfois dans les deux en même temps — s'ils n'avaient pas l'impression que les Français considèrent leur pays comme une utile zone tampon face à un éventuel agresseur venu de l'Est ?

Au-delà de quelques gestes spectaculaires et des déclarations de bonnes intentions, les avancées de la coopération franco-allemande dépendent d'une volonté politique qui, malheureusement, ne se manifeste pas souvent à la fois à Bonn et à Paris.

DANIEL VERNET.



ASIE

Cambodge

Le prince Sihanouk préconise des « négociations sans conditions »

De notre correspondant

Bangkok. – Tout effort *« raisonnable »* pour résoudre le conflit cambodgien implique des *« négociations sans préconditions »* et la *« formation d'un gouvernement quadripartite avec les trois factions composant la coalition* (la résistance) *et celle, pro-vietnamienne, de M. Heng Samrin »*, estime le prince Sihanouk. Il insiste également sur l'envoi au Cambodge d'une force internationale de maintien de la paix, *« en vue d'empêcher les diverses factions armées khmères de s'entretuer et de garantir la paix et la liberté du peuple khmer »*. Enfin, il réclame des élections générales sous le *« contrôle des Nations unies »*.

Ces propositions du prince Sihanouk, contenues dans une note qu'il nous a adressée de Pyongyang, où il réside actuellement, coïncident avec la réunion, dans la capitale thaïlandaise, des secrétaires d'Etat des six pays de l'ASEAN (Thaïlande, Malaisie, Singapour, Brunei, Indonésie et Philippines) pour examiner une récente initiative malaisienne. Kuala-Lumpur, en effet, suggère que s'ouvrent entre les parties cambodgiennes des négociations *« par personnes interposées »* (Proximity Talks), proposition qui a reçu l'accord de principe des autres pays de l'Association, malgré quelques réticences initiales de la Thaïlande.

La Chine, en revanche, a fait savoir discrètement qu'elle jugeait cette initiative inopportune. Intervenant quelques semaines après la fin de l'offensive vietnamienne de la saison sèche, elle pourrait donner à Hanoï l'impression d'une marche arrière de la part de l'ASEAN.

Les deux principaux partenaires non communistes de la résistance, le prince Sihanouk et M. Son Sann, avaient donné leur aval à la proposition malaisienne. Mais les représentants sur le terrain de l'armée nationale sihanoukiste et du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK), ont tendance à partager la position chinoise. Quant aux Khmers rouges, troisième partenaire de la résistance, ils ont été jusqu'ici hostiles à toute négociation avec Hanoï qui ne serait pas précédée d'un retrait militaire vietnamien inconditionnel du Cambodge.

Mardi 28 mai, les représentants de la résistance ont expliqué aux délégués de l'ASEAN qu'ils souhaitaient étudier la proposition malaisienne plus sérieusement, une manière élégante de l'écarter.

JACQUES BEKAERT.

Bangladesh — Un nouveau cyclone menace la côte

Un second cyclone tropical menace de frapper le sous-continent indien dans quelques jours, ont annoncé, mardi 28 mai, à New-Delhi, les services nationaux de la météorologie. *Il se déplace actuellement vers l'Inde* au-dessus de l'océan Indien à la vitesse de 57 km/h.

Le précédent cyclone et l'onde de tempête qui l'a accompagné ont fait 1 200 à 5 000 morts et 25 000 disparus, selon un porte-parole du Bureau de coordination des Nations unies pour les secours en cas de catastrophes (UNDRO) à Genève. Le chiffre de 40 000 morts avancé auparavant par un responsable de la Ligue des Croix-Rouges (*le Monde* du 29 mai) n'a pas été confirmé. Le général Ershad, chef de l'Etat du Bangladesh, a estimé, pour sa part, que de 5 000 à 10 000 personnes avaient péri dans la catastrophe et a sollicité de la communauté internationale une aide de 50 millions de dollars pour secourir les sinistrés.

Les pluies sur le nord du Bangladesh et sur *l'Etat indien de l'Assam ont commencé à provoquer* des crues dans deux régions – Silhet (nord) et Comilla (sud), – contraignant quelque 200 000 personnes à se réfugier sur des terres surélevées. Ces inondations devraient compliquer la tâche des sauveteurs

A Urirchar, des cadavres innombrables dans la boue...

Ile d'Urirchar *(AFP, Reuter, AP, UPI)*. – Aux premiers journalistes amenés par hélicoptère sur la petite île d'Urirchar (32 km²), la plus durement touchée par le cyclone et l'onde de tempête, à 60 km de Chittagong, deuxième ville du pays, les survivants ont raconté la même histoire : comment l'eau et la boue ont tout emporté sur leur passage, hommes, bétail, constructions et végétations, et comment les victimes ont été surprises dans leur sommeil.

« Notre maison était ici », a indiqué l'un d'eux, M. Abou Taher, dix-neuf ans, désignant un champ où ne subsistait même pas le plus petit débris et où toute sa famille a été engloutie. *« Ce fut un cauchemar »*, raconte, d'autre part, Aboul Kachem, un fermier. Un instituteur compare la situation à celle des *« derniers jours de Pompéi »*. *« Je préférerais être mort aussi. A quoi sert la vie quand on a tout perdu ? »*, se lamente M. Korban Ali, autre paysan dont l'épouse et trois des fils ont péri. Il raconte comment il a pu s'en sortir : *« Je me suis accroché à un morceau de bois flottant et j'ai nagé pendant vingt minutes jusqu'à ce que je heurte un tronc d'arbre et que je puisse m'y hisser. »*

D'après les sauveteurs, la moitié des habitants de l'île sont morts, soit entre 2 500 et 5 000 personnes, selon les estimations, car l'administration locale est incapable de chiffrer avec précision la population d'Urirchar avant la catastrophe. Les corps de très nombreuses victimes n'ont pas été retrouvées : elles ont été emportées par les flots dans le golfe du Bengale. Le nombre de têtes de bétail perdues est considérable et les rares animaux vivants sur les lieux du désastre sont des vautours et des corbeaux.

Outre une vingtaine de fosses communes, une nombre incalculable de cadavres reposent dans la boue aux côtés des carcasses d'animaux. L'officier chargé des opérations de secours dans l'île a déclaré que les risques d'épidémies seront accrus si les corps ne sont pas rapidement enterrés. *« Notre principal objectif est de sauver les survivants et l'un des moyens de le faire est d'enterrer les morts le plus vite possible »*, a-t-il ajouté.

Deux bâtiments seulement ont résisté aux flots. Les cultures sont, bien entendu, détruites, et il sera difficile de planter du riz pendant six mois. Les survivants veulent cependant rester sur l'île. *« Où aller ? »*, demande Rosana, une fillette de quatorze ans, qui a perdu père et mère dans la catastrophe.

« Nous avons besoin de médicaments, de vêtements, de matériaux de construction et surtout de nourriture », résume le responsable des secours. Assis sur un monticule de terre – tout ce qui reste de sa maison, – Aboul Khair pleure en évoquant les sept membres de sa famille, y compris sa mère, emporté par l'onde de tempête. *« Demandez à Dieu ce qu'il a fait »*, dit-il en levant les bras au ciel.

Les secours internationaux

● La France, qui a adressé un *« message de sympathie et de condoléances aux autorités du Bangladesh »* dès l'annonce du cyclone, est prête à lui venir en aide, a déclaré, mardi 28 mai, un porte-parole du *ministère des relations extérieures*. Le gouvernement français, a-t-il ajouté, *« tient des moyens d'aide et de protection civile à la disposition du pays éprouvé et demande à l'ambassade de France de faire le point sur les besoins »* du gouvernement du Bangladesh.

● La CEE a fait savoir mardi qu'elle enverrait des vivres, des couvertures et des médicaments d'une valeur totale de 375 000 dollars par l'intermédiaire de la Croix-Rouge et de l'association Médecins sans frontières. La Belgique a annoncé un don de 160 000 dollars.

● Les Etats-Unis ont indiqué qu'ils lançaient un programme de secours à long terme et débloquaient *525 000 dollars et des milliers de* tonnes d'aliments.

● La Croix-Rouge française a lancé un appel de fonds (CCP 600 000 Y Paris). Les dons au docteur Zafrullah Chodhury, animateur du Centre de santé de Savar, au Bangladesh, qui a des équipes médicales sur place, peuvent être envoyés au Comité français de soutien au Centre de santé de Savar, 9, avenue de Stalingrad, 92220 Bagneux, CCP *Orléans-La Source nº 31-69143 L*, en mentionnant « Secours Bangladesh ».

● *Le Secours catholique* lance un appel en faveur des victimes du cyclone au Bangladesh. Il a précisé, mardi 28 mai, qu'il venait d'adresser à son homologue Caritas-Bangladesh une somme de 500 000 F.

* Le Secours catholique reçoit les dons au CCP 562009 K Paris (mention « cyclone Bangladesh »).

● L'Action d'urgence internationale » a proposé ses équipes d'intervention. *« Nous avons besoin du soutien de tous ceux qui croient à la vraie solidarité »*, indique cette organisation dans un communiqué.

* Action d'urgence internationale, 10, rue Félix-Ziem, 75018 Paris ; *tél.* : 264-75-88 - 264-74-19 (CCP 688700 T Paris).

Pakistan

DE NOUVELLES ÉMEUTES ONT FAIT DEUX MORTS

L'armée patrouillait, mardi 28 mai, les quartiers ouest de Karachi, où un couvre-feu avait été instauré la veille, après des émeutes entre Pathans et Biharis qui ont fait deux morts, un policier et un manifestant. Trois cent vingt-cinq personnes ont été arrêtées. L'armée a ouvert le feu contre des manifestants pathans qui encerclaient le bureau du responsable du district ouest de Karachi. Selon des témoins, des Pathans, musulmans de langue ourdou et originaires du nord-ouest du pays, ont mis le feu à deux usines et se sont rendus ensuite au bureau du chef de district pour réclamer la libération d'un responsable syndical. – *(Reuter, UPI, AP.)*

(Publicité)

APPEL

Halte aux massacres des camps palestiniens

SAUVONS SABRA, CHATILA et BORJ-EL-BARAJNEH

Une fois de plus, les camps palestiniens de Beyrouth sont assiégés et bombardés ; comme d'habitude, ce sont les populations civiles qui payent le plus fort tribut de ce déchaînement de violence aveugle qui ne peut que nuire aux relations entre les peuples libanais et palestinien. Cette agression, qui s'accompagne d'arrestations arbitraires et d'exécutions sommaires, ne peut se justifier d'aucune manière, d'autant plus qu'elle nous remet en mémoire les tentatives phalangistes et israéliennes qui ont culminé avec les massacres de Sabra et Chatila.

Les signataires de cet appel demandent l'arrêt immédiat des combats, le respect du droit de la Croix-Rouge libanaise et du CICR *à remplir leurs missions sanitaires et humanitaires, et la levée du siège des camps de Sabra, Chatila et Borj-El-Barajneh.*

Les signataires demandent au gouvernement libanais et à ses alliés, qui peuvent assurément peser de tout leur poids, d'intervenir pour retirer des combats la 6e brigade de l'armée libanaise, garantir le libre exercice des organisations humanitaires, faire cesser l'agression contre les camps palestiniens de Beyrouth et arrêter les massacres qui s'y déroulent.

Les signataires rappellent leur attachement à la sécurité et aux droits des populations civiles palestiniennes du Liban, au respect et à la concrétisation des droits nationaux du peuple palestinien et leur engagement en faveur d'une paix juste au Moyen-Orient.

P. Vidal-Naquet *(universitaire)* ; J. Ziegler *(sociologue)* ; Amiral Sanguinetti ; J. Huntzinger *(sec. national aux relations internationales du PS)* ; C. Etcherelli *(écrivain)* ; G. Perrault *(écrivain)* ; professeur Milliez ; E. Balibar *(universitaire)* ; M. Rodinson *(universitaire)* ; T. Lainé *(psychiatre)* ; G. Labica *(universitaire)* ; C. Karlin *(chercheur)* ; M. Gremetz *(bureau politique du PCF)* ; A. Gresh *(journaliste)* ; J.-P. Aron *(historien)* ; D. Vidal *(chef de la rubrique internationale à Révolution)* ; J.-H. Assoun *(psychanalyste)* ; M. Meimon *(journaliste)* ; J.-F. Mela *(mathématicien)* ; P. Kessler *(professeur au Collège de France)* ; C. Golded *(sénateur)* ; B. Ravenel *(responsable relations internationales PSU)* ; B. Dreano *(CEDETIM)*.

Blancard F. (B.P. 184.04, Cedex 04, 75160 Paris.

Rassemblement de protestation
Mercredi 29 mai, à 18 heures, place Victor-Hugo (M°)
organisé par l'AFP et l'AMFP.

(Publicité)

Les résolutions de la IIe Conférence Islamique populaire à Bagdad

qui a eu lieu du 22 au 25 mai 1985 sur la guerre irako-iranienne

Dieu n'est pas pour cette guerre

1. – La guerre entre l'Irak et l'Iran ne peut avoir l'agrément de Dieu. Sa *poursuite ne peut qu'entraîner les pires conséquences pour tous les* musulmans et est contraire au Chariaa qui s'applique à tous les frères en Islam.

2. – La Conférence appelle les dirigeants des deux pays à mettre immédiatement fin aux combats et à retirer leurs troupes sur les frontières internationales en obéissance à la loi du Très-Haut, pour la sauvegarde des citoyens des deux pays et en répondant au désir de tous les *musulmans représentés à cette Conférence par leurs docteurs de la loi et* leurs intellectuels.

3. – Il a été décidé la création d'un Comité pour la paix et la réconciliation qui doit rencontrer les dirigeants des deux pays et leur demander d'engager des négociations directes afin d'arriver à une solution, rapide, juste et honorable qui sauvegarde les intérêts des deux parties et ramène la paix conformément au Livre du Très-Haut et à la tradition de son noble messager et en obéissance à la parole de Dieu : « O, Croyants, obéissez à Dieu et à son messager et si vous entrez en conflit, référez-vous à l'enseignement de Dieu et du messager si vous croyez bien en Dieu et au Jugement dernier car là est le bien et la meilleure des interprétations. »

Composition du Comité

4. – Le Comité se compose de neuf membres :
- Cheik Maarouf Al Dawaliby – (Syrie) (Président) ;
- M. Mohamed Ridha Al Mojtahed – (Pakistan) :
- Cheik Salah Abou Ismaïl – (Égypte) :
- Cheikh Saad Medhni – (Inde) :
- Cheikh Aoun Al Chérif Kassem – (Soudan) :
- Cheik Abdelhakim Wali Mohammed – (Pakistan) :
- *Cheikh Mustapha Embaké – (Sénégal)* :
- Mawlana Mohamed Abdelmanan – (Bangladesh) :
- M. Omrane Al Rashadi – (Indonésie).

5. *La Conférence appelle les dirigeants des deux pays à bien vouloir* coopérer avec le Comité et à lui offrir toutes les facilités pour qu'il puisse mener à bien sa mission islamique.

6. – L'une des deux parties qui ne voudra pas coopérer avec le Comité et répondre au désir des Musulmans et fera perpétuer la guerre verra s'appliquer à son sujet le Jugement du Très-Haut et contenu dans son livre sacré : « Si l'une des deux parties refuse de faire la paix, combattez-la jusqu'à se qu'elle se soumette à la loi de Dieu. » Il sera du devoir de tous les Musulmans de combattre cette partie aux niveaux politique, culturel et économique.

7. – Il a été décidé la création d'un Comité de suivi qui contrôlera l'application des résolutions prises et suivra l'activité du Comité pour la paix et la réconciliation. Ce Comité est habilité à convoquer une autre Conférence Islamique populaire dans le pays qu'il choisira pour prendre des mesures pratiques contre la partie qui ne coopérera pas avec le Comité de paix et de réconciliation.

Ce Comité se compose de Messieurs :
- Cheikh Inaam Khan, Secrétaire général de la Conférence du Monde Islamique ;
- Cheikh Abdallah Al Turki – (Arabie Saoudite) ;
- Cheikh Abdel Fattah Abou Ghannah – (Syrie) ;
- Cheikh Mach-hour Hassan Hammlud – (Jordanie) ;
- Cheikh Mustapha Embaké – (Sénégal) ;
- M. Ihsan Al Muphti – (Irak), rapporteur.

Le C.C.R. accepte les résolutions.

Le soir même de la publication des résolutions de la IIe Conférence Islamique populaire, le Conseil de Commandement de la Révolution en Irak annonçait dans un communiqué qu'il acceptait ces résolutions et s'est déclaré prêt à arrêter immédiatemenrt les combats si l'Iran faisait de même.

Par ailleurs, le Comité pour la paix et la réconciliation a immédiatement commencé ses activités et a rencontré à trois reprises le Chargé d'affaires iranien à Bagdad pour lui exprimer son désir de se rendre à Téhéran et de rencontrer les dirigeants iraniens. Mais le régime de Téhéran a fermé les portes devant toute solution globale ou partielle. Le Comité a dû publier en conséquence un communiqué – conformément *aux résolutions de la première Conférence islamique – pour désigner* l'Iran comme agresseur de l'Irak qui accepte la paix et appelle tous les musulmans, peuples et États, à appliquer au sujet du régime iranien la loi de l'Islam. Le Comité du suivi a, pour sa part, tenu à donner à Téhéran un délai de réflexion avant de convoquer une troisième conférence islamique populaire qui prendrait les mesures qui s'imposent.

Les docteurs de la loi qui participaient à la conférence ont étudié la *loi islamique qui s'applique en la circonstance et ont publié à l'issue de* leurs débats les résolutions suivantes :

La loi de l'Islam

1. – Les dirigeants de l'Iran sont considérés comme des agresseurs, injustes et corrompus qui combattent non seulement l'Irak mais Dieu. Son messager et tous les Musulmans. Ils seront désormais désignés du nom de la « clique agresseur ».

2. – Les dirigeants agresseurs de l'Iran portent la responsabilité religieuse, historique et morale du sang versé, des personnes tuées, de l'argent dilapidé, de la destruction des programmes de développement et de l'affaiblissement des potentialités musulmanes qui devaient être consacrées au développement et à la lutte contre les ennemis de Dieu et contre le sionisme qui répand le malheur en l'absence d'une force islamique.

3. – Les Musulmans doivent, États, peuples, syndicats et organisations, se dresser face aux dirigeants agresseurs de l'Iran et les obliger à *se soumettre à la loi de Dieu.*

4. – Les docteurs de la loi et les penseurs islamiques doivent informer les Musulmans des prescriptions de la Chariaa au sujet des dirigeants agresseurs de l'Iran et des mesures qui s'imposent contre eux.

5. – La conférence estime qu'il est indispensable de boycotter la clique agresseur de l'Iran sur les plans politique, économique, culturel et militaire.

Le boycott politique

1. – La conférence demande aux gouvernements islamiques d'adopter une position claire et audacieuse quant à la clique agresseur qui refuse la paix et leur soumettre la loi de Dieu et refuse la paix et leur demande de boycotter le régime iranien dans les instances internationales et régionales et de dénoncer son agression contre l'Irak qui est une agression contre les Musulmans.

2. – La conférence demande aux gouvernements islamiques de rompre leurs relations diplomatiques avec le régime agresseur de Khomeïny qui fait fi des principes de l'Islam et des conventions internationales.

3. – La conférence demande de chasser le régime agresseur de Khomeïny des organisations internationales, islamiques et régionales ou d'en suspendre l'appartenance et d'éviter d'inviter les représentants de ce régime aux conférences islamiques qui seront remplacés par les représentants de ce régime libres des peuples iraniens.

4. – Il faut dénoncer la coopération militaire entre le régime agresseur de l'Iran et le régime sioniste et les dangers que cette coopération entraîne pour la sécurité des pays islamiques et du monde.

5. – Il faut condamner tous ceux qui aident matériellement ou militairement le régime agresseur de l'Iran.

Le boycott économique et militaire.

1. – Le but recherché par le boycott économique du régime de Khomeïny est la *destruction de sa machine de guerre. La conférence* demande la rupture de toute relation commerciale avec ce régime.

2. – Les gouvernements islamiques et tous les gouvernements épris de paix sont appelés à ne pas acheter de pétrole iranien. Ce sont les devises rapportées par ce pétrole qui permettent la poursuite de la guerre.

3. – Il est appelé à exercer des pressions sur les gouvernements et les sociétés pour qu'ils ne livrent plus d'armes et d'équipements militaires au régime de Khomeïny.

4. – Les États musulmans sont appelés à interrompre toutes les communications avec le régime agresseur de Téhéran, y compris les communications postales.

Le boycott culturel.

1. – *Le boycott de toute coopération avec le régime de Khomeïny sur* le plan culturel.

2. – L'interdiction de faire entrer dans les pays islamiques les publica*tions éditées en Iran, de les diffuser et de les commercialiser.*

3. – Il est appelé à refuser d'accueillir dans les universités et collèges des pays islamiques les étudiants proposés par le régime de Khomeïny et il est recommandé d'accueillir à leur place les étudiants proposés par les Iraniens libres.

4. – Il est appelé à s'abstenir d'inviter des représentants du régime iranien à n'importe quel projet culturel islamique.

5. – Il est recommandé d'exclure les représentants du régime iranien de toutes les organisations culturelles internationales, régionales et islamiques.

6. – Les docteurs de la loi, les penseurs et les écrivains islamiques sont invités à dénoncer le régime agresseur iranien et de profiter de toute manifestation d'information ou culturelle pour dévoiler la vérité de Khomeïny.

Les crimes de Khomeïny.

D'autre part la conférence a pris une autre série de résolutions dont :

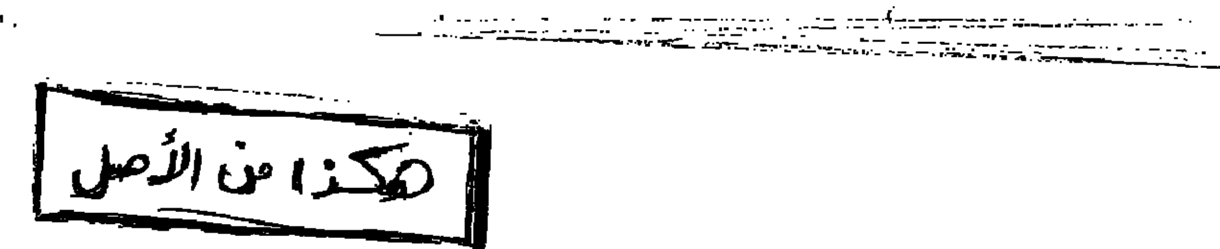
1. – La conférence appelle les peuples de l'Iran à intensifier la lutte contre le régime de Khomeïny. Elle appelle les docteurs de la loi iraniens à dévoiler le caractère anti-islamique du régime de Khomeïny.

2. – La conférence condamne vivement les crimes commis par le régime iranien contre les prisonniers de guerre irakiens, au vu et au su des représentants de la Croix-Rouge internationale. Elle affirme que ces crimes sont une insulte à l'enseignement de l'Islam.

3. – La conférence estime que la résistance de l'Irak face au régime agresseur de l'Iran est un barrage de protection des peuples arabes et islamiques contre l'agression. Elle appelle en conséquence tous les peuples arabes à appliquer la Charte de défense commune arabe comme elle appelle l'organisation de la conférence islamique à appliquer la loi de l'Islam pour l'agresseur.

4. – La conférence a décidé de faire chaque année du 25 avril, jour de la publication de ces résolutions, la Journée de l'Irak en signe de solidarité islamique.

Ambassade d'Irak
à Paris,
Bureau de presse.



هكذا من الأصل

Ethiopie

Avec les rescapés des camps de la famine...

De notre envoyé spécial

Metu. – Ah ! les visages épanouis de ces rescapés des camps de la famine ! Leurs guenilles couleur de terre disent encore le pays maudit d'où ils viennent : le Tigré. Mais, autour des huttes qu'on leur a construites, tout est étonnamment vert. Presque incrédules, ces nouveaux villageois regardent pousser des patates douces, des choux et du maïs et découvrent l'existence des tomates et des mangues. Une autre Ethiopie...

Lorsque, avec un maigre baluchon, ces vingt-quatre familles ont débarqué, il y a cinq mois, dans ce hameau de Tuji, les gens du cru les ont nourries. Puis, le système des distributions alimentaires s'est mis en place. On leur a donné des bêches, des pioches et des semences. Sans perdre de temps, leurs enfants ont été inscrits au cours d'alphabétisation. Kidanu, cinquante-quatre ans, ne se souvient plus très bien comment lui et les siens ont « atterri » ici, dans la province de l'Ilubabor, dans le sud-ouest du pays. L'essentiel est qu'il soit *« heureux d'être là »* ; pour rien au monde, il n'en bougerait.

Depuis novembre dernier, 125 000 victimes de la sécheresse ont ainsi été « réinstallées » dans l'Illubabor. *« Le district de Gambela pourrait, à lui seul, en accueillir au moins un million »*, assure M. Simeone Galore, l'administrateur de la province. Et d'ajouter : *« Ici, la terre appartient à qui la cultive. »* A l'en croire, il n'est pas question d'obliger ces *« colons »* à devenir fermiers d'Etat, alors que, dans la région, plus de 90 % des paysans travaillent la terre pour leur propre compte. *« La collectivisation, on verra plus tard,* explique-t-il. *Cela dépendra des intéressés. »*

Pour le moment, il faut donner à ces gens venus du Nord les moyens de devenir rapidement autosuffisants, si possible dès l'an prochain. Or sur place, on manque de tout : bulldozers, tracteurs, bœufs et instruments aratoires, nourriture et vêtements, médicaments aussi pour combattre la malaria et la maladie du sommeil. Néanmoins, d'après M. Galore, le moral des nouveaux arrivants est au beau fixe : *« Ils écrivent même des lettres à ceux des leurs qu'ils ont laissés derrière eux pour qu'ils viennent les rejoindre... »*

Au-delà de ces villages-vitrines, la réalité est tout de même un peu différente. La participation de la population à ce programme de réinstallation n'est pas aussi *« enthousiaste »* que le prétend M. Berhanou Bayeh, ministre du travail et des affaires sociales. Si, au démarrage de cette opération, un certain nombre de victimes de la sécheresse se sont portées volontaires, les choses ont pris une autre tournure lorsque le gouvernement éthiopien, soucieux d'accélérer le mouvement, a imposé des quotas de partants à chaque district, obligeant ainsi les responsables locaux à remplir leur contrat coûte que coûte.

Scènes de violence

L'affaire s'est compliquée en raison de l'attitude des dirigeants d'Addis-Abeba, qui ont très vite jugé nécessaire de sélectionner les candidats au départ et de retenir en priorité les éléments productifs, immédiatement opérationnels. *« Nous nous sommes d'abord intéressés aux petites familles »*, indique M. Hailemeskel Gemetchu, l'un des responsables de ce programme de réinstallation. *« Nous en avons maintenant fait le tour. »* Est-ce à dire que les critères de choix vont devenir moins rigoureux, et surtout moins arbitraires ?

Quelques jours plus tard, ignorant les intentions gouvernementales à leur sujet, des hommes valides qui fréquentaient les centres de distribution alimentaire se sont retrouvés, sans savoir pourquoi, dans les zones vertes du sud-ouest du pays. Aujourd'hui, beaucoup de maris restent au village et confient à des membres de leur famille moins exposés qu'eux-mêmes le soin d'aller au ravitaillement. A Makele, la capitale de la province du Tigré, dans les camps de la famine, on constate une très forte majorité de femmes, d'enfants et de vieillards...

Des membres d'organisation humanitaires ont été témoins des nombreuses scènes de violence qui ont accompagné les départs de ces « pionniers » : gens battus, familles désunies, chantage à l'aide alimentaire. L'armée éthiopienne a même prêté main forte, notamment dans le Tigré, aux cadres du parti pour venir à bout des récalcitrants.

« Des bavures », répètent sans conviction les responsables de la Commission éthiopienne d'aide et de réhabilitation (RRC). Si tel est le cas, comment expliquer qu'ils n'aient pas encore réussi à y mettre bon ordre ? Début mai, à Makele, plusieurs centaines d'hommes valides ont été embarqués, *manu militari*, vers une destination inconnue, au milieu des cris et des pleurs de leurs femmes et de leurs enfants. La résistance qu'opposent les victimes de la sécheresse à une réinstallation dans les zones vertes de l'ouest et du sud-ouest du pays se nourrit aussi des témoignages de ceux qui sont déjà sur place et qui, contrairement aux promesses gouvernementales, manquent de presque tout pour commencer une nouvelle vie. Certains ont réussi à remonter vers le Nord, d'autres ont franchi la frontière du Soudan.

Cette opération souffre en outre d'être conduite dans la précipitation et l'improvisation. Ainsi, des dizaines de milliers de gens ont été envoyés dans des zones insalubres, le district de Gambela par exemple, où sévissent des maladies tropicales, sans avoir fait l'objet de mesures préventives et sans avoir subi de contrôle sanitaire. Souvent, ces nouveaux arrivants ont été « posés » sur des terres dont le seul mérite est d'être vierges sans qu'au préalable aient été sérieusement analysés la qualité des sols, le degré de pluviométrie et l'accès à l'eau potable. La réaction des populations locales, comme celle des Oromos, dans la province du Kaffa, n'a pas facilité l'acclimatation de ces « intrus ».

N'a-t-on pas un peu trop sacrifié la réhabilitation du Tigré et du Wollo au profit d'une conquête d'espaces libres dans l'ouest et le sud-ouest du pays qui risque de se révéler décevante ?

A l'évidence, il fallait « dégraisser » certaines zones affectées par la sécheresse, manifestement surpeuplées. Mais, en éloignant les éléments les plus dynamiques, ne risque-t-on pas de compromettre la renaissance d'une région qui, grâce au savoir-faire et à l'énergie de ses paysans, ne s'est jamais résignée à la décrépitude ?

La crédibilité du régime

De toute manière, le gouvernement d'Addis-Abeba n'a pas les moyens d'une politique qui consiste à déplacer, en moins d'un an, 300 000 chefs de famille, soit au bas mot 900 000 personnes si l'on s'en tient aux calculs officiels. Pour défricher et mettre en culture 272 500 hectares, la RRC a chiffré les besoins à 915 bulldozers, 2 273 tracteurs et 27 500 paires de bœufs... L'intendance ne suit pas le rythme des arrivées. Au 1er mai, 451 000 paysans avaient déjà été transférés – dont 273 000 à partir du Wollo – vers l'ouest et le sud-ouest de l'Ethiopie, principalement le Wollega (236 000) et l'Illubabor. *« Cette opération devrait être achevée avant la fin de l'année »*, précise M. Gemetchu. Il paraît en tout cas hasardeux d'imaginer que ces *« pionniers »* puissent se suffire à eux-mêmes en un an, comme on le prétend en haut-lieu.

Le lieutenant-colonel Menguistu Haïlé Mariam, le chef de l'Etat, se sent d'autant plus encouragé à jouer la crédibilité de son régime dans cette opération qu'il soupçonne les pays occidentaux, spécialement les Etats-Unis, de vouloir la saboter. Il est vrai que ceux-ci le soupçonnent à leur tour de chercher, sous couvert de famine, à éloigner des zones troublées du Tigré et du Wollo les forces vives, celles qui, *a priori*, pourraient nourrir quelque sympathie pour les *« bandits »*. En tout cas, il est significatif de constater qu'à ce jour les Erythréens sont tenus à l'écart de ce programme de réinstallation, comme si les dirigeants d'Addis-Abeba savaient jusqu'où ne pas aller trop loin.

En revanche, un objectif de cette opération apparaît clairement au fil des discours officiels : favoriser une avancée du socialisme en renforçant le secteur des coopératives et des fermes d'Etat. Pour ne pas effaroucher d'éventuels pays donateurs, les responsables de la RRC évitent de trop insister sur cet aspect des choses. Mais, à la mi-janvier, le lieutenant-colonel Menguistu a bien expliqué aux 2 238 cadres du parti, réunis à Addis-Abeba à la veille de leur départ vers les différentes zones de réinstallation, les buts de leur mission : soutenir le moral des nouveaux arrivants, dépister les fauteurs de troubles, mettre en place les structures politiques, assurer la prééminence du parti et, finalement, créer *« l'homme de demain »*. A la mi-avril, le chef de l'Etat est revenu sur le sujet : *« L'installation des paysans dans des zones fertiles et la collectivisation* (de leurs moyens de production) *peuvent grandement contribuer à la transformation du secteur agricole. »*

Les dirigeants éthiopiens ont cru, un peu trop vite, que, dans la foulée du drame de la famine autour duquel elle s'était largement mobilisée, la communauté internationale se montrerait tout aussi empressée à participer au financement d'un programme à long terme de lutte contre ce fléau. Si les pays et les organisations donateurs ne contestent pas le bien-fondé d'une politique de réinstallation des victimes de la sécheresse, qui n'est pas nouvelle en Ethiopie – les Etats-Unis n'ont-ils pas apporté leur concours, en 1973, au déplacement de plusieurs milliers de ruraux ?, – du moins, beaucoup en contestent-ils à la fois les modalités, l'ampleur et les arrière-pensées.

Les éventuels bailleurs de fonds n'ont jamais pu obtenir de leurs interlocuteurs éthiopiens les éclaircissements et les apaisements qu'ils étaient en droit d'en attendre. Chaque camp a fini par se braquer sur son quant-à-soi. Les dirigeants d'Addis-Abeba ont fait appel à leurs alliés du bloc socialiste pour les aider à mener à bien cette opération. A la longue, les pays occidentaux se laisseront-ils fléchir ?

Sur la route de Métu, des dizaines de poids-lourds flambant neufs, toutes remorques chargées à ras bord, descendent vers Gambela pour y livrer du matériel – des tracteurs, notamment – qui permettra de préparer, avec le renfort attendu des étudiants de l'université d'Addis-Abeba, l'arrivée d'une nouvelle vague de paysans venus des terres désolées du Nord. *« Ils sont mieux là que dans ces camps,* note M. Galore. *Autrefois, au moment de la cueillette du café, les gens du Tigré et du Wollo avaient l'habitude de se déplacer à pied jusqu'ici. Aujourd'hui, on leur offre le transport gratuit... »*

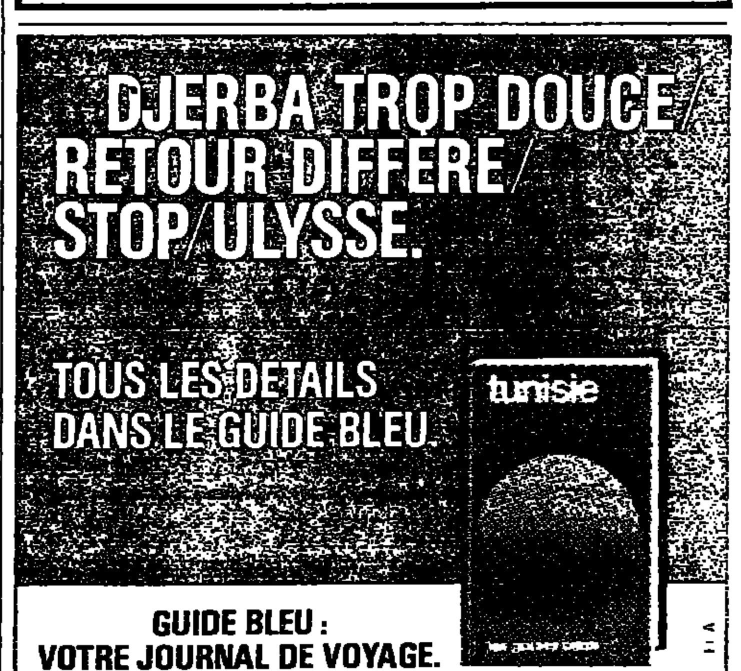
JACQUES DE BARRIN.

HORIZONS LOINTAINS
ASIE CENTRALE-CAUCASE
18 JOURS – 11 540 F
RÉSERVATIONS ET INSCRIPTIONS
LE TOURISME FRANÇAIS
96 RUE DE LA VICTOIRE 75009 PARIS TÉLÉPHONE 280.67.80.
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE VOYAGES

HORIZONS EUROPÉENS
NORMANDIE/BRETAGNE
10 JOURS / 5785 F
RÉSERVATIONS ET INSCRIPTIONS
LE TOURISME FRANÇAIS
96 RUE DE LA VICTOIRE 75009 PARIS TÉLÉPHONE 280.67.80.
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE VOYAGES

LES OUVRIERS DE LA TOMBE DE RAMSÈS III EN GRÈVE. REPOS ETERNEL COMPROMIS.
TOUS LES DÉTAILS DANS LE GUIDE BLEU.
égypte
GUIDE BLEU : VOTRE JOURNAL DE VOYAGE.

AIR VACANCES
YOUGOSLAVIE
HOTEL PRESIDENT LUXE 8 JOURS/7 NUITS 4820 F
(DEMI PENSION) DÉPARTS DU 16 JUIN AU 8 SEPTEMBRE
RÉSERVATIONS ET INSCRIPTIONS
LE TOURISME FRANÇAIS
96 RUE DE LA VICTOIRE 75009 PARIS TÉLÉPHONE 280.67.80.
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE VOYAGES



CHOISISSEZ GULF AIR
POUR VOTRE BUSINESS AU GOLFE : GULF AIR.
Falcon BUSINESS CLASS : A partir du 9 juin.
Notre nouvelle Classe Affaires vous offre tout ce que vous attendez d'une Première Classe et plus encore.
* Votre cabine équipée de 35 sièges super larges pour travailler ou vous reposer.
* Apéritif, canapés, hors-d'œuvres, repas sélectionnés servis sur assiettes en porcelaine, service individuel.
* Boissons, 12 programmes stéréo, cinéma sur grand écran, pochettes confort, jeux de société. Tout cela est gratuit.
En fait pour votre business au Golfe et au-delà, voyagez GULF AIR.
Pour plus d'informations contactez votre agence de voyages ou GULF AIR 115/ 117, Champs Élysées 75008 Paris - Tél. : 723.70.70.
طيران الخليج GULF AIR GOLDEN FALCON SERVICE
ABU DHABI AMMAN ATHENS BAHRAIN BANGKOK BEIRUT BOMBAY CAIRO COLOMBO DELHI DHAHRAN DHAKA DOHA DUBAI FRANKFURT HONG KONG JEDDAH KARACHI KHARTOUM KUWAIT LARNACA LONDON MANILA MUSCAT PARIS RAS AL KHAIMAH RIYADH SALALAH SANAA SHARJAH TUNIS

EUROPE

Italie

LE PROCÈS DES « COMPLICITÉS BULGARES » DANS L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE

Ali Agça, mythomane ou manipulateur ?

De notre correspondant

Rome. – Sur sa lancée du 27 mai, Ali Agça, l'auteur de l'attentat contre Jean-Paul II, a placé la seconde journée du procès relatif à la « piste bulgare » sous le signe des envolées visionnaires. L'audience avait repris le mardi 28 mai pour la suite de l'interrogatoire du jeune Turc. Elle donna lieu à un échange surréaliste entre le président du tribunal, le juge Severino Santiapichi, et Ali Agça.

« Qui vous a remis l'arme de l'attentat ? »

Agça : *« Tout d'abord, je demande à la cour de me laisser dire quelque chose qui ne figure pas à l'instruction. L'attentat du pape était lié au troisième secret la Madone de Fatima. Au nom de Dieu omnipotent, j'annonce la fin du monde. Je suis Jésus-Christ réincarné. Au cours de cette génération, le monde entier sera détruit. La civilisation humaine a ses jours comptés. »*

Un certain étonnement se lit sur les visages des jurés. Agça, martelant ses mots et agitant les bras, se tourne à demi vers la salle et ajoute : *« Vous me croyez fou, mais méditez ceci : le pape est venu dans ma cellule et je lui ai dit : « J'ai parlé avec » Dieu invisible. Dieu m'a fait voir » la crucifixion, la résurrection et » l'ascencion. » Le pape m'a demandé quand j'avais eu cette vision et m'a dit : « Non, tu n'es pas fou. »* Et le jeune Turc achève sa « prophétie » dans un grand soupir.

Le président : *« La cour s'occupe de faits ; les vérités éternelles ne la concernent pas. Je vous ai laissé parler, mais, à l'avenir, évitez de tels propos. Revenons à la question : qui vons a donné l'arme ? »*

Agça : *« Veuillez m'excuser, monsieur le président, mais je ne peux répondre ; je voudrais continuer demain... »*

Le président, un peu agagé : *« Ceci est un procès, la cour n'est pas à votre disposition ; vous pouvez répondre ou non, mais c'est la cour qui décide du déroulement des débats. »*

Agça, sur un ton conciliant : *« Mais, monsieur le président, aujourd'hui j'attends une réponse du Vatican. Si le Saint-Siège reste silencieux, je parlerai ; mais s'il me dément, je ne peux pas continuer à parler. »*

Le président suspend l'audience pour permettre à Agça de décider ce qu'il veut faire. Dans la salle, les spéculations sur l'énigmatique Agça vont bon train. Quel est le dessein du jeune Turc ? S'agit-il simplement d'un mythomane quelque peu mégalomane ou d'un manipulateur machiavélique ?

Mᵉ Consolo, l'avocat de Serghej Antonov, déclare : *« Vous êtes drôles, vous journalistes ; vous découvrez Agça ; moi, ça fait deux ans que je le pratique : le personnage est comme ça. Demander un examen psychiatrique, moi ? Certainement pas. »*

Le procureur de la République, M. Marini : *« Agça a évidemment des comportements qu'on ne comprend pas, mais il est certain que sur des points précis il dit des choses jusqu'à présent crédibles, confirmées par l'enquête de l'instruction. »* Selon Mᵉ Consolo, Agça a été examiné par des psychiatres turcs lorsqu'il était en prison à Ankara, mais non par la suite.

Un journaliste demande en bulgare à l'accusé Antonov : *« Alors, Agça est fou ? »* Toujours aussi pâle, l'air absent, l'interpellé a une faible moue, écarte les bras, l'air las, mais il ne dit mot. Certains des avocats estiment qu'Agça *« joue la folie »*, afin de se ménager une porte de sortie si le procès tourne à son désavantage, c'est-à-dire si la « piste bulgare » s'effondre.

L'audience reprend. Même question du président : *« Qui vous a donné l'arme ? »* Agça : *« Je suis désolé, je ne peux répondre ; ce n'est pas parce que je ne veux pas, mais vous comprenez... »*

Le président lui donne à peine le temps de finir sa phrase ; il fait signe aux carabiniers de le reconduire à sa cage. Il appelle le Turc Omar Bagci, autre accusé dans ce procès, qui, selon l'accusation, a remis l'arme de l'attentat à Agça. Il n'aura pas le temps de dire un mot : la défense de M. Antonov demande qu'Agça soit éloigné de la salle pendant l'interrogatoire de Bagci. Nouvelle suspension d'audience. Le tribunal accède à la requête des avocats d'Antonov. Et commence, enfin, un fastidieux interrogatoire, à travers des interprètes. Il est bientôt interrompu, vu l'heure. Il devait reprendre ce mercredi.

En fin de journée, mardi, le Saint-Siège publie un communiqué affirmant qu'il tient à rester extérieur à toute la procédure, et qu'il n'a aucun commentaire à faire sur les déclarations d'Agça.

PHILIPPE PONS.

Moscou : « Arrêtez la farce ! »

De notre correspondant

Moscou. – Les médias soviétiques font désormais donner la grosse artillerie à propos du procès de Rome. *« L'arbitraire de la magistrature italienne dont le citoyen bulgare Serguiev Antonov est victime suscite l'indignation et la colère des Soviétiques »*, écrit la *Pravda* ce mercredi 29 mai. *« Ce procès tourne l'une des pages les plus honteuses de la justice internationale. C'est la CIA qui a joué un rôle primordial dans cette provocation »*, affirme le quotidien du parti. Un *« meeting de solidarité »* avec le citoyen bulgare accusé d'avoir inspiré l'attentat contre le pape a eu lieu le mardi 28 mai à Moscou.

L'affirmation d'Ali Agça, principal témoin à charge contre Antonov, selon laquelle *« il est Jésus-Christ »* est considérée par un commentateur de Tass comme un *« cent quatrième mensonge »*, les cent trois autres ayant été proférés au cours de l'instruction. Le même auteur, après avoir écarté, au nom des *« millions de chrétiens dans le monde entier »*, l'hypothèse qu'Agça soit bien le Christ, envisage deux solutions : ou bien Agça est fou, et son témoignage contre Antonov n'est pas recevable ; ou bien il fait le pitre pour gagner du temps et se distraire pendant sa détention. La conclusion s'impose : *« Il faut arrêter cette farce judiciaire. »*

Parmi les cibles de cette campagne, la justice italienne, et surtout le juge d'instruction Martella, accusé de partialité contre Antonov, figurent en bonne place. *« Les services de renseignements occidentaux, en tout premier lieu la CIA »*, viennent ensuite. Une troisième cible est visée depuis quelques jours : *« Certains journalistes occidentaux »*, présentés comme de simples *« relais »* de la CIA. La *Literatournaya Gazeta* de ce mercredi développe longuement ce thème et s'efforce de réduire à néant les « preuves » contre Antonov.

D. Dh.

EN ROUTE POUR L'URSS

M. Craxi a rencontré le général Jaruzelski

De notre correspondant

Rome. – Le président du conseil italien, le socialiste M. Bettino Craxi, devait commencer, ce mercredi 29 mai à Moscou, ses entretiens avec les dirigeants soviétiques. Il était arrivé la veille au soir dans la capitale soviétique après une brève escale à Varsovie, où il avait rencontré le général Jaruzelski.

M. Craxi est le premier chef de gouvernement occidental à être reçu au Kremlin depuis la désignation de M. Gorbatchev comme chef du parti. Cette visite revêt d'autant plus de signification que l'Italie assume actuellement la présidence de la Communauté européenne.

Alors que les deux autres voyages du président du conseil italien dans les pays de l'Est, à Budapest puis à Berlin-Est, avaient été entrepris à la demande de Rome, celui-ci est dû à une initiative soviétique. Du côté italien, on estime que M. Gorbatchev a probablement l'intention de connaître, avec plus de précisions de M. Craxi, les intentions européennes à l'égard des projets stratégiques américains.

Dans la lettre envoyée par M. Gorbatchev au président du conseil italien, le chef du Kremlin confirmait que Moscou subordonne le progrès des négociations de Genève sur les missiles à la suspension par les Etats-Unis de toutes recherches dans le domaine des armes stratégiques, mais sa formulation était sans doute moins rigide que celle dont il avait usée publiquement. L'un des objectifs de M. Craxi consistera, dès lors, à faire préciser ses vues à son interlocuteur.

Selon la presse italienne, Moscou a tenu à privilégier M. Craxi comme premier interlocuteur occidental de M. Gorbatchev, parce que l'Italie apparaît aux Soviétiques *« comme l'anneau le plus faible de la chaîne occidentale »*. En outre, à la veille de la rencontre des dirigeants européens à Milan, le 29 juin, M. Craxi représente formellement l'Europe.

Avant d'arriver à Moscou, M. Craxi avait fait escale à Varsovie. Avec le général Jaruzelski, il a parlé des relations bilatérales (M. Craxi souhaite qu'elles reprennent leur cours normal) et des possibilités de coopération entre les « deux Europe », celle de la CEE et celle des pays membres du COMECON. M. Craxi s'est fait l'écho auprès du premier ministre et chef du parti des *« préoccupations de l'opinion publique italienne »* qui attend des autorités de Varsovie *« une attitude tolérante »* vis-à-vis des syndicalistes indépendants.

Ph. P.

[La brève escale de M. Craxi à Varsovie est l'aboutissement de la visite qu'avait faite en Pologne le ministre italien des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, en décembre dernier. M. Andreotti avait su établir un contact, assez formel il est vrai, avec des représentants de l'opposition polonaise sans susciter la colère des dirigeants de Varsovie. M. Craxi est à présent le premier chef d'un gouvernement occidental qui ait rencontré le général Jaruzelski depuis la proclamation de l'état de guerre en Pologne.]

Roumanie

DEUX ARTIFICIERS TUÉS PAR L'EXPLOSION DE LA VOITURE D'UN ÉTUDIANT SYRIEN

Bucarest *(AP)*. – Deux artificiers roumains ont été tués, dimanche 26 mai, dans l'explosion de la voiture d'un étudiant syrien qu'ils étaient en train de fouiller. C'est l'incident le plus grave depuis le début d'une série de menaces d'attentats à la bombe impliquant des Syriens.

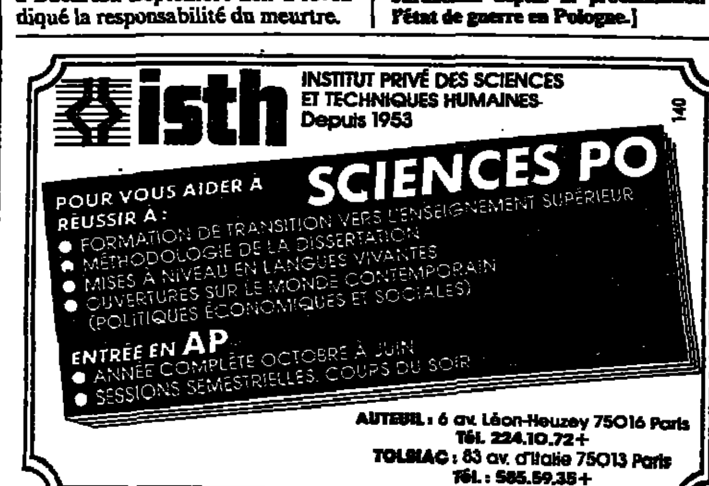
La bombe, cachée dans la voiture, a explosé devant une résidence d'étudiants. Les mêmes artificiers venaient de désamorcer avec succès une autre bombe placée dans une voiture appartenant également à un Syrien.

Dans les deux cas, les propriétaires des véhicules avaient reçu des menaces d'attentat par téléphone et avaient averti la police roumaine. Des policiers, aidés par des spécialistes de l'armée, ont fouillé, mardi, une autre voiture garée sur le parking d'un immeuble où sont logés des diplomates étrangers et où se trouve le bureau de l'Associated Press, mais n'ont rien trouvé.

Deux jours après les faits, la presse roumaine n'avait toujours pas fait état des incidents. La Roumanie est le seul pays du bloc soviétique à entretenir des relations diplomatiques avec Israël et les pays arabes. Sur 20 000 étudiants étrangers en Roumanie, environ la moitié sont des Arabes, dont 2 800 Syriens, 2 600 Jordaniens et 1 300 Libanais, d'après des chiffres officiels.

En décembre dernier, un homme, porteur d'un passeport jordanien, avait abattu un diplomate jordanien à Bucarest. Septembre noir a revendiqué la responsabilité du meurtre.

PARIS/RIO
à partir de 5 100 F A/R
PARIS/BUENOS-AIRES
à partir de 6 500 F A/R
PARIS/MEXICO
à partir de 4 950 F A/R
en juillet et aout !
Places confirmées immédiatement.
La Compagnie des Voyages
28, rue Pierre-Lescot, 75001 Paris ☎ 508.44.88
Lic. A 1581



(Publicité)
ELF AQUITAINE TOUJOURS PLUS...
Bénéfices 1984 : 6,5 milliards de francs (progression 83/84 : +75 %)
Autofinancement 1984 : 21,7 milliards de francs (progression 83/84 : +30 %)
... POUR DES EMPLOIS EN MOINS
Suppression de 4 500 à 5 000 emplois (–10 % des effectifs) d'ici à 1988 dans tous les secteurs : pétrole, chimie, pharmacie,...
LA CFDT AFFIRME QU'UNE AUTRE POLITIQUE INDUSTRIELLE ET SOCIALE EST POSSIBLE pour favoriser l'emploi :
– renforcement des activités existantes,
– création d'activités nouvelles,
– réduction du temps de travail,...
(communiqué de la FUC-CFDT)
COORDINATION CFDT-ELF AQUITAINE
B.P. 117 38403 St-MARTIN-D'HÈRES

Bacheliers, préparez
SCIENCES PO
STAGE INTENSIF D'ÉTÉ du 29 Juillet au 31 Août
Prep H.E.C.I.
Prep HEC/Sc PO Tél. : (1) 253.57.92
174, Bd Camélinat, 92240 Malakoff
(Métro : Châtillon/Montrouge)

AMÉRIQUES

Canada

M. Lévesque présenterait le mois prochain sa démission de chef du gouvernement québécois

L'avenir politique de M. René Lévesque, le premier ministre québécois, apparaît de plus en plus incertain. Alors que ce dernier venait à peine de rentrer de Paris – où il se trouvait, la semaine dernière, en visite officielle, – le quotidien de Montréal *le Devoir*, se fondant sur des sources présentées comme *« fiables »*, a cru pouvoir annoncer, mercredi 29 mai, que le chef du gouvernement présenterait sa démission lors de la prochaine réunion du Conseil national du Parti québécois, prévue pour le 22 juin.

Selon le journal, qui a, dans l'ensemble, fait chorus avec la campagne de presse menée ces derniers temps contre le premier ministre, M. Lévesque serait arrivé à la conclusion, il y a une dizaine de jours, que le mouvement de contestation, dont il est la cible au sein de son propre parti, est devenu *« irrésistible »* et que le bon sens lui commande d'abandonner la lutte afin d'amorcer sans délai le processus de sa succession.

Les partisans d'un changement de chef à la tête du parti auraient fait circuler ces derniers jours une pétition demandant la démission de M. Lévesque. Tout en rendant hommage à son œuvre politique, les auteurs de ce document constateraient que les Québécois n'apprécient plus son talent et que la société ressent le besoin d'un *« leadership plus jeune »*. (M. Lévesque a soixante-deux ans.)

S'il se confirmait, cet effacement de M. Lévesque de la vie politique serait l'aboutissement d'une crise ouverte en novembre dernier au sein du Parti québécois, à la suite du refus du premier ministre de faire des prochaines élections législatives un nouveau test des sentiments indépendantistes de la population de la province. Décision qui a provoqué un éclatement du parti, les dissidents se regroupant au sein du Rassemblement démocratique pour l'indépendance.

Le tournant fédéraliste de M. Lévesque a été confirmé, le 17 mai, dans un document déposé à l'Assemblée nationale du Québec et intitulé « Projet d'accord constitutionnel ». Reprenant les principales revendications francophones, et notamment la demande de reconnaissance du *« caractère distinct du peuple québécois »*, ce document souligne toutefois que ces propositions *« s'insèrent dans le cadre fédératif de la Constitution actuelle »*. M. Mulroney, le premier ministre canadien, a accueilli plutôt favorablement cette initiative, et *le Devoir*, malgré ses critiques exprimées par ailleurs, a rendu hommage à M. Lévesque en écrivant : *« Force est de constater que, dans la période sans doute la plus troublée de sa longue carrière, il aura rendu un service d'envergure au Québec. »* Ce projet constitutionnel pourrait apparaître dans quelques semaines comme le testament politique du chef du gouvernement québécois.

M. L.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

- **NOUVELLES MESURES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT.** – Le comité central du PC chinois a mis au point une réforme de l'enseignement visant principalement à former des personnels qualifiés, à donner davantage d'autonomie aux lycées et universités et à rendre l'enseignement obligatoire jusqu'à neuf ans, indique un texte dont l'agence Chine nouvelle a publié, mardi 28 mai, plusieurs extraits. Cependant, l'Etat et le ministère de l'éducation conservent le droit de nommer les directeurs d'universités et autres établissements d'enseignement supérieur. M. Deng Xiaoping a engagé son autorité personnelle dans ces réformes (*le Monde* du 29 mai). – (AFP.)

Colombie

- **FIN DE L'OCCUPATION DU SIÈGE DE LA CROIX-ROUGE.** – Quarante-trois membres du Mouvement du 19 avril (M-19, nationaliste d'extrême gauche) ont quitté, mardi 28 mai, dans le calme le siège de la Croix-Rouge internationale à Bogota qu'ils occupaient pacifiquement depuis le jeudi 23 mai. Désarmés et le visage masqué, ils sont montés dans un autobus dont on ignore la destination. Ils avaient occupé les locaux de la Croix-Rouge pour protester contre la mort de six militants du M-19 exécutés, selon eux, par des *« terroristes »* dans la ville de Cali, à environ 500 km au sud-ouest de Bogota. – *(AFP.)*

Corée du Sud

- **NÉGOCIATIONS SUR LA RÉUNIFICATION DES FAMILLES.** – Les délégations nord et sud-coréennes participant à la conférence organisée par la Croix-Rouge à Séoul ont proposé, mardi 28 mai, un premier échange de visites pour les millions de familles coréennes séparées depuis plus de trente ans. Ces propositions ont été faites lors de la reprise des négociations entre les deux pays, interrompues il y a douze ans. La délégation sud-coréenne a proposé que les visites entre les familles séparées depuis la guerre de Corée de 1950-1953 commencent le 15 août, date du quarantième anniversaire de l'indépendance de la Corée.

D'autre part, vingt-cinq des soixante-treize étudiants qui avaient occupé un bâtiment diplomatique américain à Séoul pendant trois jours, la semaine dernière (*le Monde* du 28 mai), ont été arrêtés mardi, a-t-on appris de source policière à Séoul. Ces étudiants seront jugés pour avoir enfreint une loi sur la violence. – *(AFP)*.

Cuba

- **M. PEREZ DE CUELLAR A LA HAVANE.** – Cuba a accueilli, mardi 28 mai, avec des égards particuliers, M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies. Le président Castro a salué son hôte à sa descente d'avion. Cette visite, la première sur l'île de M. Perez de Cuellar depuis sa nomination au secrétariat général des Nations unies en mars 1982, s'insère dans une tournée qu'il effectue dans les Caraïbes. Elle intervient à un moment de tension entre La Havane et Washington à la suite de la suspension par Cuba des accords sur la migration de population signés avec les Etats-Unis en décembre dernier et l'inauguration sur le territoire américain d'une station de radio anticastriste, Radio-Marti. – *(AFP.)*

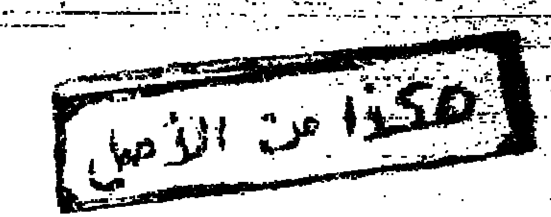
Philippines

- **NOUVEAU RAID DE LA GUÉRILLA.** – Au moins vingt personnes ont été tuées au cours d'une attaque menée, la semaine dernière, par les maquisards communistes de la Nouvelle Armée du peuple (NPA) contre une base militaire de Maslog, dans la province de Samar, à quelque 600 kilomètres au sud-est de la capitale, a rapporté, mercredi 29 mai, l'agence philippine de presse PNA. Quinze maquisards, quatre soldats et une personnalité gouvernementale locale ont été tués, indique PNA. Cette nouvelle attaque porte à trente-six morts le bilan des tués lors d'attaques menées la semaine dernière contre des bases militaires dans les îles du centre des Philippines, a ajouté PNA. – *(AFP.)*

IMMERSION LINGUISTIQUE aux USA
Importante organisation US propose, dans grande université Californie ou Floride, formule incluant : cours, hébergement, repas. Stages d'été ou semestriel. Doc. contre 5 timbres.
UNIVERSITY STUDIES IN AMERICA, inc.
U.S.A.-French-Office, 57, rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly. 722-94-94

BIBLIOTHÈQUES DISCOTHÈQUES DE LA VILLE DE PARIS
Adultes – *Jeunesse*
LIVRES • DISQUES • CASSETTES
Ouvertes du mardi au samedi
Renseignements : MAIRIE DE PARIS, direction des affaires culturelles
37, rue des Francs-Bourgeois, Paris (4ᵉ) – tél. : 274.22.02





هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

A TRAVERS LE

IMMERSION LINGUISTIQUE

Christian Dior

PARFUMS

L'idée Dior pour fêter la plus belle des Fêtes.



Idée-cadeau idéale pour
dire je t'aime
tous les jours de l'année :
les atomiseurs rechargeables
de Christian Dior.
Ils existent en Miss Dior,
Dioressence,
Diorissimo, Diorella.

Alice.

politique

L'ouverture du débat parlementaire sur la Nouvelle-Calédonie

L'Assemblée nationale commence, le mercredi 29 mai, en fin d'après-midi, la discussion du projet de loi « sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie ». Les députés en débattront donc avant de connaître l'avis de l'Assemblée territoriale ; si celui-ci est constitutionnellement obligatoire, il suffit qu'il soit connu avant le vote du texte. L'Assemblée de Nouméa a jusqu'au lundi 3 juin pour se prononcer. Si elle utilisait complètement ce délai, le vote des députés serait retardé, puisqu'il est prévu qu'il intervienne avant la fin de cette semaine ; mais normalement l'Assemblée territoriale devrait se prononcer au cours de sa séance du vendredi 31 mai, soit, compte tenu du décalage horaire, avant la séance du vendredi de l'Assemblée nationale.

Le Sénat a, lui, l'intention de prendre son temps. Sa commission des lois veut envoyer en Nouvelle-Calédonie une mission d'information à la fin du mois de juin. Il est donc probable que le projet de loi ne pourra venir en discussion au Palais du Luxembourg qu'au cours de la deuxième quinzaine de juillet. Le gouvernement sera obligé de convoquer le Parlement en session extraordinaire, et peut-être de retarder l'organisation des élections dans le territoire, prévues pour le mois d'août. Si le FLNKS a décidé au cours de son récent congrès de participer à ces élections, la position du RPCR ne semble pas encore définitivement arrêtée. Son président, M. Jacques Lafleur, explique, dans une interview publiée dans *le Figaro* du 29 mai : *« Rien ne prouve que nous participerons aux élections s'il s'agit de donner la majorité dans les nouvelles instances à une minorité d'indépendantistes qui ne représentent que 25 % des voix alors que le RPCR fait 65 % à 70 % des suffrages. »*

La solitude des socialistes

Les socialistes devraient être seuls à approuver, à l'Assemblée nationale, le statut provisoire pour la Nouvelle-Calédonie que défendra, à partir de ce mercredi 29 mai, en fin d'après-midi, M. Edgard Pisani.

M. André Lajoinie a annoncé le mardi 28 mai que le groupe communiste qu'il préside votera contre le projet du gouvernement, sauf si ses amendements sont acceptés. D'abord parce qu'il marque *« un recul sensible »* sur la déclaration de Nainville-les-Roches du 12 juillet 1983 où le gouvernement français s'était mis d'accord avec les représentants de toutes les forces politiques *du territoire sur un processus menant à l'autodétermination.* Ensuite et surtout, parce que, ce texte permettant au gouvernement de légiférer par ordonnances, l'adopter reviendrait, selon les communistes, à accorder *« les pleins pouvoirs et un blanc-seing ».*

M. Lajoinie a rappelé que son parti avait déjà *« donné une fois les pleins pouvoirs pour faire la paix »,* en l'occurrence au gouvernement de M. Guy Mollet en 1956, *« et que ce gouvernement avait fait la guerre ».* Or il a l'impression que *« cette fois encore, si l'histoire ne se répète pas, elle bégaie ».*

Les socialistes seront ainsi critiqués *sur leur gauche. Mais, sur leur* droite, ils le seront moins durement qu'ils ne pouvaient le craindre. Pas question, bien entendu, pour le RPR et l'UDF d'approuver la politique gouvernementale en Nouvelle-Calédonie, mais ni l'un ni l'autre n'ont l'intention d'engager une dure et longue bataille parlementaire. Ainsi, les groupes de l'opposition ne sont pas décidés à multiplier les *dépôts* d'amendements pour *retarder* l'approbation du projet.

Comme le dit M. Jean-Pierre Soisson (UDF, Yonne), ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, qui sera le responsable de son groupe dans cette discussion, *« nous devons être prudents, ne serait-ce que parce que nous aurons à traiter ce dossier après 1986 ».* C'est d'ailleurs un des reproches faits par M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, au plan gouvernemental : *« M. Fabius essaie de nous refiler le bébé. Ce n'est pas digne d'hommes qui gouvernent. »*

M. Soisson a donc l'intention d'user d'*« un ton modéré dans la forme »* pour constater qu'il s'agit du troisième projet du gouvernement pour la Nouvelle-Calédonie en dix mois, mais que, *« si ceux de MM. Lemoine et Pisani avaient logique et cohérence, celui de M. Fabius n'a ni l'une ni l'autre ».*

Il ajoutera que, quel que soit le travail d'amendements fait par la commission des lois (*le Monde* du 25 mai), *« le texte sera difficilement applicable, les quatre régions qu'il veut créer n'étant pas viables ».*

Pas de chahut

Le RPR est dans une disposition d'esprit semblable. M. Claude Labbé a, le mardi 28 mai, à la sortie de la réunion de son groupe, expliqué que celui-ci ne veut pas *« donner une tonalité de chahut »* à ce débat. Si, d'après lui, *« il émane de M. Pisani une provocation naturelle »,* les députés néo-gaullistes n'ont pas l'intention d'y céder, *« sauf si M. Pisani se livre à une provocation trop flagrante ».*

Le choix des orateurs principaux du RPR dans cette discussion prouve effectivement que celui-ci ne veut pas durcir le ton : MM. Pierre Messmer et Jacques Lafleur, le député de Nouméa, sont connus pour *s'exprimer sur ce sujet avec* plus de modération que d'autres de leurs « compagnons ».

Dans le rapport écrit rédigé au nom de la commission des lois, qu'il préside, M. Raymond Forni (PS, Territoire de Belfort) affirme que le projet actuel *« est celui de la dernière chance (...). Trop d'occasions ont été manquées dans le passé pour que l'on puisse perdre celle d'assurer au territoire un avenir pacifique ».*

Pour lui, *« c'est dans la méconnaissance de l'aspiration à l'autonomie et dans les erreurs successives commises notamment sur le plan statutaire que plongent les racines de la crise actuelle ». « S'il est des responsabilités,* écrit-il, *sachons reconnaître humblement qu'elles sont partagées. »* M. Forni rend hommage à l'action de M. Pisani, en expliquant que *« son incontestable mérite »* aura été d'avoir *« mis au jour tous les aspects, toutes les données de cette situation et ainsi permis au gouvernement d'en avoir une vue aussi complète que possible et aux Français d'en mieux comprendre les enjeux ».*

Rendant compte d'un bref séjour dans l'île, M. Forni souligne *« la modération rencontrée chez la plupart de ses interlocuteurs qui tranche avec le caractère trop souvent excessif des propos que peuvent tenir certains qui n'hésitent pas maintenant à opposer au texte du gouvernement les dispositions d'un statut qu'ils ont combattu et qu'ils n'ont pas voté ».*

THIERRY BRÉHIER.



Dessin de PLANTU.

A NANCY

M. Léotard (PR) : il faut investir dans l'armée

De notre correspondant

Nancy. – *« C'est dans les périodes où l'économie va mal que les grands conflits menacent. Et c'est là qu'il faut faire un effort et investir dans son armée »,* a déclaré, mardi 28 mai à Nancy, M. François Léotard, qui a abordé à cette étape de son tour de France les problèmes de défense.

Inquiet de la *« régression très forte »* des investissements militaires, le secrétaire général du PR a estimé qu'elle *« jouait sur le moral des armées qui, faute d'argent pour le carburant et les munitions, ne peuvent plus s'entraîner convenablement ».*

Pour M. Léotard, l'actuel effort budgétaire de la France. – de l'ordre de 3,88 % du produit intérieur brut – est nettement insuffisant : *« Il est de 5,5 % en Grande-Bretagne, 7,5 % aux USA et 14 % en URSS. »* Le PR estime que le budget défense de la France devrait d'urgence être amené à 4,5 % du PIB pour *« reconstruire un système militaire français adapté à la dimension du continent européen ».*

Désireux de redévelopper la notion de *« défense du monde libre »,* M. Léotard a évoqué *« l'obligatoire solidarité gigogne avec l'Europe et les USA »,* qui doit être la position de la France dans ce combat : *« Nous disons clairement qu'une atteinte à la sécurité du territoire de l'Allemagne de l'Ouest serait, pour nous considérée comme une atteinte à la sécurité du territoire français. Nos moyens nucléaires tactiques doivent être déployés sur les rives de l'Elbe et non plus sur celles du Rhin ».*

Excluant dans l'immédiat toute réintégration de la France au sein de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN, M. Léotard refuse également le tout nucléaire au détriment des armées conventionnelles. Enfin, le secrétaire général du PR a réaffirmé que la force d'action rapide (FAR) ne s'imposait pas. *« Il ne s'agit pas de faire de la guerre spectacle, comme c'est le cas avec la FAR, mais de redonner à la première armée sa vocation ».* Une stratégie approuvée par le général Bigeard, député (UDF-PR) de Meurthe-et-Moselle, présent aux côtés de François Léotard, qui estimait pour sa part que l'armée française actuelle *« n'était pas cassée ». « Hernu aime l'armée, mais il n'a pas de moyens »,* a conclu le général Bigeard.

J.-L. B.

JUDÉOSCOPE PRÉSENTE avec LE CONCOURS DE RADIO J - SHALOM, 93.9 FM

ISRAEL À PARIS

DIMANCHE - 2 JUIN - de 14 h à 24 h
PARC DES EXPOSITIONS - PORTE DE VERSAILLES
LA FRANCE AVEC ISRAËL

ENRICO MACIAS présente :
LE GRAND ORCHESTRE DE L'ARMEE D'ISRAËL
Avec : GALI ATARI, SHLOMO BAR, NANCY BRANDESS et le groupe BROSH, AVNER GADASSI, YEHORAM GAON, HAÏM MOSHE, TSVIKA PIK et SHIMI TAVORI

CLUB DE LA PRESSE D'EUROPE 1
avec SHIMON PERES
Retransmis sur grand écran à 19 h

L'AGENCE JUIVE POUR ISRAËL présente : « LA HAUTE TECHNOLOGIE ISRAËLIENNE » et 10 autres expositions.

Parking. Bus : 80 P.C. Métro : ligne 12 - Porte de Versailles
Ouverture des Portes : 12 h 30
Restauration casher assurée.

Prix : 120 F adultes, enfants : gratuit ou 100 F pour toute entrée achetée avant le 2 juin aux points de vente suivants :
LIBRAIRIE OSTAR 76, rue Paul Valérie à Sarcelles.
PLANITOUR 13, rue Montyon, Paris 9e.
VOYAGES ET DÉCOUVERTES 58, rue Richer, Paris 9e - 21, rue Cambon, Paris 1er
HORIZONS NOUVEAUX 18, rue de la Michodière, Paris 2e - 25, rue du Fbg Montmartre, Paris 9e -91, rue de Provence, Paris 9e - 45, rue de l'Orrion, Paris 11e - 119, av. Jean Jaurès, Paris 19e
ZÉNITH 14, rue Thérèse, Paris 1er - 21, avenue d'Italie, Paris 13e

Renseignements : (1)347.23.22

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Nos succès vous sont familiers :

LES AVIONS : **CARAVELLE, CONCORDE, AIRBUS, ATR, TRANSALL, EPSILON...**
LES HÉLICOPTÈRES : **ALOUETTE, LAMA, ÉCUREUIL, DAUPHIN, PUMA, SUPER-PUMA, GAZELLE...**
LES FUSÉES : **DIAMANT ET ARIANE...** LES SATELLITES : **MÉTÉOSAT, INTELSAT V, ARABSAT, TDF 1...**
LES ENGINS TACTIQUES : **SS10-SS11, EXOCET, MILAN, HOT, ROLAND, AS 30 LASER, PLUTON...**
LES MISSILES BALISTIQUES DE LA FORCE NUCLÉAIRE STRATÉGIQUE FRANÇAISE...
LES PRODUITS DES NOUVELLES TECHNOLOGIES : **TORCHES A PLASMA, CŒUR ARTIFICIEL...**

ET DEMAIN, GRÂCE A LA QUALITÉ DES HOMMES QUI ONT PROUVÉ LEUR MAITRISE DES TECHNIQUES DE POINTE, NOUS COMPTONS BIEN AJOUTER DE NOUVEAUX FLEURONS A CE PALMARÈS QUI A FAIT DE NOTRE GROUPE L'UN DES LEADERS MONDIAUX DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE.

Notre nom propre est un nom qui vous est commun :

aerospatiale

Surtout ne dites plus Snias





PEMA 2B

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Désaccord entre socialistes et communistes sur le code de la mutualité

Par 283 voix (PS) contre 44 (PC) et 151 *abstentions* **(RPR et UDF), l'Assemblée nationale a adopté en première lecture, mardi 28 mai, le projet de réforme du code de la mutualité (*le Monde* du 21 février et du 29 mai). Les députés socialistes ont donc été les seuls à approuver le texte présenté par Mme Georgina Dufoix. Ainsi, le *« large consensus »* qui, selon le ministre des affaires sociales et de la solidarité, a présidé à l'élaboration de la réforme entre les parties intéressées n'a pas trouvé d'écho au Palais-Bourbon.**

Le PC a d'entrée de jeu dénoncé l'esprit du projet. *« Aujourd'hui, face à une nouvelle et puissante offensive en faveur des assurances* [privées], *le Parti socialiste et le gouvernement cèdent et renoncent au principe fondamental de l'exclusivité de la complémentarité maladie pour la mutualité »*, a affirmé M. Paul Chomat (PC, Loire). Selon lui, la voie est ainsi ouverte à un accroissement de la concurrence entre les mutuelles et les assurances, et à terme à une protection sociale à « deux vitesses ». Le PC reprenait là les positions de la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs (FNMT).

Mme Dufoix tout comme M. Jean Le Gars (PS, Yvelines), rapporteur de la commission des affaires sociales, ont réfuté cette demande de monopole au nom d'un *« pluralisme maîtrisé »* de la protection complémentaire. Le monopole, a précisé le ministre, pourrait conduire à *« faire supporter exclusivement au système mutualiste le risque de la protection complémentaire, au cas où tel dispositif de la Sécurité sociale serait remis en question »*.

« Pluralisme maîtrisé », l'expression résume bien l'esprit de la réforme, qui répond à un engagement de M. Mitterrand devant le congrès de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), le 9 mai 1982 à Bordeaux. Il s'agit en effet, conformément aux vœux du mouvement mutualiste, de le renforcer en lui donnant davantage de liberté et en allégeant considérablement la tutelle de l'Etat. Les mutuelles comptent aujourd'hui 25 millions d'adhérents, soit un Français sur deux, cent mille administrateurs et cinquante mille salariés. Elles servent l'équivalent de 18 milliards de francs de prestations.

Pour l'opposition, MM. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), Etienne Pinte (RPR, Yvelines) et Pierre Mauger (RPR, Yvelines) se sont félicités des mesures contenues dans le nouveau code, en particulier la suppression de l'autorisation administrative préalable imposée aux mutuelles pour toute décision importante. Ils ont également approuvé les dispositions qui octroient la pleine capacité civile aux mutuelles. Celles-ci pourront acquérir des immeubles, emprunter, dans certaines limites, sans avoir à solliciter le feu vert de l'Etat. Elles pourront également – comme seules pouvaient le faire les compagnies d'assurances – passer des contrats collectifs pour la protection du risque complémentaire avec des entreprises, par exemple.

RPR et UDF : pas d'opposition de principe

Si MM. Barrot et Pinte étaient d'accord sur ce point, ils ont cependant souhaité que la réglementation, notamment fiscale, soit la même pour les mutuelles et les assurances. *« L'objet du code de la mutualité n'est pas de traiter de ce genre de problèmes »*, a répondu Mme Dufoix, en soulignant que le *« gouvernement veillera à recenser et à étudier les inégalités de situation »*.

M. Pinte s'est fait, contrairement à M. Mauger, plus favorable aux mutuelles, le véritable avocat des assurances privées, réclamant une « concurrence » accrue entre assurances et mutuelles. C'est ainsi que le député des Yvelines s'est opposé, par le biais d'amendements, à une disposition introduite par les députés socialistes obligeant les sociétés d'assurances à faire figurer le mot « assurance » dans leur raison sociale. Mesure qui, selon M. Le Gars et le gouvernement, vise à renforcer la protection du consommateur et à bien marquer la « spécificité » de la mutualité.

Si l'opposition a émis des critiques, elle n'a pas vraiment remis en cause le principe de la réforme ; tout au plus, et en particulier M. Pinte, l'a-t-elle jugée insuffisamment libérale.

Le véritable affrontement a donc opposé le PC au PS. Outre ses critiques sur la concurrence mutuelles-assurances, le PC a contesté les nouveaux rapports entre les mutuelles d'entreprise et les comités d'entreprise. Si M. Le Gars a fait voter un amendement réaffirmant le lien « institutionnel » entre le comité d'entreprise et la mutuelle d'entreprise, les socialistes ont refusé de maintenir la tutelle du premier sur la seconde, contrairement à ce que souhaitaient les communistes.

Les inquiétudes du PC sur la question de la concurrence entre assurances et mutuelles ont été en partie partagées par certains députés socialistes. M. Maurice Avedah-Pœuf (PS, Puy-de-Dôme) a souligné notamment les risques de pratiques commerciales déloyales au détriment des mutuelles. Mme Dufoix l'a rassuré et a rappelé qu'un code de bonne conduite des assurances verra prochainement le jour.

Enfin, le gouvernement a donné satisfaction aux députés socialistes en introduisant dans le projet initial une disposition qui institue un « congé formation » non rémunéré pour les administrateurs de mutuelles.

R. Sa.

Le succès de la FNMF

L'action de la Fédération nationale de la mutualité française *(FNMF) auprès des députés* comme auprès du gouvernement a été efficace : la FNMF a finalement obtenu l'essentiel des modifications au projet de loi gouvernemental qu'elle souhaitait. Allégement de la tutelle : elle a obtenu la suppression de l'autorisation préalable du gouvernement pour contracter des emprunts. Congé spécifique de formation pour les administrateurs des mutuelles, qui ne seront donc pas en concurrence sur ce point avec les syndicalistes. Usage du terme « mutuelle » par les compagnies d'assurances : celles qui utilisent ce terme dans *leur raison sociale devront préciser « mutuelles d'assurances »* même si elles sont effectivement des sociétés à forme mutuelle. Sur ce dernier point, symbolique aux yeux de la FNMF, le gouvernement qui avait hésité à s'engager a finalement cédé aux demandes conjuguées de la commission des affaires culturelles et sociales, des députés socialistes... et de M. Mauger, député RPR de Vendée.

En revanche, la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs (FNMT), dont les propositions n'avaient été reprises que par les députés communistes, a vu toutes ses revendications repoussées : le maintien du contrôle du comité d'entreprise sur le création de mutuelles d'entreprise et sur leurs activités (la FNMF eût, à l'inverse, souhaité que fût affirmée la disparition de *ce contrôle) ; l'obligation des* mutuelles d'adhérer à un système de garantie (ce qui entraîne un certain contrôle fédéral), et surtout le monopole de la couverture complémentaire aux mutuelles non seulement pour la maladie mais aussi pour le décès et l'invalidité.

Sur ce dernier point, Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, a repris l'argumentation de la FNMF, telle que nous la formulait son président, M. René Teulade : *« Un des principes fondamentaux du mouvement mutualiste, c'est la liberté d'adhésion. Revendiquer un monopole serait remettre en cause cette liberté. D'autre part si nous avions un monopole de la couverture complémentaire, il serait facile de transférer sur la mutualité une partie de la protection obligatoire. Nous ne voulons pas devenir une « sécurité sociale bis. »*

Reste à réaliser l'« égalité de traitement » et d'intervention entre les assurances et les mutuelles réclamée par tous. Une égalité que les uns et les autres n'entendent pas de la même manière : la mutualité veut voir limiter certaines pratiques commerciales des assurances ; celles-ci *souhaitent obtenir la suppression* de certaines taxes pesant sur les contrats maladie.

G. H.

AU SÉNAT

L'opposition face à la réforme électorale

L'opposition majoritaire au Sénat s'est réunie mardi soir 28 mai avec, pour ordre du jour, la discussion des trois projets de réforme électorale. Sur les deux premiers relatifs à l'élection des députés, le recours à la procédure *de la question préalable dont l'adoption* équivaut à un rejet du texte, n'a pas été contesté. Toutefois le souhait a été émis qu'une discussion commune s'instaure sur ces deux textes.

Les partisans de ce regroupement, comme M. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne), constatent que le projet instaurant la proportionnelle départementale pour l'élection des députés est très lié au projet de loi organique portant augmentation du nombre des députés. Selon eux, le débat sur le projet viderait d'une grande partie de son intérêt celui sur le second texte.

La commission des lois, qui n'a examiné mercredi 22 mai que le projet de loi simple, a demandé à l'occasion de la discussion du projet organique, mercredi 29 mai, cette discussion commune. Le gouvernement, maître de l'ordre du jour, peut regretter cette démarche et s'y opposer, mais il ne peut l'empêcher. Le règlement du Sénat prévoit en effet la tenue des séances, les mardis, jeudis et vendredis. Le report du début de la discussion du mercredi 29 au jeudi 30 mai, souhaité par l'ensemble de la majorité sénatoriale, aurait en outre, à ses yeux, l'avantage d'attirer l'attention de l'opinion. Pour le projet instituant la proportionnelle départementale pour les députés, le rapporteur, M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), également président de la commission des lois, estime dans son rapport que *« la chance historique que constitue pour la France la relation stable entre une Constitution et un mode de scrutin, qui tous deux sont acceptés par les Français, font en quelque sorte désormais partie de nos mœurs et ont fait la preuve de leur efficacité en permettant l'expression démocratique de toutes les forces politiques du pays, ne doit pas être gâchée. Toucher à un élément de ce couple porte inéluctablement atteinte à l'autre élément : au-delà de la modification du système électoral apparaît ainsi le risque d'une remise en cause des institutions. Le Sénat ne doit pas accepter de s'engager dans une telle dynamique »*.

Quant au troisième texte, la majorité sénatoriale est unanime à condamner la proportionnelle prévue pour l'élection des conseillers régionaux. Elle est également tout à fait réticente sur la simultanéité des dates pour l'élection des députés et des conseillers régionaux (toutefois, certains ont relevé que cette simultanéité ne se produirait que la première fois puisque, pour l'Assemblée nationale, la durée du mandat est de cinq ans et pour les conseils régionaux, elle est de six ans). Enfin beaucoup considèrent que le cadre départemental aboutit à faire de la région un syndicat de défense des intérêts départementaux.

Comment traduire l'opposition globale au texte du gouvernement ? A cette question, la majorité sénatoriale n'a pas encore apporté de réponse. MM. Dailly, René Monory (Un. cent., Vienne), Maurice Schumann (RPR, Nord) et *Pierre Schiélé (Un. cent.,* Haut-Rhin) notamment, ont souhaité que la majorité sénatoriale amende le texte. Cette tactique est prônée non seulement par ceux qui invoquent la tradition d'un Sénat peu enclin à un rejet brutal des textes qui lui sont proposés, mais encore par ceux qui voient un réel paradoxe dans le fait que ceux qui ont réclamé autrefois l'élection au suffrage universel des conseillers régionaux seraient aujourd'hui les mêmes à refuser d'en discuter les modalités.

Les arguments qui justifient la tactique de l'amendement se heurtent à la difficulté d'élaborer un texte qui reçoive l'aval de l'ensemble des sénateurs de l'opposition, partagés entre régionalistes et départementalistes. Une discussion article par article ne manquerait pas de mettre en évidence ces divergences.

Cette éventualité conduit la majorité sénatoriale, soucieuse de préserver son union, à envisager de déposer une motion tendant également, pour ce troisième texte, à opposer la question préalable.

Ces tâtonnements aboutissent en tout état de cause à retarder le calendrier des travaux du Sénat qui prévoyait la fin de la discussion sur les trois projets de réforme électorale dès vendredi 31 mai.

ANNE CHAUSSEBOURG.

La guérilla autour de la cohabitation

II. - *Une nouvelle séparation des pouvoirs*

par MAURICE DUVERGER

La Constitution de 1958, révisée en 1962 par l'élection du président de la République au suffrage universel, autorise plusieurs lectures. L'une d'elles permet la cohabitation entre une majorité de droite et un président de gauche. Une hypothèse que n'excluait pas le général de Gaulle lui-même (*le Monde* du 29 mai).

La Constitution ne parle pas expressément de la cohabitation d'un président et d'une majorité opposée, mais elle en règle minutieusement *les modalités. Libre de choisir le* premier ministre, François Mitterrand ne pourrait évidemment pas en confier la charge à une personnalité inacceptable par la nouvelle majorité, qui s'en débarrasserait aussitôt pour un vote de censure. Nécessaire pour la désignation de chaque membre du gouvernement, l'accord du chef de l'Etat ne présenterait pas de difficultés particulières, sauf pour des questions de principe : par exemple, le refus de nommer un membre du Front national.

Une fois constitué, le gouvernement concentrerait dans ses mains l'essentiel du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif à travers son contrôle de la majorité, suivant le schéma parlementaire britannique. Il aurait tous les moyens de faire adopter ses projets par les Assemblées. Toutes les lois votées devraient être obligatoirement promulguées dans les quinze jours par le président de la République. Celui-ci n'aurait pas davantage les moyens de s'opposer aux décrets du premier ministre dans l'exercice de son pouvoir réglementaire et de son pouvoir d'application des lois. La politique de la nation serait déterminée et conduite depuis Matignon.

Du moins dans le domaine intérieur. Dans les affaires internationales, la situation serait toute différente. Conservant seul le pouvoir d'employer la force de dissuasion nucléaire, le président de la République resterait en position prééminente. Négociant et ratifiant les traités, il continuerait à représenter la France dans les réunions des chefs d'Etat et de gouvernement, et le ministre des relations extérieures devrait avoir toute sa confiance. Le contreseing du premier ministre étant néanmoins nécessaire pour les décisions diplomatiques, la Constitution imposerait un compromis sur la politique étrangère qui ne présenterait pas de grandes difficultés d'ailleurs.

Le gouvernement pourrait se réunir en conseils de cabinet, hors de la présence du chef de l'Etat. Mais ils devraient chaque semaine délibérer en commun sous sa présidence au conseil des ministres. François Mitterrand n'y aurait pas la même influence qu'aujourd'hui. Il y disposerait cependant d'un droit de veto très important. D'abord en matière d'ordonnances prises dans le cadre d'une loi de pleins pouvoirs, ce qui priverait le gouvernement d'un efficace moyen de pression sur sa majorité. Ensuite en matière de décrets délibérés en conseil, ce qui concerne quelques décrets réglementaires (sur l'armée, la justice, l'état de siège, la fixation du SMIC, etc) et tous les décrets de nomination ou révocation des hauts fonctionnaires : préfets, représentants du gouvernement dans les territoires d'outre-mer, ambassadeurs, recteurs, officiers généraux, conseillers d'Etat et conseillers maîtres à la Cour des comptes, directeurs des administrations centrales, dirigeants des établissements publics, des entreprises publiques et des sociétés nationales. Le président se trouverait ainsi érigé en protecteur de l'indépendance des administrations chargé d'empêcher l'extension du système des dépouilles.

Il disposerait d'un autre droit de veto, empêchant que la majorité ne réduise ses prérogatives par le jeu d'une révision de la Constitution. L'interprétation de l'article 89, officiellement définie lors de la révision avortée de 1973, fait autorité dans ce domaine. Georges Pompidou justifia son refus de présenter au référendum un texte voté par les deux Assemblées en constatant que le président de la République *« n'est pas tenu par un délai »* en la matière. L'argument est valable. Il concerne aussi bien les propositions d'origine parlementaire que les projets gouvernementaux.

***

On voit se dessiner ainsi une nouvelle séparation des pouvoirs. Appuyé sur le bloc majoritaire, le premier ministre cohabitant serait presque aussi puissant que son homologue britannique. Mais il resterait contenu par les contre-pouvoirs attribués au chef de l'Etat. Elu de la nation entière, maître du feu nucléaire, dégagé des contingences de la politique quotidienne, conduisant les relations extérieures, sous la réserve du contreseing, le président de la République ferait figure d'arbitre suprême, ne disposant habituellement que d'un veto limité, mais pouvant exceptionnellement donner la parole au peuple, par la dissolution de l'Assemblée nationale.

Le Portugal a vécu une expérience de ce genre pendant plus de trois ans, de décembre 1979 à février 1983, où le régime a fonctionné normalement, sans crise majeure. Nul n'a pensé que la cohabitation fût impossible quand M. Giscard d'Estaing l'avait paisiblement envisagée en 1978. Tous les libelles sur *« Les 180* (ou les 100) *jours de Mitterrand »* présentaient alors comme normale la coexistence de celui qui eût été un premier ministre de gau*che avec un président de droite.* Pourquoi celle d'une premier ministre de droite avec un président de gauche est-elle aujourd'hui jugée moins normale ?

FIN

Haro sur le gouvernement

Une journée fertile dans la vie du PC

« C'est la faute à Fabius ! » : en une phrase – prononcée mardi 28 mai par M. Georges Marchais après l'intervention de la police à l'usine SKF d'Ivry, occupée depuis dix-neuf mois, – tout est dit de ce qui, pour la direction du PCF, tient lieu aujourd'hui d'analyse de la situation économique et sociale.

M. Fabius n'est pas en cause seulement parce que M. Marchais, député du Val-de-Marne, a fait de SKF une affaire personnelle, et que l'actuel premier ministre a déjà eu fort à faire avec le secrétaire général du PCF lorsqu'il était ministre de l'industrie du gouvernement Mauroy. *« La faute à Fabius »*, ce sera probablement la scie à la mode au Parti communiste jusqu'aux élections de 1986, et sans doute au-delà : M. Fabius partagera avec M. Mitterrand la responsabilité de l'échec prévu et souhaité. Il sera, pour la suite, un adversaire privilégié, puisqu'il incarne si bien cette *« camelote social-démocrate »* détestée et redoutée par M. Marchais, si utile au Parti communiste en ces *temps de crise militante et électorale.*

Pour l'instant, M. Fabius a le tort d'être le chef d'un gouvernement sans ministres communistes, seule différence sensible, sur le fond, avec son prédécesseur, M. Mauroy. La Nouvelle-Calédonie, c'est lui, bien que M. Edgard Pisani fasse office de bouclier : les communistes voteront donc contre le projet de statut mis en discussion mercredi à l'Assemblée nationale. Ce projet, note M. André Lajoinie, accorde au gouvernement le droit de légiférer par ordonnances et les communistes ont déjà donné... à Guy Mollet, en 1956. Les députés communistes avaient *alors voté les pleins pouvoirs « pour faire la paix »*, et ils ont eu la guerre. La référence historique, d'ici à 1986, fonctionnera à plein.

Journée décidément fertile pour l'image de marque du PCF : ses députés ont voté contre le gouvernement, qui leur soumettait un projet sur les mutuelles ; projet inspiré, dit le PC, par le CNPF et porteur, à terme, d'une *« protection sociale à deux vitesses »*.

Le Parti communiste attaque sur tous les fronts un adversaire unique : les socialistes, qui mettent en œuvre la politique *« de la droite et du patronat »*, à tel point que leurs pratiques actuelles *« ressemblent comme deux gouttes d'eau »* à celles de l'avant 1981 ; les socialistes encore, tenaillés par leurs vieux démons « mollettistes » ; les socialistes toujours qui gouvernent – témoin l'affaire SKF – *« par la répression et la violence »*, comme en 1947, estime Roland Leroy, lorsque Jules Moch, alors ministre (socialiste) de l'intérieur, avait fait donner la troupe contre les mineurs en grève.

Avec SKF, la direction du Parti communiste tient une affaire en or, plus claire pour elle en tout cas que le conflit Talbot-Poissy *réglé par intervention policière* alors que M. Jack Ralite (communiste) était ministre du travail. Elle permet à M. Marchais de se laver de la « faute » tactique qu'il aurait commise en reconnaissant aux socialistes le mérite d'exclure toute alliance avec la droite, et qui lui a été reprochée lors de la dernière réunion du comité central.

Il ne sera pas dit que le secrétaire général du PCF cédera le moindre parcelle d'un label « de gauche » aux socialistes. M. Marchais est aujourd'hui le seul sur l'échiquier politique à pouvoir dire qu'un gouvernement *« prête main forte aux menées liquidatrices d'un groupe multinational au mépris de l'intérêt de notre pays et de celui des travailleurs »*. Avant 1981, cette accusation aurait pu être formulée par un dirigeant socialiste, en tête d'une manifestation comparable à celle que conduisait M. Marchais mardi à Ivry.

L'intervention de la police, le « coup de force » d'Ivry, fournissent aussi au PCF une occasion inespérée de placer à la une de *l'Humanité* des images de CRS, de fusils lance-grenades et de matraques qui réveillent les consciences de gauche. Le tout sous la rubrique « Droits de l'homme », au moment où les socialistes organisent, jeudi 30 mai à Paris, sur le même thème, un « spectacle » – selon le mot de M. Leroy – international.

Embarrassés par cette initiative, qui souligne à nouveau leur mauvaise image de marque en ce domaine, les dirigeants communistes sautent sur l'occasion pour rappeler que les droits de l'homme doivent aussi être défendus en France, à Ivry comme ailleurs. M. Leroy relève *qu'il a été invité à « assister » à ce « spectacle »* c'est-à-dire à *« écouter et se taire »*. *L'Humanité,* dont il est le directeur, a justement décidé de parler, jeudi, dans un numéro exceptionnel, des *« libertés en France et dans le monde »*. Mais n'est-ce pas une pratique constante de ce parti de répondre par Ivry lorsqu'il est interpellé à Varsovie ?

JEAN-YVES LHOMEAU.

communistes oui... mais dans la gauche

...Pour rassembler et gagner en 1986.

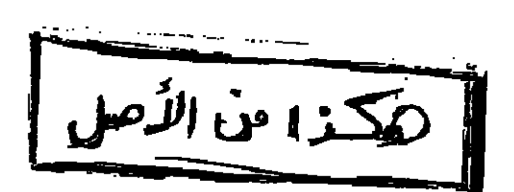


RENCONTRES COMMUNISTES HEBDO

directeur Henri Fiszbin
19, rue Béranger
75003 Paris
(1) 271.57.50

4e anniversaire. Premier n° le 15 mai 81

UNIQUEMENT SUR ABONNEMENT
1 AN : 300 F



هكذا من الأمل

POLITIQUE

POINT DE VUE

« Liberté, liberté chérie »

par LOUIS MERMAZ (*)

EN lançant, à l'occasion des Rencontres internationales sur les libertés et les droits de l'homme, des invitations à des personnalités appartenant aux cinq continents, le gouvernement français s'est référé à la tradition universaliste de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : *« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. »* Les acteurs de la Grande Révolution eurent en effet l'ambition de légiférer pour l'humanité tout entière. Ils le manifestèrent de façon touchante en conférant la nationalité française à de nombreux « patriotes » étrangers, dont le plus illustre fut George Washington.

Dans les pays démocratiques industrialisés de tradition occidentale, ne s'agit-il pas essentiellement *aujourd'hui de faire progresser les* droits et les libertés, de s'assurer que les droits formels inscrits dans nos Constitutions reçoivent bien une application concrète ? Les droits de l'homme ne seront-ils pas totalement honorés seulement le jour où l'homme se sentira pleinement *citoyen ?*

En France, où les droits de l'homme ont progressé à travers de *longs combats et ont parfois connu* des reculs, les valeurs fondatrices de la République — liberté, égalité, fraternité — sont encore loin d'avoir épuisé tout leur contenu. Ainsi, beaucoup de Français sont particulièrement préoccupés ces temps-ci par les problèmes de sécurité. La crise engendre chez eux comme dans d'autres pays des phénomènes de délinquance nouveaux.

Ces problèmes doivent bien sûr être traités, mais il faut se préoccuper aussi de la protection de l'individu face à l'Etat, qui a tôt fait de devenir tout-puissant. Montesquieu posa la question dans *l'Esprit des lois : « Comment concilier la sûreté de l'Etat avec la sûreté de la personne ? »* Ce concept de sûreté n'est-il pas, en fin de compte, plus fécond que celui de sécurité pour répondre aux défis de la période actuelle ? La France l'a compris, à l'instar des autres pays européens, en adhérant en octobre 1981 à l'article 25 de la convention européenne des droits de l'homme, qui accorde le droit à quiconque vit dans notre pays et s'estime lésé dans ses droits et libertés de saisir la juridiction européenne.

Plusieurs réformes ont encore accru ces dernières années en France les espaces de libertés. Mais déjà des problèmes nouveaux apparaissent avec l'accueil des immigrés et la forme qu'il convient de donner à leur insertion dans la société. De même, nous sommes pressés de répondre au droit reconnu à chacun d'obtenir un emploi, droit inscrit dès 1946 dans le préambule de la Constitution.

Enfin, ne devons-nous pas faire face sans plus attendre aux progrès-éclair des sciences, notamment de l'informatique et de la génétique, pour protéger la vie privée de chacun et les droits de l'enfant à naître ?

Les droits des autres

Cependant, ces interrogations, aussi angoissantes soient-elles pour certaines, sont les interrogations de sociétés riches ou nanties, dans lesquelles l'homme dispose de la liberté *et de la sécurité. Mais tel n'est pas le* cas de la majorité des quatre milliards d'êtres qui peuplent la planète. Que signifient droits de l'homme et libertés pour les chrétiens ou les Palestiniens du Liban en ces jours tragiques, pour les victimes de la guerre entre l'Irak et l'Iran, pour les foules affamées d'Éthiopie, pour le peuple chilien, pour les Noirs d'Afrique australe, pour le peuple afghan ? *Que dire, d'autre part, de l'exercice* des droits de l'homme dans les pays de l'Est ?

Nous savons qu'il ne peut y avoir respect des droits de l'homme que si le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est assuré et si la sécurité et l'*indépendance des Etats sont garanties.*

Non seulement la France a le souci de sa sécurité et de son indépendance, mais elle entend contribuer aussi à la sécurité et à l'indépendance des autres pays, car cela est *conforme à son génie et à son intérêt.*

Notre diplomatie vise à dépasser le partage de Yalta, même si *« nous ne devons pas confondre le désir que nous en avons et la réalité d'aujourd'hui »*, selon la formule du *président de la République. Les* droits de l'homme effectivement auront plus de chances de s'épanouir dans un climat de détente internatio*nale et d'échanges, étant entendu* que la détente doit prendre en compte les exigences de sécurité des deux camps principaux.

De toute façon, la France entend se prémunir et aider les autres à se protéger contre toute menace hégémonique qui ruinerait le droit des gens. Mais elle n'a pas renoncé à ce qu'il soit mis fin, un jour, à la politique des blocs. Elle poursuit aussi *comme objectif la limitation progressive* du surarmement, étape sur la voie d'une réduction des armements. Non seulement l'accumulation *d'armes nucléaires de plus en plus* perfectionnées fait peser une effroyable menace sur l'humanité, mais, encore, ce sont des sommes gigantesques qui sont englouties, alors que des centaines de millions d'hommes vivent dans le plus grand dénuement. C'est cette contradiction insupportable que le président de la République française a voulu faire éclater à l'automne 1983 devant l'Assemblée générale de l'ONU. Il a en effet proposé la réunion d'une conférence englobant les principales puissances militaires du monde pour *discuter d'un plan établissant un lien* entre le désarmement et l'aide au développement économique du tiers-monde, les deux plus grandes puis*sances étant invitées à contribuer à* hauteur de leurs moyens.

Pour un nouvel ordre international

Si la France, d'une manière générale, a *décidé* d'augmenter son aide aux pays en voie de développement, c'est bien pour répondre à une exigence fondamentale de la conscience humaine, quand des millions et des millions d'hommes sont au-dessous du seuil de survie. Dans quelles circonstances pourrait-on *invoquer* plus légitimement la défense des droits de l'homme ? Et peut-on espérer que la décision française finisse par avoir *force d'entraînement sur d'autres* pays industrialisés, qu'ils appartiennent à l'Ouest ou à l'Est ?

Mais peut-on accepter dans le même temps les conditions économiques et financières qui sont faites *aux pays les plus faibles par des* Etats plus puissants. Est-ce servir les droits de l'homme que d'accepter le désordre monétaire, d'imposer la suprématie absolue de sa monnaie, de laisser le tiers-monde s'installer dans un endettement toujours plus lourd ?

A-t-on le droit alors d'appeler à la naissance d'un nouvel ordre international, au service de l'homme ? *L'Europe des Dix, demain celle des* Douze, une Communauté qui comptera bientôt plus de trois cents millions d'habitants, sera-t-elle capable de s'organiser sur les plans scientifique, économique, diplomatique et finalement politique afin d'exister *comme entité, de peser vraiment sur* les grandes décisions internationales ? L'Europe, berceau des libertés, sera-t-elle en mesure un jour de tendre une main efficace à tous ceux qui à travers le monde ne connaissent ni libertés ni droits de *l'homme et moins encore les droits* du citoyen, mais qui déjà luttent pour devenir des hommes libres.

(*) Président de l'Assemblée nationale.

L'ÉLECTION CANTONALE PARTIELLE DE LILLE-EST AURA LIEU LES 16 ET 23 JUIN

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Bernard Derosier (PS), président du conseil général du Nord, a remis au préfet sa démission de conseiller général du canton de Lille-Est. Cette décision fait suite au jugement du tribunal administratif de Lille qui avait rectifié les *résultats du premier tour des cantonales* de mars dernier et annulé le second (*le Monde* du 22 mai).

En se démettant ainsi de son mandat, M. Derosier provoque l'organisation d'un scrutin complet avec premier tour et second tour éventuel. Cette démission a l'avantage de précipiter les choses et de permettre que l'élection partielle se déroule avant l'été.

Le premier tour aura lieu le 16 juin prochain, et le second, s'il y a lieu, le 23. Ainsi l'assemblée départementale se retrouvera au complet dès le début de l'été et pourra reprendre un fonctionnement normal.

J.-R.L.

ANCIEN MINISTRE DE L'ÉCONOMIE

M. Monory propose douze mesures « pour rétablir la confiance »

M. René Monory, premier vice-président du CDS, qui, a-t-il précisé, *« ne cherche pas à s'immiscer dans le débat pour des raisons personnelles mais parce que* [il] *aime son pays »*, a présenté mardi 28 mai *« douze mesures pour rétablir la confiance »*.

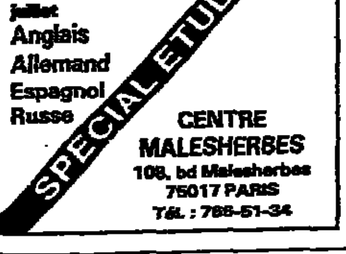
Depuis 1981, a expliqué l'ancien ministre de l'économie, *« la France a perdu au moins 1 % de croissance par an. Nous sommes en train de devenir le dernier de la classe »*. Parce que *« sans confiance il n'y a pas de croissance et que sans croissance il n'y a pas de création d'emplois »*, M. Monory se prononce pour des mesures d'ordre *« psychologique »* qui doivent susciter *« le déclic »* dont le pays aurait besoin. *« Il faut*, explique-t-il, *recréer un climat de confiance et donner aux décideurs toute la mesure de l'intelligence française. »*

Le sénateur de la Vienne, qui se déclare toujours partisan des *« idées simples »*, propose, avec le Club des démocrates (1) qu'il anime depuis deux ans, de *« dénationaliser les banques et les entreprises ; libérer tous les prix ; plafonner l'impôt sur le revenu et alléger le poids de la double imposition sur le capital (...) ; supprimer le contrôle des changes ; instituer un crédit d'impôt pour les investissements productifs des entreprises et la recherche ; assouplir les conditions de l'emploi pour débloquer l'embauche ; étendre les avantages des « Sicav-Monory » à l'épargne-retraite ; permettre aux parents de choisir librement l'école de leurs enfants ; confier la responsabilité de l'enseignement public aux collectivités locales (...) ; créer, dans chaque département, un lycée pilote pour l'enseignement des technologies nouvelles ; encourager la création de « fondations » pour financer des établissements de recherche ou des universités libres ; réorganiser la formation permanente en l'orientant en priorité vers les métiers d'avenir »*.

Avec ces douze mesures, M. Monory veut *« frapper l'opinion »*, lui *« dire que le redressement est possible et rapidement »* et donner *« un rendez-vous à lui-même, à ses propres amis et au président de la République »*. *« Si M. Mitterrand veut rester très actif après 1986, je souhaite que ce soit sur ces mesures-là »*, a affirmé l'ancien ministre qui reste *« disponible »* mais ne *« postule à aucune fonction particulière »*.

Il juge que l'opposition a *« déjà mathématiquement gagné »* les élections législatives mais ne veut pas pour 1986 se livrer à de la *« politique fiction »*. M. Monory n'aime pas le mot de cohabitation, qui sous-entend *« compromis »*. Il pense que la nouvelle majorité devra *« gouverner dans la clarté »*. *« Il faut*, dit-il, *arriver au gouvernement en position de force, avec des idées non négociables et avec un nombre de députés suffisant »*, ce qui suppose, selon lui, que soient constituées, dans la majorité des cas, des listes d'union. Dans ces conditions, pense-t-il, *« la seule attitude pour M. Mitterrand sera de développer les solutions de la nouvelle majorité. S'il devait s'y opposer, il se mettrait alors dans une position très difficile. »*, conclut M. Monory.

(1) Le Club des démocrates, 1, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél. 634-51-90.



(Publicité)

MAURICE PAGAT secrétaire général du Syndicat des chômeurs
prendra la parole à 18 heures
Place de la Bastille
le jeudi 30 mai

- Le cortège des chômeurs partira à 16 heures, de la place de la République et rejoindra vers 17 h 30 la place de la Bastille où se fera la jonction avec les travailleurs de la région parisienne.
- Renseignements : Maison des chômeurs, 9, rue Fontaine-au-Roi, 75011 Paris. Métro : République. Tél. : 806-14-57 - 806-88-05.

PIERRE MAUROY
A gauche
Albin Michel
LE LIVRE RÉFÉRENCE
Un succès qui agace

POLITIQUE

Aux origines de Raymond Barre

(Suite de la première page.)

En ce début des années 20, la fortune semble sourire à René Barre et à sa femme Charlotte. Le docteur Déramond, dont ils partagent le toit, est une personnalité en vue. Le commerce marche bien, trop bien. En 1927, c'est la faillite. Entraîné par la fièvre spéculative de ces années d'après guerre, René Barre a multiplié les imprudences. Mal conseillé par un certain Jules Bocquée, que son père avait pourtant placé auprès de lui afin de le guider, il a commis de graves irrégularités.

Harcelé par ses créanciers, affolé, il se livre bientôt à la justice. Aussitôt incarcéré, le voici inculpé de banqueroute frauduleuse, faux en écriture de commerce, complicité de faux par ordre et instructions, usage de faux. Le scandale est en proportion du rigorisme judiciaire d'alors : l'auteur d'une banqueroute frauduleuse est, à cette époque, passible de la cour d'assises. Le procès a lieu en janvier 1928. Les journaux de la Réunion, *la Paix, le Peuple, la Victoire sociale*, y consacrent leur une plusieurs jours de suite. Le président accable René Barre : *« C'est déplorable que ce soit vous, un créole, un fils du pays, qui ayez ainsi déshonoré le commerce réunionnais. »* Cependant, l'attitude de l'inculpé, qui avoue certains faux et s'attribue vaillamment ceux commis par Jules Bocquée, lui vaut la compassion des jurés. Au terme d'une plaidoirie vibrante de son avocat, devant une salle archicomble, il est acquitté.

A l'évocation de ce drame, qu'il aborde avec retenue, l'émotion de Raymond Barre est encore visible : *« Les liens avec mon père ont été entièrement coupés. C'est pourquoi ni moi ni mes sœurs n'avons eu à souffrir de cette affaire. Nos deux familles sont restées très respectées. »* La vérité est sans doute plus complexe. Le défenseur du père, Mᵉ Raoul Nativel, le laisse entrevoir dans sa plaidoirie, d'un ton prophétique : *« Sa vraie punition sera dans son orgueil de père. Quand ses enfants, à qui leurs condisciples ne manqueront pas de dire ce qu'a fait leur père, lui demanderont si c'est vrai, le reproche qu'il lira dans leur regard et qui lui fera alors baisser la tête* [sera] *sa vraie punition, et elle sera terrible. »*

L'absence du père

Pour l'avocat, le stigmate est évident : tout Saint-Denis a vu René Barre, les menottes aux poignets, remontant la rue Juliette-Dodu, de la prison au palais de justice. Trois mois après le procès, les parents de Raymond Barre se séparent. Sur les *conseils pressants de son beau-père*, René Barre part se faire oublier à *l'île Maurice* et à Madagascar. *Il* disparaît ensuite définitivement pour les siens et meurt à Paris le 18 juillet 1975, à soixante-dix-sept ans, un an avant que son fils ne devienne premier ministre. Un fils qui, depuis l'âge de quatre ans, ne l'aura jamais revu ; qui, sur les bancs de l'école, se fera appeler Barre-Déramond, et qui gardera ensuite une relation volontairement lointaine avec la Réunion, comme pour oublier.

Autant d'indices que cette absence du père, cette disparition sous l'opprobre, a davantage marqué Raymond Barre qu'il ne le concède. Comment ne pas y rattacher certains de ses traits de caractère, ce sérieux constant, cette austérité volontaire, ce penchant pour le moralisme ? *« C'est non seulement un être moral, mais on sent qu'il a besoin de s'affirmer comme un être moral »*, dit de lui aujourd'hui un ancien haut fonctionnaire qui le connaît bien. Raymond Barre se veut aussi exemplaire que son père fut un mauvais exemple.

Pendant sa scolarité, au lycée Leconte-de-Lisle de Saint-Denis, il est l'élève le plus brillant. Ses condisciples le décrivent comme un adolescent renfermé, studieux et sage, *à l'écart des jeux collectifs*. *« Un gros bosseur »*, résume Auguste Legros, aujourd'hui président (RPR) du conseil général. *« Je n'ai jamais vu Barre crotté ou participer à un chahut ni, bien sûr, être puni »*, ajoute Paul Vergès, secrétaire général du Parti communiste réunionnais. En terminale, section philo, l'élève brillant n'aura qu'un seul concurrent sérieux, Jacques Vergès, le frère jumeau de Paul, aujourd'hui avocat de Klaus Barbie, qui, sans doute plus dialecticien, lui raflera le premier prix de dissertation philosophique... Dans presque toutes les autres disciplines, Raymond Barre est en tête. Travailleur, l'adolescent est aussi très pieux, fréquentant assidûment l'aumônerie, servant souvent la messe. Aujourd'hui, Raymond Barre est resté un catholique pratiquant.

Moment de vérité de sa génération, la guerre est là quand, bachelier, il *commence, fin 1941, comme* Jacques et Paul Vergès, ses études *supérieures à l'école de droit* installée dans les murs du palais de justice de *Saint-Denis-de-la-Réunion*. Pour ce jeune homme réservé que, de son propre aveu, sa formation familiale *« portait vers une droite bourgeoise et catholique (...) essentiellement modérée, imprégnée des idées du christianisme social »*, l'heure du premier choix politique sonne le 28 novembre *1942*. Ce jour-là, le contre-torpilleur *Léopard*, fidèle à la France libre, se présente dans la baie de Saint-Denis, tire quelques rafales et rallie à de Gaulle la Réunion, jusqu'ici sous l'autorité d'un gouverneur pétainiste. Les FFL ouvrent un bureau de recrutement à Saint-Denis. Plusieurs condisciples de Raymond Barre s'y présentent, qui rejoindront bientôt Londres, tels Jacques et Paul Vergès ou le fils de Mᵉ Nativel.

Or Barre, lui, ne part pas. Il pourra, plus tard, jurer une indéfectible fidélité gaulliste, assurer qu'il écoutait avec émotion les discours du général retransmis par All India Radio, il n'en aura pas moins manqué les premiers états de service qui fondent une légitimité. S'il reste, c'est que sa mère le veut auprès d'elle. Sans doute faut-il y voir l'ombre du père : au même âge, René Barre avait quitté l'île pour les champs de bataille de 1914-1918 et était revenu gazé, traumatisé comme bien d'autres...

La guerre de Raymond Barre se résume donc à une attente, sur le bas-côté de l'histoire. De 1943 à 1944, il occupe un poste modeste, tout en finissant son droit, au bureau de presse, d'information et de propagande du nouveau gouverneur, celui de la France libre, André Capagorry, débarqué avec les troupes du *Léopard*. En mars 1944, appelé normalement avec sa classe d'âge, il attend dans une unité d'artillerie, à l'ouest de Saint-Denis, un hypothétique départ, avant de rejoindre, en septembre, Moramanga, à Madagascar, où il attend encore, pour rejoindre enfin la « métropole », où il rattrape une guerre qui se termine.

Aujourd'hui que l'homme dérange les héritiers du gaullisme, ce rendez-vous manqué lui vaut une cabale. Fin 1984, dans la mouvance du RPR, circulait ainsi un dossier sur l'agence de presse Inter-France, financée par les Allemands sous l'Occupation et directrice de conscience obligée de nombreux journaux. Parmi les noms de ses collaborateurs, un temps menacés de la Haute-Cour : un certain Raymond Barre... Et la rumeur d'insister sur de prétendus « trous » de sa biographie entre 1940 et 1946, ou sur la relative tolérance de l'extrême droite à son égard. Vérifications faites : homonyme, le Raymond Barre en question, membre du Rassemblement national populaire de Marcel Déat, était de quinze ans plus âgé...

Frauduleuse, l'opération n'en est pas moins l'indice d'un climat, d'une volonté de souligner la faille. Le sénateur (RPR) Charles Pasqua, qui assure n'y être pour rien et condamner de telles méthodes, n'en glisse pas moins : *« Je ne reconnais la qualité de gaulliste qu'à ceux qui, lorsqu'ils en avaient l'âge, ont soutenu l'action du général de Gaulle, et en aucun cas à ceux qui l'ont combattu. »* Raymond Barre gaullien, insiste-t-on ? *« J'y vois avec le gaullisme la même différence qu'entre le Canada dry et l'alcool. »* Cependant, *si* Raymond Barre *n'a* jamais adhéré au mouvement gaulliste, *il* fut proche du RPF, à Paris, dans les années 1946-1947 ; il lui arriva d'accompagner André Malraux et Gaston Palewski à des réunions publiques houleuses et d'y faire, sinon le coup de poing, du moins la claque. De toute sa vie, ce fut son seul acte proprement militant.

Février 1946. Démobilisé fin 1945, approchant de ses vingt-deux ans, Raymond Barre arrive à Paris, une ville qu'il avait déjà connue, en 1934, lors d'un séjour de quelques mois où deux événements l'ont marqué : les manifestations du 6 février et l'affaire Salengro. C'est la seconde étape, une dizaine d'années de formation intensive, d'accumulation méthodique, où sa cohérence intellectuelle prend corps. A la fin des années 40, il se veut universitaire, et rien d'autre. Aussi s'éloigne-t-il rapidement de la politique. Tout à la fois par instinct — *« Je suis un intellectuel »*, répète-t-il aujourd'hui — et par déception : le MRP, cette démocratie chrétienne dont il est culturellement proche a, *entre-temps*, rompu avec de Gaulle.

Le cursus universitaire est connu : son diplôme réunionnais validé comme licence, il s'inscrit à la faculté de droit et d'économie, y obtient trois diplômes d'études supérieures (économie, droit privé, droit public) tout en faisant Sciences-Po (l'Institut d'études politiques), hésite devant l'Ecole nationale d'administration (ENA) et opte finalement pour le concours d'agrégation. Nous sommes en 1950 ; il est second. La sécheresse du résumé ne laisse guère deviner deux traits marquants de l'étudiant, puis de l'universitaire, qui détermineront son itinéraire futur : un certain éclectisme, une curiosité internationale ; en d'autres termes, une ouverture théorique et géographique.



DESSIN DE BERENICE CLEEVE

Entre Barthes et Foucault

En 1948, voulant gagner sa vie, l'étudiant obtient un poste de stagiaire à la direction des relations extérieures du ministère de l'économie nationale. Il y fréquente un personnage énigmatique et fascinant qui, quoique simple chargé de mission, joue un rôle important : Alexandre Kojève. D'origine russe, celui-ci réhabilita et commenta Hegel en France, formant à son œuvre toute une génération de philosophes — dont Jean-Paul Sartre — tandis que, philosophe lui-même, il développait une pensée plutôt pessimiste, mêlant la fin de l'histoire à la mort de l'homme.

Quai Branly, Raymond Barre rencontre aussi Jean Piel, un journaliste reconverti à l'Inspection générale de l'économie nationale, qui l'invite à collaborer régulièrement à une revue jugée d'avant-garde, *Critique*. Fort connue aujourd'hui, et encore dirigée par Jean Piel, elle avait été fondée en 1946 par Georges Bataille, un écrivain à part, dont l'œuvre brasse tout à la fois l'ethnologie, le surréalisme, l'érotisme et, exceptionnellement, l'économie. Si *Critique*, dont le principe est l'analyse *d'ouvrages français et étrangers*, n'est pas politiquement engagée, ses auteurs penchent plutôt à gauche.

Outre plusieurs notes de lecture, Raymond Barre y publiera pourtant, de 1951 à 1965, onze articles marquants. Dans les sommaires, il côtoie ainsi Roland Barthes, Alain Robbe-Grillet, Samuel Beckett ou Michel Foucault... Les *thèmes de ses* articles, dont les points de départ sont souvent des ouvrages anglo-saxons, sont alors originaux : l'économie soviétique et la planification, l'expérience yougoslave après le schisme Tito-Staline, les pays dits sous-développés, etc. De cette fréquentation intellectuelle, Jean Piel se remémore un Barre *« inventif »*, *« en marge de la pratique habituelle des professeurs d'économie politique »*, *« préoccupé du concret, soucieux de connaître les économies étrangères »*, *« voulant surmonter la réalité, être au-dessus, un peu comme aujourd'hui »*.

En décembre 1953, dans un article sur la croissance économique en URSS, Raymond Barre fustige ainsi le *« goût traditionnel de la pensée économique française pour l'histoire des doctrines économiques, aux dépens de l'étude des faits et de la réflexion théorique »*. L'étude elle-même n'est en rien polémique : l'auteur, tout en notant les *« excès »* de l'expérience soviétique, en souligne *« la grandeur »* : *« Rarement une telle somme d'efforts et de sacrifices aura été consentie par tout un peuple »...* Pragmatique, soucieux du « possible » économique plutôt qu'en quête d'une réflexion prophétique, prompt à soumettre les arguments aux faits plutôt que l'inverse, à l'instar du titre de son actuelle « lettre » mensuelle, — *Faits et Arguments* — où la démonstration *professorale l'emporte sur* la controverse polémique..., telle apparaît, dès ses années de formation, la *démarche* de Raymond Barre.

L'autre constante intellectuelle est déjà la notion de temps qui, de l'économie politique, rabat sans cesse sa *pensée* vers les politiques économiques concrètes, la ramène *de la théorie à la technique*. S'en prenant à cette économie classique où les ajustements sont instantanés, c'est du temps, des rythmes, de la dynamique que discute ainsi sa thèse de doctorat soutenue en 1949 : *la Période dans l'analyse économique*. *« Avoir le sens de la durée*, résume-t-il aujourd'hui, *et du temps comme cadre d'analyse comme délai d'ajustement. »*

Parallèlement, sa curiosité pour l'étranger ne sera pas que livresque. Nommé professeur à Caen après son agrégation, il choisit de permuter avec un collègue *et d'enseigner* jusqu'en 1954 à l'Ecole des hautes études de Tunis. L'expérience comptera : le choc de la décolonisation — *« Je voyais que c'était tout le Maghreb qui aspirait à l'indépendance »*, — la fréquentation de jeunes nationalistes destouriens, la rencontre, parmi ses étudiants, de futurs collaborateurs — Jean-Claude Paye, Jean-Claude Casanova... Indéniable ouverture sur l'extérieur qui est aussi un effet de l'insularité réunionnaise : l'envie d'espaces plus amples, l'empreinte de ces retours vers la métropole qui étaient d'authentiques voyages — *« les escales du Levant »*, résume-t-il aujourd'hui avec envie. A tel point que, devenu ministre, il aura plus vécu hors de l'Hexagone — la Réunion, Tunis, Bruxelles, la *capitale* de l'Europe — que fréquenté la France profonde.

La politique par hasard

Ces quêtes diverses, non dénuées d'ambition personnelle, ne seront pas vaines. En 1958, à trente-quatre ans, Raymond Barre est déjà lancé dans le monde universitaire : sa récompense, ce manuel d'économie politique en deux tomes qu'on lui a demandé pour moderniser la collection « Thémis » aux Presses universitaires de France en est à sa première édition. En 1983, *« le Barre »* en compte treize. C'est alors que la politique vient à lui : Jean-Marcel Jeanneney, ministre de l'industrie et du commerce de de Gaulle en 1959, l'appelle à ses côtés comme directeur de cabinet.

Raymond Barre, cette fois encore, *ne force pas le destin. Il vient en* politique par hasard, avec deux parrainages : *de Gaulle par obligation* — *« Si je peux être utile au général de Gaulle... »*, répond-il à J.-M. Jeanneney, — l'Université comme filière — J.-M. Jeanneney avait été membre de son jury d'agrégation. Si ses convictions gaullistes d'alors ne sont pas contestables — J.-M. Jeanneney en eut la confirmation en mai 1958 lors d'un voyage d'études... à Moscou, où Raymond Barre dit entre autres : *« De Gaulle nous sauvera »* — il n'en est pas pour autant tenté par la politique active. Une curiosité pour cet univers certes, mais en *aucun cas une vocation. A tel point* qu'il exigera de pouvoir continuer son enseignement à l'université de Caen : *« Je voulais faire une carrière universitaire, je n'étais pas à la recherche d'un poste. »* L'université qu'il retrouvera pleinement en 1962, quand J.-M. Jeanneney devient ambassadeur à Alger, et qu'il préfère à un nouveau cabinet ministériel en 1966, quand son mentor revient au gouvernement comme ministre des affaires sociales.

Un *pas de clerc, en somme*. Aussi l'étape décisive, celle qui le fera basculer *dans le monde politique*, est-elle encore devant lui. Juillet 1967 : *de Gaulle convoque* Raymond Barre à l'Elysée. Bref dialogue : *« Je songe à vous pour le commissariat général au Plan ou pour Bruxelles. — J'irai où je serai le plus utile, mon général. » Ce fut donc* Bruxelles, la vice-présidence de la Commission des *Communautés européennes*. C'est à ce poste, de 1967 à 1973, qu'il fera son vrai *apprentissage d'homme* d'Etat. Une période qui souligne à nouveau deux traits du personnage : un gaulliste qui en est sans en être, s'en réclame toujours *sans y* participer vraiment jamais ; un Français international, cet insulaire sans cesse évadé hors de l'Hexagone.

Paradoxe. Bruxelles le montre tout à la fois gaullien par son attitude et, finalement, rejeté par les gaullistes historiques. Gaullien indéniablement par la méfiance dans laquelle il tient les Etats-Unis, notamment pour l'effet de leur politique *de paiements* internationaux *sur* l'inflation mondiale, ou par le rôle qu'il assigne à *une monnaie forte*, *« gage d'une France forte »*. C'est ainsi que, au lendemain de ce *« 15 août* noir » de 1971, où le président Nixon décide de rendre le dollar inconvertible en or, on le voit proposer en vain une intervention concertée des banques centrales de la Communauté. C'est lui encore qui, parmi d'autres en novembre 1968, convainc de Gaulle de renoncer à une dévaluation du franc partout annoncée. C'est lui toujours qui, comme de Gaulle hier, se montre, en 1971, farouchement opposé à l'entrée de la *Grande-Bretagne* dans le Marché commun.

Amère expérience. Avec succès, Raymond Barre a travaillé au corps ses partenaires européens afin de retarder cette entrée. Le jour où se réunit le conseil, surprise : le président de séance français, Maurice Schumann, inverse le traditionnel tour de table, commence par Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, qui se déclare d'emblée *« tout à fait satisfait de la déclaration britannique »*. Raymond Barre a été joué par un « VGE » qui *n'a fait qu'appliquer* les consignes de Georges Pompidou. *« Cet accord, c'est zéro plus zéro »*, l'entend-on bougonner.

Hors de l'Hexagone

Hors jeu donc, écarté de la confidence et de la manœuvre parce que n'appartenant pas au sérail. En 1973, alors que Valéry Giscard d'Estaing soutient sa candidature à la présidence de la Commission de Bruxelles, qui revient à un Français, Pompidou non seulement ne le promeut pas, mais ne renouvelle pas son mandat de commissaire.

Ses démêlés avec les gaullistes sont donc *anciens*. Les *gaullistes de* gauche lui reprocheront éternellement *d'avoir été de ceux qui*, au sein de la commission Mathey en 1966, *enterrèrent l'« amendement Vallon »*, prévoyant la participation des salariés à l'*enrichissement* des entreprises. D'autres susurrent, aujourd'hui, *qu'il préféra soutenir la* candidature de Jean Lecanuet à *l'élection* présidentielle de *1965*. Faux, assure-t-il, tout en concédant qu'un voisin de palier à Neuilly-sur-Seine, ancien député MRP fréquentant la même paroisse, a pu le croire — par erreur — sympathisant.

Qu'importe, Raymond Barre trouvera d'autres réseaux. En marge de l'action gouvernementale, chargé en 1973 d'un rapport sur les enseignements secondaire et supérieur — s'en prenant aux *« universités-dépotoirs »* et favorable à *« un ajustement entre le nombre des étudiants et les perspectives de débouchés »*, — il va se tourner vers les liens internationaux qu'il a tissés à Bruxelles. Dès 1973, il est ainsi de cette commission trilatérale, alors créée *sur l'initiative* de David Rockefeller et rassemblant les personnalités *en vue des sphères financières*, économiques, politiques et universitaires du *camp occidental, Europe*, Japon, Etats-Unis. Une commission dénoncée à gauche comme un pouvoir occulte où les puissances financières internationales font et défont les équipes dirigeantes occidentales.

Malgré ces critiques, Raymond Barre *revendique toujours* ce lien avec la Trilatérale, confiant même qu'il participera à une session de la commission, à Paris, au Sénat, le 26 octobre prochain. *« Une organisation de la sagesse au niveau international »*, assure-t-il, ajoutant, quitte à conforter la rumeur : *« Tous ses membres ont eu des responsabilités, avant ou après leur participation. Ils en tous tiré un grand profit. »* Comment s'étonner alors que, dès son arrivée à la présidence de la République, « V G E » en fasse son « sherpa » international, l'un de ces cinq hommes, pas plus — parmi lesquels George Shultz, aujourd'hui aux côtés du président Reagan, — qui prépareront dans le plus grand secret le premier sommet des pays industrialisés.

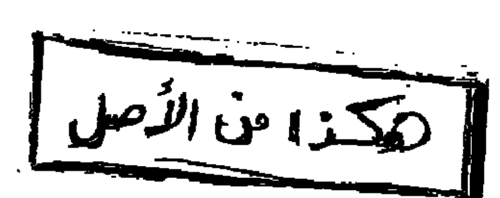
Si le parcours intellectuel de Raymond Barre est donc indiscutablement *original, si la singularité qu'il* revendique n'est pas feinte, ce particularisme, *auquel il doit son* audience présente, est aussi sa faiblesse. *Il a suivi* des rails tracés devant ses pas par d'autres, plutôt qu'il *n'a construit lui-même* sa route. L'histoire est venue le chercher, il ne l'a guère sollicitée ni forcée. Atypique, détaché, il ne manque pas de convictions ; *il* ne laisse pas entrevoir pour autant l'une de ces grandes visions qui font *l'individu* dans l'histoire en actes. C'est, pour l'heure, toute la différence de parcours avec celui dont il se revendique, de Gaulle et ses ruptures, *1940* et 1958, et avec celui qu'il conteste, François Mitterrand, ce Sisyphe du socialisme français.

Le temps est chez lui plus qu'un sujet d'étude, une ligne de conduite : savoir attendre. Il en a même fait, avec un brin de coquetterie, sa doctrine, assurant n'être candidat pour l'avenir que *« si je suis porté »*. Son personnage favori n'est-il pas Koutouzov, à qui Tolstoï fait dire, dans *Guerre et Paix : « La patience et le temps, voilà mes héros » ?* Mais la politique est aussi faite d'accélérations et d'emballements, d'occasions à saisir, de rythmes à forcer. C'est sans doute, aujourd'hui, l'une des contradictions de Raymond Barre : *« L'ordre et le mouvement*, confie-t-il, *cet état de tension, je le ressens moi-même... »*

BERTRAND LE GENDRE
et EDWY PLENEL.

LA NOTICE AU « WHO'S WHO »

BARRE (Raymond, Octave, Joseph), universitaire, ancien premier ministre, député. Né le 12 avril 1924 à Saint-Denis-de-la-Réunion (La Réunion). Fils de René Barre, négociant, et de Mme, née Charlotte Déramond. Mar. le 19 novembre 1954 à Mlle Eva Hegedüs (2 enf. : Olivier, Nicolas). Etudes : lycée Leconte-de-Lisle à Saint-Denis-de-la-Réunion. Dipl. : agrégé des facultés de droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Carr. : professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Caen (1950), de Paris (chaire d'économie politique) (1963), professeur à l'Institut d'études politiques de Paris (1961), directeur du service de recherches sur l'activité économique à la Fondation nationale des sciences politiques (1958), directeur du cabinet de Jean-Marcel Jeanneney (ministre de l'industrie et du commerce, 1959, puis ministre de l'industrie, 1959-1962), membre du conseil du centre d'étude des revenus et des coûts auprès du commissariat général au Plan (1966), vice-président français de la Commission unique des communautés européennes (Marché commun), responsable au sein de la Communauté des affaires économiques et financières (1967-1972), président (1975) de la Commission d'étude d'une réforme du financement du logement (commission Barre), membre du conseil général de la Banque de France (1973), ministre du commerce extérieur (cabinet Jacques Chirac remanié 12 janvier-25 août 1976), premier ministre et ministre de l'économie et des finances (25 août 1976-31 mars 1978), élu député du Rhône (4e circ. : Lyon VII, VIII et IX) (12 mars 1978), a cédé son siège à Jean Baridon, son suppléant, à nouveau premier ministre (1978-1981), réélu député du Rhône (4e circ. : Lyon VII, VIII et IX) (14 juin 1981), apparenté à l'Assemblée nationale au groupe UDF, professeur de sciences économiques à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne). Œuvre : *Une politique pour l'avenir* (1982). Décor. : chevalier de la Légion d'honneur, grand-croix de l'ordre national du Mérite, chevalier du Mérite agricole, commandeur du Mérite commercial. Dist. : docteur *honoris causa* de l'université d'Ottawa, prix Europe 1979. Adr. prof. : Assemblée nationale, 75355 Paris.



هكذا من الأصل

société

L'université de Lyon-II et treize entreprises signent des accords de coopération

Lyon. – Treize entreprises de la région Rhône-Alpes ont signé mardi 28 mai à Charbonnières, siège de l'établissement public régional, des accords renouvelables d'une durée de trois ans avec l'université de Lyon-II. Une « première » dans un domaine souvent évoqué, plus rarement concrétisé : celui d'une meilleure synergie entre l'université et le monde économique. Ces accords contractuels engagent treize entreprises pionnières, mais semblent en voie d'élargissement à d'autres secteurs.

Une association, baptisée symboliquement UER (université-entreprise Rhône-Alpes), a été constituée pour permettre une évolution plus large. Comme l'a précisé M. Gilles Pardi, du groupe Arlaud (grandes surfaces Record), président de cette UER d'un nouveau style, il s'agit de dépasser enfin les « relations » hasardeuses établies avec l'étudiant que *« l'on accepte gentiment en stage d'été »*. Selon lui, il est nécessaire d'*« apprendre à travailler en équipe afin de préparer en commun des projets »* dans le domaine de la recherche ou dans celui de la formation initiale ou continue.

De notre correspondant régional

L'*originalité des accords tient au* fait que, chaque année, les entreprises concernées (des banques, des entreprises de conseil financier ou économique, mais aussi un laboratoire pharmaceutique et une société de climatisation) proposeront aux étudiants stagiaires des projets d'études clairement définis. De son côté, l'université présentera pour ces stages un ou plusieurs étudiants *« dont les cursus d'études correspondront à la mission confiée »*. Les avantages de cette collaboration sont nombreux : l'entreprise pourra se voir ouvrir les portes des services de formation continue et des laboratoires de l'université. Et celle-ci – qui a su en l'occurrence *« soigner son marketing »* autant que son image de marque – bénéficiera du concours de *« professionnels de l'entreprise »* pour l'enseignement. Quant aux étudiants sélectionnés, ils *pourront se prévaloir d'un avantage* précieux : la priorité d'embauche...

Pour le président de l'université de Lyon-II, M. Philippe Lucas, il s'agit d'en finir *« avec les rapports magiques qu'entretiennent l'université française et la société. Tout se passe comme si l'université devait être à la fois le diable et le Bon Dieu »*.

Le *« professeur »* Raymond Barre, parrain désigné de cette alliance, a parlé d'une *« collaboration indispensable »*. Et, même s'il devait inviter son auditoire à *« ne pas tomber dans l'esprit d'imitation systématique »*, l'ancien premier ministre, de retour du Japon, a proposé comme modèle une société où *« tout le monde travaille »* où *« tout le monde – universités, entreprises, gouvernement – tire le char dans la même direction »*.

CLAUDE RÉGENT.

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Une vingtaine de « baccalauréats professionnels » seront préparés en 1990

Le projet de loi-programme sur les enseignements technologiques et professionnels, *annoncé mercredi* 22 mai par M. Laurent Fabius, a été commenté au cours d'une conférence *de presse, mardi 28 mai, par* MM. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, et Roland Carraz, *secrétaire* d'Etat chargé de l'enseignement technique et technologique. Le texte vise notamment à inciter les élèves de l'enseignement technique à poursuivre leurs études jusqu'à un nouveau « baccalauréat *professionnel* » et au-delà. L'objectif fixé est de porter à 80 % en l'an 2000 la proportion des jeunes d'une génération atteignant le *niveau du* bac (contre 37 % aujourd'hui). Le projet de loi-programme se traduira par des engagements financiers sur cinq années ; il devrait être déposé à l'Assemblée nationale dès juin prochain.

Dès la rentrée de septembre 1985, trois « baccalauréats professionnels » pourront être préparés dans cinquante lycées d'enseignement professionnel (LEP) rebaptisés « lycées professionnels ». En 1990, au terme de l'application de la loi-programme, cinq cents des mille trois cents LEP actuels prépareront les élèves à une vingtaine de baccalauréats professionnels. L'objectif, a précisé M. Carraz, consiste en cinq ans à faire accéder à ce nouveau diplôme débouchant directement sur la vie active quatre-vingt dix mille jeunes et à doubler ce chiffre vers l'an 2000. La formation des enseignants sera réalisée par un développement des formations initiales et continues. La promotion interne devrait *« jouer de façon large »*, notamment par la voix d'un nouveau concours et certificat d'aptitude à l'enseignement professionnel donnant accès à un nouveau corps.

VENU SOUTENIR SA THÈSE DE DOCTORAT A LYON

Le Père Gustavo Gutierrez s'explique sur la théologie de la libération

Petit événement à Lyon ce mercredi 29 mai. Le théologien péruvien Gustavo Gutierrez, cinquante-sept ans, l'un des pères de la théologie de la libération, devait soutenir une thèse de doctorat à la faculté de théologie dont il est un ancien étudiant. Il s'agit d'une thèse sur travaux, c'est-à-dire de la présentation au jury (présidé par le Père Gérard Defois, recteur de l'Institut catholique de Lyon) d'un ensemble d'écrits déjà publiés (1).

Dans une note remise à la presse, signée du doyen de la faculté de théologie et du délégué diocésain aux médias, on peut lire : *« Pour éviter tout malentendu, étant donné l'appartenance de G. Gutierrez au mouvement de la théologie de la libération, le conseil enseignant a informé de cette soutenance les autorités universitaires de l'Institut catholique de Lyon et, par elles, le cardinal préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. »* Cette thèse est un « *acte universitaire* » qui ne signifie *« ni une distinction honorifique, ni l'avalisation ou la reconnaissance par la faculté de théologie de Lyon de la totalité des expressions ou évaluations du candidat au doctorat, ni un acte polémique contre les mises en garde récentes relatives à la théologie de la libération. »*

Que de précautions pour ne pas provoquer le courroux de Rome ! Petit homme chaleureux et volubile, Gustavo Gutierrez se méfie de la presse qui trahit souvent sa pensée, et insiste sur son attachement au peuple des pauvres, puis à l'Eglise et au pape, qu'il a trouvé *« remarquable »* lors de son voyage au Pérou en février dernier. Quant à la théologie, il la considère comme *« secondaire »* par rapport à son ministère paroissial.

« Ce qui est important pour moi, dit-il, *ce n'est pas de faire de la théologie, mais d'aider mon peuple et de faire connaître l'Evangile. La théologie n'est pas un absolu, mais un instrument. »*

Au Pérou, Gustavo Gutierrez a été conseiller de l'Union nationale des étudiants catholiques, professeur à l'université catholique de Lima, puis consultant théologique de l'épiscopat latino-américain. *C'est d'ailleurs lui qui a contribué*, à la conférence de Medellin, en 1968, à rédiger des *Notes pour une théologie de la libération*, inventant une formule qui devait faire fortune.

Depuis, cette appellation – fort peu contrôlée – recouvre un courant théologique très diversifié. Lorsqu'on lui demande ce qu'il entend par « théologie de la libération », Gustavo Gutierrez n'hésite pas : *« Avec cette théologie, nous essayons de répondre à une question fondamentale : comment parler de Dieu à partir de la souffrance d'un innocent ? Comment dire aux gens que Dieu les aime, et d'un amour préférentiel de surcroît, quand ils n'ont rien ? »*

« Nous ne faisons pas de politique »

N'est-ce pas aussi, et avant tout, une question politique ? *« Voilà le problème*, dit-il, *d'où viennent tant de malentendus. Nous ne faisons pas de politique, mais, pour comprendre la situation, il faut l'analyser sociologiquement et politiquement. Pour changer cette réalité de la pauvreté et de l'oppression, nous utilisons les sciences sociales – malgré leurs limites ! Mais ce n'est qu'un point de départ, et notre théologie n'est pas uniquement inductive – comme on nous le reproche souvent, – je crois à une révélation divine faite à l'humanité. Lorsque je commente la Bible, je ne parle plus des sciences humaines... »*

Où en est le malentendu avec Rome ? Comment a été reçue l'instruction du cardinal Ratzinger, mettant en garde contre certains courants de la théologie de la libération ? *« Je pense que le dialogue avec Rome va avancer, et qu'il sera positif à long terme »*, répond le Père Gutierrez. *« Le document romain ne condamne pas toute la théologie de la libération – pas plus que Jean-Paul II ne l'a fait lorsqu'il est venu dans mon pays, – mais seulement certains excès, voire certaines erreurs. Quand on est un théologien catholique, il faut être attentif aux textes du magistère. Pour moi, ce document est important, mais il reste abstrait et plutôt négatif. J'attends le deuxième document annoncé, qui doit décrire les aspects positifs de cette théologie. Et puis, rien ne remplace le contact avec la réalité sur le terrain. »*

Le théologien brésilien Leonardo Boff a été réduit au silence – *sine die* – par Rome. Le Père Gutierrez n'a-t-il pas peur pour l'avenir de sa réflexion ? *« Non,* répond-il. *Lorsque le pape est venu chez nous, il a eu des paroles très fortes contre l'injustice, en faisant un parallèle entre ceux qui ont faim de Dieu et ceux qui ont faim de pain. Et puis, à plusieurs reprises, il nous a renvoyés au texte de nos évêques sur la question. Or, plusieurs des évêques me soutiennent. L'important pour moi est l'avenir de mon peuple. Il faut penser aux pauvres avant de penser à soi-même. Vivre l'Evangile avant de faire de la théologie ! »*

ALAIN WOODROW.

(1) Gustavo Gutierrez a écrit six livres, dont trois ont été traduits en français : *Réinventer le visage de l'Eglise* (Paris, 1971) ; *Théologie de la libération* (Bruxelles, 1974) et *la Libération par la foi*, qui vient de paraître aux Editions du Cerf (166 pages, 98 francs). Un quatrième ouvrage, *la Force historique des pauvres*, est en cours de traduction.

EN BREF

Le directeur de l'agence Viollet Jean-Victor Fischer se donne la mort dans sa cellule

Jean-Victor Fischer, le directeur de *la Documentation générale* photographique, connue sous le nom d'agence Roger-Viollet, s'est pendu dimanche 26 mai dans sa cellule de la prison de Fresnes, pendant que son codétenu était à la promenade. Jean-Victor Fischer, âgé de quatre-vingts ans, était inculpé d'homicide volontaire pour le meurtre de sa femme, Hélène Roger-Viollet.

Le 27 janvier dernier, celle-ci, âgée de quatre-vingt-trois ans, avait été retrouvée égorgée au domicile du couple, rue des Beaux-Arts à Paris (6ᵉ). Après avoir affirmé qu'il avait aidé sa femme à se donner la mort, Jean-Victor Fischer avait reconnu lui avoir porté un coup de barre de fer à la tête. Peu avant la découverte du cadavre de sa femme, il s'était ouvert les veines dans les bureaux de l'agence. Hospitalisé à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu, il avait été transféré, ensuite, à Fresnes, le 13 mai.

Le couple dirigeait l'agence photographique fondée par Henri Roger, le père d'Hélène, et qui groupait sept à huit millions de photos dont certaines datant du second Empire. (*le Monde* du 1ᵉʳ février). Ils employaient vingt personnes.

Dans le Gard

Accident d'autocar cinq passagers tués

Cinq personnes ont été tuées et une trentaine d'autres blessées dans un accident d'autocar survenu, mercredi 29 mai vers midi, près de Lédignan (Gard). Le véhicule transportait quarante enfants, de nationalité britannique, mais on ne sait pas encore si les *morts sont des enfants* ou des accompagnateurs. L'autocar circulait sur la N 110, qui relie Alès à Montpellier, lorsque, pour une raison inconnue, il a quitté la route dans un virage et s'est renversé sur le bas-côté.

● *Hold-up à bord du train Bordeaux-Milan.* – Plusieurs malfaiteurs ont volé des sacs postaux à bord du train Bordeaux-Milan pendant la nuit du mardi 28 au mercredi 29 mai, après avoir fait arrêter le convoi près de Miramas (Bouches-du-Rhône).

Selon les premières informations recueillies, deux hommes armés sont montés à Tarascon à bord de la motrice mercredi vers 5 h 45 et ont fait stopper le *convoi* à *Saint-Chamas*, entre Arles et Marseille. Là, ils ont été rejoints par cinq autres malfaiteurs qui se sont emparés de sacs postaux qui se trouvaient à bord du train, après avoir blessé deux employés des PTT.

On ignorait en début de matinée le montant du butin emporté par les malfaiteurs.

● *Plusieurs centaines de tziganes se sont rassemblés*, mardi 28 mai, esplanade des Invalides, à *Paris*, pour réclamer *« la reconnaissance de leurs droits »* et *« la liberté de stationnement »*.

Une *délégation a été reçue* par un conseiller technique de Mᵐᵉ Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales. Lors de l'entretien, les gens du voyage ont expliqué que, Français à part entière (*en effet 90 % des* cent-vingt mille tziganes dénombrés dans l'Hexagone ont la nationalité française), ils s'insurgent contre les « titres de circulation », symboles, à leurs yeux, de la « discrimination » dont ils sont victimes. Ils demandent, par ailleurs, que leurs enfants puissent être effectivement scolarisés : *« L'école est obligatoire, mais on n'accepte pas nos enfants »*, se plaignent les tziganes.

● *L'horticulteur meurtrier laissé en liberté.* – Un horticulteur de Carqueiranne (Var), M. Jean-Claude Barberot, qui avait tué pendant *la nuit du dimanche 26 au* lundi 27 mai un cambrioleur, Voihid Otomane, vingt ans, ressortissant tunisien (*le Monde* du 29 mai), a été mis en liberté mardi, après avoir été *inculpé de coups et* blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

Le parquet avait requis contre l'horticulteur le contrôle judiciaire, mais le juge d'instruction, M. Jean-Paul Bernard, l'a libéré sans condition.

Les complices de Voihid Otomane *ont été arrêtés mardi*, inculpés de vols qualifiés et écroués à la prison Saint-Roch de Toulon ; il s'agit de Zouaoui Benaceur, vingt-deux ans, de nationalité marocaine, et d'Ali Messadaoui, dix-huit ans, de nationalité algérienne.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait d'un jugement rendu le 23 septembre 1982 par le tribunal de grande instance de Paris, 3ᵉ chambre, confirmé par un arrêt de la Cour d'appel de Paris, 4ᵉ chambre, en date du 31 janvier 1985.

Affaire : Arnaldo Coutine contre Jacques Levy et Christian Maisonhaute.

Le tribunal,

Statuant contradictoirement, dit qu'A. Coutine est coauteur de l'œuvre architecturale sise à Paris 135/145, rue de l'Ourcq, Paris 19ᵉ. Condamne *in solidum* J. Levy et C. Maisonhaute à payer à A. Coutine, la somme de 80 000 F (QUATRE-VINGT MILLE FRANCS) à titre de dommages-intérêts. Dit que le dispositif du présent jugement passé en force de chose jugée sera publié dans trois périodiques ou journaux au choix du demandeur et aux frais des défendeurs sans que le coût total des insertions puisse dépasser *18 000 F (DIX-HUIT MILLE* FRANCS). Dit que lors de toute communication au public du nom des auteurs de l'œuvre architecturale sise à Paris 135/145, rue de l'Ourcq, les défendeurs devront mentionner : Architectes J. Levy, C. Maisonhaute, A. Coutine et ce, sous astreinte de 5 000 F (CINQ MILLE FRANCS) par infraction constatée. Pour extrait conforme, L. Matarasso, avocat.

SCIENCES PO. Préparations
Documentation sur demande
• Stage intensif d'été
• Stage annuel
• Stage parallèle
IPEC Enseignement sup. privé 46, bd St-Michel, Paris 6ᵉ
Tél : 633.81.23/329.03.71/354.45.87

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS
à partir de 180 F HT par mois
● Réception et réexpédition du courrier ;
● Permanence téléphone/télex ;
● Rédaction d'actes et constitution de sociétés.
GEICA/296-41-12
56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

FORUM STAGES
TENNIS - INFORMATIQUE
TIR A L'ARC
RISOUL (Hautes-Alpes)
HYÈRES (Var)
46, av. Kléber - 75116 Paris
Tél. (1) 704-58-58

A LIRE AVANT 86.
V. GISCARD d'ESTAING
2 FRANÇAIS SUR 3

CHYPRE
île des Dieux et des hommes
APHRODITE déesse de la beauté et de l'amour
340 jours de soleil par an
des hôtels renommés selon votre goût
plus de 8.000 ans d'archéologie
700 km de plages
et l'accueil chaleureux des Chypriotes
voyagez avec Cyprus Airways
OFFICE DU TOURISME DE CHYPRE
15, rue de la paix, 75002 paris
☎ 261.42.49 Telex 211417F
Nom :
Adresse :
Bon pour une documentation gratuite

MÉDECINE

L'APPEL DU PROFESSEUR JEAN-LOUIS TOURAINE

Une croisade pour les greffes de tissus fœtaux

Les dons d'organes, de tissus, de sang, permettent de sauver des vies humaines qui, sans cela, seraient irrémédiablement condamnées. Quinze enfants atteints de graves déficiences héréditaires de leur système immunitaire ou enzymatique attendent ainsi à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon qu'une greffe de cellules de foie fœtal leur apporte le salut. Or, bien qu'il y ait en France chaque année plus de trois cent mille interruptions de grossesse, le service du professeur Jean-Louis Touraine n'arrive pas à obtenir ces quelques flacons de tissus morts que l'on jette sans vergogne et qui sont pourtant la clé de survie pour ces enfants (1).

Appuyé par les professeurs Jean Dausset et Jacques Ruffié, le chercheur lyonnais vient d'adresser un pressant appel à l'ensemble des personnels soignants du pays pour que son service soit averti chaque fois que des prélèvements utilisables peuvent être conduits sur des fœtus morts âgés de neuf à douze semaines, pour que les femmes aussi soient informées de la possibilité de sauver une vie.

Ces prélèvements sont très simples, techniquement, car il suffit de placer les tissus du foie ou de thymus du fœtus dans un flacon de sérum physiologique stérile. L'organisation de France transplant, qui existe déjà pour les reins et la moelle osseuse, permettrait ensuite un transport rapide d'un hôpital à l'autre.

« Il s'agit d'une étape, nous précise le professeur Touraine, *mais cette étape est pour l'instant celle qui sépare la vie de la mort, car il n'existe pas d'autre thérapeutique pour les enfants atteints de déficit enzymatique, ceux que permet de sauver l'injection de cellules de foie fœtal. »*

Lorsque les travaux en cours auront abouti, cette technique pourra être supplantée par des greffes de cellules souches fœtales maintenues en culture en laboratoire. Le facteur spécifique nécessaire à la croissance de ces cellules n'a pas encore été découvert, mais la collaboration d'un groupe important de laboratoires permet d'espérer un succès prochain. En attendant, l'inertie, ou l'ignorance, des uns et des autres conduit à la condamnation d'enfants que l'on pourrait sauver. La croisade du professeur Touraine a pour objet premier d'assurer le salut de ces enfants et pour motif la révolte que peut éprouver un médecin lorsqu'un traitement existe, lorsqu'il est simple et que son application ne dépend que d'une certaine solidarité.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Service du professeur Jean-Louis Touraine, hôpital Edouard-Herriot à Lyon. Tél. : (7) 853-81-11.

UNE NOUVELLE LOI SUR L'AVORTEMENT EN ESPAGNE

(De notre correspondant.)

Madrid. — Le Congrès des députés a approuvé, mardi 28 mai, avec les voix des socialistes mais contre celles de l'opposition de droite, une nouvelle loi qui dépénalise partiellement l'avortement. Elle devrait entrer en vigueur dans une dizaine de jours, après avoir été votée par le Sénat, où le parti au pouvoir dispose également d'une confortable majorité.

Ce nouveau texte tient compte des objections formulées par le Tribunal constitutionnel à l'égard de la loi précédente, qui avait été déclarée contraire à la Charte fondamentale, le 11 avril dernier (*le Monde* du 13 avril). Le premier projet ne dépénalisait l'interruption volontaire de grossesse que dans trois cas : viol, malformation du fœtus et grave danger pour la vie de la mère. Elle était donc de caractère très limité. Le Tribunal constitutionnel n'en avait pas moins jugé qu'elle ne prévoyait pas de garanties suffisantes pour la vie du fœtus.

Tout comme la précédente, cette nouvelle loi provoque déjà des objections contradictoires. Pour les secteurs juridiques progressistes et les milieux féministes, les trois cas envisagés ne couvrent qu'une très faible proportion des dizaines de milliers d'avortements clandestins. Quant à l'opposition de droite, elle a menacé d'envoyer à nouveau la loi devant le Tribunal constitutionnel. Mais elle ne pourra plus dorénavant paralyser son entrée en vigueur, puisque le recours de type suspensif, dont elle avait fait usage la première fois, a depuis été abrogé.

THIERRY MALINIAK.

GALERIES LAFAYETTE



Chemisette LONGUE DISTANCE, manches courtes, 100% coton, 295F 175 F

Costume YVES SAINT LAURENT lavable, 50% polyester, 50% viscose, 1495F 1195 F

Pantalon BUGATTI, 100% coton, 3 coloris, 315F 250 F

Blouson YVES SAINT LAURENT, 65% polyester, 35% coton bicolore, 3 coloris, 325F 250 F

Blouse à manches courtes imprimée fleurs, coloris pastel, 100% coton, Galeries Lafayette Collection, 150F 95 F

Jupe imprimée fleurs coloris pastel 100% coton, Galeries Lafayette Collection, 195F 135 F

Pantalon à plis, imprimé fleurs coloris pastel, 100% coton, Galeries Lafayette Collection 175F 120 F

Robe décolletée dos, imprimée fleurs, 100% coton, Galeries Lafayette Collection 290F 195 F

Polo col blanc jersey de coton, 4 coloris, Galeries Lafayette Collection 150F 120 F

GALERIES LAFAYETTE

Haussmann - Montparnasse - Belle-Épine

JUSTICE

DEVANT LE TRIBUNAL DE PARIS

Le sénateur et les déboires de l'économie mixte

L'inculpation d'un homme politique, quelle que soit son appartenance, ne passe jamais inaperçue. Celle de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, sénateur (UDF) de l'Essonne, maire de Dourdan de 1959 à 1983, n'avait pas échappé à la règle. Mais, entre le 14 mars 1983, où elle fut notifiée, et ce mardi 28 mai 1985, où l'affaire était appelée à l'audience de la onzième chambre du tribunal de Paris, l'instruction avait eu le temps de ramener à ses vraies proportions un dossier qui, à l'origine, pouvait avoir les relents d'un scandale.

Certes, les délits reprochés sont toujours là : banqueroute, abus de biens sociaux, présentation d'un bilan inexact et ingérence. Mais, à la lumière de l'audience, il a fallu en rabattre, et M. Jean-Pierre Monestié, représentant le ministère public, devait être le premier à le reconnaître.

Pourquoi ? A l'évidence, parce que la déconfiture de la société d'économie mixte pour l'équipement et l'aménagement de la Seine-et-Oise (SEMEASO), fondée en 1958 et qui déposa son bilan en juillet 1981, avec un déficit de 21 800 000 F, ne fut pas le fait exclusif de son président, M. Ceccaldi-Pavard. Il reste que la situation financière étant ce qu'elle était devenue, on rechercha ce que ce dernier avait bien pu faire ou ne pas faire. On découvrit ainsi que M. Ceccaldi-Pavard avait utilisé l'imprimerie de la SEMEASO pour faire établir des papiers à en-tête de divers organismes sans rapport avec l'objet social et même, une fois en 1973, pour l'édition de quatre mille tracts électoraux.

Le sénateur ne conteste pas, mais il précise que c'est lui qui, à chaque fois, a fourni le papier et qu'il a toujours payé de la même façon les heures de travail du personnel. Il indique au passage que, loin de vouloir grever les frais, il refusa toujours la moindre indemnité pour son rôle de président et renonça même volontairement au chauffeur et à la voiture de fonction qu'on lui avait, d'emblée, octroyés.

Aurait-il aussi commis un abus de pouvoir étant maire de Dourdan en n'exigeant pas de sa commune le règlement immédiat d'une créance de 1 225 000 F pour des travaux en cours, exécutés par la SEMEASO ?

Non, a-t-il longuement expliqué, car ces règlements pour Dourdan, comme pour d'autres communes, étaient exigibles à la fin des travaux et que, en attendant, les communes débitrices avaient à leur charge les intérêts légaux.

Autre grief : la présentation aux actionnaires d'un bilan, celui de 1978, qui faisait état d'une perte de 2,8 millions de francs. Les commissaires aux comptes, cette année-là, demandèrent une rectification, portant le montant de ces pertes à 4,455 millions de francs. Elle fut acceptée.

Les malheurs du découpage administratif

Dès lors, peut-il y avoir présentation de faux bilan ? Juridiquement, pour que le délit soit constitué, il faut que le bilan incriminé ait été présenté dans le but de tromper les actionnaires, de leur dissimuler la situation réelle. Or les actionnaires de la société d'économie mixte étaient des présidents de conseils généraux, des trésoriers-payeurs, des représentants de la Caisse des dépôts, autant d'hommes qui ne sauraient se laisser berner, fût-ce par un sénateur.

De plus, peut-on parler de dissimulation d'un état critique alors que M. Ceccaldi-Pavard avait déjà multiplié les démarches auprès des pouvoirs publics, préfets et préfet de région, pour leur signaler les difficultés de la SEMEASO et obtenir d'eux des aides qui ne vinrent pas. Car la société d'économie mixte, que présidait le sénateur de l'Essonne, fut prospère pendant de nombreuses années. Ses malheurs, en réalité, vinrent essentiellement du découpage administratif de 1967. Jusqu'à cette date, le département de Seine-et-Oise, ainsi que ses communes, garantissait les opérations de la SEMEASO, qui étaient bien réelles.

Mais, lorsque apparurent les départements du Val-de-Marne, des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise, chacun d'eux s'assura de sa propre société d'économie mixte, si bien que l'ancienne SEMEASO fut, petit à petit, laissée sur la touche. En outre, la mise en chantier des villes nouvelles de la région parisienne, notamment celles de Marne-la-Vallée et d'Evry, entraîna une politique qui faisait de la société que présidait le sénateur une parente pauvre, en dehors des circuits privilégiés. Voilà ce qu'a exposé, en substance, M. Ceccaldi-Pavard, et le substitut devait dire que cette analyse, finalement, lui paraissait assez pertinente.

Restait le dernier grief, celui d'ingérence. Est-ce parce qu'il allait devenir agent général du Groupement des assurances mutuelles (GAM) que M. Ceccaldi-Pavard intervint pour que la SEMEASO résilie ses contrats avec une autre compagnie pour contracter avec le GAM ? Là encore, il plaide non coupable ; mais si sa culpabilité devait être retenue sur ce chapitre, ce serait pour le seul montant d'une prime de 560 francs qui lui aurait rapporté une commission de 140 francs.

C'est devant la réalité et le dérisoire d'une pareille situation que M. Monestié devait demander au tribunal *« tout au plus une peine de principe ».*

Le bâtonnier Bernard Baudelot et Me Pierre Fayon ont plaidé, eux, évidemment, la relaxe. Jugement le 26 juin.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Le directeur de la caisse d'assurance-maladie des Alpes-Maritimes est condamné à cinq ans de prison

Le tribunal correctionnel de Nice a rendu, mardi 28 mai, son jugement dans l'affaire des fraudes découvertes à la caisse primaire d'assurance-maladie des Alpes-Maritimes (*le Monde* du 3 mai). M. Jean-Claude Thisse, cinquante-quatre ans, directeur de la caisse, est condamné à cinq ans de prison, 150 000 francs d'amende et cinq ans de privation des droits civiques pour faux en écritures privées et trafic d'influence. Déclaré lui aussi coupable de trafic d'influence, M. Philippe Cabanas, PDG d'une société de nettoyage qui avait versé à M. Thysse une somme de 750 000 francs pour obtenir et conserver le marché du nettoyage de différents locaux de la caisse, est condamné à trois ans de prison.

Le tribunal a condamné M. Roger Mai, président du conseil d'administration de la caisse, qui avait signé trente-cinq faux procès-verbaux de la commission d'ouverture des plis, à 10 000 francs d'amende ainsi que M. Jean-Baptiste Pisano, sous-directeur, retenu comme complice. En revanche, M. Michel Clermont, architecte-conseil de la CPAM, contre lequel M. Pierre Denier, substitut, avait requis douze mois d'emprisonnement avec sursis, est relaxé. Le tribunal a retenu aussi la culpabilité de M. Raymond Pietrini, ancien chef de la division technique de la caisse, mais l'a dispensé de peine et a relaxé Mme Jeanine Elissalt, qui succéda à M. Pietrini après le départ à la retraite de celui-ci.

Parmi les entrepreneurs compromis dans l'affaire pour avoir obtenu des marchés de travaux immobiliers en violation des règles de la liberté des enchères, cinq sont condamnés à des peines de deux à trois mois de prison avec sursis, et dix ont été dispensés de peine. Le syndicat CFDT de la caisse et l'Union départementale CFDT qui s'étaient constitués parties civiles ont été déclarés irrecevables.

LE GRAND ORIENT DE FRANCE

Préoccupé par les problèmes posés aux pays d'accueil par l'immigration, particulièrement en période de crise et de chômage et devant la montée du racisme et de la xénophobie en France, organise le :

Samedi 1er juin 1985 à 9 h
Salle de conférences. Hôtel du G.O.D.F.
16, rue Cadet, Paris 9e (tél. : 523-20-92)
un grand colloque, dont le thème sera :
« Vers des sociétés multiculturelles, un monde pluriel ? »

Auquel participeront :
Mme Françoise GASPARD, député d'Eure-et-Loire ; M. Bruno ETIENNE, professeur de sciences politiques et directeur des études de recherches sur le monde arabe à l'Université d'Aix-en-Provence ; M. Claude JULIEN, directeur du *Monde diplomatique* ; M. Yves JOUFFA, président de la Ligue des droits de l'Homme ; M. Gérard FUCHS, président directeur-général de l'Office national d'immigration ; M. Olivier STIRN, ancien ministre, député de l'Orne.
Les interventions seront suivies d'un débat et les conclusions du colloque seront présentées par M. Roger LERAY, Grand-maître du Grand Orient de France.
Les personnes intéressées par cette réflexion et ce débat d'idées sont très cordialement invitées.

VACANCES D'ÉTÉ

RICHARD ORGANIZATION

LE PLUS ANCIEN SPÉCIALISTE DES SÉJOURS LINGUISTIQUES

O.S.F.B. depuis 1928

accueille les jeunes, en
• Grande-Bretagne • Allemagne
• Espagne • Etats-Unis

PENDANT TOUTE L'ANNEE SESSIONS INTENSIVES POUR ADULTES

DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE

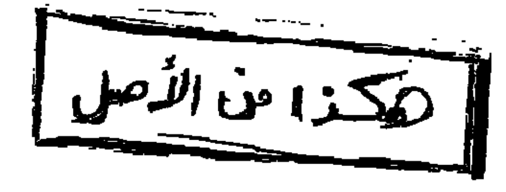
RICHARD ORGANIZATION OSFB

7 rue de l'Eperon 75006 PARIS - Tél. (1) 329.76.31 Mº ODEON

QUATRE VIOLEURS D'UNE JEUNE FILLE DANS LA SEINE-SAINT-DENIS ONT ÉTÉ ÉCROUÉS

Quatre hommes impliqués dans le viol d'une jeune coiffeuse de dix-neuf ans, vendredi 24 mai à Gagny (Seine-Saint-Denis), qui avaient été interpellés par la police, dimanche matin, et déférés au parquet de Bobigny dimanche soir, ont été inculpés, mardi 28 mai, de viol, de vol, de séquestration et de complicité. Il s'agit de Kibir Hoummas, quarante-deux ans, de nationalité marocaine et d'Omar Benhamida, vingt-deux ans, français d'origine algérienne, ainsi que de deux mineurs âgés de seize et dix-sept ans, également français d'origine algérienne. Tous ont été placés sous mandat de dépôt.

La jeune fille, une coiffeuse demeurant à Villemonble, avait été prise en stop vendredi par un inconnu, alors qu'elle se rendait au centre commercial de Montfermeil. L'homme l'avait conduite de force dans un appartement où l'attendait un complice. La jeune fille, selon ses déclarations, avait alors été droguée et violée durant toute la nuit par les deux individus, puis par cinq autres hommes venus les rejoindre en fin de soirée. La jeune fille avait réussi à échapper, samedi matin, à la surveillance des ravisseurs. Fortement traumatisée, elle avait été examinée par un médecin et avait porté plainte au commissariat de Gagny.



هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

1968 avait banni du monde artistique la notion de concours.
1985 : un nouveau Festival met en compétition cinq compagnies affirmées, qu'il s'agit de confirmer, de confronter à deux groupes américains et à de jeunes comédiens dirigés par Claude Régy.
Du 29 mai au 30 juin, à Paris, c'est le Printemps du théâtre.

Le Printemps du théâtre

JOUER LES PROLONGATIONS

LE Printemps du théâtre qui a lieu à Paris, du 29 mai au 30 juin, met en compétition cinq spectacles, mis en scène par des professionnels de Paris et de province, qui ne sont plus débutants, et ne sont pas encore connus d'un large public. Ils sont d'autre part confrontés à deux groupes de même niveau – successeurs des Bob Wilson, Meredith Monk, Mabou Mines... qui représentent les tendances actuelles du Soho de New-York. Et hors compétition Claude Régy dirige des jeunes comédiens sortis du Conservatoire dans *les Soldats* de Lenz.

Le Printemps du théâtre est une initiative des services culturels de la Ville de Paris, que dirige Françoise de Panafieu. Elle souhaitait réactiver la fin de saison parisienne et le moral des jeunes troupes. Il fallait créer l'événement. D'où l'idée de reprendre et d'actualiser le Concours des jeunes compagnies qui, dans les années 60, a offert aux Lavelli, Victor Garcia, Patrice Chéreau, l'occasion de faire connaître leur talent et d'en faire parler.

A l'époque, les candidats sélectionnés sur dossier recevaient 20 000 F pour deux représentations au Théâtre Récamier – aujourd'hui fermé au public. Et le lauréat, environ 100 000 F à partir du moment où il avait trouvé une salle ou une tournée pour exploiter son spectacle. Il fallait réajuster non seulement les sommes accordées, mais la conception du concours. En vingt ans, la situation s'est modifiée. Les compagnies se sont multipliées, et si elles peuvent – peut-être – plus facilement monter un spectacle, le donner deux ou trois fois dans les festivals ou rencontres qui se cultivent un peu partout, elles ont grand mal à jouer pendant une durée raisonnable.

« *L'idée maîtresse du Printemps, c'est la prolongation* », dit Stéphane Lissner. Responsable de production au TMP-Châtelet, son expérience du problème date des années 70, quand il dirigeait le Théâtre Mécanique, salle *réservée aux nouveaux talents d'alors*, Robert Gironès, Bernard Sobel, Michel Hermon, People show, Pip Simons... Concrètement, Stéphane Lissner sait à quel point il est nécessaire d'aller jusqu'au bout d'un travail, et que le travail ne s'arrête pas à la dernière répétition mais à la dernière représentation, et que les représentations doivent se poursuivre jusqu'à ce que spectateurs et acteurs n'aient plus rien à échanger. Sans oublier l'aspect rentabilité, qui n'est pas négligeable.

« *Nous avons demandé l'aide d'organismes qui s'occupent de diffusion*, dit Stéphane Lissner : *l'ONDA, l'Action artistique, le Festival d'Avignon, le conseil régional d'Ile-de-France, se sont engagés (et la FNAC la fondation Johnson, la banque Hervet, AOR, Synergie, Ludéric). Autre changement par rapport au Concours des jeunes compagnies, la scénographie a évolué. On ne peut plus imposer le même cadre à tous les spectacles. Certains ont besoin d'une scène à l'italienne, d'autres d'un espace large ou haut, d'un rapport proche ou éloigné avec le public. Nous avons cherché, et compte tenu des disponibilités, nous avons rencontré beaucoup de compréhension, y compris chez les théâtres privés comme la Madeleine ou les Mathurins. Preuve que, là aussi, on est conscient du problème.*

« *Quant à la notion de concours, elle aide à faire l'événement. De toute façon, les troupes sont en concurrence, c'est une réalité. Il ne s'agit pas de dire « celle-ci est bonne, les autres sont mauvaises », mais de permettre la comparaison : comparer et apprécier les différences. L'idée de concours a intéressé les sponsors et les tutelles – ministère de la culture, conseil régional et bien entendu la Ville de Paris, qui en a eu l'idée.* »

Pour cette première édition, le Printemps du théâtre a reçu cent vingt dossiers examinés par un comité consultatif. Plus que les dossiers, a compté la connaissance personnelle que chacun avait des candidats, d'après leurs précédents spectacles, puisque le premier critère de choix est la création inédite. Le second critère est le tournant d'une aventure. C'est le cas pour Hélène Surgère, comédienne connue, qui se lance dans la mise en scène.

Une douzaine de dossiers ont été d'abord retenus. Une seconde sélection s'est opérée d'elle-même, pour cause d'impossibilités diverses – temps, date, lieux, argent, – car si les candidats, outre les salles en ordre de marche et la publicité reçoivent environ 200 000 F, le montage d'un spectacle coûte au *moins trois fois plus et il s'agit pour eux de* trouver des coproductions. L'an prochain, les éliminés pourront renouveler leur demande, d'autres se présenteront, et « *en trois ans*, rêve Stéphane Lissner, *nous aurons sélectionné les meilleurs. Ensuite, viendra une autre période...* »

COLETTE GODARD.

SPECTACLES EN COMPÉTITION

THÉATRE DU ROND-POINT (29 mai-6 juin)
LE TRIOMPHE DE L'AMOUR
de Marivaux
mise en scène Frédéric Klepper (Théâtre Spectre)

STUDIO DES MATHURINS (30 mai-30 juin)
HÉLÈNE 1927
de Monas Thomas
mise en scène Hélène Surgère

THÉATRE DE L'AQUARIUM (1er juin-23 juin)
LE PARADIS SUR TERRE
de Tennessee Williams
mise en scène Elisabeth Chailloux (Théâtre de la Balance)

ESPACE CARDIN (11 juin-22 juin)
MÉTÉOROLOGIES
spectacle de Pascal Rambert (Side One/Posthume Théâtre)

THÉATRE DE LA MADELEINE (14 juin-22 juin)
DE SAXE, ROMAN
spectacle de Jean-Luc Lagarce (Théâtre de la Roulotte)

HORS COMPÉTITION

THÉATRE DE LA BASTILLE (7 juin-15 juin) FRANCE
LES SOLDATS
de Jakob Lenz
mise en scène Claude Régy, avec les acteurs du Jeune Théâtre National

AMERICAN CENTER (4 juin-9 juin) ÉTATS-UNIS
RED HOUSE
spectacle de John Jesurun

THÉATRE DE LA BASTILLE (25 juin-30 juin) ÉTATS-UNIS
ROUTE 1 AND 9
spectacle du Wooster Group

INFORMATIONS : 804-04-44
LOCATION AUX 3 FNAC et dans les théâtres

"Les Soldats"

TRÈS BEAUX INCONNUS DE VINGT ANS

Metteur en scène, professeur au Conservatoire, Claude Régy s'intéresse à la littérature allemande, aux comédiens à naître, avec qui il monte « les Soldats » de Lenz. Un défi, une expérience : les acteurs peuvent-ils ne pas avoir l'âge de leurs personnages ?

par CLAUDE RÉGY

JAKOB LENZ écrit, et tout ce qu'il écrit ce sont des lettres au père. Lenz ne pourra jamais fuir l'enfance. Et pourtant toute sa vie n'est qu'une longue fuite en avant pour retrouver le père, conjurer la folie. De Strasbourg à Moscou, Lenz traverse la faille de la folie en se trempant dans des fontaines glacées, en s'accrochant à des pères subrogés – Goethe, le pasteur Oberlin, le Christ : il croit pouvoir ressusciter une morte – comme à autant de bornes, de rochers qui *l'empêcheraient de tomber* verticalement dans l'abîme.



MAX ARMENGAUD

Pascal Ternisien et Jean Pennec.

Mais quand Lenz atteint enfin son père à Riga, la quête a perdu déjà son but, la route de Lenz est, à la lettre, devenue *folle*. Il dépasse Riga et va toujours vers un ailleurs qu'il rencontrera définitivement à Moscou : alcool, froid, folie, humiliation, innocence, terrassent Lenz. Le poids du père, *comme une brique sur un jeune* plant, l'avait pourri sur pied. La somme de ses dérèglements n'avait plus de sens.

De même que Lenz n'arrête pas de se projeter sur son père, d'envisager, de coller ensemble de courtes séquences qu'il ne pourra vraiment voir que sur cet *écran-là* – son père de Riga, – et qui sont autant d'appels de détresse, les jeunes comédiens issus du Conservatoire ne peuvent que se projeter dans des rôles où, tous âges confondus, ils joueront des pères, des grands-mères, des vieux colonels ; comme l'écriture du jeune Lenz, leur jeu ne peut être qu'un rayonnement vers l'écran invisible tendu devant leurs yeux : un vécu qu'ils n'ont *pas encore vécu, qui donc était* inscrit en eux – les cellules ont des mémoires – bien longtemps avant leur naissance. Ils jouent le silence et le tonnerre qui précèdent tous les mondes. Ils en ont connaissance.

Ce jeu devrait rejoindre le fond noir de l'enfance, dont la porte monumentale, si proche et lointaine, *est clairement éclairée* à vingt ans. Là où le regard porte.

Lenz avait l'âge de ces « jeunes messieurs » qui le jouent maintenant quand il rédigea *les Soldats* : vingt-quatre ans. En 1775. Le bel *âge pour l'âge de la folie.*

Il y a quelque chose de très troublant alors, c'est la source unique des âges des acteurs, tous ces beaux inconnus de vingt ans.

Et cette ressemblance *dénaturelle-dénaturalisée* des rôles se met à refléter l'évidente ressemblance des personnages, des rêves. Et ceux qui, dans ce rêve, en ce délire, jouent les pères, n'élèvent pas la voix « comme en vrai » le font les pères (comme d'habitude au théâtre), mais plutôt comme en silence ou dans la ressemblance secrète des pères et des enfants.

La notion d'incarnation, de représentation « vraisemblable » d'un personnage est oblitérée. Nulle et non avenue.

Les personnages de Lenz ne sont pas des adultes, mais des adultes vus, lus à travers la grille de lecture d'un enfant. Ils sont imaginés par des enfants confondus. Aucun signe, aucun repère ne les désigne.

Les mots se répondent, communiquent sans altérer la continuité, l'insaisissable fluidité du réel. C'est cette matière-là, incernable, liquide, commune, qui est jouée, cette inondation noire du réel de l'imaginaire qui a précédé tout, qui a précédé l'écriture. De ce matériau en fusion, froid et brûlant, l'énonciation du texte est *dissociée*. En est dissociée aussi la présence des êtres, chacun simplement vrai, simplement là en tant que soi, présent ici et maintenant.

Il faut seulement, loin des *modèles, retrouver cette voie de* l'écoute profonde de soi. Essayer de savoir d'où l'on parle et donc de savoir ce qu'on parle. Ce n'est, au fond, qu'apprendre à lire et à parler. Apprendre ensuite à écrire et à marcher, c'est pareil. Sous la muette lecture d'un texte on entend des voix. On entend de la voix sous les phrases. On entend aussi sous les mots le silence. Au temps du cinéma muet, je crois, on entendait aussi des voix. Lisait-on sur les lèvres ou bien était-ce peut-être seulement l'image qui parlait ? C'était de la parole qui dépassait le sens.

Ces voix-là, intérieures, mentales, voix du silence, déplaçant des corps de silence dans les corps, c'est peut-être l'énergie primordiale de la Voix retrouvée que l'on reconnaît comme sienne – tous et chacun – et qui nous guérit des voix d'acteurs, des bons.

A cette écoute, peu à peu on s'ouvre à nouveau à l'infinitude, et *les visages se détendent*, se transfigurent, acquièrent une transparence.

Parce qu'on s'ouvre à un monde autre, parce qu'on imagine simplement comme possibles, dans d'autres dimensions, d'autres univers, on pourra enfin *lire* l'écrit sur les visages comme sur la page ouverte – ces visages parlants, les entendre muets, *entendre la mémoire, les relais* génétiques, les lumières et les obscurités intérieures.

Ce que le jeune Lenz, tiraillé par la folie et la souffrance, a construit – en s'éloignant du conformisme, – des jeunes acteurs (chercheurs) peuvent aussi le construire. Qu'est-ce que c'est que la jeunesse pour un acteur ? C'est l'égalité des *chances, l'âme encore près* de la peau, de la main, de l'enfance, l'égalité des voix, la confusion des voix d'où surgit la Voix, la Parole. Qu'est-ce que c'est la jeunesse pour un non-acteur – écrivain, lecteur, spectateur, ou n'importe quel autre – pareil ?

Que le fou de Sesswegen ait réussi à tendre un miroir, par-delà deux siècles, à seize jeunes gens d'aujourd'hui, me confirme dans cette croyance que les chemins obscurs, intérieurs et tortueux sont peut-être les plus lumineux, les plus vivants, les plus simples. Et peut-être aussi qu'ils sont ceux *de la jeunesse*.

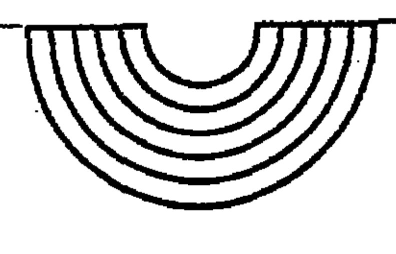
Les Soldats, c'est un jeu impitoyable inventé par un enfant doué et joué par seize enfants qui comprendraient mieux que d'autres quels cauchemars les traversent.

★ Théâtre de la Bastille du 7 au 15 juin.

Le Printemps du théâtre

HÉLÈNE

Surgère



Elle revient à la mise en scène après dix-sept ans pendant lesquels, au cinéma, elle tourne avec Paul Vecchiali, Téchiné, Pasolini. Et, au théâtre, elle a travaillé pour Michel Hermon, Michel Vinaver...

LES CHEMINS DE TRAVERSE

HELENE 1927 de Mona Thomas

C'EST par hasard si Hélène Surgère est devenue comédienne. Ça lui est arrivé tard, en deux temps bien distincts. Aujourd'hui, pour la première fois depuis 1968, elle se remet à la mise en scène en montant *Hélène 1927*, de Mona Thomas. Elle y joue elle-même le rôle d'Hélène (pure coïncidence, ce prénom). Ainsi, après dix ans d'une grande complicité avec le cinéaste Paul Vecchiali, elle semble tourner la page, entamer une nouvelle étape. Simple désir de *« passer à autre chose, au risque même*, dit-elle, *de faire moins bien »*.

Elle a cinquante-sept ans qu'on ne lui donne pas, petite bonne femme mince au visage non point éclatant, ni sensuel, mais bien dessiné. Les yeux, en amandes sous des sourcils quasi invisibles, sont bleu-vert. La peau est claire. Un physique de blonde comme on dit en pensant à ces créatures pâles que – pour ne point les remarquer d'emblée – l'on croit un instant un peu fades. Quelque chose de Danielle Darrieux ou Michèle Morgan. En moins songeur. Le jour où nous l'avons rencontrée dans le troquet en face du Théâtre des Mathurins, elle portait du rouge, des pieds à la tête, chaussures à lacets, plates, en cuir souple rouge, veste rouge, pantalon presque gueulard, et, pour retenir ses cheveux fins mi-longs, un serre-tête en plastique vermillon incrusté d'un fil doré. L'air d'une ménagère au matin d'un grand rangement de printemps. Elle revenait des Puces satisfaite d'avoir déniché le dernier accessoire manquant aux costumes. Elle s'habille d'écarlate, les jours, dit-elle, où il lui faut mettre les bouchées doubles, travailler dur. Le rouge incite à l'action. Sinon, ses couleurs ? *« Le mauve, toutes les nuances du mauve. Et le blanc, ah, le blanc... »* A ses doigts on voit aussi des petites bagues de rien, aux pierres turquoise, elle fume des cigarillos belges, *« un tabac havane très léger »*, dit-elle encore.

Elle a commencé tout de go par son enthousiasme pour la pièce de Mona Thomas, journaliste devenue auteur de théâtre avec *Loin du grenier* dont elle, Hélène Surgère, a donné une lecture au Théâtre Ouvert. Déjà Mona Thomas lui avait raconté qu'elle avait découvert chez un brocanteur une valise éventrée contenant des quantités de lettres, photos, cartes postales et autres souvenirs : *« Toute une vie »*. Trois ans ont passé. Puis le texte a existé. *« Quand je l'ai lu*, dit Hélène Surgère, *j'ai tout envoyé promener. Je devais jouer ailleurs, j'ai abandonné. Le style est beau. Le propos risqué. On fabrique beaucoup de spectacles autour de correspondances. Ici, il y a création de deux personnages. L'un s'appelle la Visite – c'est le double de l'auteur. Josiane Stoléru va le jouer, je la connais depuis* Spaghetti Bolognese. *Elle a trente-cinq ans.*

» L'autre personnage, cette Hélène, pas celle de 1927. Une femme d'aujourd'hui d'un certain âge, confrontée au mythe qui s'est créé dans l'esprit de la Visite. Pareille à moi, Hélène, car je suis perpétuellement confrontée, à une espèce de mythe, qui s'est créé autour de mon image, très différent de ma personnalité de l'instant. On m'a classée dans le style « bon chic, bon genre », hyperbourgeois. On me voit très élégante, chanellisée. Or je vis à Belleville, j'aime tout ce qui est populaire, je vadrouille dans la vie, de façon non conventionnelle. J'emprunte des chemins de traverse : pas de ligne droite. J'ai la terreur de tous les enfermements, et l'on m'étiquète. Si l'on m'a donné ces emplois de dame convenable, c'est que mon physique s'y rapporte. Depuis longtemps. René Simon me disait : « C'est fou ce que tu es démodée, tu aurais dû naître avant la guerre. »

Racontons que pour la petite histoire, lorsqu'elle se rendit à l'âge de vingt-sept ans au cours Simon, Hélène Surgère ne venait pas apprendre le théâtre, mais régler un problème vocal. A l'époque, elle tenait un magasin de céramiques d'art à Montmartre, et de ne pas savoir timbrer sa voix lui nuisait : *« Ou les clients ne m'entendaient pas, ou bien je leur cassais les oreilles de façon désagréable en perchant trop haut dans l'aigu. En trois mois d'exercice, ça s'est arrangé. Mais j'ai continué le théâtre en amateur. Quatre ans plus tard, je suis partie à l'aventure. »*



Hélène Surgère et Josiane Stoléru.

D. BOENO

On retrouvera Hélène Surgère au fil des années 60 dans les circuits des maisons de la culture, à Caen notamment, ou encore en 1965 lors de création des *Eaux et forêts* de Marguerite Duras. Puis il y a eu un trou. Elle a remonté un commerce. *« C'est très excitant de lancer une affaire. »* La notoriété est venue avec *Femmes-Femmes* de Vecchiali. *« Fait en quinze jours sans un sou, pour s'amuser. Ma chance, inattendue, à quarante-cinq ans, a été la mode rétro »*, affirme-t-elle. Elle évoque avec tendresse sa « recherche » aux côtés de Vecchiali, cette fidélité, ou encore d'autres tournages comme celui de *Salo* avec Pasolini. Puis revient à son image : *« Je la casse tout le temps, avec un acharnement exacerbé, presque trop. Je suis quelqu'un d'extrêmement dispersé. J'ai beaucoup de mal à me fixer. J'ai eu un nombre incalculable d'adresses. Ce qui m'a aidée à quitter la jeunesse pour entrer dans la maturité ?* Femmes-Femmes, *et* Corps à cœur. *Pas évident, ce passage. Je la compare à l'adolescence, angoissante, cette période où il faut se créer une personnalité. On vit quinze ou vingt ans dans une peau, puis d'un coup ça tremble, tout ça, on constate que le corps vous lâche, on ne grimpe plus les escaliers quatre à quatre. On ne peut plus passer une nuit blanche sans avoir besoin de trois jours pour récupérer. La cinquantaine arrive. Vous débarquez dans un tournage et plus question de vous agglutiner aux groupes des trente, trente-cinq ans. Vous dérangez. C'est la vie. Ce racisme-là, de l'âge, existe aussi. »*

Elle parle tranquille, d'une voix aux inflexions tour à tour douces ou froides, tantôt chaleureuse tantôt quasi indifférente. Assurée et fragile à la fois, Surgère, ravie d'affirmer que la mise en scène (au théâtre en tout cas) n'est pas ce qu'il y a de plus difficile (moins aventureux que de jouer). *« Je pensais à Michelle Marquais pour diriger ce spectacle, or elle n'était pas libre. Mona Thomas m'a incitée à le faire et c'est un bonheur car* Hélène 1927 *se passe en Indochine, or toute mon enfance, j'ai été bercée par cela. Ma mère avait vécu en Indochine. J'ai voulu Mona comme assistante : ainsi, lorsqu'elle écrira sa prochaine pièce, elle en saura davantage sur certaines contraintes du théâtre. Les auteurs dramatiques n'ont pas une notion très précise de certaines petites ficelles. »*

On lui a demandé si elle ne craignait pas d'avoir du mal à se concentrer. *« Ces histoires de concentration »*, elle prétend ne pas y croire beaucoup. Pareil pour le trac, elle ne l'a pas souvent. Ce qu'elle éprouve ? *« Un grand plaisir à jouer. Dans son « affaire » (de femmes), on ne trouve qu'un seul homme, le décorateur, Georges Rousse, qui a signé l'équivalent de la chambre de Pierre, auteur de certaines lettres à Hélène : des barres de fer très aiguës.*

Ne craint-elle pas – à cause de l'Indochine, de la femme âgée face à une plus jeune – que les gens pensent à *Savannah Bay* avec Madeleine Renaud et Bulle Ogier ? « *Si*, répond-elle, *bien sûr, il y a un risque, Mona Thomas n'est pas Duras... »* Silence. Elle reprend. *« Mona a son style à elle, avec des points de suspension à remplir. »*

Les projets d'Hélène Surgère ? Elle aimerait trouver un lieu fixe, et faire du théâtre, rien que du théâtre. Question : *« Avez-vous fait quelque chose dans ce sens ?* Elle rétorque : *« Je ne crois pas aux démarches, seulement aux rencontres. C'est ce que j'appelle les chemins de traverse. Je crois à quelque chose, j'y vais. Au théâtre, on repart sans cesse de zéro. J'éprouve la même impression excitante que celle d'être dans une ville où je ne connais personne, dont j'ignore la langue. On est seule, anonyme et perdue avec ce sentiment que tout peut recommencer, exister. »*

Elle avoue : *« Il y a un pivot de ma personnalité sentimentale, c'est ma famille. »* Elle vit très proche de sa fille de trente-cinq ans et de sa petite-fille, quinze ans (tout recommence). Elle va encore déménager pour se rapprocher. Elle dit vivre seule dans des appartements chaque fois plus grands, où *« comme une pie »*, elle accumule des masses de choses. *« J'aime les salles des ventes, les beaux objets. J'ai un goût de grand-mère, sauf en peinture où le moderne me plaît. »*

Ses auteurs de théâtre préférés ? Duras, Dubillard, Beckett (elle rêve de jouer *Oh ! les beaux jours.*), Ionesco aussi. Plus près ? Jacques-Pierre Amette. *« Ou, tenez, encore, Enzo Cormann : il joue non plus sur le langage mais sur la provocation. Il va à la limite du grotesque, façon punk. D'abord il détruit la beauté, l'esthétique. C'est un travail que je n'ai pas encore fait. »*

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Studio des Mathurins, du 30 mai au 30 juin.

JEAN-LUC

Lagarce

Jean-Luc Lagarce vient de Besançon. D'abord auteur, il est passé ensuite à la mise en scène. Enfant naturel de Scott Fitzgerald, il écrit et décrit les instants de déséquilibre.

UN MONDE QUI SE DÉSAGRÈGE

DE SAXE, ROMAN

JEAN-LUC LAGARCE, vingt-huit ans, pur produit franc-comtois aux yeux bleus, vient de Besançon. Il a monté Racine, Kafka, Crébillon-fils et... lui-même. Il est venu à la mise en scène par l'écriture, une écriture élégamment subtile, avec l'intelligence, la sensibilité aiguë d'un enfant de Fitzgerald.

Jean-Luc Lagarce, dandy désabusé, vient directement d'un milieu prolétaire : *« Mes parents*, dit-il, *travaillent chez Peugeot. Je suis né à Sochaux-Montbéliard. Un jour, j'écrirai sur cette ville, qui a été une enclave allemande et en garde des traces, comme le château de Wittemberg, et est devenue un échangeur d'autoroute entouré de banlieues campagnardes.*

» Mes parents ont la pêche, et moi je suis nonchalant. Ils sont très ouverts, sinon je n'aurais pas pu faire d'études. En fac, j'ai commencé à écrire pour le théâtre, qui me paraissait plus proche que le cinéma ou le roman. A quinze ans, j'ai vu Sarcelles sur mer, *de Bisson. Le théâtre me paraissait un trajet plus rapide, plus cohérent. »*

Quand on a quinze ans et qu'on pense au théâtre, on rêve d'être comédien. Jean-Luc Lagarce entre au conservatoire de Besançon, typique de la grande misère de l'enseignement en matière dramatique, avec un seul professeur, quatre heures de cours par semaine pour apprendre à dire des scènes et des poèmes. Jean-Luc Lagarce ne reste pas longtemps, il se tourne vers Jacques Fornier, ex-directeur du Théâtre de Bourgogne et du TNS, qui s'installe à Besançon, après un long séjour en Inde. Il y dirige un centre culturel de formation avec des ateliers réguliers, des stages pour lesquels il fait venir des metteurs en scène aussi différents que Jean-Louis Hourdin et Andreas Voutsinas, des chorégraphes également, Andy Degroat, par exemple.



MARC ENGUERAND

« Je voulais, dit Jean-Luc Lagarce, *apprendre à devenir comédien, je me suis rapidement rendu compte qu'il ne valait mieux pas. J'ai suivi des stages chez Fornier, plutôt pour voir si je tenais le coup. Au départ, on était vingt, à l'arrivée neuf : entre-temps on avait travaillé sur improvisations, et ça ne s'était pas bien passé. »*

De ces neuf, naît une troupe amateur, qui suit l'évolution habituelle jusqu'à la reconnaissance des pouvoirs publics – et du public, – marquée par des subventions. Pas grand-chose d'ailleurs, puisque, encore actuellement, la Roulotte touche 140 000 F de l'Etat, 120 000 F de la région, 50 000 F de la ville, 20 000 F du conseil général. Et, ponctuellement, le Centre dramatique de Franche-Comté, que dirige Denis Llorca, coproduit un spectacle.

En fait, c'est encore l'écriture qui donne l'élan à la troupe. Jean-Luc Lagarce a envoyé des manuscrits à Lucien Attoun, qui en a retenu pour le répertoire dramatique de France-Culture et pour « Théâtre ouvert ». Jean-Claude Fall met en scène, en 1982, *les Voyages de Mme Knipper vers la Prusse-Orientale*, au Petit Odéon.

Le théâtre de Jean-Luc Lagarce raconte des trajets de temps et parle du passé. Mme Knipper est la femme de Tchekhov. De Saxe est un maréchal qui, au dix-neuvième siècle, a tout quitté pour suivre une comédienne, contrairement à son ancêtre, qui n'a rien sacrifié à Adrienne Lecouvreur. Le précédent spectacle, *Hollywood*, évoque, dans un décor de comédie sophistiquée, les figures mythiques et les illusions de l'entre-deux-guerres, le rêve américain parmi les exilés de l'Europe blessée.

« Je suis incapable de sortir trois lignes d'une histoire qui se passerait aujourd'hui. Peut-être par besoin de regarder comment c'était avant, la vie. Sans doute aussi à cause des décalages de la province. Un siècle sépare les Iroquois des boîtes de Besançon et la manière dont vivent mes parents. D'autant plus qu'ils sont huguenots. J'ai été élevé à fond dans cette mentalité aride, rigoureuse, dans cette morale de l'effort. Jacques Delors est un protestant, vous voyez... Par réaction, je crée les personnages épuisés d'un monde fini, d'un monde qui se désagrège. L'apocalypse nucléaire ne me fait pas peur, je ne pense pas à une troisième guerre mondiale, je pense que la deuxième n'est pas terminée, que les horreurs se développent un peu partout, en même temps que les conflits. Je ne crois pas que le monde va exploser, il se défait, et quelques survivants fragiles assureront la continuation de l'espèce.

» Je ne suis pas un optimiste béat ni un agressif... C'est-à-dire que je n'ai jamais cru au militantisme théâtral. Mai 68, pour moi, c'est le souvenir de mon frère qui a été très gravement malade. J'avais dix ans, je n'ai rien vu. J'ai passé mon bac en 1975. Dans les facs, on travaillait dur, j'ai fait lettres et philo, et c'était anachronique, démodé. Et je rêvais de Balzac. La province, toujours. »

Jean-Luc Lagarce travaille dur sans rien abandonner de sa nonchalance, sans établir de « plan de carrière ». Il vit une étape après l'autre. Le Printemps du théâtre en est une, l'occasion de s'affirmer et de se faire connaître plus largement. Le côté concours, il n'en parle pas. Il n'a pas l'esprit de compétition. Il a saisi l'occasion de monter *De Saxe*. A Besançon, il n'en a pas trouvé les moyens.

« Je resterai là-bas, si je peux y travailler sérieusement. Le côté pionnier, ça va un temps ; ensuite, on s'abîme. Je veux continuer à faire du théâtre. » – C. G.

★ Théâtre de la Madeleine, du 14 au 22 juin.

PASCAL

Rambert

RÊVES DE JEUNE HOMME

METEOROLOGIES

UN visage fin et fragile, les yeux bleus parfois si cernés, des idées plein la tête, des questions métaphysiques qui roulent et grondent, Pascal Rambert, metteur en scène de la compagnie Side/One Posthume Theatre et auteur de trois pièces, sait heureusement aussi sourire et rire de lui ; il a vingt-trois ans.

Il vient de Nice, et pour lui le théâtre résulte des expériences et des errances personnelles d'une troupe de six comédiens soudés dans leur recherche collective. Il écrit une œuvre à trois volets *Désirs*, *Lits I* et *Météorologies*. Trois pièces qui opèrent par questions, et dans lesquelles Pascal Rambert n'a pas l'impression de faire du théâtre car il écrit avec *« de la chair humaine »*, des outils contemporains, après un travail de sape intérieure. Les questions posées sont celles de l'adolescence dans *Lits I* (créée au lycée du parc impérial en 1984). Celles du doute de l'existence, des projets non réalisés dans *Désirs* (créée au Théâtre de Nice en 1984). Après ces interrogations métaphysiques, *Météorologies* apparaît comme une pièce plus adulte sur l'art de prendre le temps de lire, de prendre le temps simplement et de lui tordre le cou, sur le plaisir qui ne va pas sans douleur, fleur vénéneuse, fruit de l'angoisse.

Pascal Rambert vit à Nice, où il est né en 1962. En 1980, il fonde Side/One Posthume Theatre. Ses spectacles jouent sur les images de la mémoire.

La mise en scène, Pascal Rambert a commencé à dix-sept ans, l'année du bac, avec *Arlequin poli par l'amour* et *la Marcolfo* de Dario Fo. La troupe s'appelait alors Théâtre en bandoulière. Des rencontres, de nombreux échanges avec des metteurs en scène au Nouveau Théâtre de Nice. Des stages. Il parle avec Vitez, Fontana, Hans Peter Cloos, Jean-Claude Penchenat.

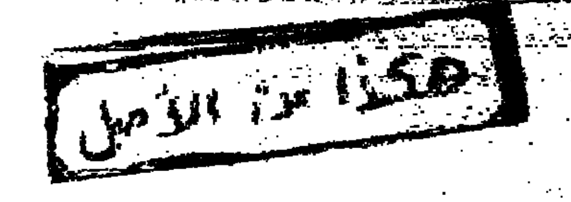
La lecture d'une pièce de Büchner est un moment décisif, elle lui colle à la peau ; en 1982 Pascal Rambert met en scène *Léonce et Léna* qui sera créée à Nice et reprise à Paris en décembre 1982 au Théâtre de la Bastille à sa réouverture. Metteur en scène et comédiens trouvent là un propos commun, des gens qui s'ennuient, hantés par le mal de vivre, et décident de jouer leur propre pièce de théâtre. Thématiques du théâtre pour s'en sortir, théâtre couverture sociale, théâtre dans le théâtre, théâtre qui est la vie.

Après Marivaux, Dario Fo et Büchner, voici comment la mise en scène aboutit à l'écriture, comment Pascal Rambert, par les questions qu'il pose, édifie une cathédrale et crie la fragilité de l'être, ce trapéziste des idées.

BRIGITTE CHÉRY.

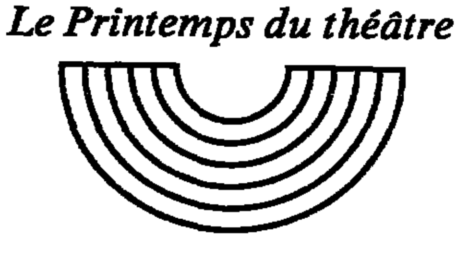
★ Espace Cardin, du 11 au 22 juin.





هكذا من الأمل

Le Printemps du théâtre



FRÉDÉRIC
Klepper

TRAQUER LA PART D'INVISIBLE

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR
de Marivaux

FRÉDÉRIC KLEPPER a monté *le Terrier*, de Kafka l'année dernière. Il monte aujourd'hui le *Triomphe de l'amour*, de Marivaux.

A *première vue*, *c'est le grand* écart : quoi de commun entre la quête inquiète du juif de Prague et la valse ludique du désir, chez celui qui, de plus en plus, apparaît comme le Shakespeare français ? Et si à travers ces deux continents littéraires ne sourdait qu'une seule obsession : le théâtre comme appareil de déchiffrement ?

« *Tout est ouvert.* » Dès le début, c'est Phocion la princesse (Saskia Cohen-Tanugi) qui le dit. Ici, le terrier est à ciel ouvert : « *Les mouvements s'impriment sur une courbe, la courbure de la terre, une terre de lune... C'est là que la princesse débusque les cœurs...* Le Triomphe de l'amour *est une machination à cœur ouvert* », dit Frédéric Klepper.

Mais si la machination est montrée, si tous les mouvements s'impriment à vue, si « *tout est ouvert* », qu'y a-t-il donc à déchiffrer ? C'est que « *les mouvements ne sont que la part visible de la machination* » et c'est la part invisible qu'il va falloir entendre.

« *Vous ne finissez rien, il y a toujours un reste* », dit encore la princesse au philosophe Hermocrate (Jean-Luc Buquet). C'est précisément ce reste qui intéresse Frédéric Klepper, et que la mise en scène va traquer avec l'obstination d'une princesse travestie de Marivaux. « *Au-delà de la courbure de la terre, au-delà de la scène donc, il n'y a pas de coulisse, c'est le noir* », dit Frédéric Klepper, mais il dit aussi : « *C'est de là qu'on surveille.* »

Cette traque va nécessiter un grand « qui-vive », une grande écoute, une grande méfiance aussi de ce qui se dit. Frédéric Klepper, parlant d'Hermocrate, dit que « *celui qui règne sur ce bout de désert qu'on appelle un jardin est un homme des livres* », mais il ajoute en souriant : « *Du moins le dit-il, on n'est pas forcé de le croire.* » Frédéric Klepper a lu Borgès. Et Marivaux bien entendu : « *On ne sait plus, à force de pénétrer dans ce texte, qui est l'auteur des paroles prononcées, tant Marivaux semble se délecter à tresser le discours indirect et le discours direct. Les deux valets Arlequin* (Daniel Znyk) *et Dimas* (Denis Lavant), *nobles en déchéance, caressants avec les objets et violents avec les personnages, jouent jusqu'à l'écœurement des phrases qui ne leur appartiennent pas et qu'ils attribuent à d'autres. Ils s'autorisent les pires obscénités, car ce ne sont pas eux qui les disent ni ne les font, ce sont d'autres qu'ils ont entendu faire. Dans Marivaux, ce sont toujours les autres qui font. Il y a une lâcheté, une lâcheté politique. Au lieu de faire, la princesse fait faire, elle délègue : ses actes, ses émotions, son vêtement, tout est pour les autres. Plus le mécanisme de la machination se complique, plus il menace de s'enrayer, plus il exige de maîtrise à distance. C'est pourquoi la princesse offre des portraits à ses amants supposés (Léontine, Madeleine Marion et Hermocrate), et aucun à son amour « véritable ».* « Les autres n'auraient pas eu ce portrait si je n'avais eu le dessein de vous donner la personne », *se défend la princesse. Plus la structure de la machination se renforce, plus les sujets (auteurs comme destinataires, chasseurs comme cibles) se relâchent. La machine s'emballe et emballe tout son monde. Dans ce point désertique où l'ennui régnait, le complot est un réveil. Il agit comme une guerre civile intime. Mais c'est une curieuse forme de réunion : l'unité par le chacun pour soi.*



MICHEL JACQUELIN

Saskia Cohen-Tanugi et Jean-Luc Buquet

Comédien, metteur en scène, il fonde en 1981 le Théâtre du Spectre. Assistant de Daniel Mesguich.

Dans cet espace où le centre fuit, les bords sont dangereux, car la pente est vite dégringolée. Chacun se met à prix et tente de tirer bénéfice de la vente de soi. Chacun se fait marchandise et vendeur à la fois. Et c'est toujours par l'autre, pour finir, qu'il est vendu.

» *Phocion est initiatique. C'est la femme aux deux visages (au moins). Elle est Don Juan, bien sûr, mais aussi caméléon, animal à métamorphoses, elle fait du sexe une enveloppe, elle s'accorde, sujet et complément, genre et nombre, au Verbe qui s'oppose à elle, pour l'avaler.*

» *Le complot de la princesse est un complot contre l'identité : c'est le sexe qui est en cause, et le nom. Changeant l'un et l'autre, elle s'expose à tous les désirs... Il y a scission entre la princesse et son éminence grise* (Valérie Dréville), *qu'elle échange comme un corps à vendre. Il y a entaille dans la princesse. Mais le nom est le seul objet de l'amour véritable, et c'est ce nom révélé au prince qui signe l'échec de la machination. La princesse parle toujours d'elle-même à la troisième personne. Parce que ce nom n'est pas le sien, parce que son trône est usurpé, parce qu'elle n'en est même pas l'usurpatrice,* « elle n'est que l'héritière des coupables ». *La seule vérité qu'elle peut révéler au prince, c'est celle de son nom... volé.* »

Le nom volé, le complot contre l'identité, le travestissement, le déplacement du désir, le flirt inlassable du visible et du caché... à travers la mise en scène du *Triomphe de l'amour*, c'est un portrait du théâtre que Frédéric Klepper veut nous offrir. Un cadeau princier.

DANIEL MESGUICH.

★ Théâtre du Rond-Point, du 29 mai au 6 juin.

ÉLISABETH
Chailloux

RACONTER DES ÉTONNEMENTS

LE PARADIS SUR TERRE
de Tennessee Williams

ELISABETH CHAILLOUX a trente-quatre ans. Elle est brune avec des cheveux courts légèrement bouclés. Quand elle parle, ses mains dessinent de larges arabesques autour de son visage. Assise très droite, elle raconte son histoire sans fausse modestie, avec des rires qui s'éteignent en sourire.

« *Je suis l'aînée d'une famille de huit enfants*, dit-elle. *Une troupe ! Mais ma vocation théâtrale ne date pas de ma jeunesse. Je me suis intéressée à cet art car j'avais des amis comédiens. Moi-même, je n'étais qu'une étudiante fantôme dont l'avenir était imprécis.* »

Sa compagnie s'appelle la Balance parce qu'elle est formée de comédiens, pour la plupart nés sous ce signe, et qui se sont rencontrés à un stage avec Ariane Mnouchkine.

MICHEL JACQUELIN

Christiane Cohendy et Jean-François Vlerick.

Elisabeth découvre le théâtre à petits pas. Quand elle monte pour la première fois sur scène dans *les Inquiétudes de monsieur Delumeau*, d'Antoine Gallien, elle n'a aucune formation. Puis elle travaille avec le Magic Circus. « *Je jouais sans me poser de question*, dit-elle. *Ce n'est qu'avec Ariane Mnouchkine que j'ai vraiment appris mon métier.* » Son stage à la Cartoucherie se prolonge en atelier, durant lequel elle participe à la réalisation des spectacles Shakespeare, et surtout où elle rencontre ceux avec lesquels elle va constituer le Théâtre de la Balance. Ensemble, ils vont compléter leur formation chez John Strasberg et se réunir en compagnie autour d'un projet : *la Surprise de l'amour*, de Marivaux.

Elisabeth est la marquise de l'histoire et le metteur en scène. « *Cette aventure est une succession de coups de chance*, dit-elle. *Notre projet a été immédiatement accepté par Philippe Adrien, qui nous a prêté le théâtre d'Ivry pendant trois mois. Ainsi, nous avons pu travailler dans des conditions parfaites pour réaliser un vrai spectacle. Et le soir de la générale, alors que personne ne nous connaissait, il y avait onze journalistes dans la salle !* » Les critiques sont élogieuses, le public suit et, à la rentrée 1984, le spectacle est repris au Théâtre de la Tempête, à la Cartoucherie puis part pour une tournée en France. « *Nous avons été les premiers étonnés* », explique Elisabeth sans autre commentaire. Et, comme pour s'excuser de n'être pas plus loquace, elle ajoute : « *Je ne sais pas parler de mon métier, je n'en ai pas encore l'habitude.* » Sourire.

Elisabeth Chailloux a choisi de monter *Paradis sur terre*, de Tennessee Williams, « *Car*, dit-elle, *c'est un auteur que l'on a beaucoup joué à une époque, et qui, depuis, est victime d'un oubli injustifié.* » Mais, surtout elle s'est passionnée pour les trois personnages de la pièce. « *C'est comme si l'Amérique des années 60 tendait à se rapprocher de la France d'aujourd'hui. Les personnages sont des exclus, des laissés-pour-compte comme il y en a tellement autour de nous, des flippés magnifiques. Tennessee Williams appelait cette pièce son « mélodrame comique ». A travers une histoire passionnelle, il y parle de racisme, de sexisme, sans jamais analyser ces thèmes. Nous ne cherchons pas non plus à les souligner. Nous voulons transmettre ce que nous avons ressenti : gêne, larmes et rires.* »

Le premier travail d'Elisabeth Chailloux a été de visualiser, « *produire des images avec le corps des comédiens et le décor* – une maison sur pilotis avec une véranda, un escalier extérieur, un garage sous auvent, – *les éclairages et les costumes* ».

Son « *écriture scénique* » se nourrit des discussions avec les comédiens. Elisabeth les écoute, les guette. « *Ils vont à la rencontre des personnages*, dit-elle. *Ils vivent la situation. Ils émettent des signes, que je dois happer et puis chorégraphier, et puis dessiner.* »

Après *Paradis sur terre*, Elisabeth Chailloux veut poursuivre son travail sur Tennessee Williams, mettre en scène trois pièces en un acte : *Propriété condamnée*, *Parle-moi comme la pluie* et *le Long Séjour interrompu*. Sera-t-elle comédienne ou metteur en scène ou les deux à la fois ? Elle ne le sait pas, ne se pose pas la question. « *Il est top tôt* », dit-elle. Elle n'est certaine que d'une chose : elle a envie de raconter des histoires de théâtre.



CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre de l'Aquarium, du 1er au 23 juin.

Sculpteur, cinéaste, John Jesurun raconte la grande dispute entre un rocker et un patron de bar campagnard.

Les Américains

JOHN JESURUN

RED HOUSE

JOHN JESURUN, trente-quatre ans, a d'abord été sculpteur. En filmant ses statues, il prend goût au cinéma. A partir de 1977, il produit et réalise des courts métrages non narratifs. Mais il emploie des comédiens avec qui il fonde une compagnie théâtrale. Il a envie d'aller plus loin avec eux, avec les mots et la mise en mouvement de l'espace.

Sur scène, en dépit de ses faibles moyens, John Jesurun *recrée une mobilité* de vision comme s'il disposait d'une caméra, et s'amuse à fabriquer des effets spéciaux qui tiennent de l'illusionnisme : courses de bateaux, lévitation d'un objet, décapitation... « *Il est notre seul vrai « bricoleur » de théâtre* », écrit-on.

C'est le langage qui, avant tout, l'intéresse. Il le décale des actions, le déchire en lambeaux, éparpille les mots, les rassemble en répliques qui se percutent et se contredisant, se répètent, dérapent... Ne pas s'affoler si on ne comprend pas bien l'anglais, le texte n'est pas conçu pour être « compris ». John Jesurun fait exploser la logique, prend les phrases comme matière sonore et rythmique. Son style est le *nonsense* radical, une sorte de burlesque surréalisant, qui joue simultanément sur le choc, l'effroi, le rire.

Red House est un puzzle de dialogues fragmentaires que les acteurs disent sur un ton de conversation très rapide, recouverte par des vagues de musiques trafiquées, directes et enregistrées – David Bowie, Michaël Jackson, Jimmy Hendrix...

« *Les personnages*, explique John Jesurun, *sont constamment branchés sur leurs radios et leurs télévisions. Ils redisent machinalement des bribes de chanson, de slogans publicitaires, qui les laissent insatisfaits, alors ils changent sans arrêt de station... La réalité pour eux n'est plus ce qui les entoure, mais ce qui leur est transmis par les écouteurs et le petit écran.* »

Red House est un « *conte moral et électronique, qui montre le déchaînement, la confusion de notre société. Et c'est d'une irrésistible drôlerie* » (The Village Voice).

★ American Center, du 4 au 9 juin.

LE WOOSTER GROUP

ROUTE 1 AND 9

LE Wooster Group, dirigé par Elizabeth Lecomte, peintre et photographe, est l'une des compagnies les plus stables de cet off-off Broadway, royaume des événements éphémères. Le groupe a pris la succession de Richard Schechner au Performing Garage, où il joue régulièrement. A un moment où l'avant-garde new-yorkaise se tournait vers l'abstraction, les spectacles d'art, les options du Wooster Group, s'affirment politiques et culturelles. Mais le traitement en est fortement subversif, insolent. Si on devait le définir, ce serait comme un « théâtre de l'ironie ».

« *Les acteurs pratiquent différentes stratégies raffinées, à double tranchant, qui explorent des questions majeures, comme celles de la sexualité, du racisme, de la folie, de la perte d'identité, de la violence. Ces questions fondamentales, ils les bombardent d'interventions parodiques, satiriques, les gonflent jusqu'à l'outrance, en accélèrent la représentation. A la fin, le résultat est une sorte d'aveu extorqué au rire.* »

Route 1 and 9 *est un croisement de formes – vidéo, super-8, théâtre – et un croisement de genres – musique, danse, paroles.*

Route 1 et 9 met en reflet le rêve américain et son cauchemar. Le spectacle commence par une conférence que débite un monsieur très bien, typique de la bourgeoisie satisfaite. Une conférence pour ne rien dire. Puis les spectateurs changent d'endroit. S'assoient devant le plateau. Deux hommes aux yeux bandés construisent une maison au milieu d'un fouillis inepte, tandis que leurs femmes téléphonent fébrilement pour commander de la nourriture en vue d'une party. Tous sont passés au cirage – façon Al Johnson. La party est sordide, les gens bâfrent, boivent, dansent de façon hystérique, prennent des masques de vampires. De chaque côté, un écran de télévision. Sur l'un on voit un accouplement muet, dans le style des pornos amateurs. Sur l'autre, une scène de *Notre petite ville*, la pièce de Thornton Wilder, tournée à la va-vite comme pour un feuilleton à petit budget.

« *J'aime cette pièce*, dit Elizabeth Lecomte, *pour sa sentimentalité et sa dureté. Sa forme est conventionnelle, mais, justement, elle colle aux poncifs qui nous rendent crédibles des personnages-stéréotypes.* »

Route 1 et 9 a provoqué un scandale à sa création. Moins à cause de la video porno que de la manière dont les acteurs sont grimés et caricaturent les comportements des Noirs. « *On a dit que nous en faisions des ivrognes, grossiers, stupides. Puis on a dit que nous dénoncions l'horreur de leur existence. Ce n'est ni l'un ni l'autre*, dit Elizabeth Lecomte. *Pour moi c'est comme la musique noire. Cette musique qui transcende le désespoir.* »

C. G.

★ Théâtre de la Bastille, du 25 au 30 juin.

Sélection

CINÉMA

« La rose pourpre du Caire » de Woody Allen

Histoire déjà célèbre *du jeune premier en* casque colonial qui, laissant ses partenaires en plan, descend de l'écran, engage une idylle romanesque avec Mia Farrow, fan du cinéma-évasion.

Woody Allen reproduit amoureusement les *mythes de l'usine à rêves pendant les dures* années de dépression. Il entrecroise avec son humour pointu et virtuose la fiction et la fiction dans la fiction. *Présenté hors compétition, le film* a fait les délices de Cannes. — C.G.

« Nostalghia » d'André Tarkovski

Nostalghia, un mot plus fort que le mal du pays, plus douloureux que le regret. Un poète soviétique part pour l'Italie travailler sur la vie *d'un compatriote, un compositeur du XVIIIe qui* préféra la condition d'esclave dans son pays natal à la liberté offerte par l'exil. L'Italie, la Russie, le *poète, une femme et un fou, mysticisme* et symboles, un film comme une église où la foi palpite, une déambulation intérieure. — *Cl. D.*

ET AUSSI : *Adieu Bonaparte*, de Youssef Chahine (la séduction des sables d'Orient). *Détective*, de Jean-Luc Godard (la ronde des corps perdus). *Shoah*, de Claude Lanzmann (la mémoire des morts). *Poulet au vinaigre*, de Claude Chabrol (les mystères de la France profonde). *Géant*, de Georges Stevens (le dernier film de James Dean). *Terminator*, de James Cameron, (Schwarzenegger en pleine action). *Brazil*, de Terry Gilliam (explosions d'humour noir). Rétrospective Jean-Pierre Mocky au Latina (ravages caustiques).

THÉATRE

« Quartett » à Nanterre

Il y a une lampe bleue, un mur, une fosse d'orchestre vide. *Il y a une femme en noir qui se* souvient d'avoir aimé, un libertin vieilli en quête d'expériences recommencées : Merteuil-Valmont, *liés par la légende.*

La pièce de Heiner Müller est une suite au roman de Laclos, *les Liaisons dangereuses*, c'est l'histoire d'une indestructible tendresse, d'une complicité plus forte que la mort, c'est l'histoire d'un adieu. C'est la mise en scène la plus aiguë *de Patrice Chéreau*, avec deux comédiens miraculeux, Michelle Marquais et Roland Bertin. Seulement jusqu'au 10 juin. — C.G.

ET AUSSI : *En attendant Godot*, à l'Atelier (Michel Bouquet, Rufus, Georges Wilson). *Sally Mara*, aux Bouffes Parisiens (Queneau par Stéphanie Loïk), les lundis. *Place de Breteuil*, à la Cartoucherie-Théâtre de la Tempête (absurde acerbe). *La Collection*, au Théâtre 13 (Pinter). *Doit-on le dire*, à Hébertot (le rire de Labiche). *Mille francs de récompense*, à Gémier (celui de Victor Hugo).

MUSIQUE

Chopin à Bagatelle

Pour la troisième *fois, un festival Chopin a lieu* dans le cadre charmant de l'Orangerie de Bagatelle (bus 43, métro Pont-de-Neuilly), les après-midi à 12 h 30 ou 15 h, avec de jeunes pianistes tels que Jacques Delannoy (le 30), J. L. Devos (le 31), Marc Laforêt (le 1er juin), David Abramowitz (le 2), et cela jusqu'au 16 juin. On entendra auparavant au Centre Bösendorfer (17, avenue Poincaré), Wolfgang Manz, second prix du concours Reine-Elisabeth 1984 (29 mai). Beaucoup de Chopin, mais aussi les pianistes qui l'ont admiré et parfois imité. (Rens. : 12, rue Saint-Louis-en-l'Isle ; tél : 325-14-21.)

Musique contemporaine

Un temps favorable pour la musique de notre *époque : Gilbert Amy dirige une œuvre nouvelle* de Ph. Hersant, avec du Webern et la grande *Symphonie lyrique* de Zemlinsky (Radio-France, le 31) ; *à l'IRCAM des œuvres de Grisey et Eötvös* (le 3), de Durieux, Nunes, Schapira et Dufourt (Centre Pompidou les 5, 6) ; chez Colonne, reprise *de la très belle Messe de l'aurore* de Landowski (Saint-Germain-des-Prés, le 4) ; enfin, à Rennes, création française d'un spectacle musical sur *le Naufrage du « Titanic » du compositeur allemand* Wilhelm-Dieter Siebert, avec participation du public (Maison de la culture, les 5, 6, 7, *8 juin*). — J. L.

ET AUSSI : N. Zabaleta et N. Yepes (Th. de la Ville, jusqu'au 1er juin). Musiques de Corée (Maison des cultures du monde, les 28, 29 mai, 1er, 4, 5 juin). *Finlandia Sinfonietta*, dir. Okko Kamu, avec P. Tortelier (Gaveau, le 30). *Acis et Galatée* de Haendel, par les Arts florissants, dir. W. Christie (Pleyel, le 31). José Carreras (Athénée, le 3). Jorge Bolet joue Liszt (Th. de la Ville, du 4 au 8, 18 h 30). G. Kremer et V. Afanassiev (Champs-Élysées, le 4).

JAZZ

Franche-Comté 1985

Et maintenant, la Franche-Comté ! Les festivals ont démarré par l'Ouest, sont descendus sur les routes du Midi et remontent. Bientôt les multinationales *entrent en lice : Vienne, Nîmes, Nice,* Antibes... Pour l'instant sachons raison garder. Belfort, Dole, Montbéliard et toute la région sont *animés de jazz du 31 mai au 16 juin. Trente* concerts de musiciens venus de partout et même du coin, des styles et toutes les couleurs : de *Johnny Griffin à Antony Braxton en passant par* Eddie Louiss, les frères Ferré et Manu Dibango... Pour ceux que cette ambiance ne comblerait pas, des films seront projetés, des animations de rues organisées et des expositions accrochées. A Belfort, samedi 1er juin, nuit du jazz, nuit du saxophone, avec Yves Dormoy, André Jaume, Joe McPhee et Michel Portal. — F.M. (Renseignements sur répondeur (81) 83-33-16, sur minitel (81) 52-31-11 ou (3) 614-91-66, puis FCTEL).

DANSE

Le Ballet de Bâle au Théâtre de la Ville

Le Ballet de Bâle, créée dans les années 50, a pris depuis peu son essor sous la direction d'Hans Spoerli, ancien danseur de caractère qui s'affirme comme un chorégraphe vigoureux et inventif, capable de réinsuffler la vie au répertoire et de composer des œuvres abstraites de style contem*porain à partir de Stravinski, Rachmaninov,* E. Bloch, Schoenberg. A l'affiche également, deux ballets du Hollandais Hans Van Manen, qui travaille dans les mêmes tonalités que Spoerli. — M.M.

ET AUSSI : la compagnie lyonnaise Hallet Eghayan au *TCD, avec Retour en avant et Orlando furioso* (une prospection chorégraphique poussée jusqu'à la déraison), 25 mai-1er juin. La compagnie Bouvier Obadia à Beaubourg (la force expressive du non-dit), 29 mai-1er juin. Georges Appaix au Théâtre de la Bastille (un nouveau populisme), 28 mai-1er juin. Le groupe La La La Human Steps au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (l'humour canadien), 4-7 juin.

EXPOSITIONS

Réouverture du Musée des arts décoratifs

Le Musée des arts décoratifs rénové, parvient par sa nouvelle présentation, à définir des ensembles et des goûts sans rien laisser perdre du plaisir esthétique. Collections d'objets et de meubles remarquables ordonnés par grandes époques, mais aussi collections d'art comme la donation Dubuffet, et collections éphémères comme la puissante exposition Amado. *Le Musée* des arts décoratifs perturbe les frontières de l'art, du décor, du goût, du talent, pour laisser toute leur mesure aux œuvres. — F. E.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

LES IMMATÉRIAUX. Espaces communs, 5e étage. Jusqu'au 15 juillet.

JEAN-PIERRE BERTRAND – DAVID TREMLETT. Dessins. **PALERMO.** Rétrospective. – **UNE AUTRE COLLECTION POUR LE MUSEE.** – **ATELIER POLAROID.** Du 31 mai au 19 août. Galeries contemporaines.

GUY DELAHAYE. Photographies. Jusqu'au 3 juin.

LA VOIX. Maintenant et ailleurs. Jusqu'au 10 juin. BPI.

DES YEUX AU BOUT DES DOIGTS. Le joueur de plumes. Bibliothèque des enfants, Piazza. Jusqu'au 10 juin.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

Musées

RENOIR. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F, le samedi : 16 F (gratuite le 8 juillet). Jusqu'au 2 septembre.

JAMES TISSOT, 1836-1902. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : *15 F. Jusqu'au 30 juin.*

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6×13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU* DÉPARTEMENT DES OBJETS *D'ART, 1980-1984. Musée du Louvre, entrée porte Saint-Germain-l'Auxerrois. Pavillon de Flore (260-39-26), sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 17 juin.

LES PORTRAITS D'INGRES. Peintures des musées nationaux. – **LE DESSIN A GÊNES** Du XVIe au XVIIIe siècle. – **PASTELS FRANÇAIS DU XVIIIe SIECLE.** Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Du 31 mai au 30 septembre.

MARC RIBOUD. Photos choisies, 1953-1985. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). *Sauf lundi, de 10 h à* 17 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 8 juillet.

ANDRÉ WARNOD (1885-1960). Critique d'art et chroniqueur. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 juin.

RÉTROSPECTIVE ROBERT ET SONIA DELAUNAY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 8 septembre.

ERRO. Paysages 1959-1985. **B. ET H. BECHER.** Chevalements. ***ELLES* SONT DE SORTIE :** P. Deury et B. Richard. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 juin.

JEAN-FRANÇOIS DE TROY. *L'histoire d'Esther.* **EDMOND ABOUT,** *écrivain et critique d'art, 1828-1885.* ***AFFICHES* RÉCENTES DE MUSÉES.** Musée d'art et d'essai, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de *9 h 45 à 17 h 15.* Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

JEAN AMADO. Le doute et la pierre. Musée des arts décoratifs, 107, *rue de* Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de *12 h à 18 h ; dim., de 11 h à 17 h. Entrée :* 18 F. Jusqu'au 13 juillet.

RÉOUVERTURE DES COLLECTIONS PERMANENTES. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus).

LA PUB AU MUSÉE DE LA PUB. Les meilleures publicités de l'année 1984. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-14-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 9 juin.

ARCHÉOLOGIE ET PROJET URBAIN. Musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (325-62-00). Sauf mardi, de *9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15.* Entrée : 9 F ; dim. : 4,50 F. Jusqu'au 2 septembre.

LES SIÈCLES ROMANS EN BASSE-NORMANDIE. Musée des monuments *français, palais de Chaillot, place du Trocadéro* (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à *12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ;* dim. : 6 F. Jusqu'au 2 septembre.

SALVADOR DALI. Deux caducées et trois cents œuvres originales. Musée de l'Assistance publique, 47, quai de la Tournelle (633-01-40). Jusqu'au 31 juillet.

RAYMOND MARTIN A LA MONNAIE. *Musée de la Monnaie, 11,* quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. (et jours *fériés*), de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

RODIN. Cinq photographes contemporains (Drahos, Halle, Barret, Tintaud, Trülzsch). Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 45. *Entrée :* 12 F ; dim., 6 F. Jusqu'au 30 septembre.

MUSÉE IMAGINAIRE DES ARTS DE L'OCÉANIE. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 30. Entrée 16 F. Dim. : 8 F. Jusqu'au 1er juillet.

L'ÉVENTAIL, miroir de la Belle Epoque. *Musée de la mode et du costume,* 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 27 octobre.

JURG KREIENBUHL. Hommage à la galerie de zoologie. Muséum national d'histoire naturelle du jardin des Plantes, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 juin.

Centres culturels

HARTUNG. Hôtel de ville, salle Saint-Jean, (276-40-66). Sauf mardi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 10 août.

JEUNE SCULPTURE 85. Port d'Austerlitz (entrée par l'escalier face à la cour *départ de la gare) (535-25-27). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée libre.* Jusqu'au 9 juin.

DUBUFFET. Les lendemains de l'Hourloupe, 1974-1984. **CINQUANTE ANS DE DESSINS AMÉRICAINS,** *1930-1980.* Ecole des *Beaux-Arts, 11, quai* Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de *13 h à 19 h. Jusqu'au 16 juin.*

LE HÉRAUT DU XVIIe SIÈCLE JACQUES DE GHEYN. Dessins et gravures. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au *16 juin.*

QUATRE FRANÇAIS EN AMÉRIQUE : Aballéa, Bouchony, Ryan, Saussois. American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam. de 12 h à 17 h. Jusqu'au 25 juin.

RAYMONDE GODIN. Traces de saisons. Services culturels du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Jusqu'au 28 juin.

ARTISTES MANITOBAINS. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine *(551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h.* Jusqu'au 9 juin.

CARL KYLBERG (1878-1952), peintures, aquarelles, dessins. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; Sam. et Dim., de 14 h à 18 h. Du 1er juin au 14 juillet.

JULIO VILLANI. Espace latino-Américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Du 30 mai au 30 juin.

AUTOUR DU PARFUM, du XVIe au XIXe siècle. *Le Louvre des antiquaires, 2,* place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : *15 F. du 31* mai au 15 septembre.

LÉON GISCHIA, peintures, dessins, décors de théâtre, etc. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 6 *juillet.*

PRIX WHANKI. Ancien musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Sauf dim., de 11 h à 19 h. Jusqu'au 14 juin.

D.-M. SAVINSEK. *BIMC-Galerie, 52,* rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08). Sauf *dim. et lundi, de 16 h à 19 h. Jusqu'au 22* juin.

Galeries

LE SALON DE PEINTURE : Maîtres anciens. Galerie J.-M. Tassel, 17, quai Voltaire (261-02-01). Jusqu'au 29 juin.

LA PEINTURE POUSSÉE A BOUT : Aubertin, Bischoffshausen, Isou, Laubiès, Mohr, Wolman. Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). *Jusqu'au 30 juin.*

LES NOCES CATALANES. Barcelone-Paris 1870-1970. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 27 juillet.

DE COROT A PICASSO. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). *Jusqu'au 20 juillet.*

IMAGES DU JUDAISME, DU XVe au XXe SIÈCLE. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 31 juillet.

CALDER. *Jusqu'au 8 juin.* **PAOLINI.** Melancolia ermetica. Jusqu'au 29 juin. Galerie Maeght Lelong, *13 et 14, rue de* Téhéran (563-13-19).

FRED SANDBACK – PATRICK TOSANI. Galerie Durand-dessert, 3, *rue* des Haudriettes (277-63-60). Du 31 mai au *29 juin.*

LYDIE ARICKX. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). du 31 mai au 12 juillet.

KENNETH ARMITAGE. Sculptures-dessins, 1948-1984. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 20 juillet.

VICTOR BRAUNER. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 12 juillet.

M.-C. CHAIMOWICZ. Café du Rêve. Galerie de France, 52, *rue de la Verrerie* (274-38-00). Jusqu'au 15 juin.

CHAN KAI YUEN. Sculptures. Galerie C.-Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 8 juin.

HENRI JEAN CLOSON. 1888-1975. Galerie F.-Berndt, 11, rue de l'Echandé (325-52-73). *Jusqu'au 29 juin.*

DAVID CONNEARN. Dessins. Galerie M.-Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 14 juillet.

MARTIN DIETERLE. Œuvres récentes. *Galerie E. de Causans, 25,* rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 22 juin.

PHILIPPE DUPEROU. Sculptures. Galerie Eolia, 10, rue de Seine (326-36-54). Jusqu'au 20 juin.

DENISE ESTEBAN. Dessins. Galerie Jean-Peyrole, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 22 juin.

FOLON. Images pour Montand. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). *Jusqu'au 22 juin.*

MICHEL GERARD. Akhta, sculpture. Galerie J.-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 22 juin.

ALBERTO GIACOMETTI. Dessins. *Galerie Claude-Bernard*, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 15 juin.

THOMAS GLEB. Paffilages. Galerie Galarte, 13, rue Mazarine (325-90-84). Jusqu'au 22 juin.

SERGE *GUILLOU.* L'Apocalypse. L'Art et la Paix, 35, rue de Clichy (874-35-86). *Jusqu'au 22 juin.*

MARQUET. Galerie de la Présidence, 90, rue du Faubourg Saint-Honoré (265-49-60). Jusqu'au 30 juin.

FRANÇOIS MARTIN. Galerie Montenay-*Delsol, 31,* rue Mazarine (354-85-30). Du 31 au 29 juin.

MIRO, l'enfance d'Ubu. 1953, gouaches et collages. Galerie Marwan-Hoss, 12, rue d'Alger (296-37-96). Jusqu'au 28 juin.

FRANCE MITROFANOFF. Combats. Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Du 31 mai au 29 juin.

MARIE MOULINIER. La Filothèque-D.M.C., 95, rue Quincampoix (277-12-13). Jusqu'au 21 juin.

ACHILLE *PERILLI.* Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 8 juin.

PIAUBERT. Galerie P.-Trigano, 4 *bis,* rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 30 juin.

RENOIR. Dessins et aquarelles. Galerie Hopkins-Thomas, 4, rue de Miromesnil (265-51-05). Jusqu'au 29 juin.

SAURA. Lithographies et sérigraphies. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). du 31 mai au 29 juin.

ROGER SOMVILLE. Galerie Epsilon, 1, quai Conti (329-48-13). Jusqu'au 15 juin.

FRANS SPANJAARD. Designer « de Stijl ». Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (325-84-20). du 31 mai au 28 juin.

TABUCHI. Chinese dream. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-13-09). Jusqu'au 14 juin.

HUGH WEISS. Peinture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 15 juin.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les métiers de la restauration des œuvres d'art. Centre culturel, 22, rue de la Belle-*Feuille (684-77-79). Tlj., de 10 h à 21 h ;* Dim., de 10 h à 12 h. jusqu'au 30 juin.

CERGY-PONTOISE. Histoires saintes de l'art : Lublin, Orlan. Théâtre des Arts, place des Arts, jusqu'au 21 juin.

CHELLES. Salvador Dali. CAC, place des Martyrs-de-Châteaubriant (020-90-11). Tlj., de 14 h à 19 h ; mardi jusqu'à 22 h. Du 31 mai au 20 hjuin.

ISSY-LES-MOULINEAUX. Henri Matisse, *l'atelier d'Issy (1909-1917).* Musée municipal, 16, rue Auguste-Gervais. Sauf le *lundi* et le mardi matin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 juin.

LEVALLOIS-PERRET. Gustave Eiffel. Hôtel de ville, 46 ter, rue Gabriel-Péri (731-11-35). Du 1er au 15 juin.

VITRY-SUR-SEINE. Valério Adami, vitraux. Galerie municipale, 59, avenue Guy-Moquet (680-85-20). *Sauf lundi*, de 14 h à 19 h ; mercredi et samedi de 9 h à *12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 16 juin.*

En province

AIX-EN-PROVENCE. Dessins et aquarelles du XVIIIe siècle. Musée Granet, place Saint-Jean-de-Malte (38-14-70). Jusqu'au 9 juillet.

AMIENS. Dessins en utopie Satellisation. Maison de la culture, 2, place Léon-*Gontier (91-83-36). Jusqu'au 13 juillet.*

BORDEAUX. Hommage à Odilon Redon (1840-1916). Musée des Beaux-Arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre. Jannis Kounellis, œuvres nouvelles ; Miquel Barcelo, peintures. Musée d'art contemporain, entrepôt *Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 8 septembre.*

CADILLAC. Cinq artistes, quatre châteaux et une abbaye en Gironde. Centre d'art contemporain, 28, place Gambetta (52-01-68). Jusqu'au 15 septembre.

CAEN. L'art sacré d'Albert Gleizes. Musée des Beaux-Arts, Château (85-28-63). Jusqu'au 30 août ; Livres d'heures de Basse-Normandie, manuscrits enluminés et livres à gravures XIV-XIXe siècles. *Bibliothèque* municipale, place Guillouard (86-22-01). Jusqu'au 30 juin.

CALAIS. Come *Mosta-Heirt*, 1980-1985. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 20 juin.

DIJON. Dessins de Girodet, 1767-1824. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 6 juin.

DUNKERQUE. Jean Messagier ; photographies de Vera Cardot et Pierre Joly. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Jusqu'au 10 juin.

GRENOBLE. Les chartreux, le désert et le monde. Musée dauphinois, 30, *rue* Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'à fin décembre. – Varbanesco, 1908-1963. Hôtel de Ville, 11, boulevard Jean-Pain. Jusqu'au 22 juin.

LYON. F. Morellet/E. Spaletti. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-E. Herriot (830-50-66). Jusqu'au 9 juin. – Dokoupil. Travaux 1981-1984. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Du 31 mai au 7 juillet.

MARCQ-EN-BARŒUL. Autour de Gauguin à Pont-Aven, 1886-1894. Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 22 juin.

MARSEILLE. Giorgio Morandi. *Musée Cantini, 19, rue Grignan* (54-77-75). Jusqu'au 18 juin. Gottfried Honegger. Galeries de la Vieille-Charité, rue de l'Observance (90-26-14). Jusqu'au 9 juillet.

MULHOUSE. Tony Langen, peintures. Musée des Beaux-Arts, 4, place Guillaume-Tell (43-98-11). Jusqu'au 7 juillet.

NICE. Carmelo Arden Quin, Rétrospective 1936-1985. *Galerie des Ponchettes,* 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). *Jusqu'au 23 juin.* – André Verdet. Masques et visages sacrifiés. Musée Jules Chéret, 33, avenue des Baumettes. Jusqu'au 15 juillet. – André Villers. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 23 juin.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Christo : Surrounded Islands. Fondation *Maeght* (32-81-63). Jusqu'au 30 juin.

STRASBOURG. A. Grenier. – M.-P. Lesage – B. Haentzler. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07). Jusqu'au 30 juin.

TOURS. Jean Le Gac. Galerie d'art contemporain, 17, rue de la Bourde (37-44-99). du 31 mai au 30 juin.

VERNON. Les Petits Lu, *l'art et les biscuits*. Musée A.-G. Poulain, 12, rue du Pont (21-28-09). Jusqu'au 30 *juin.*

VILLEURBANNE. Hamish Fulton. Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 9 juin.

GALERIE ALMA-GEORGE V
24, rue du Boccador
75008 PARIS
DEFOSSEZ
Huiles et dessins
du 14 Mai au 29 Juin 1985

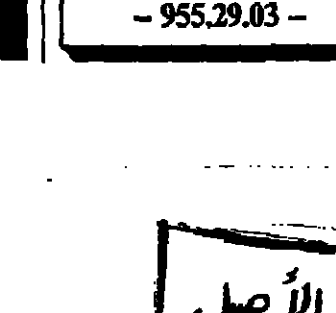
J. CUSENIER
ŒUVRES RÉCENTES
Du 30 mai au 19 juin 1985
GALERIE ROMANET
30-32, rue de Seine, Paris (6e)
Tél : 326-46-70

GALERIE ARIEL
140 bd Haussmann, Paris 8e
TABUCHI
chinese dream
jusqu'au 14 juin

SERVICES CULTURELS DU QUEBEC
117, rue du Bac (7e) 222-50-60
RAYMONDE GODIN
peintures grand format
« TRACES DE SAISONS »
DU 22 MAI AU 28 JUIN
GALERIE JACOB
28, rue Jacob Paris VIe
Tableaux récents
DU 11 JUIN AU 13 JUILLET

ARTCURIAL
centre d'art plastique contemporain
ARMITAGE
Sculptures – Dessins, 1948-1984
LES NOCES CATALANES
BARCELONE-PARIS 1870-1970
Peintures – Sculptures.
El Cuatro Gats, Picasso, Picabia,
Gargallo, Torres-Garcia, Miró, Gonzalez, Dali, Tapies.
SONIA DELAUNAY
Les Simultanés, 1925.. 1985
9, av. matignon paris 8 – 299.16.16
du mardi au samedi de
10 h 30 à 19 h 15.

COURS DE DESSIN
ET
D'AQUARELLE
AU
MUSÉE DU LOUVRE
– 955.29.03 –



هكذا من الأصل

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

EXPOSITION, Essaïon (278-46-42), 20 h 30 (29).

L'ANIMAL DE L'AUBE, Présent (203-02-55), 20 h 30 (30).

FEYDEAU, COMÉDIES EN UN ACTE, Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 (30).

ÉCOUTE-MOI, Vinaigriers (245-45-54), 20 h 30 (3).

JARDIN SOUS LA PLUIE, Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30 (4).

CHEZ PIERROT, Escalier d'or (523-15-10), 21 h (4).

ANNIE, BETTIE ET COMPAGNIE, Essaïon (278-46-42), 21 h 45 (4).

ICI OU AILLEURS, Union (278-47-74), 20 h 30 (4).

LE CID, Versailles, Grand Trianon (950-13-42), 21 h (4).

HORS PARIS

MONTPELLIER : Antigone, de Cocteau, par Michel Touraille avec le TQM au Gramont, les 4, 5, 8, 9 juin à 21 h, matinée supplémentaire le 8 à 18 h. Réservations : (67) 63-35-83.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), sam., mar. à 19 h 30 : Un bal masqué.

SALLE FAVART (296-06-11), mer, vend. à 19 h 30 (dern.) : Stradella.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) (J.) : mer., sam. à 14 h 30 ; dim. à 20 h 30 : l'Impresario de Smyrne ; mer. à 20 h 30 : le Misanthrope (dern.) ; ven., sam., mar. à 20 h 30 ; dim. à 14 h : Feydeau, comédies en un acte (Hortense a dit : « Je m'en fous » ; Léonie est en avance ; Feu la mère de Madame).

☞ CHAILLOT (727-81-15) : Grand Foyer : mer. à 14 h 30 ; sam. à 15 h : les Aventures du petit père Lapin ; mer. à 18 h 30 : Récitation : « Qui a faim n'est pas le seul », d'après V. Hugo ; lun. à 17 h 30 et 20 h 30 : Rendez-vous de poésie : poésie et métamorphose » ; Grand Théâtre (J., L., D. soir) : 20 h 30 ; dim. à 15 h : Ubu roi, Théâtre Gémier (lundi, dimanche soir) : 20 h 30 ; dimanche 15 h : Mille francs de récompense.

☞ ODÉON (325-70-32) (L., D. soir), 20 h 30 ; dim. 15 h : Œdipe-Roi, de Sophocle.

PETIT-ODÉON (325-70-32), mar, à 18 h 30 : Jardin sous la pluie.

☞ TEP (364-80-80) : relâche.

BEAUBOURG (277-12-33) (Mardi.) : Débats-rencontres-musée : Journées des droits de l'homme : mer. à 21 h : Textes de détenus ; 19 h, Expression des réfugiés ; à 21 h : Droits de l'homme et littérature ; mer. de 14 h à 17 h : « Dis, téléphone-moi un mouton », ou « photocopier » ; jeu. à 18 h 30 : Religions et droits de l'homme ; lun. à 18 h 30 : Art et institution en 1968, le discours de la peinture : Palermo et Toroni ; 21 h : Polyphonix. 9e Festival international de poésie et de musique ; Concert : lun. à 20 h 30 : Concert Gérard Grisey, Steve Reich, Immatériaux 4 ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI (sauf mar.) : Maria Callas, de G. Séligman, P. Collin : à 13 h (1re partie) ; à 16 h (2e partie) ; 19 h : les Canadiennes, d'A. Kish (sauf lun. et mar.) ; 15 h, Le premier essai d'Archive : « Ceux de chez nous, de S. Guitry ; Ciné-immatériaux : mer., lun. à 17 h (programme à l'accueil ; jeu. : Journée des droits de l'homme : à 14 h 30 : l'Œuf du serpent, de I. Bergman ; à 17 h 30 : la Guerre des mondes, de P. Szulkin ; 20 h 30, Mémoires de prison, de N. P. Dos Santos ; Danse : mer, jeu, vend., sam. à 20 h 30 : Compagnie de danse l'Esquisse (Tête close, Vertée).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : relâche.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) (L., D. soir), 20 h 45, dim. 14 h 30 : Basler Ballet ; mer., jeu., ven., sam. à 18 h 30 : Nicanor Zabaleta, Narciso Yepes ; le 4. à 18 h 30 : Jorge Bolet (piano).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) (J., L., Mar.) : ven. à 20 h ; sam., dim. à 20 h 30 : 50 ans de claquettes.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34) (mer., D. soir), 20 h 45, dim. 17 h : Fast et Food au théâtre.

AMERICAN CENTER (335-21-50), le 4 à 21 h : Red House.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Sablier.

☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : les Amoureux.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) (J., D. soir), 21 h, mar., dim. à 15 h : Doit-on le dire ?

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : En attendant Godot.

☞ ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch.-Bérard, mar., mer. 18 h 30, jeu., ven., 20 h 30, sam., 16 h 30 : Attentat meurtrier à Paris (dern. le 1er). Salle Louis-Jouvet : mar, mer. 19 h, jeu., ven. 20 h 30, sam. 16 h : les Violettes

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h 30 : Tailleur pour dames ; lun., 20 h 30 : le Journal intime de Sally Mara.

☞ CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L), 20 h 30, dim., 16 h : Place de Breteuil. Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.) 20 h 30, dim 16 h : le Paradis sur terre (1er).

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., mar.) 20 h 30 : la Machine infernale ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : Macbeth (dern. le 1er) ; La Galerie (D., L., Mar.), 20 h 30 : Délicate balance.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam., 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L), 20 h 45, dim., 15 h 30 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (280-00-11) (D), 20 h 30 : Chant pour une planète.

☞ CONFLUENCES (387-67-38) (S., D., L.) 20 h 30 : le Nouveau Cygne de Pierre.

DAUNOU (261-69-14), (Mer., D. soir), 21 h, sam., 17 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.) 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☞ DIX-HEURES (606-07-48) (D), 22 h : Scènes de ménage ; les 29, 30 à 20 h 15 : Festival Courteline.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 16 h : Play Strindberg.

☞ EDEN-THÉATRE (356-64-37) (D), 21 h : la Jalousie du barbouillé.

☞ EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16) (D. soir, L.) 18 h 30, dim. 15 h 30 : Si vous saviez messieurs ; (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 18 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires même.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D., L.) 21 h : Chez Pierrot (à partir du 4).

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05) (D), 20 h 30 : Shame (la Honte).

☞ ESPACE KIRON (373-50-25), (Mer., D. soir) : 20 h 30 ; Dim. 17 h : Adam et Eve.

☞ ESPACE MARAIS (584-09-31) (D. L), 22 h 15 : Azimut info.

☞ ESSAION (278-46-42) (D, L), I. 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera, (à partir du 4) ; II. (D., L.) 19 h : La dame est folle ou le billet pour nulle part ; 20 h 30 : Exposition.

FIAP (589-89-15) les 29 30 à 21 h : Colporteur d'images.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18), (D., L.) 20 h 45 : Un hiver indien.

☞ FONTAINE (874-82-34), (D.), 20 h 30, sam., 17 h et 21 h : Triple mixte.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D soir, L), 20 h 45, dim. 15 h : Love.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) 21 h : la Petite Marchande d'allume-êtres (dern. le 1er).

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99) (D soir, L), 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) (D), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo ; (V., D.) 21 h 45, sam. 22 h 30 : les Contes de Chelm ; Ven. 21 h 45 : Métamorphose d'une mélodie. II. 18 h : Journal d'un fou ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : K. Valentin.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (D., L.), 21 h : Créanciers.

☞ MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h : les Œufs de l'autruche.

☞ MARIE-STUART (508-17-80) (D), 18 h 30 : Vingt-huit moments de la vie d'une femme avec « le mort » ; (D, L) ; 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) (D., L.) 21 h : Tous aux abris.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Hélène 1927.

MICHEL (265-35-02), (D. soir, L.), 21 h 15, sam., 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90) Petite salle (D., L.), 21 h., sam., 18 h, dim., 16 h : Tchekhov Tchekhova (jusqu'au 1er) ; à partir du 4 dans la Grande Salle.

NOUVEAU TH. DE COLETTE (354-53-79) (D., L., mar.), 20 h 30 : Hop là ! Hop là !

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99) (D. soir, L., mar.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Mangeront-ils.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93) 20 h 30 : le Condamné à mort (dern. le 1er).

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 18 h 45 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : le Dindon.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Ma femme ; II. (D. soir, L.) 21 h 15, dim. 15 h 30 : la Part du rêve.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Double foyer.

☞ QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 et 22 h : Compartiment fumeurs (dern. le 1er).

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39) (Mer. soir, D.), 20 h 30, mer. 18 h : Ruy Blas.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim, 15 h 30 : De si tendres liens.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. (D., L.), 20 h 30 : l'Ecume des jours ; sam. 18 h, mer. 22 h : la Vie du gars qui naît. – II. Mer., jeu. ven., sam., 20 h 30 : Huis clos ; mar. 22 h 15, sam., 16 h : Herculanum Express.

☞ TEMPLIERS (278-91-15) (D., L.) 20 h 30 : Du dac au dac.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam., 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE NOIR (346-91-93) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : Images de sécheresse (dern. le 31).

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) le 1er à 20 h 30 : Cœur et mémoire.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : l'Animal de l'aube (à partir du 30).

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88) (D), 21 h : Salomé.

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D., L.), 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : le Triomphe de l'amour. Petite salle, (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : le Voyage sans fin.

☞ THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim., 15 h : la Collection.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15, sam., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48) (D.), 18 h 30, sam. 16 h : Tac ; (D.), 22 h 30 : Carmen Cru.

UNION (278-47-74), 20 h 30 : Ici ou ailleurs (à partir du 4).

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 45, le 1er à 21 h 30, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), Jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Parle-moi comme la pluie (dern. le 2) ; les 3, 4 à 20 h 30 : Ecoute-moi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to baby ; 22 h 30 : Crazy cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78) (D., L.), 22 h : Riez, riez, profitez-en...

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (J., D., L.), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; (D., L.) ; 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.

TINTAMARRE (887-33-82), sam., 16 h : la Timbale.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30. : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), (mer.) 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

La danse

A DEJAZET (887-97-34) (mer.) 18 h 30, dim. 18 h 45 : Le bal de l'amante invisible, Cie l'Éclat des muses (dern. le 2).

AGORA-SEVRES (544-58-91), le 31 à 20 h 30 : E. Dvornik.

BASTILLE (357-42-14), (D., L.), 19 h 30 : Esprit de clair de lune (dern. le 1er) ; 21 h : Nouvelles (dern. le 1er).

CAFE DE LA DANSE (357-05-35), (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 h 30 : le Livre des sept scènes.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 31 à 20 h 30 : P. et V. Bhuyan.

DEUX PORTES (355-47-74), 20 h 30 : Visions (dern. le 1er).

PALAIS DES CONGRÈS (266-20-75), (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 16 h : Carmen (à partir du 4).

TH. DE PARIS (874-10-75), 20 h 30 : M. Hallet Eghayan (dern. le 1er).

Les opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), ven. et sam. 20 h 30, mer. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h : Les Mille et Une Nuits (dern. le 2).

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 30 à 20 h 30 : Javad ; le 3 à 20 h 30 : R. Laneri.

CENTRE CULTUREL WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), les 31, 1er à 20 h 45 : M. Kivits.

CIRQUE D'HIVER (504-72-04), mer. 15 h, vend. 20 h 30, sam., dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Emilie Jolie.

FORUM (297-53-47), 21 h : Groupe Illapu (dern. le 1er).

GYMNASE (246-79-79) (D., L.), 21 h, sam. 17 h 30 : Thierry Le Luron.

LUCERNAIRE (544-57-34), les 29, 30, 31 à 20 h : M. Tamayo ; les 3, 4 à 21 h 30 : S. Varegues.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), les 29, 1er à 21 h, le 2 à 18 h : Samul Nori ; le 4 à 21 h : Sikkim Kut.

OLYMPIA (742-25-49), (D. soir), 20 h 30 ; dim. 17 h : D. Guichard (dern. le 2) ; le 1er à 15 h, le 2 à 14 h : J. Lantier ; le 2 à 21 h : N. Leav.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), (D.) 20 h 30, sam. 17 h et 21 h : Brazil en fête.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 2 à 15 h, le 3 à 15 h et 20 h 45 : Fête musicale de la mer Mère.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), jeu., ven., sam. 20 h 30 : L'ouvreuse était presque parfait.

LA TANIÈRE (337-74-39). I : les 29, 30, 1er à 20 h 45 : B. Brel ; à 22 h 30 : Nuit Nantes ; II : les 29, 30, 1er à 21 h : G. Gain ; à 22 h 30 : A. Delille ; les 3, 4 à 20 h 45 : J. Binta Breeze.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h et 23 h : Los Pucci (dern. le 1er).

TROU NOIR (578-84-29), les 1er, 2 à 21 h : M. Favennec, R. Lerich Trio ; les 3, 4 à 21 h : M. Mougenot + Soirée Carpa.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

GALERIE HENRIETTE GOMÈS
6, rue du Cirque, 75008 PARIS. Tél. 225-42-49
Roger MONTANDON
Prolongation du 30 mai au 8 Juin

GALERIE ART ET PAIX
35, rue de Clichy (9e) - 874-35-86
SERGE GUILLOU
l'Apocalypse
Lun. au ven. 10 à 19 h - sam. 14 h à 19 h
JUSQU'AU 22 JUIN

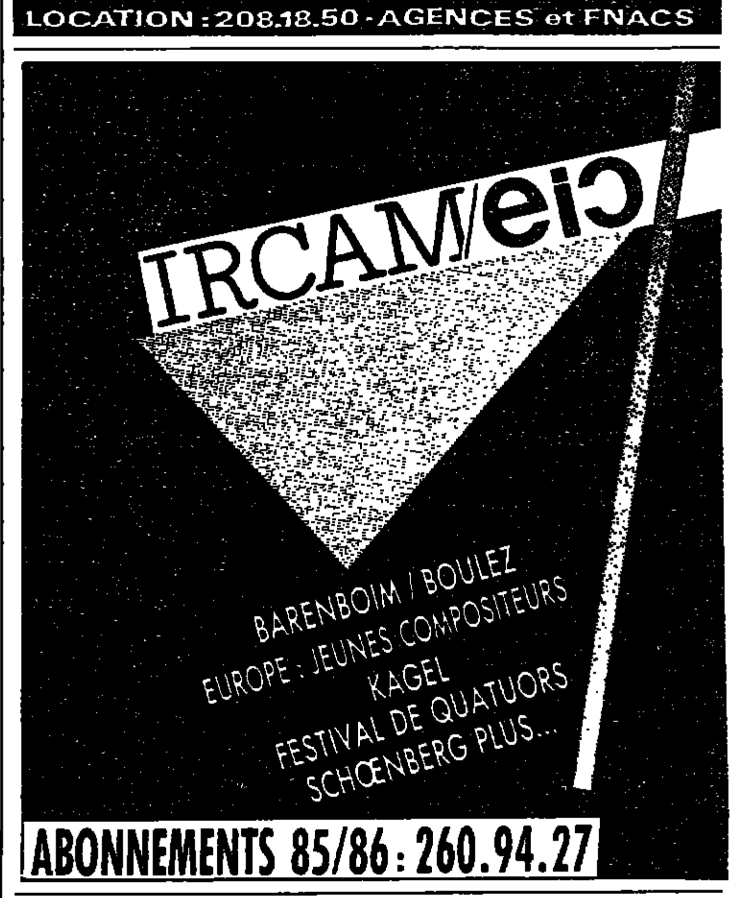
MARIGNAN – GEORGE V – FRANÇAIS – FAUVETTE – FORUM
HAUTEFEUILLE – CLICHY – PARNASSIENS – UGC MONTPARNASSE
PARAMOUNT MAILLOT – UGC CONVENTION – MISTRAL – REX – 3 MURAT
ATHÉNA – THIAIS Belle-Épine – VERSAILLES Roxanne – ARGENTEUIL Alpha
POISSY Rex – LA DÉFENSE 4 Temps – VÉLIZY – VILLENEUVE Artel
LE BOURGET Aviatic – MONTREUIL Méliès – ASNIÈRES Tricycle

Il ira la chercher jusqu'en enfer...



THEATRE 71 MALAKOFF
655.43.45
Vendredi 31 Mai - 20 h 30
MATCH D'IMPRO
par la Ligue d'Improvisation Française





CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
UBU ROI
Alfred Jarry · Antoine Vitez
Grand Théâtre · Jusqu'au 15 juin 1985
MILLE FRANCS DE RECOMPENSE
Victor Hugo · René Loyon
Théâtre Gémier · Jusqu'au 15 juin 1985

Grand Foyer. Les Aventures du Petit Père Lapin, spectacle de marionnettes, de Pierre Blaise, jusqu'au 15 juin. Poésie de la Métamorphose, neuf poètes de nationalités différentes. Lecture à 17h30, débat à 20h30, le 3 juin. Qui a faim n'est pas le seul, épopée pour une voix composée d'extraits des Travailleurs de la mer de Victor Hugo, mise en scène de René Loyon, avec Claudia Stavisky, le 29 mai, les 5, 12 juin à 18h30. Concert Betsy Jolas, le 10 juin à 20h30.

7 2 7 · 8 1 · 1 5



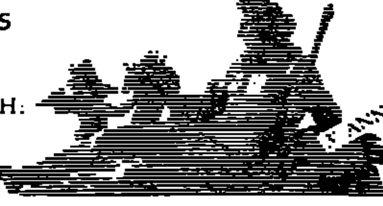
NTIQUAIRES AU CHÂTEAU DE VERSAILLES

A L'ORANGERIE. VENDREDI 31 MAI – DIMANCHE 9 JUIN
ROUTE DE SAINT-CYR. VASTE PARKING

QUATRE-VINGT-QUINZE DES PLUS GRANDS ANTIQUAIRES VENUS DE TOUTE LA FRANCE, EXPOSENT SUR 5000 M² DES CENTAINES DE CHEFS-D'ŒUVRE DE L'ART.

TOUS LES JOURS DE 11 H A 22 H. NOCTURNES JUSQU'A 23 H : VENDREDI 31 MAI, VENDREDI 7 JUIN.

UN RENDEZ-VOUS EXCEPTIONNEL AVEC L'EXCEPTIONNEL.



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 29 MAI

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : Ensemble XVIIe (Lully, Marais, Couperin...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : E. Mouzalas (Beethoven, Charalampous, Chopin).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Mozart).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : W. Manz (Beethoven, Chopin, Debussy...).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : I. Wjuniski (Bach).

Théâtre Champs-Elysées, 19 h 30 : Pelléas et Mélisande.

Eglise St-Etienne-du-Mont, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi, Mozart, Telemann...).

Eglise St-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Chorale Y. Dulac, Orchestre J.-F. Gonzales (Monteverdi).

Centre Rachi, 20 h 30 : L'histoire du soldat.

Salle Cortot, 20 h 30 : C. Boppe, M. Cardo (Bach, Debussy, Brahms...).

Germ, 20 h 30 : Ph. Niblock (Niblock).

Théâtre de Paris (874-10-75), petite salle, 21 h : l'Amfiparnaso.

JEUDI 30 MAI

Eglise St-Etienne-du-Mont, 20 h 30 : voir le 29.

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. O. Kamu (Sibelius, K.P.E. Bach, Schönberg).

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : M.-P. Daboval, *F. Hartmann* (Boisvallée, Molnar, Bach).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Pollini (Bach).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 29.

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 29.

Orangerie de Bagatelle, 12 h 30 : J. Delannoy (Chopin).

Salle A. Marchal, 20 h 45 : Spirituals et Gospel Music.

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : *G. Joy, P.-L. Aimard*, J. Koerner, J. Gottlieb, J. Mefano, C. Roque, Alsina (Charpentier).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : Maîtrise de R.-F., dir. M. Lasserre de Rozel (Delibes, Caplet, Langlais...).

Eglise réformée d'Auteuil, *20 h 45 : P. Jacquet* (Bach).

Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Orchestre Pro Musica de Paris, dir. T. Popesco (Beethoven).

Fondation des Etats-Unis, 20 h 30 : G.I. Watson, R.M.C. Coy, S. Scott (Schubert, Bizet, Berthomieu...).

192, Rue Saint-Honoré, 19 h : J. Mafyan, R. Witczak (Schubert).

Théâtre de Paris (874-10-75), petite salle, 21 h : l'Amfiparnaso.

VENDREDI 31 MAI

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. S. Ozawa (Saint-Saëns, Ravel).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy (Webern, Hersant, Zemlinsky).

Hôtel St-Aignan, 21 h : A. Isoir (Vivaldi, Bach, Mozart...).

Orangerie de Bagatelle, 12 h 30 : J.-L. Devos (Chopin).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 29.

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : V. Roux (Jolivet).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Les Arts florissants, dir. W. Christie (Haendel).

Conservatoire du XVIIe, 21 h : E. Iakoubovitch.

Théâtre de Paris (874-10-75), petite salle, 21 h : l'Amfiparnaso.

SAMEDI 1er JUIN

Théâtre 18, 16 h 30 : E. Rogier, P. Danais, D. My (Chabrier, Fauré, Hahn...).

Orangerie de Bagatelle, h : M. Laforêt (Chopin).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30, voir le 29.

Notre-Dame, 14 h 30 : Albion College Choir.

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ensemble Camera Nop (Mozart, Schubert, Brahms).

Lucernaire, 20 h 30 : CMC (Cape, Feldman, Reich...).

Centre Bösendorfer, 19 h : L. Bielousow (Albeniz, Granados, de Falla).

Théâtre de Paris (874-10-75), petite salle, 21 h : l'Amfiparnaso.

DIMANCHE 2 JUIN

Église Saint-Merri, 16 h : Cl. Delerne, *M. Mc Cormick* (*Bach*, Scarlatti, de Falla).

Eglise américaine, 11 h : Albion College Choir.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 29.

Orangerie de Bagatelle, *15 h* : D. Abramovitz (Chopin).

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : J. Galway, Ph. Moll (Poulenc, Prokofiev, Borne).

Confluences, 18 h 30 : Name (Calkins, Jaggard, Jolas...).

Salle Cortot, 21 h : M.-H. Finaly.

LUNDI 3 JUIN

Radio-France, Auditorium 106, 19 h : J.-Cl. Drouet, Trio instrumental électro-acoustique TM (Kessler).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Mozart).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : Bach et son temps.

Lucernaire, 20 h : A. Vilhan (Haydn, Beethoven, Brahms...).

Crypte de l'église de la Madeleine, 21 h : F. Juhasz, A. Szegedi (Liszt, Bartok).

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : *A. Nemeth* (*Mozart, Schumann*, Schubert...).

Athénée, 20 h 30 : J. Carreras.

Salle Gaveau, 20 h 30 : J.-M. Luisada (Beethoven, Schumann, Chopin).

Eglise réformée d'Auteuil, 20 h 45 : Yo Yo Ma Bouvard (Bach).

Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 : concert-récital par les résidents.

MARDI 4 JUIN

Salle Gaveau, 20 h 30 : C. Thibon (Mozart, Chopin, Schumann).

Lucernaire, 20 h : voir le 3.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 3.

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Trio à cordes de Paris (Bach, Lekeu, Ibarrondo...).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : G. Kremer, V. Afanassiev (Brahms, Chostakovitch, Rochberg).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : E. Berchot, C. Cantin, M. Stilz, F. Leroux, F. Clidat (Poulenc, Milhaud, Mozart).

Théâtre du Ranelagh, 20 h 45 : M. Guikovaty (Mozart, Schumann, Liszt...).

Cithéa, 19 h : F. Bru, G. Roussely (Bach, Haendel, Spohr...).

Église Saint-Eustache, 20 h 45 : K. Ricciarelli, Ensemble orchestral de Haute-Normandie, dir. J.-P. Berlinger (Vivaldi, Mozart, Schoenberg).

Église Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et Chorale P.-Kuentz, A. Isoir (Bach).

Salle Pleyel, *20 h 30 : Festival choral.*

Église Saint-Germain-des-Prés : 20 h 30 : Chœur de l'Orchestre Colonne, chef de chœur, J. Sourisse (Bach/Webern, Mozart, Landowski).

Théâtre de Paris (874-10-75), petite salle, 21 h : l'Amfiparnaso.

Opéra

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY *(342-01-23). (D.), 20 h : Turandot.*

Festival de l'Ile-de-France

PARIS, église Saint-Germain-des-Prés, le 30 à 21 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Bach, Vivaldi, Mendelssohn...).

COURSON-MONTELOUP, château et église de Vaugrigneuse, le 2 à partir de 15 h 30 : Ensemble instrumental A. Stajic (Dvorak, Corelli, Vivaldi...).

SAINT-OUEN, château et église, le 4 à partir de 18 h 45 : Ensemble instrumental Audonia, dir. : M. Borusiac (Mozart, Haydn).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (335-21-50), le 29 à 21 h : M. Zwerin, M. Ingle, S. Grossman, Ch. Vander ; le 30 : B. Water, A. Jeanmarie, P. Warren, R. Raux ; le 31 : B. Wedge, J.-P. Coco, J. Kuhn, F. Janneau.

BAINS DOUCHES (887-34-40), le 29 à 20 h : March Violets.

CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04), le 29 à 20 h 30 : J. Querlier, A. Zombori.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Jazz Band.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), les 31, 1er à 20 h 45 : M. Kivits.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), les 30, 31, 1er à 22 h 30 : Enkotitak.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, le 31 : S. Lacy, J.J. Avenel ; le 1er : S. Lacy, S. Potts ; le 2 : A. Jaume, J. McPhée, *M. Redolfi* ; le 3 : *L. Sattiel Quartet*, petit orchestre de l'entrepôt.

FORUM (297-53-47), le 3 à 20 h : Lone Justice.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : mer., ven. : A. Levy, jeu., lun. : Tao et Vincent, sam. : R. Elig, dim. : H. Gulbay, mar. : Y. Chelala ; 0 h 30 : mer. : N. Bienvenu, jeu. : M. Silva, ven., mar. : G. Bonard, sam. : Worthy Funks, lun. : J. Irvin.

MERIDIEN (758-12-30), 22 h : D. Gillespie (dern. le 1er).

MOGADOR (285-45-30) le 29 à 21 h : Sting.

MONTANA (548-93-08) (D), 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi.

MUSIC' HALLES (261-96-20), le 29 à 22 h : M. Gowland Quartet ; les 30, 31, 1er à 22 h 30 : J. Diorio ; le 4 à 22 h : Nene, S. Hansen, M. Terra, J. Lundgaard.

☛ **NEW MORNING** (523-51-41), 21 h 30, le 29 : Red Wine ; les 30, 31, 1er : Bembaya Jazz ; le 4 : Voyeurs.

OLYMPIA (742-25-49), les 3, 4 à 20 h : Lubat, Petrone, Caratini, Mozalini, Beytelman.

PANAME. Forum des Halles, niveau – 3 : le 31 à 22 h : Vatican.

☛ **PETIT JOURNAL** (326-28-59), 21 h 30, mer : Watergate Seven + One, jeu : High Society Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Wild Bill Davis, S. Guerault, F. Landet.

QUOTIDIEN (271-44-54) ; les 31, 1er à 21 h 30 : J.-P. Fouquey Trio.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (524-15-16), le 30 à 20 h 30 : G. Arvanitas, Cl. Guilhot, Quartette J.-P. Fouquey ; le 31 à 19 h : J. Gardner.

REX CLUB (236-83-93), le 4 à 20 h : The Triffids.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : P. Sellin, B. Vasseur (dern. le 1er).

SUNSET (261-46-60), 23 h : Azur (dern. le 1er) ; à partir du 3 : Trio Ch. Vander.

ZENITH (240-60-00), le 1er à 20 h 30 : Xalam, Nass El Ghiwane, F. Lalanne ; le 4 à 20 h : Foreigner.

En région parisienne

ARGENTEUIL, *CCM (961-25-29), le 31 à 20 h 45* : Solistes de l'Opéra de Paris ; Basilique, le 31 à 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier ; Chorale Vittoria d'Argenteuil (Vivaldi).

ASNIÈRES, Grand Théâtre, le 3 à *20 h 30 : Oiseaux cent façons.*

AUVERS-SUR-OISE, Eglise (036-08-13), le 1er à 21 h : B. Hendricks, B. Rigutto (Mozart, Haydn, Schubert...)

BLANC-MESNIL, *Eglise Notre-Dame*, le 4 à 20 h 30 : Ensemble instrumental (Debussy).

BOBIGNY MC (831-11-45), le 4 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Vivaldi, Puccini) ; (831-35-64), 20 h 30 : le Misanthrope (dern. le 1er) ; Sous Chapiteau, les 31, 1er à 20 h 30 : Cirque acrobatique de Chine.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), le 4 à 20 h 30 : Hot Antic Jazz Band, High Society, Jazz Band.

LA CELLE SAINT-CLOUD, Théâtre, le 4 à 20 h 45 : Ensemble vocal J.-P. Lore, dir. : J.-P. Lore (Orff, Xenakis).

CHATENAY-MALABRY, Théâtre du Campagnol (661-14-27), 20 h 30 : Shakespeare au lycée (dern. le 1er).

CHEVILLY-LARUE, CC A. Malraux (686-54-48), les 1er, 4 à 21 h : Nocturnes.

CHOISY, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), le 31 à 20 h 30 : Elle est belle.

CORBEIL-ESSONNES, CAC P. Neruda (089-00-72), les 31, 1er à 20 h 45 : le Séducteur de Séville.

CRÉTEIL, Maison des Arts A. Malraux (899-94-50), le 29 : Biennale nationale de danse du Val-de-Marne.

EAUBONNE, Eglise du Sacré-Cœur, le 30 à 21 : Ensemble choral L. Marenzio (*Marenzio, Palestrina, Schütz*).

EVRY, Agora (077-93-50), le 30 à 21 h : M. Leeb.

FONTENAY-AUX-ROSES, Espace Traveling (661-27-47), le 30 à 22 h : V. Rivial trio.

GARGES-LES-GONESSE, Salle Rencontre (986-96-31), le 1er à 21 h : le Dernier Jour d'un condamné.

IVRY, Théâtre (672-37-43), ven., sam., mar., 20 h 30, dim. 17 h : Divagations ; le 29 à 20 h 30 : Roubaud poèmes.

MAISONS-LAFFITTE, Château, le 4 à 21 h : B. d'Harcourt (Chopin, Brahms, Schumann).

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 31 à 20 h 30 : Match d'Impro.

MARLY-LE-ROI, Maison J. Vilar (958-74-87), le 1er à 21 : Orchestre de Marly, dir. : H. Rasquier (Grieg, Poulenc, Elgar...)

LE MESNIL SAINT-DENIS, Cour du Château, *le 1er à 20 h 45 : Ensemble* vocal J.-P. Lore, dire. : J.-P. Lore (Orff, Xenakis).

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Quartett.

PAVILLONS-SOUS-BOIS, Eglise, le 31 à 21 h : Atelier musique de Ville-d'Avray (Bach) ; Espace des Arts (848-10-30), le 31 à 15 h et 20 h 30 : Orchestre J.-L. Petit (Bach).

PIERREFONDS, Eglise Saint-Sulpice, le 1er à 21 h : Ensemble à vent J. des Prés.

RUEIL, Théâtre A. Malraux (732-24-42), les 30, 31, 1er à 20 h 45, le 2 à 16 h : Spartacus.

SAINT-DENIS, Festival, (243-00-59), Basilique, le 29 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Vivaldi, Puccini). Théâtre G. Philipe, les 29, 30, 31 à 20 h 30 : Midi grand magasin ; le 4 à 20 h 30 : Human Sex ; Bourse du travail, le 31 à 20 h 30 : Electric Phoenix.

SAINT - RÉMY - LES - CHEVREUSE, Château de Coubertin, le 2 à 17 h 30 : Ensemble vocal J.-P. Loré, dir. : J.-P. Loré (Orff, Xénakis).

SENLIS, Fondation Cziffra (453-39-99), le 2 à 16 h : J. et J.-P. Carrière (Bach, Schubert, Saint-Saëns...)

SÈVRES, Eglise Saint-Romain, le 4 à 21 h : N. Yepes (Scarlatti, Bach, Tarrega).

SURESNES, Théâtre J. Vilar (772-38-80), le 31 à 21 h : Ch. Jude ; le 4 à 21 h : R. Devos.

LES ULIS, Centre B. Vian (907-65-53), le 31 à 20 h 30 : Cl. Nougaro.

VERSAILLES, Grand Trianon (950-13-42), le 4 à 21 h : le Cid.

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), le 30 à 20 h 30 : Biennale de danse du Val-de-Marne.

VINCENNES, Tour du Village (365-*63-63) (D. soir, L., Mar.), 21 h, dim.*, 16 h : LMS.





RETOUR EN AVANT
29 Mai 1985 à 20 h 30

ORLANDO FURIOSO
30, 31 Mai, 1er Juin 1985 à 20 h 30

chorégraphies
Michel Hallet Eghayan

«...C'est un fabuleux tissage d'énergies, un feux d'artifice de traversées en tous sens, des envolées en triangles d'oiseaux migrateurs...»
Marcelle Michel

Le Théâtre Contemporain de la Danse au Théâtre de Paris
15, rue Blanche, 75009 Paris
Tél. : 280.09.30

MAISON DE LA POÉSIE
101, rue Rambuteau - Mo Halles
Tél. : 236-27-53
Dans le cadre de l'année Victor Hugo
HUGO - FREUD
Victor Hugo et la psychanalyse
JEUDI 30 MAI, à 20 h 30
Présentation par : Dr Anne-Marie CLANCIER, Antonia FONYI, Dr Jean GILLIBERT, Yves GOHIN et Hubert JUIN
Textes dits par Michael LONSDALE
ENTRÉE LIBRE

MAISON DE LA CHIMIE
28 bis, rue St-Dominique – Métro, parking : Invalides
fondation elf aquitaine
présente
à l'occasion du 2e Festival International du Mécénat d'Entreprise
VENDREDI 7 JUIN 1985 à 20 H 30
Quintette NIELSEN, Pascal LE CORRE, Trio Antoine HERVE
Lauréats de la FONDATION YEHUDI MENUHIN
(Ravel, Ligetti, Bério, Villa-Lobos, originaux, compositions, et des standards de musique jazz)
Prix des places : 30 F pour toute la journée. Rens. : 225-65-93

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

CHEZ DIEP 256-23-96 et 563-52-76 22, rue de Ponthieu, 55, rue P.-Charron, 8e	Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Élysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. Dans un nouveau décor.
AU PETIT RICHE 770-68-68, 770-86-50 25, rue Le Peletier, 9e F. dim.	Son étonnant menu à 105 F service compris. Vins de Loire. Décor 1880. Salons de 6 à 50 personnes. Déjeuners, dîners, soupers de 19 h 30 à 0 h 15. Parking Drouot.
LE LOUIS XIV 208-56-56 8, bd St-Denis	*Déjeuners, Diners, SOUPERS APRÈS MINUIT. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie, Gibiers. Parking privé assuré par voiturier.* OUVERT LE DIMANCHE.
PALAIS DU TROCADÉRO 727-05-02 7, avenue d'Eylau, 16e Tous les jours	Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Service et livraison à domicile. Plats à emporter.
L'ORÉE DU BOIS 747-92-50 1, allée de Longchamp, 16e, Porte Maillot	Déj. nouv. formule 130 F + sce. Buffet géant, hors-d'œuvre et desserts à discrét., 10 plats du jour au choix. Cartes. Jeu., ven., sam., DINER DANSANT. Orch. Jean Sala et Jacqueline Huet. Salon pour séminaires, banquets, réceptions de 10 à 800 personnes. Park.
EL PICADOR 387-28-87 80, bd des Batignolles, 17e F. lundi, mardi	Déj., dîner j. 22 h 30. SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES. Zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. Environ 130 F. Formule à 75 F s.n.c. avec spécialités.

RIVE GAUCHE

AUBERGE DES DEUX SIGNES F. dim. 46, rue Galande, 5e 325-46-56/325-00-46	MENU 170 F (vin, café, s.c.) au déjeuner ; le pignon ogival (XIVe s.) de l'ancienne chapelle St-Blaise, les celliers en voûtes d'arêtes (XIIIe s.). Salons 15 à 100 pers. Park. Lagrange.
RAFFATIN ET HONORINE 354-22-21 16, bd Saint-Germain, 5e F. dim./lundi midi	Francine vous propose, à midi, son menu à 88 F « d'un excellent rapport qualité/prix » et, le soir, une cuisine simple et imaginative dans un cadre chaleureux. P.M.R. : 180 F.
LE MAHARAJAH 325-12-84 15, rue J.-Chaplain, 6e F/Lundi	J. 23 h 30. Spéc. INDIENNES et PAKISTANAISES. Egalement 72, bd Saint-Germain, 5e, 354-26-07. T.L.J. PRIX KALI 84 : MEILLEUR CURRY DE PARIS.
CHEZ FRANÇOISE 705-49-03 *Aérogare des Invalides, 7e F. dim. soir et lundi*	C'est votre fête, aujourd'hui, Madame, ou vous, Monsieur ? Valable toute l'année, *FRANÇOISE vous offre gracieusement, pour commencer votre repas, son foie gras* frais maison. Menu à 95 F s.n.c. Parking privé face au no 2, rue Faber.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE (3) 093-21-24 *à Rolleboise A. 13, sortie Bonnières*	Dans son panorama exceptionnel. Nouvelle salle à manger sur terrasse suspendue. Bar. Fumoir. *Goûters. Salon des Impressionnistes, de MONET à RENOIR, de Giverny à Rolleboise.*

SOUPERS APRÈS MINUIT

CHARLOT, « ROI DES COQUILLAGES »
12, place Clichy - 874-49-64
Accueil jusqu'à 2 h du matin
GOUTEZ L'AIR DU LARGE TOUTE L'ANNÉE DANS CE RESTAURANT VOUÉ A TOUTES LES SPÉCIALITÉS DE LA MER. L'UNE DES MEILLEURES BOUILLABAISSES DE PARIS.

LE CLOS SAINT-HONORÉ
100, rue Saint-Honoré, 261-38-72 - F. dim.
De 19 à 6 h du matin FORMULE 52,50 F s.n.c.

OUVERTS JOUR ET NUIT

AU PIED DE COCHON
6, rue Coquillière - 236-11-75
« LE FAMEUX RESTAURANT DES HALLES »
Un monument pantagruélique de la vie nocturne parisienne.
Huîtres et fruits de mer toute l'année.

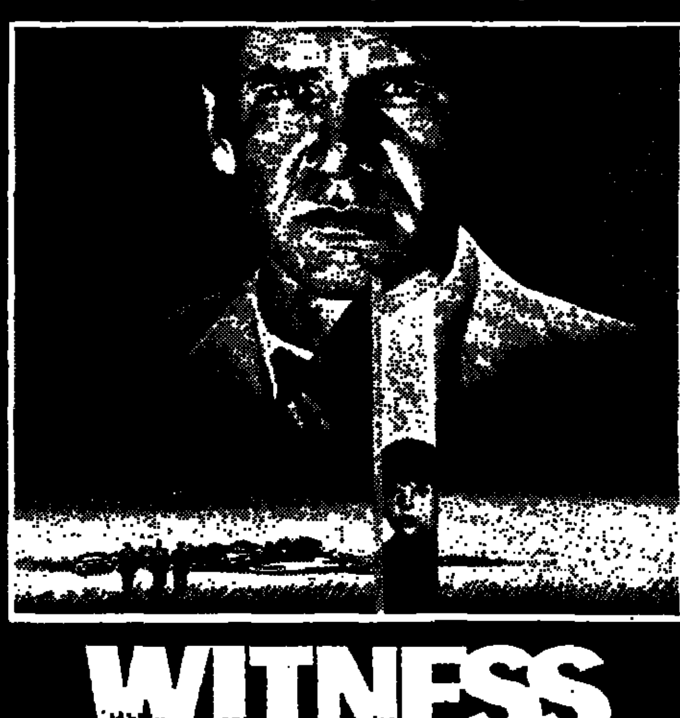
LE GRAND CAFÉ
4, bd des Capucines - 742-75-77
« LE RESTAURANT DE LA MER DE L'OPÉRA »
La fraîcheur des poissons. La finesse des cuissons.
Magnifique banc d'huîtres.
Époustouflant décor-spectacle 1900.

LA MAISON D'ALSACE
39, Champs-Elysées - 359-44-24
« L'AMBASSADE GASTRONOMIQUE D'ALSACE »
Vous y dégusterez des fruits de mer de toute première fraîcheur.
La brasserie du Tout-Paris.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

Harrison Ford est John Book

Un flic qui en sait trop. Sa seule chance : un témoin de 8 ans qui en a vu trop...



WITNESS
(Témoin sous surveillance)

PARAMOUNT PRÉSENTE
UNE PRODUCTION EDWARD S. FELDMAN

THEATRE DE LA VILLE
ANIMATEUR DIRECTEUR JEAN MERCURE
saison de danse
20 h 45
matinée dimanche 14 h 30 - places 82 F et 52 F
pour la première fois à Paris
basler ballett
SUISSE
du 29 mai au 2 juin
chorégraphies
Heinz Spoerli
Looking back
Stravinsky
Concitato
Ernest Bloch
La nuit transfigurée
Schönberg
chorégraphie
Hans van Manen
In and out
Laurie Anderson
Nina Hagen
du 4 au 8 juin
chorégraphies
Heinz Spoerli
Pierrot Lunaire
Schönberg
Préludes
Rachmaninov
chorégraphie
Hans van Manen
Bits and Pieces
David Byrne/Brian Eno
Mendelssohn
2, place du châtelet
location
274.22.77

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 29 MAI

16 h, soixante-dix ans d'Universal : Erik le Grand, de P. Fejos ; Cannes 1985 (Un certain regard) : 19 h, l'Héritage, de M. Klopcic ; 21 h, le Diable sur les collines, de V. Cottafavi.

JEUDI 30 MAI

16 h, Dans la nuit, de Ch. Vanel ; Cannes 1985 (Quinzaine des réalisateurs) : 19 h, l'Amour d'Ulysse, de V. Vafeas ; 21 h, Funérailles, de J. Itami.

VENDREDI 31 MAI

16 h, le Chien jaune, de J. Tarride ; 19 h, Cannes 85 (Quinzaine des réalisateurs) : Lieber Karl, de M. Knilli ; 21 h, Treizième Festival international des droits de l'homme (films primés) : Guense de vie !, de P. Bacso.

SAMEDI 1er JUIN

Cannes 85 (Quinzaine des réalisateurs) : 15 h, A flash of green, de V. Nunez ; 17 h, l'Adolescente sucre d'amour, de J. Saab ; Treizième Festival international des droits de l'homme (films primés) : 19 h, Une société pour l'éternité, de R. Gmohling ; 21 h, le Défaillant, de M. Khan.

DIMANCHE 2 JUIN

Cannes 85 (Quinzaine des réalisateurs) : 15 h, Dim Sum, de W. Wang ; 17 h, les *Anges, de R. Bolti* ; *Treizième Festival des* droits de l'homme (films primés) : 19 h, Janete, de Ch. Bothelo ; 21 h, Libre service, de M. Muschner ; le Maire, de B. Giger.

LUNDI 3 JUIN

Séance réservée aux abonnés (en avant-première et en présence de l'auteur) : 20 h 30, Escalier C, de J.-C. Tacchella.

MARDI 4 JUIN

16 h, Remous, de E.-T. Greville ; 19 h, Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC ; 21 h, Cannes 85 (Quinzaine des réalisateurs) : la Ville et les Chiens, de F.-J. Lombardi.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 29 MAI

15 h, Classiques du cinéma mondial : Saturnino Farandola, de M. Fabre ; 17 h, l'ABC de l'amour, de M. Stifter ; 19 h, cent jours du cinéma espagnol : Juguetes rotos, de M. Summers.

JEUDI 30 MAI

15 h, Classiques du cinéma mondial : Cabiria, de G. Pastrone ; 17 h, Baruch ou Das alte Gesetz, de E.-A. Dupont ; 19 h, Cent jours du cinéma espagnol : Des Espagnoles à Paris, de R. Bodegas.

VENDREDI 31 MAI

15 h, Classiques du cinéma mondial : Tigresse royale, de P. Fosco ; 17 h, le Chant de la fleur rouge, de M. Stiller ; 19 h, cent jours de cinéma espagnol : Tristana, de L. Bunuel.

SAMEDI 1er JUIN

15 h, La cinémathèque de la danse présente : Salomé, de Ch. Bryant ; Clinic of Vtumble, de S. Peterson et H. Hirsh ; 17 h, Cannes 85 (Un certain regard) : la Maladie de la mort ; cent jours de cinéma espagnol : 19 h, Mi querida senorita, de J. de Arminan ; 21 h, la Cousine Angélique, de C. Saura.

DIMANCHE 2 JUIN

Cannes 85 (Un certain regard) : 15 h, Mon doux, mon chéri, mon aimé, mon unique, de D. Assanova ; 17 h, Une nuit de glace, de Que Wen ; Cent jours du cinéma espagnol : 19 h, l'Esprit de la Ruche, de V. Erice ; 21 h, Duerme, duerme, mi amor, de F. Regueiro.

LUNDI 3 JUIN

15 h, Cannes 85 (Un certain regard) : Oriane, de F. Torres ; 17 h, Cent jours du cinéma espagnol : Furia espagnola, de F. Betriu ; 19 h, la Cinémathèque créatrice présente (le Film ciselant) : septième programme Maurice Lemaître : Une copie mutilée ; Une œuvre.

MARDI 4 JUIN

Relâche.

— ACTUELLEMENT —
"FILMS SANS FRONTIÈRES" présente
MARGUERITE DURAS
LES ENFANTS
LE MAÎTRE :
"Vous connaissez un seul enfant qui veut aller à l'école, vous ? On les force, on les y contraint, on tape dessus ; voilà."

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-Égyptien) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

A. K. (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

AU-DELA DES MURS (Isr., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Gaîté boulevard, 2e (233-67-06).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A.). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-80-80).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; *Hautefeuille*, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, *15e (828-42-27)* ; Paramount *Maillot*, 17e (758-24-24).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA CAGE AUX CANARIS (Sov., v.o.), Cosmos, 6e, (544-28-80).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : George-V, 8e *(562-41-46)*.

DÉTECTIVE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (358-90-81) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DIVORCE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76).

EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE FIL DU RASOIR, (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – *V.f.* : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE FOU DE GUERRE (Franco-Italien) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; *St-Lazare Pasquier*, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Gaumont Convention, 15e (828-42-27)* ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio *de la Harpe, 5e (634-25-52)*.

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub.), v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, CHOUCROUTE *(Fr.) : UGC Rotonde, 6e, (574-94-94)* ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; *George V*, 8e (562-41-46).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

MICKI ET MAUDE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MISHIMA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

MOJADO POWER (Mex., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia, 5e (326-84-65).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Cinoches (633-10-82).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

POULET AU VINAIGRE *(Fr.) : Studio* Cujas, 5e (354-89-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UCG Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Rotonde, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UCG Biarritz, 8e (562-20-40) ; UCG Boulevard, 9e (574-95-40) ; UCG Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UCG Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UCG Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

LES FILMS NOUVEAUX

BORN TO BE BAD (1950, inédit), film américain de Nicolas Ray (v.o.) : Mac-Mahon (380-24-81).

LES ENFANTS, *film français de* Marguerite Duras : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-18-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81).

GIGOLO, film RFA-USA, de David Hemmings (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MASK, *film américain* de Peter Bogdanovich (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 15e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

NOSTALGHIA, film italien de Andrei Tarkovski (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Bonaparte, 6e (326-12-12)) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PARKING, film français de Jacques Demy : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Hautefeuille, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE, film américain de Woody Allen (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ROCK, ROCK, ROCK, film américain de Will Price (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

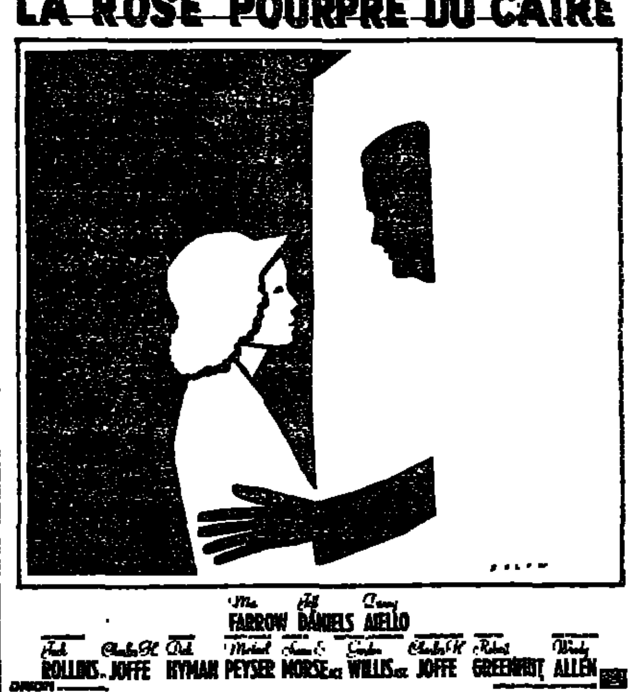
TOXIC (*), film américain de Michael Herz et Samuel Weil (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).


— ACTUELLEMENT —
"FILMS SANS FRONTIÈRES" présente
MARGUERITE DURAS
LES ENFANTS
LA MÈRE :
"Moi je sais ce qui me manquait, c'était le vent."

JEAN GENET
"LE CONDAMNÉ A MORT"
musique/réalisation
HÉLÈNE MARTIN
JUSQU'AU 1er JUIN
PALAIS DES GLACES
LOCATION : au théâtre / agences / fnac

En VO : GAUMONT CHAMPS-ELYSEES • MIRAMAR • PARAMOUNT ODEON
STUDIO DE LA HARPE • GAUMONT HALLES • LA PAGODE • 14 JUILLET BASTILLE
14 JUILLET BEAUGRENELLE • MAYFAIR • ESCURIAL PANORAMA
En VF : PARAMOUNT OPERA • GAUMONT RICHELIEU • PARAMOUNT MONTPARNASSE
GAUMONT CONVENTION • GAUMONT SUD • GAUMONT GAMBETTA
CLICHY PATHE • PARAMOUNT GOBELINS • NATION • PARAMOUNT MAILLOT

Woody crève l'écran. LIBÉRATION
Le chef-d'œuvre. LE FIGARO
Woody Allen a atteint cette fois la perfection absolue. FRANCE-SOIR
Cannes vient enfin de voir un chef-d'œuvre. LE MATIN DE PARIS

LA ROSE POURPRE DU CAIRE


En VF : GAUMONT OUEST • EVRY Gaumont • CHAMPIGNY Multiciné Pathé
CRETEIL Artel • ROSNY Artel • NOGENT Artel • ENGHIEN Français
VERSAILLES Roxane • RUEIL Ariel • VELIZY 2

GRAND PRIX SPÉCIAL DU JURY
CANNES 1985


PRIX DE LA MEILLEURE CONTRIBUTION ARTISTIQUE
FESTIVAL DE CANNES 1985
FRANCIS FORD COPPOLA ET GEORGE LUCAS
UN FILM DE PAUL SCHRADER

Le 25 Novembre 1970 l'écrivain le plus célèbre du Japon, Yukio Mishima, choquait le monde.
Mishima

En V.O. : BIARRITZ – BONAPARTE – CINÉ BEAUBOURG – LA ROTONDE
GAUMONT présente
GRAND PRIX DU CINEMA DE CREATION - CANNES 83
nostalghia
UN FILM DE
Andrei TARKOVSKI
avec OLEG JANKOVSKI - ERLAND JOSEPHSON - DOMIZIANA GIORDANO
PATRIZIA TERRENO - LAURA DE MARCHI - DELIA BOCCARDO - MILENA VUKOTIC
SCENARIO ET ADAPTATION ANDREI TARKOVSKI ET TONINO GUERRA DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE GIUSEPPE LANCI
PRODUIT PAR RENZO ROSSELLINI ET MANOLO BOLOGNINI COPRODUCTION DE RAI RETE 2 TV ET OPERA FILM

CINEMA

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, (575-93-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Monte Carlo 8e, (225-09-83) ; Olympic, 14e (544-43-14).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos (H.sp.), 14e (327-52-37).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STEAMING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

SUBWAY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

TERMINATOR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e. (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VOLEUR DE DÉSIRS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 5e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 15e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Cinéma pleine page

LE LIVRE DES LIVRES : répertoire général thématique des ouvrages sur le cinéma en langue française (1 500 titres). Index de la presse spécialisée et des bibliothèques. Dossier historique et analytique. Textes de Barthélemy Amengual, Claude Beylie, Jean-Pierre Déporte, Claude Gauteur, Jean Mitry, Vincent Pinel. Interviews d'éditeurs et responsables de collections.

200 pages : 84 F. *Toutes librairies (franco* 98F.).

LHERMINIER
BP 219, 75524 PARIS CEDEX 11

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

ALIEN (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

L'ARGENT (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34), Mercury, 8e (562-75-90).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : André Bazin, 3e (337-74-39)

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DIVINE MADNESS (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-94).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

FITZCARRALDO (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-54-44).

GEANT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Images, 18e (522-47-94).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

IF (Ang., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA POUPÉE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SKINOUSSA (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

SHINING (A. *) (v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

SONATE D'AUTOMNE (Suédois, v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES SORCIÈRES (It.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE GLENN MILLER STORY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

THE HIT (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

TRISTANA (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES TUEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

Les festivals

L. BUNUEL (v.o.). Cinéma Présent, 19e (203-02-55). En alternance : la Mort en ce jardin ; la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; Los Olvidados.

CHARLOT Péniche des Arts, 15e (527-77-55). T.l.s. 20 h 30, sam.-dim. 15 h et 17 h : Charlot artiste peintre ; Charlot à l'asile ; Charlot brocanteur.

50e ANNIVERSAIRE DE LA FOX (v.o.). Action Rive Gauche, 5e (329-44-40). Cycle Paul Newman : mer : Butch Cassidy et le Kid ; jeu : Verdict ; ven : Quarante tueurs ; sam : le Démon aux eaux troubles ; dim : la Maison de bambou ; lun. : Baïonnettes au canon ; mar : China Gate. Salle II : mer : Un mariage ; jeu : Norma Rae ; ven : Brubaker ; sam : les Chariots de feu ; dim : Georgia ; lun : la Nuit des juges ; mar : film inédit.

M. DURAS : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33). Mer., ven., dim. 17 h : India Song. Jeu. 17 h 30 : le Camion. Lun. 17 h : Aurelia Steiner.

JEAN-LUC GODARD Studio 43, 9e (770-63-40). Mer., sam., 18 h 10 ; jeu., mar., 20 h 10 ; dim., 22 h 10 : la Chinoise. Mer., lun., 20 h 10 ; ven., 22 h 10 ; dim., 16 h 10 : Alphaville. Mer., 22 h 10 : Une femme est une femme. Jeu., dim., 18 h 10 : Passion. Jeu., 22 h 10 : A bout de souffle. Ven., 18 h 10 : Masculin-féminin. Ven., 20 h 10 ; lun., 22 h 10 : One + one. Sam., 16 h 10 ; dim., 20 h 10 : Prénom Carmen. Sam., 20 h 10 ; lun., 18 h 10 : Deux ou trois choses que je sais d'elle. Sam., mar., 22 h 10 : le Petit Soldat.

MARIN KARMITZ, éditeur de films à Paris. Centre G.-Pompidou, salle Garance (278-37-29). Mer., 14 h 30 : le Mystère Picasso, de H.-G. Clouzot ; 20 h 30 : Travail au noir, de J. Skolimowski. Jeu., 14 h 30 : Femmes de la nuit, de K. Mizoguchi ; 17 h 30 : la Femme du chef de gare, de R.-W. Fassbinder ; 20 h 30 : la Java des ombres, de R. Goupil. Sam., 14 h 30 : les Trois Couronnes du matelot, de R. Ruiz ; 17 h 30 : Local Hero, de B. Forsyth ; 20 h 30 : le Bon Plaisir, de F. Girod. Dim., 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 : la Tragédie de Carmen, de P. Brook, versions Delavault, Sanrova et Gal. Lun, 14 h 30 : Meurtre d'un bookmaker chinois, de J. Cassavetes ; 20 h 30 : El, de L. Bunuel.

J.-P. MOCKY le Latina, 4e (278-47-86) ; Salle I. Mer. : Un couple ; jeu. : la Cité de l'indicible peur ; ven. : la Grande Lessive ; sam. : l'Etalon ; dim. : l'Ombre d'une chance ; lun. : l'Ibis rouge ; mar. : le Piège à cons. T.l.j. à 12 h : les Snobs ; Salle II. Mer. : Un drôle de paroissien ; jeu. : les Compagnons de la marguerite ; ven. : Solo ; sam. : l'Albatros ; dim. : Un linceul n'a pas de poche ; lun. : le Témoin ; mar. : A mort l'arbitre.

NICHOLAS RAY (v.o.). Action Christine, 6e (329-11-30). Mer., ven., dim., mar. : le Brigand bien-aimé. Jeu., sam., lun. : Derrière le miroir. II. Mer., dim. : les Amants de la nuit. Jeu. : les Diables de Guadalcanal. Ven. : le Violent. Sam., mar. : les Indomptables. Lun. : les Ruelles du malheur.

E. ROHMER. Républic-Cinéma, 11e (805-51-33). Dim., 13 h 40 : le Genou de Claire. Dim 15 h 30 : la Collectionneuse. Lun., 15 h : la Marquise d'O. Sam., 16 h : la Carrière de Suzanne + la Boulangère de Monceau.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.). Studio 28, 18e (606-36-07). Mer. : O Amuleto de Ogum. Jeu. : Brother. Ven. : Micki et Maude. Sam. : les Spécialistes. Dim., mar. : les Saisons du cœur.

Les séances spéciales

ABATTOIR 5 (A., v.o.) : Utopia-Champo, 5e (326-84-65), 14 h, 20 h 40.

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., 17 h 45.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 22 h.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; lun., 11 h 35.

LES DAMNÉS (*) (It., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33), t.l.j. sf mar., 19 h.

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar., 12 h 05 + Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., 15 h 50.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., 20 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 22 h.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; mar., 11 h 45.

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 18 h.

LE MEPRIS (Fr.) Grand Pavois, 15e (554-46-85), jeu. 16 h 15 ; mar. 14 h.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar., 12 h 10.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar., 12 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 45, ven., sam., 0 h 30.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun., 20 h.

LE THE A LA MENTHE (Fr.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., 24 h.

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 12 h.

LA VIE DE FAMILLE (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h + sam., 23 h 50.

« TURANDOT » de Puccini, à Bercy

Un spectacle fin et fastueux

Après *Aïda*, *Turandot*, de Puccini, confirme l'aptitude du Palais omnisports de Bercy à recevoir des superproductions lyriques rivalisant avec celles des arènes de Vérone. Les principaux responsables de ce succès sont les mêmes que l'an passé : Vittorio Rossi pour la mise en scène, les décors et les costumes, et Michel Plasson à la tête de l'Orchestre et des chœurs du Capitole de Toulouse, de l'Orchestre Colonne et du Chœur national bulgare Svetoslav Obretenov, sans oublier les techniciens qui ont bâti l'énorme « pièce montée » de plus de 100 tonnes, déployé une muraille de Chine de 60 mètres de long et branché sept cent cinquante circuits commandant mille projecteurs...

Un prologue nous emmène... au Palais des Doges de Venise, où, tout en haut de la salle, Arlequin, Pantalon et Brighella s'embarquent sur une gondole et viennent atterrir en Chine, où, comme l'indiquent leurs chapeaux scintillants et pointus, ils sont devenus les ministres Ping, Pang et Pong de l'empereur ; charmante manière de marquer leur filiation avec les personnages de la commedia dell'arte, dans la pièce originelle de Gozzi, qui éclairent de malice cette œuvre solennelle.

Au-dessus des inévitables volées d'escaliers qu'exigent ces grandes mises en scène trône une sorte de pagode circulaire, montant en cône sur cinq étages superposés, où se déroulent la condamnation et la décapitation du jeune prince persan. C'est le mausolée de la lointaine aïeule de Turandot, qui a été violée et tuée par un conquérant étranger, et que la princesse veut venger en soumettant ses prétendants à l'épreuve du Sphinx. Une sinistre brochette de vingt-deux momies décapitées justifie l'horreur que ce traitement barbare inspire à l'empereur et à son peuple.

Lorsque Calaf affronte Turandot et ses devinettes, les cinq étages du mausolée s'écartent, dévoilant une pyramide en escalier, surmontée d'une chapelle funéraire où apparaît le buste doré de l'aïeule au sourire de Bouddha, au-dessus des cortèges de dignitaires, de guerriers noirs et de sages à longues barbes blanches.

Mais quand le prince a victorieusement répondu aux trois questions fatidiques, la foule enthousiaste des paysans monte quatre à quatre les marches jusqu'à la chapelle et démolit morceau par morceau la statue de l'antique princesse, comme un vulgaire Staline déboulonné. Et cette révolte populaire, conclue par des échelonnements de personnages à la Eisenstein sur les escaliers, fait souffler soudain un air de liberté, un air très frais, à travers cette œuvre d'un ritualisme assez compassé.

Utilisation de l'espace

Il y a ainsi nombre de belles idées dans la réalisation de Vittorio Rossi, qui par ailleurs utilise admirablement l'espace, en renouvelant sans cesse les processions et les danses, qui pourraient être lassantes. Avec un sens aigu des contrastes, à ces multitudes de courtisans chamarrés, il oppose non seulement un peuple innombrable de pauvres, comme chez Moussorgski, mais aussi le vêtement très sobre de Turandot : ce n'est plus la princesse lointaine aux yeux bridés, aux ongles interminables, à la coiffure tarabiscotée, mais une femme austère dans une longue robe bleue avec une étole blanche devant la poitrine. Image d'une vierge tragique, crispée sur son obsession, dont on comprendra mieux qu'elle se révèle femme sous le baiser de Calaf.

Tout ce spectacle sert ainsi avec autant de faste que de finesse l'œuvre de Puccini, dont le côté pompeux, liturgique, la déclamation très appuyée, les vastes fresques, chorales et orchestrales s'adaptent parfaitement à ce lieu immense. On ne peut guère venir y chercher de plus une véritable émotion : la distance oblige à schématiser les attitudes et dépouille les personnages de leur originalité intime.

La distribution de la première (il y a six Turandot, trois Liu et cinq Calaf différents) était fort honorable, avec Ghena Dimitrova, voix d'une belle étoffe noire, d'une puissance terrible, jusqu'au cri, Seta del Grande, Liu flexible, éplorée sinon très poignante, avec un vibrato prononcé, et Giorgio Lamberti, dont on ne pouvait attendre mieux que cette voix d'or, claire, perçante, un peu indifférente, avec quelques écarts de justesse.

Malgré une légère sonorisation générale, on constate d'un point de la scène à l'autre des différences assez notables qui désavantageaient l'empereur de Guy Gabelle dans son tabernacle d'or situé à gauche de la scène ; Luigi Roni, selon sa place, semblait un Timour débile ou au contraire d'une puissance remarquable pour un vieillard déchu, tandis que les trois joyeux ministres (Michel Trempont, Rémy Corazza et Michel Lecocq), chantant le plus souvent au milieu de l'estrade, paraissaient aussi à l'aise et aussi proches qu'au Palais Garnier.

Michel Plasson a dirigé magistralement cette représentation, dans un mouvement assez retenu, sans doute en raison de l'ampleur du lieu et des superbes masses chorales (coordonnées par José Aquino), avec une souplesse et une clarté qui faisaient ressortir la richesse de l'écriture de Puccini.

JACQUES LONCHAMPT.

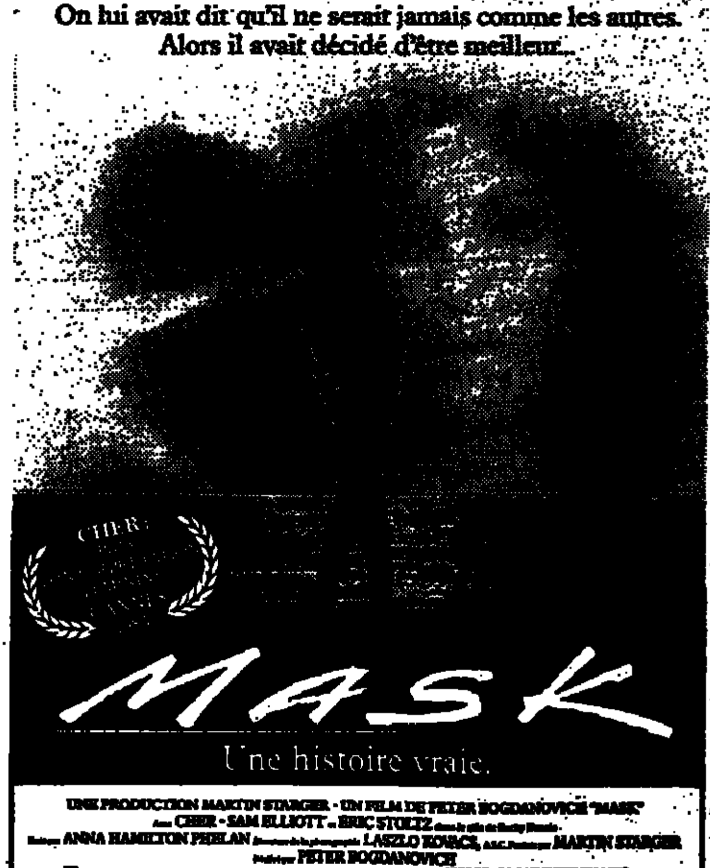
★ Jusqu'au 20 juin, tous les jours (sauf le dimanche) à 20 heures.

V.O. Dolby : GEORGE V – PARNASSIENS – FORUM HALLES – QUINTETTE
V.F. Dolby : FRANÇAIS PATHÉ – FAUVETTE
Périphérie : THIAIS Belle-Épine (Dolby) – ENGHIEN Français (Dolby)
VERSAILLES Cyrano – VÉLIZY Studio (Dolby) – SAINT-GERMAIN C2L (Dolby)



En V.O. : GAUMONT AMBASSADE – ÉLYSÉES LINCOLN – GAUMONT HALLES
BIENVENUE MONTPARNASSE – ST-GERMAIN STUDIO – ST-MICHEL
En V.F. : IMPÉRIAL PATHÉ – GAUMONT RICHELIEU – LES IMAGES
MONTPARNASSE PATHÉ – GAUMONT CONVENTION – FAUVETTE – MISTRAL
ST-LAZARE PASQUIER – 3 MURAT
VERSAILLES Cyrano – BOULOGNE Gaumont Ouest – THIAIS Belle-Épine
LA DÉFENSE 4 Temps – ÉVRY Gaumont – ENGHIEN Français – ORSAY Ulis
CHAMPIGNY Pathé – ST-GERMAIN C2L

On lui avait dit qu'il ne serait jamais comme les autres.
Alors il avait décidé d'être meilleur.



Tout l'art occidental en une seule banque de données

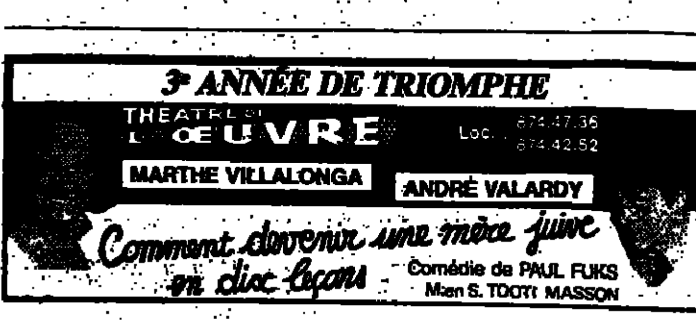
Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le J. Paul Getty Trust ont signé le 28 mai à Paris un protocole d'accord selon lequel le répertoire d'art et d'archéologie (RAA) et le répertoire international de la littérature de l'art (RILA) seront fondus en une seule banque de données bibliographiques commune.

Le RAA a été créé en 1910 à Paris, grâce à Jacques Doucet, couturier, mécène et collectionneur. Il a été pris en charge par le CNRS en 1965 et son fichier a commencé à être informatisé en 1973. Sa banque de données bibliographiques s'accroît chaque année d'environ treize mille notices et comptait, à la fin de 1984, cent cinquante-huit mille références.

Le RILA est né en 1973 et il est installé à Williamstown (Massachusetts). Depuis 1981, il est passé sous la responsabilité du Paul Getty Trust. Il s'accroît de dix mille notices par an et en compte actuellement quatre-vingt mille.

Le RAA et le RILA concernent l'un et l'autre la même période de l'art occidental (de l'Antiquité tardive à 1939). Ils sont les deux seuls répertoires du monde à couvrir l'ensemble de l'art occidental sur un plan international. Leur fusion évitera donc de « doublonner » le travail. Mais la fusion pose, évidemment, un certain nombre de problèmes pratiques, dont celui du logiciel commun. Les responsables français et américains pensent mettre un an à résoudre ces problèmes et envisagent de publier le numéro zéro de leur nouveau répertoire pendant l'été 1986.

Y. R.



هكذا من الأصل

هكذا من الأمل

COMMUNICATION

Les Dix se prononcent pour un encadrement souple du prix des livres

Le soutien à la production audiovisuelle ajourné

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres de la culture de la CEE ont dégagé, le 28 mai, un accord de principe sur *« un encadrement communautaire du prix des livres »*. La Commission européenne doit maintenant formuler un projet de législation. Les Dix ont, en outre, désigné Paris comme ville européenne de la culture en 1989, après Athènes cette année, Florence, Amsterdam et Berlin.

De notre correspondant

A l'issue du Conseil de la Communauté, le ministre français de la culture, M. Jack Lang, s'entretenant brièvement avec la presse, a déclaré que *« les travaux avaient été très positifs »*. Il est vrai que la France a obtenu ce qu'elle était venue chercher à Bruxelles : un délai et l'espoir d'une réglementation communautaire qui vienne conforter sa position sur les prix des livres.

Après l'invalidation partielle, en janvier dernier, par la Cour européenne de justice, de la loi Lang d'août 1981, la législation française a été adaptée afin que les livres importés bénéficient de la liberté de prix. Toutefois, les services de la Commission estiment que pour les livres réimportés – à savoir ceux qui sont exportés de France vers les autres Etats membres, notamment la Belgique, puis réexpédiés vers leur pays d'origine – Paris a une lecture trop restrictive de l'arrêt de Luxembourg. Aussi considèrent-ils qu'il y a matière à nouvelle procédure pour infraction aux règles européennes sur la liberté des échanges commerciaux.

Cette affaire a suscité un large débat au sein de la Commission, qui a finalement renoncé – contre l'avis de son président, M. Jacques Delors, – à présenter aux Dix, pour la session du 28 mai, un projet de réglementation européenne. Aux termes du mandat confié par les ministres des Dix, Bruxelles doit réfléchir *« dans les mois à venir »* à *« un encadrement souple »* du prix des livres à l'intérieur de la CEE. La formule retenue permet à la France de conserver provisoirement ses pratiques actuelles.

C'est là un geste des autres capitales européennes, qui sont très peu intéressées par ce dossier. Tous les Etats membres, à l'exception de la Grèce et de la Belgique, pratiquent un système comparable à celui de la France, à ceci près qu'il est organisé par des accords interprofessionnels. Cette différence de statut les met en principe à l'abri d'une éventuelle procédure d'infraction. Seule la Belgique a émis une réserve sur l'accord des Dix. Ce pays, qui a un régime d'encadrement de prix pour les livres en néerlandais et accorde la liberté pour les publications en français, tient visiblement à ne pas se priver des débouchés que peut lui offrir son voisin du sud.

Les Dix ont aussi renvoyé à plus tard l'examen de la proposition de la Commission portant sur un soutien financier de la CEE aux coproductions européennes cinématographiques et télévisuelles. L'Allemagne fédérale et le Royaume-Uni, qui se sont montrés les plus réservés, estiment que la coopération de l'Europe dans ce domaine peut se développer sur la base actuelle, c'est-à-dire par la conclusion d'accords intergouvernementaux, et qu'une intervention du budget communautaire n'est donc pas nécessaire. La Commission proposait des avances sur recettes – environ 500 millions de francs – sur une période de trois à cinq ans pour la réalisation de productions de fiction.

MARCEL SCOTTO.

RADIOS ET TÉLÉVISIONS PRIVÉES

Deux façons de « libérer »

Qui pourrait le nier ? Il existe entre la radio et la télévision de telles différences de coûts, de moyens, d'enjeux, que la confusion de leurs régimes, l'uniformisation de leur organisation paraîtrait irréaliste et inconsidérée. De là pourtant à préconiser pour l'une l'inverse de ce qui fut fait pour l'autre...

L'exercice – ce pourrait être un jeu – consiste à se souvenir et à comparer. Comparer la démarche Bredin (ou Fabius) pour « libérer », en 1985, les télévisions hertziennes, et la méthode Fillioud (ou Mauroy) pour autoriser, en *1981*, les radios locales privées. Nulle raison d'opposer ici les deux hommes – le rapporteur propose, le ministre dispose – mais les démarches et les logiques différentes que leurs méthodes sous-tendent.

Attention, avertit d'emblée M. Jean-Denis Bredin, les télévisions devront faire face à deux types de contraintes : économiques d'abord – la publicité est le seul nerf de la guerre – et techniques – les fréquences sont en nombre très limité. Et de faire d'une étude minutieuse et chiffrée du potentiel des ressources publicitaires mobilisables et du plan de fréquences disponibles un préalable à la formulation des autres propositions. Critère numéro un pour octroyer une autorisation ou une concession : la solidité et la viabilité économique du projet.

Point de soucis d'ordre économique au contraire en *1981*, et surtout pas de *« radios fric »*. Non seulement l'on se moque de connaître le potentiel de publicité susceptible de glisser vers les nouvelles radios, mais on en interdit pendant trois ans le recours sur les ondes, la publicité étant encore le symbole du mal, et la radio locale synonyme d'amateurisme et de bénévolat. Pas de critère alors pour donner les autorisations. C'est l'ouverture tous azimuts. On brade les places, tant qu'il en reste, et pour en obtenir une en zone trop saturée, mieux vaut ne pas trop faire état de richesses. Ce qui est une garantie de sérieux chez Jean-Denis Bredin est suspect chez André Holleaux, le premier président de la *commission consultative*.

Mettant en garde la Haute Autorité chargée d'attribuer les autorisations, Bredin demande que *« l'attribution des fréquences disponibles ne soit jamais tenue pour obligée »*. *« Si aucun projet n'apparaissait sérieux, viable, nouveau, intéressant pour la zone de desserte, aucune autorisation ne devrait être accordée »*. Se soucierait-on maintenant du public et du contenu des programmes ? Voilà bien une notion qui n'avait pas cours en 1981, où la priorité était donnée systématiquement aux « émetteurs » sur les auditeurs, quitte à les entasser sur une même fréquence et fermer les oreilles sur la cacophonie.

Une sanction déguisée

Mais voilà que l'on recommande aujourd'hui la création d'un nouvel organisme : « la commission d'étude des fréquences », dans laquelle TDF serait l'expert et non plus le décideur. L'innovation n'est pas mince. Et l'établissement public n'a pas tort de s'inquiéter. Car, enfin, n'est-ce pas une sanction déguisée de sa récente attitude, de ses mystères, de son mutisme ? Une défiance envers sa méthode, une critique sous-jacente de son goût de secret, sa jalousie pour ses prérogatives et la façon dont il tire parfois d'un chapeau invisible la fréquence dont il a jusque-là toujours nié l'existence ? Le voilà donc invité à publier tout de suite les capacités en fréquences. Quelle révolution !

Ou bien la méthode suivie en matière de radio depuis *1981* était la bonne – et la différence de nature et de contexte entre les deux médias n'explique pas qu'on en prenne aujourd'hui le contre-pied systématique – ou bien, reconnue improvisée, elle fait figure de banc d'essai, et le rapport Bredin a raison d'en tirer prudemment la leçon.

A moins encore que ce ne soit pas une question de méthode, ni même de stratégie, qui oppose le rapport Bredin au travail réalisé précédemment en matière de radio, mais – au delà des différences évidentes entre radio et télévision – une philosophie et toute une politique. A Pierre Mauroy qui aimait à parler « médias associatifs » et de « communication sociale », Laurent Fabius répond en proposant une télévision « concurrentielle » et « commerciale »... Le virage de la modernité ?

ANNICK COJEAN.

Le quatrième Festival FM de La Rochelle

Le quatrième Festival FM s'ouvre à La Rochelle le jeudi 30 mai. Devenu rencontre traditionnelle des artisans des radios locales, il rassemblera jusqu'au 2 juin plusieurs centaines de radios venues de France et du Québec.

Un festival avec un palmarès et de nombreux prix pour récompenser les meilleures émissions de l'année ; des « tables rondes » professionnelles sur l'information, les droits d'auteurs, l'art du sonore et le bilan de la publicité sur les radios locales ; un forum également sur « les jeunes et la radio », organisé par l'Office franco-québécois pour la jeunesse et présidé par M. Alain Calmat, ministre de la jeunesse et des sports.

Le Festival prendra cette année une autre dimension en s'ouvrant aux télévisions : Télé Mirabeau Première animera – dans un quartier neuf, à la périphérie de La Rochelle et pour deux cents personnes – une expérience de télévision de quartier ; *FR 3 Limousin-Poitou-Charentes* diffusera quotidiennement trois émissions animées conjointement par les journalistes et organisateurs du Festival, préfigurant, selon la direction, *« les rapports futurs pouvant s'établir entre FR 3 et les stations de télévisions locales »* ; un salon de matériel, un marché de programmes, des concerts et attractions diverses compléteront ce Festival.

En clôture : un débat organisé par *le Monde* sur les télévisions privées, avec diverses personnalités du monde de la communication.

● *Réconciliation à UPI.* – Un accord est enfin intervenu entre MM. Douglas Ruhe et William Geissler, les propriétaires de l'agence United Press International (UPI), et M. Luis Nogales, son président. Cet accord met fin à une longue polémique, exacerbée par la crise financière de l'agence. Il donne à M. Nogales les pleins pouvoirs pour l'administration de UPI et la recherche d'acquéreurs éventuels. On sait que des discussions exploratoires ont lieu entre la direction d'UPI et celle de l'agence britannique Reuter, sans qu'aucune offre d'achat officiel n'ait été encore présentée par cette dernière.

Depuis l'an dernier, Reuter est associée à l'agence américaine pour l'exploitation d'un service photographique et pourrait être gênée par la disparition de UPI. Mais d'autres acquéreurs sont en lice. C'est ainsi que l'agence de presse espagnole EFE a présenté une offre d'achat officielle de tous les services de UPI en espagnol aux Etats-Unis et dans le reste du monde.

LA SOFRES ET NIELSEN S'ASSOCIENT POUR MESURER L'AUDIENCE DE LA TÉLÉVISION

Après la guerre de l'audience des chaînes, voici venir la guerre de la mesure de l'audience. La SOFRES et l'institut Nielsen, leader aux Etats-Unis des sondages sur la télévision, viennent, en effet, de s'associer pour mettre en place un nouveau système de mesure permanent. Ce service, accessible par abonnement à partir de septembre, donnera les résultats d'audience quotidienne de la télévision sur l'Ile-de-France à partir d'un panel de deux cents foyers équipés de boîtiers d'audimétrie. Sur le reste de la France, un autre panel de deux mille foyers fournira des informations sous la forme d'un carnet d'écoute transmis quotidiennement par télématique.

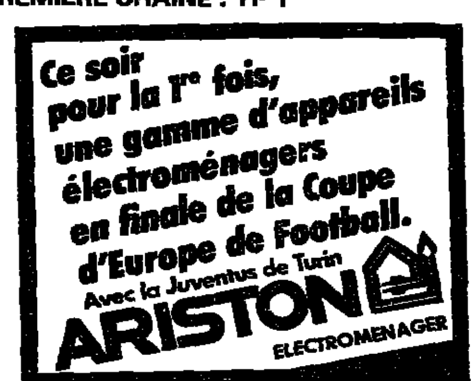
La SOFRES avait déjà mis en place un panel télématique pour mesurer l'audience de Canal Plus. Elle étend aujourd'hui son service avec l'aide de Nielsen et entre ainsi directement en concurrence avec Médiamétrie (anciennement Centre d'études d'opinion). Mme Jacqueline Aglietta, présidente de Médiamétrie, a immédiatement réagi en rappelant que le système Audimat, qui donne actuellement les audiences des chaînes à partir de six cent cinquante foyers, allait couvrir mille foyers à partir de 1986.

● *« Les Echos » empêché de paraître.* – A la suite d'un mouvement de grève des ouvriers du Livre CGT de l'Imprimerie de la presse, le quotidien *les Echos* n'a pu être mis en vente ce mercredi 29 mai. Ce journal, dirigé par Mme Jacqueline Beytout, a annoncé depuis plusieurs semaines son intention de quitter l'Imprimerie de la presse, dont M. Bruno Bertez, PDG de *la Tribune*-Agefi, a pris le contrôle, en février dernier, à la suite de difficultés d'exploitation. La direction des *Echos* a protesté contre ce qu'elle qualifie de *« grève surprise »* et de *« pratiques inacceptables »*, au moment où l'Imprimerie de la presse tente d'exiger des *Echos* une majoration de tarif de 6 millions de francs par an pour le même travail.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 29 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 10 Football : finale de la Coupe des clubs champions.
Juventus de Turin-Liverpool. En direct de Bruxelles.
Au cas où il y aurait une prolongation, « Dallas » et les autres émissions seraient retardés de quarante-cinq minutes.

22 h Feuilleton : Dallas.

22 h 45 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée.

23 h Journal.

23 h 15 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Téléfilm : le Mécréant.
En hommage à Jean L'Hote (scénario, dialogues et réalisation), prix L.-P. Kammans 1980, Prix de la critique de télévision 1981. Avec H. Furic, M. Biraud, A. Garreau, P. Doris...
Dans la Lorraine de 1914, le fils d'une modeste famille de boulangers découvre le matérialisme historique en suivant ses études. Sa mère, accablée, chasse son fils indigne et lance les meilleurs parleurs du canton à l'assaut du récalcitrant. Jean L'Hote jette sur ses personnages un regard à la fois ironique et tendre. Une chronique des mentalités.

22 h 25 Psy-show.
De P. Breugnot, D. Chegaray. réal. B. Bouthier.
Gérard et Dominique vivent ensemble depuis neuf mois et se trouvent confrontés à des problèmes sexuels d'origine psychologique. Sous les questions attentives – et précises – de Pascale Breugnot et de Serge Leclere, on voit Gérard avancer d'un souvenir à un autre, dénouer le fil d'un traumatisme aussi violent que complexe. L'esprit est en marche dans cette émission qui s'améliore chaque fois, perdant peu à peu son voyeurisme et incitant à réfléchir.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3



20 h 35 Variétés : les raconteurs.
Emission d'André Halimi.
Avec Robert Lamoureux, Robert Castel, Darry Cowl, Sylvie Joly, Michel Leeb, Bob Christian, etc.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Cinéma : Lettres d'amour en Somalie.
Film français de Frédéric Mitterrand (1981).
Au cours d'un voyage en Somalie, Frédéric Mitterrand est hanté par un chagrin d'amour. Découverte d'un pays, douleur d'une absence ; journal de voyage et journal intime, itinéraire d'une obsession. Un film d'auteur où le rapport des images et des mots (très littéraires) rappelle parfois le cinéma de Marguerite Duras.

23 h 25 Série : Idées reçues.

23 h 30 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 3, Tour de France gourmand ; **17 h 16**, Pic et Pat ; **17 h 20**, Woody Woodpecker ; **17 h 26**, Belle et Sébastien ; **17 h 55**, Le club des puces ; **18 h 6**, Pic et Pat ; **18 h 7**, BD 3 ; **18 h 20**, Rocking chair ; **18 h 50**, Atout PIC ; **18 h 58**, Feuilleton : l'Homme du « Picardie » ; **19 h 15**, Informations.

CANAL PLUS

21 h, Sex shop, film de C. Berri ; **22 h 40, Gorki Park**, film de M. Apted ; **0 h 50, *La vie est un roman***, film de A. Resnais ; **2 h 35**, Aventure sur les grands fleuves.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : à propos de Malcolm de Chazal, écrivain de l'île Maurice.

21 h 30 Pulsations : l'art vivant de Talip Ozkan, joueur de luth turc.

22 h 30 Nuits magnétiques : bruits du monde.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Sonate en trio en ré mineur*, de Bach ; *Trio à cordes*, de Milhaud ; *Trio à cordes*, de Depraz ; *Quintette à cordes en ut majeur*, de Mozart, par le Trio à cordes de Paris.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : mélodie de Moniusko, avec T. Zylis-Gara, soprano et C. Ivaldi, piano : vers 23 h 5 : l'âme du nord et le romantisme.

Jeudi 30 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 30 ANTIOPE 1.

11 h Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 14 h et 15 h 35).

13 h Journal.

13 h 50 Reprise : Le rendez-vous des champions.

18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 35 Série : Cœur de diamant.

19 h 10 Jeu : Anagram.

19 h 40 Feuilleton : Les Bergeot.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : l'An mil.
De J. D. de La Rochefoucault, avec A. Recoing...
De grands moyens techniques et financiers pour ce feuilleton en trois parties qui évoque une époque d'attente, dont on sait très peu de chose. Le premier volet, sur le thème du voyage, conte les aventures de Guillaume en marche vers le fief de Roquetaille, dans les Pyrénées.

21 h 35 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée.

21 h 50 Parvis des libertés et des droits de l'homme.
Emission de Nicole Courtois-Higelin et Béatrice Soulé.
Pour fêter la nuit des droits de l'homme, musiques et sons en tous genres et de tous les horizons : Chœurs et Orchestre national de France, negro spirituals, tambours du Burundi, Michel Portal, Memphis Slim, Mosalini, plus quelques-uns des grands noms de la nouvelle musique africaine. La soirée, qui s'inscrit dans le cadre international des libertés et des droits de l'homme, réunit, sous l'égide de M. François Mitterrand, président de la République, différentes personnalités dont Elie Wiesel, Léopold Sedar Senghor, Dom Helder Camara... Elle sera retransmise en direct du parvis du Trocadéro à Paris.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.

13 h 45 Aujourd'hui la vie.

14 h 50 Série : Theodor Chindler.

15 h 50 Document : Des hommes, les écureuils de la tour Eiffel.

16 h 35 Magazine : Un temps pour tout.

17 h 45 Récréa A2.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord pas d'accord (INC).

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 35 Expression directe.
Le RPR.

20 h Journal.

20 h 30 Loto sportif.

20 h 35 Cinéma : Un flic.
Film français de J.-P. Melville (1972), avec A. Delon, C. Deneuve, R. Crenna, R. Cucciolla (rediff.).
Après un cambriolage dans une station balnéaire hors saison, un commissaire de police parisien entretient avec le chef de la bande et la pègre des rapports ambigus. Techniquement parfait, ce dernier film de Melville n'arrive pas, comme en d'autres cas, à transformer un fait divers en tragédie.

22 h 15 Magazine : Carte de presse.
« L'Amérique en cagoule », une enquête de C. Chelli sur le Ku Klux Klan.
En 1865, six officiers sudistes fondaient le Ku Klux Klan. Aujourd'hui, cette secte raciste imprègne encore de ses rites et de ses théories meurtrières le Sud américain. Claude Chelli a recherché et interrogé des acteurs et témoins. Une enquête difficile à mener, qui a nécessité de la part de son réalisateur beaucoup de courage. A suivre absolument.

23 h 15 Histoires courtes : « Juste avant le mariage ».
De J. Deschamps.

23 h 45 Journal.

0 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Histoire d'un jour. 27 avril 1969 : le pouvoir a changé de main.
Série proposée par Ph. Alfonsi et M. Dugowson.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Série : Idées reçues.

22 h 40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Pinot simple flic, film de G. Jugnot ; **10 h 30, les Mots pour le dire**, film de J. Pinheiro ; **11 h 55**, Aventures sur les grands fleuves : Sao Francisco (Brésil) ; **13 h 5**, Rue Carnot (et à 17 h 30) ; **13 h 30**, L'hôtel en folie ; **14 h, Appelez-moi Bruce**, film de E. Hong ; **15 h 35, Notre histoire**, film de B. Blier ; **18 h**, Jeu : 4 C+ ; **18 h 40**, Jeu : Les affaires sont les affaires ; **19 h 10**, Zénith ; **19 h 45**, Tout s'achète ; **20 h 5**, Top 50 ; **20 h 35, Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?** film de C. Serreau ; **22 h 10**, *Martial, dit « l'homme bus »* ; **22 h 30, New York Nights**, film de R. Vanderbes ; **0 h 15, le Cadeau**, film de M. Lang ; **2 h**, Johnny Hallyday au Zénith.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; **7 h, Le goût du jour** ; **8 h 15, Les enjeux internationaux** ; ***8 h 30*, Les chemins de la connaissance** : fragilité du mariage ; (et à 10 h 50 : le corps tel qu'on le pense) ; **9 h 5, Les matinées**, une vie, une œuvre : *Victor Hugo et les tables parlantes* ; ***10 h 30*, Musique** : miroirs ; **11 h 10, Répétez, dit le maître** : enseigner les mathématiques aujourd'hui ; **11 h 30 Feuilleton** : Victor Hugo ; **12 h, Panorama** ; **13 h 40, Peintres et ateliers** : Jean-Pierre Labesse ; **14 h, Un livre, des voix** : « les Promesses du ciel et de la terre », de Claude Michelet ; **14 h 30, Hollywood revisited**, par Radio-Canada (la téléphagie) ; **15 h, Victor Hugo et Shakespeare** ; **15 h 30, Musicomania** : les musiciens de Cocteau, ou l'illusionniste et ses miroirs ; **17 h, Le pays d'ici**, en direct de La Rochelle ; **18 h, Subjectif** : agora ; **19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine** : la sclérose en plaques ; **20 h, Musique, mode d'emploi** : Haendel.

20 h 30 « Eviradnus », de Victor Hugo. Texte extrait de « la Légende des siècles » et mis en musique par Maurice Jarre.

21 h 30 *Vocalyse* : *avec François-Bernard* Mache, compositeur.

22 h 30 Nuits magnétiques : les femmes et l'armée.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Voix de femmes ; **7 h 10, L'imprévu** ; ***9 h 8*, *L'oreille en colimaçon*** ; ***9 h 20*, *Le matin des musiciens*** : des instruments, des formes. Recherches : œuvres de Bach, Schoenberg, Ligeti... ; **12 h 5, Le temps du jazz** : *feuilleton* « la chanson de Louis » ; **12 h 30, Concert** : œuvres de Mendelssohn, Chopin, Rachmaninov ; vers 13 h 45, les sonates de Scarlatti par Scott Ross ; **14 h 2, Repères contemporains** : quatre classiques de la musique électro-acoustique ; **15 h, Les après-midi de France-Musique** : Sept Faust plus un ; **18 h 2, Côté jardin**, magazine de l'opérette ; **18 h 30, Jazz d'aujourd'hui** : le bloc-notes ; **19 h 15, Rosace** : magazine de la guitare ; **20 h 4, Avant-concert.**

20 h 15 Concert (en direct de l'église Saint-Louis-en-l'Ile) : *Messe brève pour deux voix d'enfants avec orgue*, de Delibes ; *Messe à trois voix a capella*, de Caplet ; *Missa in simplicitate pour chœur et orgue*, de Langlais ; *Suite liturgique avec hautbois, cor anglais, violoncelle et harpe*, de Jolivet, par la maîtrise de Radio-France, dir. Lasserre de Rozel.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : Mélodies de Moniusko ; à 23 h 5, C'était Berlin.

SPORTS



Les Internationaux de Roland-Garros

Record d'affluence absolu, mardi 28 mai, porte d'Auteuil, pour le rendez-vous du soleil avec les étoiles des courts : 24 792 entrées.

Brillants : McEnroe, Lendl, Connors, qualifiés en trois sets, aux dépens d'Agenor, Edwards, et Popp. Trois manches aussi pour les victoires faciles de Smid, Jarryd, et Edberg.

Haletant : Noah vainqueur de Pimek, accrocheur, en quatre sets. Comme Nyström et Krichstein.

Décevants : Nastase, le champion 1973, forfait pour ses adieux ; Pecci et Gerulaitis, les finalistes 1979 et 1980 contre Borg, éliminés d'entrée. Comme neuf Français sur douze : quatre filles – Vanier, Demongeot, Etchemendy et Paradis – et cinq garçons – Winogradsky, Roger-Vasselin, Kuchna, Forget et Florian.

Encourageants : un qualifié argentin, Saad, et un junior allemand, Becker.

Le brave soldat Pimek et le fou dansant

Il n'est de Tchèque réduit que mort. A ce beauf anonyme, au poulailler de Roland-Garros, qui hurlait *« Tue-le, tue-le, Noah ! »*, on serait tenté de dire qu'il avait raison. Non sur la forme, inadmissible, mais sur le fond, ma foi...

Yannick Noah n'a pas seulement battu Libor Pimek. Il lui a fallu le tuer au cours d'un quatrième set somptueux, ce brave soldat Pimek, héros subalterne, mais héros tout de même.

Rude premier tour. Noah souhaitait, il le dira après, un match difficile. Il l'a eu. Il fut même servi au-delà de toute espérance par cet étrange double mètre, par ce grand galapiat sans respect ni complexes, à peine né au tennis professionnel quand Yannick Noah, lui, l'emportait à Roland-Garros en 1983.

C'est dire si le temps file. On est Noah. On est le meilleur. On s'absente deux ans, le temps de soigner ses bobos à l'âme et ses déchirures à l'aine. On revient. Et en guise de hors-d'œuvre un gamin de vingt et un ans, natif d'Ostrava, vous en fait baver des ronds de chapeau.

Trois heures et demie pour réduire le teigneux à figure d'ange, ce jeune homme aux longues dents et au caractère ombrageux. Trois heures et demie avec des bas, beaucoup de fautes, des hauts. Et même des coups extraordinaires, du jamais vu, ce lob réussi raquette dans le dos, la balle entre les jambes, le coup de l'année, le coup du père Noah.

Le Français est une bête de tennis. Cela se savait. Il est aussi une bête de spectacle. On l'avait trop oublié. Le Central, plein comme un œuf, du Noah à guichets fermés, a patienté longtemps entre l'interrogation et une vague inquiétude. Le Français avait affaire à un Tchèque qui sait tout faire. Tout sauf des concessions à l'ennemi. Et qui n'entendait pas davantage rendre gorge que rendre les balles litigieuses. Un point tchèque est un point. Yannick Noah, en seigneur, sut, le moment venu, remettre deux balles à son adversaire sur un service discuté.

Noah vaut une messe

Libor Pimek, apprenti seigneur, lui, s'y refusa obstinément à deux reprises. Au point qu'à un moment le Français et le Tchèque eurent des mots au filet. Noah s'essaya vainement à donner à son interlocuteur un cours exprès de savoir-vivre. Il le raconta après : *« Je lui ai dit : moi je te rends les balles, toi tu me prends les points. Soit on joue tous les deux, soit tu joues avec l'arbitre. Mais si tu veux prendre les points, moi je prendrai le match »*.

Aussitôt dit, pas sitôt fait. C'est qu'au-delà de son côté grippe-gain – il le paya d'ailleurs d'un point de pénalité arbitral parfaitement justifié – Libor Pimek est un client redoutable. Au sortir du match, les gens faisaient la moue. Comment ? Tant d'efforts, tant de difficultés pour battre un tennisman comme il en existe cent dans le circuit ! Faux. On peut bien prendre tous les paris. Sur ce qu'il a fait, pendant trois heures et plus, Pimek non seulement mérite amplement sa place, 27e au classement ATP, mais il ira plus vite, plus haut.

Car Yannick Noah revenu à Roland-Garros, comme à la recherche du temps perdu, n'en menait pas trop large. Cela se vit au premier set : un service qui ne passe pas, la longueur non encore trouvée, le trac manifeste, bref cela n'allait pas très fort. En face, Pimek, lui, était entré dans le match sans préavis et avec un bel appétit. Il jouait bien, il jouait même très bien. Ce Tchèque a peut-être de mauvaises manières, il a sûrement de bons conseillers. Et d'abord le remarquable Fibak, camarade-compatriote du pape. Wojtek Fibak s'est fait une spécialité : outre Jean-Paul II, pour son salut, il entraîne les joueurs tchèques pour leur profit. Et pour le sien. Il fut donc l'entraîneur d'Ivan Lendl. Le voici aujourd'hui, ce Polonais, maître à jouer de Pimek.

Fibak est un malin. Sait-on ce qu'il fit dimanche ? Un petit set de bienfaisance, à l'heure de la messe, contre Noah. Au bénéfice d'une œuvre charitable, dit-on. Au bénéfice sûrement de son élève. Fibak, en fait, était venu tester Noah. Un peu faible du revers, le revenant ? Soit. Pimek, au premier set, joua systématiquement le revers de Noah. Et il l'emporta (7-6) après un tie-break au couteau (7 points à 5).

La recette ne pouvait marcher toujours. A force de jouer le revers de Noah, cela devait arriver. Noah chauffa son revers. Ce fut donc le deuxième set, un point de pénalité pour mauvaise conduite qui fit le break et une très nette domination du Français (6-1).

D'autres ne s'en seraient pas remis. Pas ce Tchèque. Il fallut, au troisième set, le coup du lob masqué et quelques superbes volées de Noah pour réaliser la rupture (7-5).

Break-dance

Personne n'aurait supporté cela. Sauf Pimek. Visage fermé, une énorme colère devant ce fou dansant, ce Noah qui non seulement lui faisait subir des choses insensées, des volées plongeantes au sens littéral du terme, mais en plus dansait sur le court. Car aujourd'hui il danse la victoire, Noah. Il break-dance sur le court, la danse du break en somme. Il swingue ses plus beaux points, non pas pour moquer mais comme un clin d'œil joyeux au bonheur retrouvé.

Vint alors ce somptueux quatrième set, une bataille à mort, la guerre d'orgueil. Deux joueurs bâtis comme des troisièmes lignes de rugby avaient décidé d'en finir. A ce moment-là, Roland-Garros chavira de plaisir. Noah était de retour, fauve et dompteur. Fibak lui-même ne pouvait plus rien, sauf prier pour son protégé emporté, malgré une résistance superbe, par le tueur-danseur.

Noah est revenu. Bien. Mais il n'est pas le seul. Les trois autres as aussi sont là. Et ils n'ont point fait le détail.

Ainsi Ivan Lendl. Il a suivi, paraît-il, un régime alimentaire : sept kilos de moins, un profil d'oiseau de proie et l'adversité au pain sec et à l'eau. Le Sud-Africain Edwards n'a même pas eu droit à un jeu par kilogramme de régime adverse (6-1, 6-3, 6-1).

Ainsi Jimmy Connors. Hilare, chenu, trente-trois ans. Il s'est offert une pinte de bon sang avec l'Allemand Popp, tout heureux de s'en sortir si mal (6-4, 6-1, 7-5).

Ainsi John McEnroe. Il avait affaire, lui, à un Haïtien, Ronald Agenor, un bien beau joueur d'ailleurs, en pleine progression. Deuxième série en France, il y a un peu plus d'un an, Agenor peut espérer aujourd'hui entrer dans le club des cent premiers mondiaux. Mais, là, il est tombé non sur un tonton-macoute, mais sur Papa Doc lui-même. Résultat : 6-0, 6-2, 7-5, une grosse colère rituelle de McEnroe contre les arbitres. Et un Haïtien qui a pris sept jeux au numéro 1 mondial. Il fallait oser l'espérer.

PIERRE GEORGES.

Boris et Steffi

On a des scrupules. Quand on regarde le tennis pathétique de l'Américain Jimmy Arias on craint de lui avoir promis à la légère un avenir fulgurant. Son coup droit était comme un coup de fusil. Entraîné pour gagner la guerre du tennis, il avait l'ambition d'être l'un des cinq meilleurs du monde en 1983. Il pensait avoir rendez-vous avec la gloire. Il s'est retrouvé dans la galère de l'Open. Pour l'état civil il est encore jeune. Pour le tennis il est déjà en pré-retraite. Usé. Physiquement et moralement. Comme trop de champions gavés de tennis au biberon.

On applaudit donc quand les responsables de la Fédération internationale étudient les moyens d'interdire le circuit professionnel aux moins de seize ans. Mais on ne peut s'empêcher d'applaudir aussi quand deux jeunes « sortent » l'inusable Américain Vitas Gerulaitis et la tenace Japonaise Enriko Akagawa. Deux prodiges : Boris Becker fêtera son dix-huitième anniversaire le 22 novembre prochain et Steffi Graff aura seize ans le 14 juin. Ils sont nés tous les deux en Allemagne fédérale mais, outre un goût pour frapper fort dans la balle et attaquer, ils n'ont pas beaucoup d'autres points communs. Lui, Boris, est déjà une sorte de colosse rouquin de près de 1,90 mètre ; elle, Steffi, jolie blondinette, paraît toujours fragile. Ils n'ont pas dû faire le même parcours pour atteindre d'ores et déjà l'un la trentième place du classement masculin, l'autre le quatorzième rang féminin mondial.

Les joueuses allemandes ont toujours tenu une bonne place sur le circuit international. Une fois que son père, Peter, professeur de tennis, lui a appris à tenir sa raquette, c'est tout naturellement que Steffi a brûlé les étapes : professionnelle à quatorze ans, elle dispute en 1984 les huitièmes de finale de Wimbledon et gagne le tournoi démonstration des Jeux olympiques de Los-Angeles. Cette année, elle tient tête à Chris Evert Lloyd qu'elle émerveille en demi-finale du nouveau tournoi de Delray Beach.

Sans arrogance ni prétention

Pour Boris, le chemin a été beaucoup plus ardu. Les historiens du tennis se souviennent des superbes pantalons blancs du baron von Cramm, vainqueur de Roland-Garros en 1934 et 1936. Il y a vingt ans l'élégant Wilhelm Bungert avait atteint la finale de Wimbledon. Mais depuis lors les joueurs allemands avaient préféré gagner des marks en disputant les compétitions interclubs outre-Rhin plutôt que de chasser les dollars à travers le monde. Difficile dans ces conditions de se faire une place sur le circuit professionnel. Mais Boris a eu de la chance.

Son entraîneur, Gunther Bosch, est d'origine roumaine. Il a même joué la Coupe Davis avec Ion Tiriac. Le mentor de Vilas a accepté de s'occuper des intérêts du jeune espoir allemand qui a ainsi pu s'entraîner avec les meilleurs joueurs du monde. Après quoi il ne lui restait plus qu'à montrer de quoi il était capable : quart de finaliste des internationaux d'Australie, quart de finaliste à Rotterdam, membre de l'équipe de Coupe Davis...

Après dix mois de professionnalisme ses résultats ont réveillé l'ambition d'autres joueurs allemands, comme Westphal. *« Il frappe fort. C'est sans doute l'un des meilleurs joueurs actuels. Mais il n'est ni arrogant, ni prétentieux »*, a dit Vitas Gerulaitis, incapable de soutenir l'échange plus de quatre manches.

On est en effet rassuré par l'équilibre de Boris et de Steffi. Ils savent qu'ils ont un gros potentiel, mais ils ne veulent pas brûler les étapes de la renommée. Entre deux séries de tournois, ils partent en vacances retrouver des jeunes de leur âge pour lesquels la vie n'est pas réduite aux dimensions d'un court. On a ainsi le sentiment que, dans deux ou trois ans, on ne devra pas parler d'eux à la rubrique des échecs. Et on prend même le pari qu'on a là deux champions en puissance.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats du mardi 28 mai

SIMPLE MESSIEURS

(Premier tour)

Premier quart de tableau. – Vajda (Tch., 101) b. Van Patten (EU, 72), 6-4, 3-6, 4-6, 6-3, 6-3 ; Bengoechea (Arg., 96) b. Ingaramo (Arg., 119), 7-5, 2-6, 6-4, 6-7, 6-4 ; De Palmer (EU, 127), b. Brown (EU, 89), 5-7, 6-3, 6-7, 7-6, 6-3 ; 7. Nyström (Suède, 9) b. Beutel (RFA), 6-2, 4-6, 6-1, 6-0 ; 1. McEnroe (EU, 1) b. Agenor (Haï., 125), 6-0, 6-2, 7-5.

Deuxième quart. – Becker (RFA, 31) b. Gerulaitis (EU, 22), 6-3, 6-7, 6-1, 6-1 ; Clerc (Arg., 23) b. Lapidus (EU, 79), 6-4, 6-3, 6-1 ; Carlsson (Suède, 134) b. Westphal (RFA, 68), 6-2, 6-1, 6-3 ; 9. Noah (Fr., 11) b. Pimek (Tch., 27), 6-7, 6-1, 7-5, 6-4 ; Van Boeckel (PB, 149) b. Winogradsky (Fr., 323), 1-6, 6-3, 2-6, 6-4, 9-7 ; Sanchez (Esp., 147) b. Prpic (Youg., 261), 6-3, 5-7, 2-6, 6-1, 6-0 ; 13. Smid (Tch., 16) b. Tous (Esp., 159), 7-6, 6-3, 6-3 ; Schapers (PB, 12) b. Derlin (NZ, 122), 6-4, 6-0, 6-4.

Troisième quart. – 14. Edberg (Suède, 18) b. C. Panatta (It., 81), 7-6, 6-3, 6-3 ; 3. Connors (EU, 3) b. Popp (RFA, 83), 6-4, 6-1, 7-5 ; Saad (Arg., 174) b. 16. Arias (EU, 21), 6-1, 6-4, 7-5 ; Aguilera (Esp., 63) b. Pecci (Par., 40), 6-2, 6-3, 7-5 ; Holmes (EU, 26) b. Perez (Uruguay, 83), 6-3, 7-5, 4-6, 6-4 ; 6. Jarryd (Suède) b. McCain (EU, 128), 6-0, 6-3, 7-5 ; Higueras (Esp., 30) b. McNamara (Austr., 686), 7-5, 6-1, 6-3 ; Hsalek (Suisse, 56) b. Elter (RFA, 137), 6-3, 6-2, 6-2 ; Willenborg (EU, 169) b. Roger-Vasselin (Fr., 246), 6-4, 1-6, 2-6, 6-3, 6-4 ; De la Pena (Arg., 62) b. Forget (Fr., 45), 7-6, 5-7, 6-1, 6-3 ; Cancelotti (It., 29) b. Schwaier (RFA, 49), 6-3, 6-2, 6-7, 3-6, 6-0 ; Lewis (NZ, 110) b. Glickstein (Isr., 117), 6-1, 3-6, 6-2, 7-5 ; Frawley (Austr., 120) b. S. Simonsson (Suède, 126), 6-3, 6-1, 6-3 ; Motta (BR, 115) - Novacek (Tch., 123), 7-5, 6-4, 5-7, 1-6, interrompu par la nuit.

Quatrième quart. – Potier (Fr., 228) b. Kubarszky (apatr., 155), 6-1, 6-4, 6-1 ; Gunthardt (Suisse, 58) b. Keretic (RFA, 124), 6-0, 6-3, 6-4 ; Viver (Equ., 132) b. Fitzgerald (Austr., 42), 5-7, 6-4, 6-2, 6-1 ; Vilas (Arg., 54) b. Masur (Austr., 59), 6-3, 6-2, 6-2 ; McNamee (Austr., 75) b. Limberger (Autr., 136), 6-3, 6-4, 6-4 ; Visser (Afr.-S., 129) b. Meister (EU, 118), 6-2, 6-2, 6-3 ; 2. Lendl (Tch., 2) b. Edwards (Afr.-S., 111), 6-1, 6-3, 6-1 ; 10. Krickstein (EU, 12) b. Luna (Esp., 99), 6-1, 4-6, 6-4, 6-3 ; Lopez-Maseo (Esp., 91) b. Fibak (Pol., 77), 6-0, 6-2, 6-1 ; Gunnarsson (Suède, 28) b. Kuchna (Fr., 363), 7-6, 7-6, 7-5 ; 11. Mecir (Tch., 11) b. Navratil (Tch., 113), 6-4, 6-2, 6-4 ; Duncan (EU, 47) b. Florian (Fr., 258), 6-2, 6-4, 6-4.

SIMPLE DAMES

(Premier tour)

Premier quart. – T. Scheuer-Larsen (Dan., 82) b. 1. B. Potter (EU, 15), 6-3, 6-1 ; C. Karlsson (Suède, 54) b. T. Holladay (EU, 81), 4-6, 6-3, 6-1 ; H. Sukova (Tch., 5) b. E. Pfaff (RFA, 64), 6-1, 6-2 ; C. Tanvier (Fr., 29) b. M. Skukersha (Tch., 88), 6-2, 6-3 ; K. Horvath (EU, 26) b. V. Ruzici (Roum., 28), 6-4, 2-6, 6-3.

Deuxième quart. – C. Benjamin (EU, 40) b. C. Jexel (Suède, 114), 4-6, 6-3, 6-0 ; E. Burgin (EU, 32) b. J. Klitch (EU, 67), 7-5, 4-0 ab. ; S. Hanika (RFA, 24) b. A. Smith (EU), 7-5, 6-1.

Troisième quart. – A. Jaeger (EU) b. S. Foltz (EU, 79), 6-4, 7-5 ; P. Delhees-Jauch (Suisse, 53) b. P. Etchemendy (Fr.), 7-5, 6-3 ; M. Maleeva (Bulg.) b. S. Collins (EU, 117), 6-3, 6-3 ; B. Gadusek (EU, 13) b. N. Dias (Brésil, 102), 6-3, 6-2.

Quatrième quart. – V. Nelson (EU, 76) b. I. Demongeot (Fr. 127), 6-2, 6-2 ; L. Bonder (EU, 25) b. C. Vanier (Fr., 2), 7-6, 2-6, 6-0 ; B. Bunge (RFA, 21) b. P. Vasquez (Pérou, 132), 6-1, 6-1 ; L. McNeil (EU, 72) b. G. Purdy (EU, 100), 6-1, 6-0 ; L. Gildemeister (Chili, 82) b. A. Leano (EU, 47), 6-3, 6-2 ; S. Graff (RFA, 14) b. E. Okagawa (Japon), 7-6, 6-4 ; A. Kanellopoulou (Grèce, 90) b. B. Nagelsen (EU, 66), 7-5, 3-6, 6-4 ; C. Evert-Lloyd (EU, 2) b. J. Thompson (Austr.), 6-2, 6-1.

(Deuxième tour)

Premier quart. – M. Navratilova (EU, 1) b. V. Wade (GB, 73), 6-3, 6-0 ; R. Reggi (It., 43) b. M. Jausovec (You., 85), 6-2, 7-6 ; 13. K. Rinaldi (EU, 16) b. K. Skronska (Tch., 93), 6-4, 6-0.

Deuxième quart. – S. Mascarin (EU, 68) b. P. Paradis (Fr., 34), 6-0, 6-2 ; L. Garrone (It.) b. E. Raponi-Longo (Arg., 97), 7-5, 6-2 ; A. Villagran (Arg., 106) b. A. Henricksson (EU, 51), 3-6, 6-1, 6-4 ; 7. C. Kohde-Kilsch (RFA) b. P. Medrado (Brésil, 105), 6-4, 6-4 ; D. Spence (EU, 39) b. C. Lindquist (Suède, 11), 7-5, 6-2 ; K. Maleeva (Bulg., 33) b. L. Spain-Short (EU, 110), 6-1, 6-1.

FOOTBALL

LA FIN DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Monaco en Europe et Rouen en barrage

Les Girondins de Bordeaux étaient déjà assurés depuis le 14 mai d'obtenir leur deuxième titre consécutif de champion de France de football. Avec 59 points et seulement trois défaites (à Lens, à Monaco et à Tours) avant leur déplacement à Toulouse, mardi 28 mai, pour l'ultime journée de la compétition, les Bordelais pouvaient espérer battre deux records : celui du plus grand nombre de points marqués en championnat (60), établi par Reims en 1960 et égalé par Nantes en 1966, et celui du plus petit nombre de défaites dans une compétition à vingt clubs, détenu par Reims (1960), Nantes (1966 et 1983), Strasbourg (1979) et Saint-Etienne (1981).

Battus à Toulouse (2 à 1), les Girondins de Bordeaux ont donc échoué *in extremis* dans ces tentatives, mais ne figurent pas moins parmi les plus brillants champions de ces dernières années, surtout si l'on tient compte de leur carrière parallèle en Coupe d'Europe. Pour tenter de faire mieux encore la saison prochaine, les responsables girondins souhaitent recruter un grand avant-centre, probablement britannique, pour remplacer Dieter Muller.

Après le Football-Club de Nantes, l'Association sportive de Monaco a assuré, mardi 28 mai, sa qualification pour la Coupe de l'UEFA. Toutefois, si les Monégasques gagnaient la Coupe de France, ils devraient disputer la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe et céderaient leur place en Coupe de l'UEFA à l'Association de la jeunesse auxerroise.

La dernière journée du championnat a été fatale au Football-Club de Tours, qui accompagnera le Racing Club de Paris en deuxième division. De son côté, le Football-Club de Rouen disputera deux matches de barrage contre le Stade rennais pour tenter de conserver sa place en première division.

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

*Toulouse b. Bordeaux	2-1
Nantes b. Toulon*	2-1
Monaco b. Bastia	4-0
*Strasbourg et Auxerre	1-1
Metz b. RC Paris	2-0
*Rouen b. Lens	1-0
*Sochaux b. Marseille	2-0
*Lille b. Brest	2-0
*Laval b. Tours	3-1
*Nancy b. Paris-SG	6-1

Classement final. – 1. Bordeaux, 58 pts ; 2. Nantes, 56 ; 3. Monaco, 48 ; 4. Auxerre, 47 ; 5. Metz, 45 ; 6. Toulon, 44 ; 7. Lens, 40 ; 8. Sochaux, 38 ; 9. Brest et Laval, 36 ; 11. Toulouse, 35 ; 12. Nancy, 34 ; 13. Paris-SG, 33 ; 14. Bastia, 32 ; 15. Lille, Strasbourg et Marseille, 31 ; 18. Rouen et Tours, 29 ; 20. RC Paris, 26.

(Rouen devance Tours au bénéfice d'une meilleure différence de buts : – 18 contre – 22.)

LOTO SPORTIF

Zone dangereuse

Décidément le Loto sportif a du mal à trouver son régime de croisière. C'est une grille portant uniquement sur le football qui est proposée aux parieurs pour le quatrième tirage. Malheureusement si l'unité du sujet peut-être considérée comme la bienvenue, c'est l'unité de temps qui vole en éclats : il y aura onze jours entre l'enregistrement du premier résultat sportif et le tirage du « 5 sur 20 ».

COUPE DE FRANCE : LE FACTEUR CHANCE

Quatre clubs de première division sont arrivés en demi-finale en effectuant le parcours suivant :

● **LILLE**, dix-septième du championnat de première division avec 29 points (8 victoires, 13 nuls, 16 défaites ; buts : 35 pour, 45 contre) ; bat **Laval** (4-0) en trente-deuxièmes de finale ; élimine **Bordeaux**, le champion 1985 (1-3 et 5-1) en seizièmes de finale ; bat **Rouen** (2-1 et 0-0) en huitièmes de finale ; élimine **Saint-Etienne**, club de deuxième division (0-1 et 2-0) en quarts de finale. Au cours des cinq dernières saisons, **Lille**, dont le buteur Savic est isolé et manque d'un meneur de jeu, a atteint deux fois les trente-deuxièmes de finale de la Coupe (1982 et 1984), et une fois les huitièmes de finale (1980), les quarts (1981) et les demi-finales (1983).

● **MONACO**, troisième du championnat de première division, avec 46 points (17 victoires, 12 nuls, 8 défaites ; buts : 61 pour, 28 contre) : bat **Amiens**, deuxième division (2-1) en trente-deuxièmes de finale ; bat **Besançon**, deuxième division (0-0 et 5-0) en seizièmes de finale ; bat **Sedan**, deuxième division (3-0 et 1-0) en huitièmes de finale ; bat **RC Paris** (3-0 et 3-0) en quarts de finale. Au cours des cinq dernières saisons, **Monaco**, qui est invaincu depuis la reprise du championnat en janvier, a atteint trois fois les huitièmes de finale (1981, 1982, 1983), a été une fois finaliste (1984) et une fois vainqueur (1980).

● **PARIS-SG**, douzième du championnat de première division avec 33 points (13 victoires, 7 nuls, 17 défaites ; buts : 57 pour ; 67 contre) : élimine **Montpellier**, deuxième division (0-0 et 8 tirs au but à 7), en trente-deuxièmes de finale ; élimine **Le Havre**, deuxième division (2-2 et 2-1), en seizièmes de finale ; élimine **Nancy** (1-2, 4-0), en huitièmes de finale ; bat **Nantes** (1-0 et 1-0), en quarts de finale. Au cours des cinq dernières saisons, le **PSG**, qui a la plus mauvaise défense du championnat, a gagné deux fois la Coupe (1983 et 1982), a atteint deux fois les seizièmes de finale (1981 et 1980), et disputé une fois (1984) les trente-deuxièmes de finale.

● **TOULOUSE**, onzième de première division avec 33 points (10 victoires, 13 nuls, 14 défaites ; buts : 41 pour, 48 contre) : bat **Orléans**, deuxième division (4-0), en trente-deuxièmes de finale ; bat **Clermont-Ferrand**, deuxième division (2-1 et 3-1), en seizièmes de finale ; bat **Valence**, deuxième division (7-0 et 3-0), en huitièmes de finale ; élimine **Sochaux** (2-0 et 3-3), en quarts de finale. Au cours des cinq dernières saisons, Toulouse, qui manque d'un véritable meneur de jeu pour épauler Stopyra, a atteint trois fois les trente-deuxièmes de finale (1980, 1981, 1982), une fois les seizièmes (1984) et une fois les huitièmes (1983).

[Au cours des cinq dernières saisons, Monaco, sur son terrain, a battu deux fois Lille (6-1 en 1985, 4-0 en 1982), a fait deux fois match nul (1-1 en 1984, 0-0 en 1983) et a subi une défaite (1-2 en 1981). Sur son terrain, Lille a concédé trois fois le nul à Monaco (1-1 en 1985, 1984 et 1983), a gagné une fois (2-1 en 1981) et a perdu une fois (0-2 en 1982). Au cours des trois dernières saisons, le Paris-SG., sur son terrain, a battu trois fois Toulouse (3-1 en 1985, 1-0 en 1984 et 2-1 en 1983).]

LOTO SPORTIF N° 004

Validation les jeudi 30 et vendredi 31 mai

Le quatrième tirage du Loto sportif porte exclusivement sur la Coupe de France de football. Il concerne les demi-finales aller et retour des 31 mai, 1er juin et 4 juin et la finale du 8 juin. Le tirage du «5 sur 20» aura lieu le 9 juin. Les huit questions sportives sont les suivantes :

● BLOC 1

Grille 1 : nombre de buts marqués par Monaco au cours de sa demi-finale aller contre Lille.

Grille 2 : nombre de buts marqués par Lille au cours de sa demi-finale aller contre Monaco.

Grille 3 : nombre de buts marqués par Lille au cours de sa demi-finale retour contre Monaco.

Grille 4 : nombre de buts marqués par Monaco au cours de sa demi-finale retour contre Lille.

Grille 5 : nombre de buts marqués par Paris-Saint-Germain au cours de sa demi-finale retour contre Toulouse.

Grille 6 : nombre de buts marqués par Toulouse au cours de sa demi-finale retour contre Paris-Saint-Germain.

● BLOC 2

Grille 7 : club vainqueur de la finale (pour une victoire de Lille, cocher : 001, de Monaco : 002, de Paris-Saint-Germain : 003, de Toulouse : 004, et pour un nul la case «N»).

Grille 8 : nombre de buts marqués, au total, au cours des quatre matches de demi-finales et de la finale.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

FORT

FORT DE SON APPARTENANCE AU GROUPE MATRA

Sa puissance technologique et industrielle, la diversification de ses activités dans les secteurs de pointe, sa vocation à maîtriser la communication sous toutes ses formes, confèrent au groupe Matra un potentiel de synergie qui le situe en première ligne des entreprises françaises en termes de compétitivité. Le mot d'ordre de Matra : priorité à l'avenir.

FORT DE SON ALLIANCE AVEC NORSK DATA

Leurs récents accords de coopération technologique permettent à Matra Datasystème et à Norsk Data d'unir leurs compétences pour assurer la recherche, le développement et la fabrication de systèmes informatiques hautement évolués, compatibles et complémentaires.

FORT D'UNE GAMME DE PRODUITS INFORMATIQUES ULTRA-PERFORMANTS

Les gammes de mini-ordinateurs MD-100 et de mégaminis MD-500 32 bits satisfont les applications les plus exigeantes en puissance de traitement, temps de réponse, communication et souplesse de configuration. Les micro-ordinateurs multipostes Alcyane et Max et le réseau local Matranet couvrent l'essentiel des besoins micro-informatiques professionnels.

FORT DE LA CONFIANCE DE CLIENTS DYNAMIQUES

Un nombre important d'entreprises et d'organismes dont le dynamisme n'est plus à démontrer ont sélectionné, parmi les différents produits informatiques proposés sur le marché, les équipements Matra Datasystème. Ce sont, entre autres : Anoflex, le CEA, le CNES, le CNRS, l'ECAM (Centrale), l'Éducation Nationale, l'IEC, l'INPG de Grenoble, le Laboratoire Central des Ponts et Chaussées, la Marine Nationale, Pechiney, la SNCF, la Société Générale, ...

MATRA DATASYSTÈME SE FAIT FORT DE BIEN VOUS SERVIR

Écrivez à Matra Datasystème - Parc d'activités de Bois d'Arcy Sud - 1 avenue Niepce - 78180 Montigny-le-Bretonneux, ou téléphonez à l'une de ses trois agences : Paris (3) 058.98.00, Lyon (74) 94.44.08, Toulouse (61) 34.20.20.



MATRA DATASYSTEME

L'INFORMATIQUE POUR l'INDUSTRIE ET LA RECHERCHE

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

De la place des Victoires à la rue Hérold

Profitant de la notoriété de la place des Victoires en ce qui concerne la mode, de nouvelles enseignes apparaissent.

A côté, passage Vivienne, *Catherine Varnoux, Christian Astuguevielle* et *Le comptoir du kit* vont bénéficier de l'ouverture, à la rentrée, de *Jean-Paul Gaultier* dans un grand local, côté Bourse, alors que *Lucien Legrand* attire les amateurs de vins à l'autre extrémité de la galerie donnant sur la place des Petits-Pères.

Face à la statue de Louis XIV, *Chez Victoire,* Françoise Chassagnac consacre et découvre les talents de stylistes en vêtements qui donnent envie, dans une large fourchette de tailles et de prix.

Angelo Tarlazzi superpose ses thèmes marins en jersey et ses acryliques blancs, moulant les hanches. *Anne-Marie Beretta* ses coupes sobres bien épaulées. *Alaïa* ses ensembles super ajustés. *Popy Moreni* ses inspirations vénitiennes. Chaque étagère de bois naturel révèle une facette nouvelle. Les jupes anglaises et les tailleurs de DAKS jouxtent les cachemires pastel de *Nancy Heller.* Les robes-culottes géantes de *Mortazavi* se portent en housses ou ceinturées en fil d'Écosse d'une fraîcheur aigue-marine. Importées du Mississipi, les robes-chaussettes en trois longueurs de *Patrick Kelly,* à partir de 600 francs, s'éclatent, pleines d'humour, en couleurs primaires, à draper selon son humeur. *Carine* coupe les tricots marins en polos, vestes et chandails. Les bustiers et shorts de *Dan Béranger* sont en coton rayé brun et blanc, 450 francs et 240 francs. Mocassins, pochettes, ceintures et cabas complètent les panoplies.

Au 10, la collection de Serge Guilloux pour *Victoire* adapte parfaitement à la vie quotidienne les thèmes sportifs actuels en jersey ou en voile de coton : 980 francs la veste, 600 francs la jupe droite, 690 francs la jupe-culotte sur taille élastique, au mollet. Le bermuda, la liquette et le débardeur font partie de cette série orange, réséda, moutarde ou curry.

Dans le haut de gamme, *Enrico Coveri* aligne des combinaisons surtaillées grises ou noires, en coton, 2 300 francs, des modèles de clown aux imprimés en graffiti sur fond jaune, vert, orange ou rose, qu'on retrouve en robes et t-shirts de lin. De beaux dessins mettent en contraste les hauts tachetés et les corselets et jupes rayés noir et jaune. Les costumes de bain pailletés de danseuse (1 800 francs) se dédoublent en hauts du soir avec une jupe ou un paréo.

Junio Shimada (54, rue Etienne-Marcel) ajuste au corps des robes de jean, par des empiècements élastiques triangulaires noirs dans le dos de robes au mollet ou courtes, ou pois blancs sur marine. Les t-shirts élaborés à partir de 1 000 F.

En tournant vers la Banque de France, *Claude Pinault,* ancien associé de *Jean-Louis David,* lance « Le 10 », rue Hérold : un salon de coiffure en coopérative de production, dans un ancien studio de photographe, calme, spacieux (220 mètres carrés) et profond, complété d'une cafétéria confortable et d'une avant-boutique montrant des modèles de jeunes stylistes. Les permanentes de Schwarzkopf sont non oxydantes, associées à une gamme importante de soins et de shampooings, les prix sont raisonnables.

Mulberry Company (54, rue Croix-des-Petits-Champs) est une boutique anglaise de maroquinerie bagages et chaussures, arborant quelques beaux ensembles en chintz d'ameublement écru, parsemé de gros œillets épanouis : 410 F le haut, 820 F la jupe large.

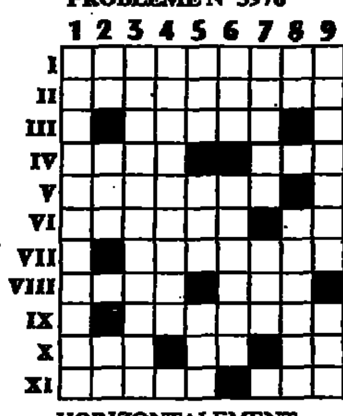
Les vitrines de *Kenzo,* toujours aussi attirantes avec un côté suranné accentué par ses escaliers de chêne, donne la vedette à des mannequins allongés sur un coude, portant des ensembles de coton imprimé à fleurs ou à rayures bicolores, en pièces superposées, à dessins de calibres différents.

Dernier arrivé, l'Espagnol *Adolfo Dominguez* (4, rue de la Vrillière) anticipe l'entrée de son pays dans le Marché commun. Il est déjà installé rue de Grenelle. Ses lins écrus et bleu pâle uni ou rayés ne ressortent guère des pierres de taille qui forment le décor. Les tailles vont du 38 au 44, en coton ou lin et soie, de 1 200 F à 3 000 F.

NATHALIE MONT-SERVAN.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3976



HORIZONTALEMENT

I. N'est donc ni en état de rendre ni en état de donner. — II. Sont le plus souvent urbaines mais manquent toujours d'urbanité. — III. Vieux « écus » frappés à Rome. — IV. S'écoula donc lentement ou jaillit brusquement. La reine du carnaval. — V. Avec elle, on peut toujours courir pour marcher. — VI. A donc eu le dessous. Note. — VII. Cœur de midinettes. — VIII. Navigateur espagnol, compagnon de Pizarro. C'était du « liquide », mais il fallait aussi que ce soit du solide. — IX. Est donc plus à l'aise dans les pointes que dans les ronds de jambe. — X. Sigle. Abréviation religieuse. Participe. — XI. Fait boire certains et trinquer d'autres. Morceau de flûte.

VERTICALEMENT

1. Propres à nous apporter la sécurité de l'emploi. — 2. Retiré des affaires. Dans un certain sens, il est conseillé de ne pas le tordre. Fleuve. — 3. Séparation de corps et premier signe de rupture. — 4. Nous roule mais ne nous fait pas marcher. — 5. Abréviation. Bien « poli ». Crâne. — 6. N'a pas le « souffle » créateur. Avec lui, on ne peut qu'avoir l'air empoisonné. — 7. Victime d'un vol avec effraction. S'applique à l'endroit. — 8. Article. Bien venu ou bien fini. — 9. Faire subir des pressions dans le milieu des affaires. D'un auxiliaire.

Solution du problème n° 3975

Horizontalement

I. Bérénice. — II. Etêter. Le. — III. Reni. Roux. — IV. Extraire. — V. Aa. Te. — VI. Imbiba. Ça. — VII. Nuisible. — VIII. Ail. Slang. — IX. Dissèque. — X. Tue. Ure. — XI. Lied. Réel.

Verticalement

1. Berezina. Il. — 2. Etex. Muid. — 3. Rentabilité. — 4. Etirais. Sud. — 5. Ne. Bisse. — 6. Irritable. — 7. Ore. Laque. — 8. Elue. Cénure. — 9. Ex. La. Geel.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 31 MAI

« Les hôtels du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Mlle Rojon).

« Le vieux Belleville et ses jardins », 14 h 30, métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Autour de l'église-musée Notre-Dame de Bonne-Nouvelle », 15 heures, entrée de l'église.

« L'hôtel de Guénégaud », 15 heures, 60, rue des Archives.

« Les passages : de Saint-André-des-Arts au pont des Arts », 11 heures, fontaine Saint-Michel.

« Paris de la Renaissance : l'église Saint-Eustache et la fontaine des Innocents », 15 heures, devant l'église Saint-Eustache.

« La prison Belhomme sous la Terreur avec la duchesse d'Orléans et l'affaire Rouzet », 15 heures, métro Ledru-Rollin, devant Monoprix (C.-A. Messer).

« Le Marais et la place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Palais de la Cité : Conciergerie et palais de justice », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge.

« De Saint-Séverin à Saint-Julien-le-Pauvre, François Villon et la vie des étudiants au Moyen Age, vieilles histoires de la rue aux Écrivains, les caves du Petit Châtelet », 15 heures, métro Cité (I. Hauller).

« L'Opéra et ses souterrains », 13 h 30, vestibule (Hauts lieux et découvertes).

« Du cloître des Billettes aux Blancs-Manteaux », 14 h 30, 24, rue des Archives (Paris pittoresque et insolite).

« Le Musée de la médecine », 14 h 30, 12, rue des Écoles (Marion Ragueneau).

« La cité des Fleurs », 15 heures, métro Porte-de-Saint-Ouen, sortie escalator (Mlle Leblanc).

« La franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels et vieux logis rénovés à Maubert », 14 h 30, église Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

« De l'hôtel d'Augny à l'hôtel de Montmorency », 15 heures, métro Richelieu-Drouot, sous la pendule (M.-C. Lasnier).

berdy
le prêt à porter des grands (1 m 85 à 2 m 15) — et des costauds
PARIS 12e 86, av. Ledru-Rollin Tél. : 628.18.24
PARIS 17e 79, av. des Ternes Tél. : 574.35.13
LYON 6e 22, cours F. Roosevelt
AVIGNON 101, rue Bonneterie
TOULOUSE 6, rue Lakanal
BORDEAUX 28, rue Mably

CONFÉRENCES

35, rue de Sèvres, 18 h 30, groupe rencontre autour d'un film. Soirée, danse et poésie, animation : Eicha Dvornik et le groupe Parole poétique (Agora Sèvres).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15, « L'homme créateur de sa destinée ».

Institut musulman de la mosquée de Paris, place du Puits-de-l'Ermite, 18 h 15, « La notion d'adoration dans l'islam ».

26, rue Bergère, 20 heures « Marie : Femme-Dieu ? » (Père Humbert-Biondi).

Musée du Louvre, 15 heures, porte Denon, cours conférence au département des antiquités grecques (E. Laffont).

1, rue Victor-Cousin, 19 h 30, « L'ésotérisme des nombres. Les nombres ont une influence fondamentale mais trop méconnue » (H. Blanquart).

6, place des Vosges, 16 h 30, maison Victor Hugo (M. Brumfeld).

JEUNESSE

« HISTOIRE DE LA PRESSE ENFANTINE », c'est le thème de l'exposition présentée jusqu'au 4 juin à la bibliothèque publique de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). Depuis sa création — au milieu du XVIIIe siècle — jusqu'à l'époque actuelle, qui ne compte pas moins de cent cinquante titres et un tirage de plus de deux cents millions d'exemplaires, la presse pour la jeunesse est un phénomène tant commercial que sociologique. L'exposition évoque aussi bien les journaux éducatifs que les comics, sans oublier de très nombreux originaux.

★ Renseignements à la section Jeunesse de la bibliothèque. Tél. : 031-93-60.

Halte au Vol
1 serrure à 5 points PICARD + d'autres marques
Matériel GARANTI 5 ANS
+ 1 blindage acier 15/10e
+ 4 goujons d'acier anti-dégondage
+ 1 cornière en acier sur bâti bois
+ 3 cornières anti-pince à l'extérieur sur le pourtour de la porte
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3.600 F TTC
Pose et décl. comp. PARIS-BANLIEUE
Sté S.P.P.
11, rue Minard 92130 Issy-les-Moulineaux
554.58.08 554.41.95
FACILITÉS DE PAIEMENT

LE CARNET DU Monde

Naissances

— **Gabriel REVON-RIVIÈRE**

est né le 29 avril 1985.

Christian Revon,
Madeleine Rivière
et Elise
sont heureux d'annoncer sa naissance.

31, rue de la Colonie,
75013 Paris.

— **Christine TREY**
et Nicolas LEGAY
ont la joie d'annoncer la naissance, le 28 mai 1985, de

Mathias

12-14, rue de Xaintrailles,
75013 Paris.

Décès

— Mme Julien Auer,
son épouse,
M. et Mme René Pardessus,
M. et Mme Etienne Auer,
M. et Mme Christian Hirt,
ses enfants,
Frédéric, Jean-François, Nicolas, Stéphanie et Jean-Christophe,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Julien AUER,

survenu le 25 mai 1985, dans sa soixante-dix-septième année, après une longue et cruelle maladie.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 30 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine.

5, boulevard Carnot,
92340 Bourg-la-Reine.

— La baronne Raymond de Boyer de Sainte Suzanne, née Jeanne Guary,
son épouse,

Les familles de Boyer de Sainte Suzanne, du Puy, de Colbert-Laplace, Guary et du Puy de Clinchamps,
ont la douleur de faire part du décès du

baron Raymond
de BOYER de SAINTE SUZANNE,
ministre plénipotentiaire (ER),

survenu le 27 mai 1985 dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 mai à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy, 88, rue de l'Assomption, Paris (16e), suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue Henri-Heine,
75016 Paris.

— Navarrenx - Avignon - Bordeaux.

Mme Jean-Noël Capdevielle-Ribes,
son épouse,
Mme la générale Capdevielle,
sa mère,
M. et Mme Mario Toselli,
M. et Mme Jean-Pierre Capdevielle,
ses enfants,
Ugo, Clara et Bénédicte,
ses petits-enfants,
Les familles Laccourreye
Et ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Jean-Noël CAPDEVIELLE,

survenu à son domicile, à Navarrenx, dans sa soixante-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 24 mai 1985, à Jasses, dans la plus stricte intimité.

— Mme Louis Comert,
M. et Mme Alain Manevy,
et leur fille Isabelle,
M. et Mme Fernand Bouchon,
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Comert,
et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Louis COMERT,

survenu le 26 mai 1985 à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

Résidence George-V,
5, square Clément-Marot,
78150 Le Chesnay.

LA LIBRAIRIE
« BIBLIOTHÈQUE DES ARTS »
vous prie de lui faire l'honneur d'assister à la présentation des deux premiers volumes de la collection
« Maîtres de la gravure »
Chagall
Picasso
par Roger Passeron
Le jeudi 30 mai 1985, de 17 h à 20 h
L'auteur signera ses livres
3, rue Corneille, 75006 PARIS
Tél. : 634.08.62 — R.S.V.P.

— M. et Mme Daignes
ont la douleur de faire part du décès de leur fils

Eric,

disparu à vingt-six ans dans un accident de montagne.

De la part de
M. Christophe Daignes
et Véronique,
M. et Mme Henri Daignes
et leurs enfants,
M. et Mme Raymond Thomas
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Daignes
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Guillaumin,
M. et Mme Jean-Claude Labaye,
M. et Mme Hans Wisser,
Et les familles Daignes, Thomas et Wehrle.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, 66, avenue Ledru-Rollin, à Paris, vendredi 31 mai à 10 h 30.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jacques GUERIN,
née Yvonne Giron,

survenu le 23 mai 1985, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

De la part de
ses enfants et petits-enfants.

La messe sera célébrée le vendredi 31 mai 1985, à 8 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier, Paris-17e.

20, rue Alphonse-de-Neuville,
75017 Paris.

— M. et Mme Alain Hautière
et leurs fils, Julien et Alexis,
M. et Mme Christian Personne
et leurs fils, Grégory et Frédéric,
M. et Mme René Hautière,
Les familles Rey et Strohl, parents et alliés
ont la douleur de faire part du décès du

général de corps aérien (CR)
Yves HAUTIERE,
grand officier de la Légion d'honneur,
British Royal Oak Leaf,

survenu le 18 mai 1985 à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à l'âge de soixante-dix ans.

Suivant les volontés du défunt, la cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité, le jeudi 23 mai, en la chapelle du Val-de-Grâce.

Cet avis tient lieu de faire-part.

173, bd Pereire,
75017 Paris.
8, résidence « la Lisière du golf »,
92380 Garches.

— M. et Mme Michel Izembart, et leurs enfants, Hélène et Anne,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Marcel IZEMBART,
née Suzanne Lhuillier,

le vendredi 24 mai 1985, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 30 mai, à 16 h 30, en l'église de Misy-sur-Yonne (Seine-et-Marne).

19, rue Charles-Chenu,
92800 Puteaux.

— Mme Paul Miguérès, née Dessolies,
son épouse,
Le docteur et Mme Jacques Miguérès,
Marie-Eve et Hélène,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Miguérès,
M. et Mme Sylvain Emsellem,
Mme veuve Marc Teboul,
Mme veuve A. Zaffran,
M. et Mme Pierre Eudeline,
M. et Mme Lucien Dessolies,
ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, leurs enfants et petits-enfants, ses neveux et nièces,
Les familles Miguérès, Ayoun, Blum, Derrida, Safar, Temime, Vaisse, Confino, Smadja, Prevot, Blanchin, Unger et alliées,
Mlle Amparo Thomas, sa fidèle servante, et ses sœurs,
Ainsi que ses nombreux et fidèles amis,
ont la douleur de faire part du décès de leur très cher

docteur Paul MIGUÉRÈS,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de l'Académie médicale,
ancien chef de clinique de la faculté de médecine d'Alger,
ancien membre
du comité médical supérieur d'Alger,
ancien conseiller général
et maire adjoint d'Alger,

survenu le 27 mai 1985 en son domicile,
16 *bis*, rue Jouffroy,
75017 Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 30 mai au cimetière parisien de Bagneux.
Réunion à 14 h 30 à l'entrée principale.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Alain Thebaud,
son épouse,
M. et Mme Daniel Mony,
M. et Mme Jean Thebaud,
M. et Mme Philippe Thebaud,
ses enfants,
Franck, Yann, Loïc, Gaëlle, Cédric, Olivier, Benoît, Nicolas, Benjamin et Caroline,
ses petits-enfants,
Les familles Guenault et Champenois,
ses frères et sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain THEBAUD,

survenu le 25 mai, en Italie.

— L'Institut de protection et de sûreté nucléaire du Commissariat à l'énergie atomique

a la douleur de faire part du décès de

M. Jean VERTUT,
ingénieur de l'Ecole centrale
des Arts et Manufactures,

expert de haut niveau dans le domaine de la téléopération et de la robotique, dont la contribution
a été essentielle pour le développement de ces techniques.

— On nous prie d'annoncer la mort du

capitaine de frégate (ER)
Jean VOILLAUME
officier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu le jour de la Pentecôte.

Les obsèques auront lieu dans la chapelle abbatiale de l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique à Paris (7e).

De la part de
Mme Jean Voillaume,
née Brasier de Thuy,
M. et Mme Jacques Voillaume,
leurs enfants et petits-enfants,
Docteur et Mme Edouard Larroque
et leurs enfants,
Frère Riquet Voillaume,
Petite-sœur Anne Michèle de Jésus,
Petite-sœur Bernadette
Michèle de Jésus,
M. Jean-Claude Voillaume,
M. et Mme Emmanuel Tilloy
et leurs enfants.

Anniversaires

— Ceux qui ont connu et aimé

Françoise CASTEL

décédée il y a un an, le 30 mai, vivent son absence.

« Efforçons-nous de donner sens et beauté à la mort-effacement. »

— Le 30 mai 1984,

Françoise CASTEL

nous quittait.

Les personnes qui l'ont aimée demandent à tous ceux qui l'ont connue et appréciée de ne pas l'oublier et de conserver vivant son souvenir.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la mort de

Edmond SPITZER

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu en union avec la messe qui sera célébrée à son intention.

Communications diverses

— L'Association nationale des docteurs ès sciences organise un débat animé par Jean Yanowski, le 1er juin 1985, à 10 h 30, sur le thème : « Un an après la réforme des études doctorales... »

INA : 16, rue Claude-Bernard, 75005 Paris.
Parking : 9, rue de l'Arbalète.



Vente aux particuliers
MOQUETTE
100% Pure laine
-50% de sa valeur
Grand choix de coloris
Petite et grande largeurs
Devis gratuit
Pose par spécialistes
LA MOQUETTERIE
334 rue de Vaugirard - Paris 15e
842-42-62 250-41-85

هكذا من الأصل

هكذا من الأمل

Pour la fête des mères

De 50 F à 500 F

Cadeaux tendresse

SORTI d'une tirelire d'enfant ou d'un portefeuille d'adulte, l'argent d'un cadeau n'est qu'un moyen de manifester sa tendresse. Voici quelques idées pour trouver, dans une large gamme de prix, le présent qui fera plaisir.

JUSQU'A 50 F

Pour enjoliver une petite plante en pot, un cache-pot en vannerie exotique (9,50 F) ; des bocaux en verre coloré fermés par un gros bouchon de liège (10 F et 13,50 F) ; une tasse à déjeuner en faïence de coloris pastel, 39,50 F *(Pier Import)*.

En forme de cœur, pour lui dire *« Je t'aime » à l'heure de la toilette :* une amusante pierre ponce bleu pâle ou jaune, 28 F *(Sur la place)* ; une petite éponge dans une boîte, 24 F, ou des sels de bains 45 F *(Munier)* ; à glisser dans le tiroir à lingerie, un cœur jaspé rose ou bleu imprégné de senteur, 30 F *(Sur la place)*.

Pour le dire, autrement, avec des fleurs : une bougie en forme de rose épanouie, en rose, blanc ou rouge, 31 F la petite, 48 F la grande *(Geneviève Lethu)* ; des fleurs pailletées et dorées, 18 F la branche de fougère, 35 F la rose ou la marguerite *(Artdoréal)*. Un tissu imprimé de primevères roses sur fond blanc pour des accessoires élégants : étui à lunettes, 40 F ; porte-monnaie, 44 F, ou pochette à maquillage pour le sac, 50 F *(boutique Patrick Frey)*.

DE 50 A 100 F

Pour le voyage, une trousse de toilette en chintz matelassé très fleuri, à dominante verte et rose, bordée d'un biais rose, 50 F, et une grande pochette à lingerie fermée par deux nœuds roses, 65 F *(Dans le jardin)*.

Toujours sous le signe du cœur, une boîte à poudre en porcelaine blanche parsemée de petits cœurs rouges, 69 F *(Geneviève Lethu)*. Des verres à orangeade mouchetés de minicœurs, 69 F les six, et un porte-toasts en forme de cœur, en métal laqué rouge, pour six toasts, 82 F *(Munier)*. Une boîte d'un blanc nacré contient une quarantaine de perles pour le bain, à l'huile de vison, de divers parfums, 100 F *(Sur la place)*.

En bronze étamé à l'ancienne, *ressemblant à de l'étain, un bougeoir à* poser ou à accrocher au mur, 92 F avec la bougie, et sa mouchette à manche de bois, 53 F *(Au grand siècle)*. Très raffinés, un set de table en organdi blanc, brodé de marguerites, accompagné d'une serviette blanche, 90 F, et un dessous de carafe en organdi brodé, 55 F *(Nina Ricci)*.

DE 100 F A 250 F

Pour une femme d'affaires, la parure Lady composée d'un stylo, d'une calculatrice, d'une règle et d'un porte-monnaie, réunis dans un petit coffret, 120 F ; une boîte à pilules, programmable et à alarme intégrée, pour ne pas oublier l'heure de son médicament, 140 F *(Micro plus)*. Toujours pour le bureau, quatre cylindres en bambou, coupés en biseau et reliés à la base, où ranger règles, crayons, stylos et autres accessoires, 150 F (*Le monde sauvage*).

En faïence, avec un décor de grappe de raisin peint à la main, une boîte rectangulaire (110 F) ou un cendrier (120 F). En terre cuite patinée et cirée, un cache-pot Renaissance à intérieur émaillé blanc, 230 F (*Christian Dior*). Pour le petit déjeuner en tête à tête, deux tasses à semis de fleurs, à la manière d'un tissu « Liberty », 150 F (*Geneviève Lethu*). Détente au jardin dans un hamac brésilien en toile madras (159 F) avec, à portée de main, une bouteille isolante en forme de pingouin, 195 F (*Pier import*).

Pour le voyage, des pochettes blanches bordées de guirlandes de liserons brodés de couleur : pour les collants (195 F) ou la lingerie, 220 F (*Nina Ricci*). *Clin d'œil au* passé avec la réédition des assiettes à rébus, en vogue au début du siècle ; le coffret de six assiettes à dessert, 230 F (*Au grand siècle*).

DE 250 F à 500 F

Pour les repas d'été, un grand saladier en verre transparent, évasé comme une large tulipe (*255 F*) et un plateau imitant un cageot, en bois naturel et bandes de métal noires, blanches, rouges ou jaunes, 280 F (*Culinarion*).

Des porcelaines américaines luxueuses, à décors floraux polychromes rehaussés de filets or : la petite coupe 260 F, le vase soliflor 270 F, la boîte à bijoux, 400 F (*Au grand siècle*). Des cadres de style art nouveau, en métal blanchi à l'argent patiné, ronds et ovales, de 330 F à 380 F (*Christian Dior*). Un chandelier à trois branches en métal argenté revêtu d'un vernis pour ne pas s'oxyder 350 F ; une lampe représentant une tête d'Egyptienne, en céramique noire ou grise, 470 F *(Artdoréal)*.

En bambou, cérusé blanc ou jade, une table pour prendre le petit déjeuner au lit, avec case pour les journaux : elle peut servir aussi de table basse d'appoint, 480 F (*Le monde sauvage*).

JANY AUJAME.

- **Pier Import**, forum des Halles, Galaxie, place d'Italie, 12, bd de la Madeleine, à Paris. Et Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours.
Sur la place, 12, place Saint-Sulpice, à Paris ; 4, rue de Longchamp, à Nice.
Munier, 87, av. Niel, 75017 Paris.
Geneviève Lethu, 95, rue de Rennes et 1, av. Niel, à Paris, et boutiques en province.
Artdoréal, 306, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.
Boutique Patrick Frey, 47, rue des Petits-Champs, 75001 Paris.
Dans un jardin, 1, rue du Marché-Saint-Honoré, et 61, rue du Commerce, à Paris ; Centre Bourse à Marseille.
Au grand siècle, 31, rue La Boétie, 75008 Paris.
Nina Ricci, 39, av. Montaigne, 75008 Paris.
Micro Plus, 26, Champs-Elysées ; 1, rue Caulaincourt ; 64, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.
Le monde sauvage, 86 et 101, rue Saint-Denis, 75001 Paris.
Christian Dior, 30, av. Montaigne, 75008 Paris.
Culinarion, 99, rue de Rennes, 75006 Paris, et boutiques en province.

Dans la tradition : avec des fleurs

DERRIÈRE sa devanture tranquille dans la plaine Monceau, *Primfleur* traverse une série d'immeubles entre les avenues de Villiers et de Wagram. Sur 1 000 mètres carrés, c'est un jardin *de plantes européennes et* tropicales : des barquettes pour massifs fleuris, fleurs à couper, arbustes, plantes vertes, vases, engrais, cache-pots, pour finir par un impo*sant ensemble de fleurs artificielles.*

Dessin de PESSIN.

Christian Gauthier, à l'origine horticulteur au Plessis-Robinson, fait ses suggestions pour la fête des mères. Le printemps si tardif permet de proposer des plants de géraniums, de *pétunias, de fuchsias « prêts à fleurir »*, de 33 F à 44 F la barquette de dix. On peut leur préférer le pot de géranium carmin, vermillon ou rose, de 12 à 14 centimètres de hauteur, à plusieurs têtes fleuries, 40 F, environ. Près de 60 % des ventes se concentrent sur le rouge et le rose tout au long de l'année. Ainsi les hortensias sont-ils choisis en rose traditionnel ou pastel, blanc ou bleu, à 130 F *environ*.

Les annuelles, très colorées, se serrent en godets sur les claies : *ageratums, bégonias, impatiences, roses* et œillets d'Inde, zinnias, destinées aux balcons, comme les dahlias nains, de 44 F à 80 F les dix.

Un ami pour cinquante ans

Les bacs de balcon demandent un minimum d'arrosage régulier, tous les huit à quinze jours selon les espèces, la sécheresse atteignant plus vite les modèles en terre que ceux en plastique, à choisir percés. Aussi, certaines maîtresses de maison apprécient-elles les conifères, voire les capucines lianes en trompe l'œil de polyéthylène, à mettre en place pour les aoûtiens au moment des vacances, 318 F la potée bien couvrante.

Les rosiers hybrides en pot fleurissent pendant deux à trois semaines et peuvent reprendre en jardin, mais sans garantie, à partir de 150 F.

Rien de voyant dans les *roses*, mais de nouvelles variétés chez *Delbard* durent plus longtemps grâce à une culture *in vitro* d'espèces remontantes en godets, à planter jusqu'à fin juin, 34 F le pied. A l'année, se cultivent et se mettent en terre les *bégonias, primevères, chrysanthèmes* nains, hibiscus et bougainvillées, les orchidées arrivant en fin saison.

Isabelle et Rémy Samson, dans leur *Grand Livre des bonsaï*, nous initient à cet art délicat et raffiné qui consiste à « cultiver des arbres sur un plateau ». Ces objets, d'un naturel parfait, deviennent de précieux compagnons pour dix ou... cinquante ans, avec un minimum de soins.

D'une famille d'horticulteurs, Rémy Samson a eu le coup de foudre pour les bonsaï en 1969, quand son stand d'orchidées s'est trouvé placé à côté du pavillon japonais aux Floralies de Vincennes. Il se mit à importer des bonzaï, fit des séjours au Japon, créa sa propre « forêt » à Châtenay-Malabry où se pressent amateurs et *visiteurs autour de 20 000 arbres* nains. Le choix est immense, à tous les prix, à partir de jeunes plants de quatre à cinq centimètres, à faire pousser soi-même, à partir de 200 F. Un petit érable d'une dizaine d'années ne coûte que 450 F.

NATHALIE MONT-SERVAN.

- **Primfleur**, 80, avenue de Villiers, 126, avenue de Wagram.
Rémy Samson, 25, rue de Chateaubriand, 92290 Châtenay-Malabry.
Despalles, 76, boulevard Saint-Germain (6e).
L'Arbre de vie, 8, avenue du Maine (15e).
Bisson, 41, rue Dauphine (6e).
Vilmorin, 5, quai de la Mégisserie.
Parly Flor, Parly 2.

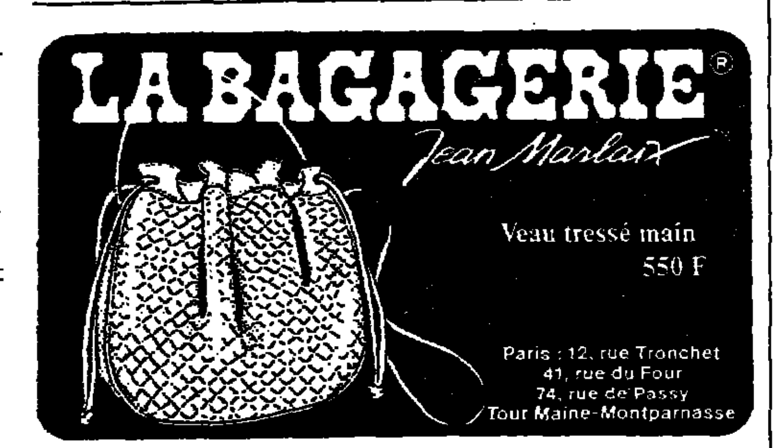
Fête des Mères

LANCEL

un choix naturel



Paris • Opéra • Rd-Pt des Champs-Elysées • Palais des Congrès • 43 rue de Rennes • 26 rue Vernet • 156 rue de Rivoli • Parly 2 • Vélizy 2 • Créteil-Soleil • Ajaccio • Bayonne • Bordeaux • Lyon • Montpellier • Nice • Nîmes • Orléans • Perpignan • Rennes • Rouen • St-Etienne • Strasbourg.



Francis Javitt

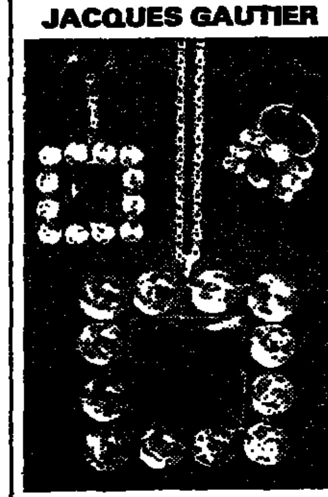
TENDRE
FÊTE DES MÈRES

Le plus féminin des cadeaux se choisit avec l'aide d'un spécialiste.
Découvrez la toute dernière exclusivité Francis Javitt : une bague 2 tons d'or et rosace en brillants (5 800 F). Ainsi qu'une sélection raffinée de bijoux en or 18 carats à partir de 100 F.



Francis Javitt
Centre Commercial Maine Montparnasse 75015 Paris
Centre Commercial Creteil Soleil Niveau 2
Le Comptoir d'Italie 13, avenue de Fontainebleau Le Kremlin-Bicêtre

JACQUES GAUTIER



Pendentif émail noir et cristal sur argent .... 1 500 F
Bague .... 950 F
(Parures émaux saphir-émeraude et cristal sur argent)
OMAI :
Eau de parfum naturelle et originale
36, rue Jacob, PARIS-6e, 260-84-33

Galerie Jacques Gautier

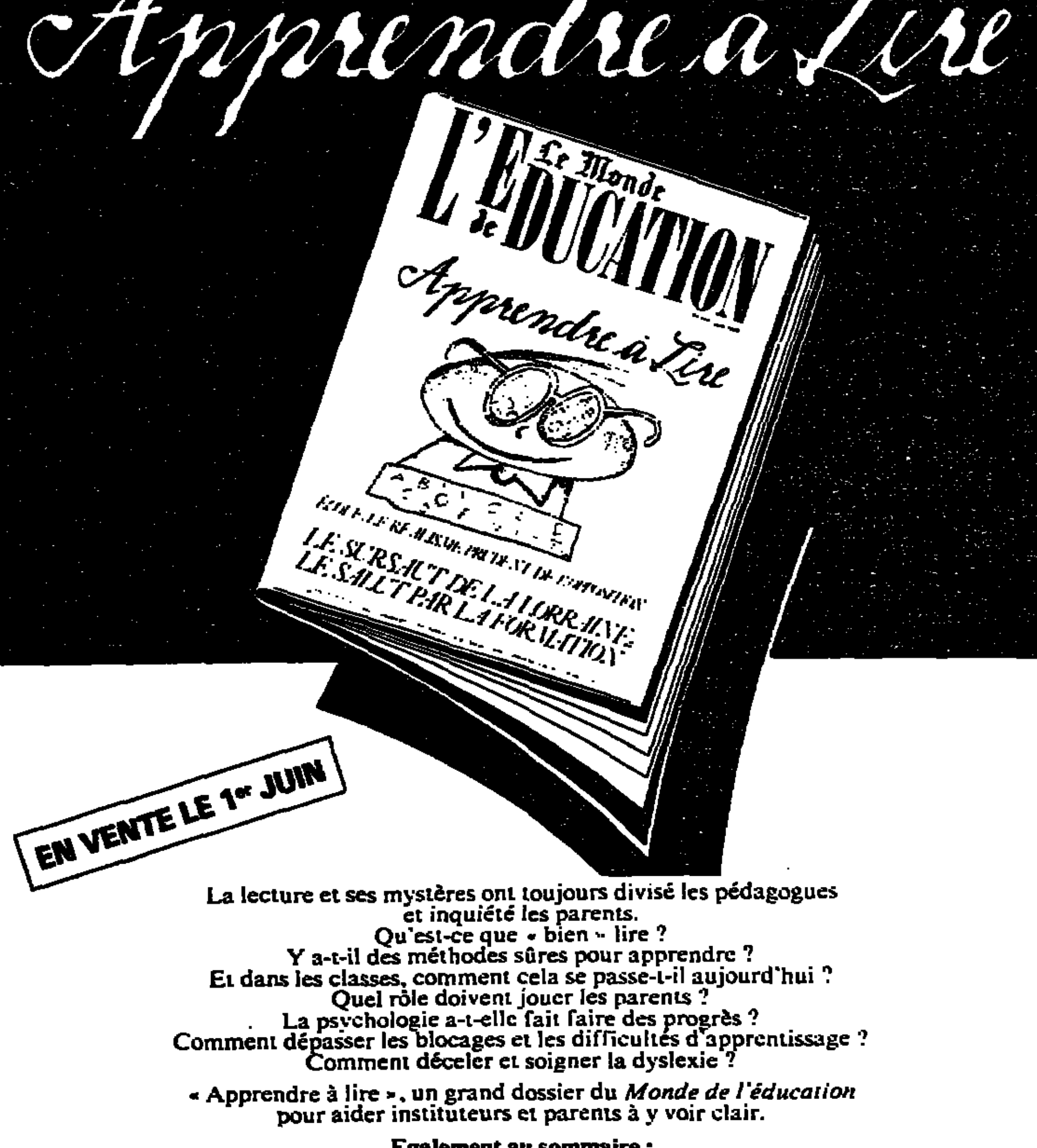
ARTISANAT CONTEMPORAIN
Marianne Cénac
Mithé Espelt
Claire Dosshe,
Roger Trystram
Nicole Vignote,
Jacques Gautier

Miroirs. Panneaux décoratifs « Sacs-Tableaux » « Pendules-Tableaux » Tissages - Bijoux d'art.
Exposition du 23 mai au 11 juin 1985
36, r. Jacob, Paris-6e. 260-84-33

LA BAGAGERIE®

Fantastique choix de maroquinerie de poche, en 20 teintes.

Paris.
12, rue Tronchet
41, rue du Four - 74, rue de Passy - Tour Maine-Montparnasse



 REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	58,00	68,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Responsable d'Application Ingénieur ou Miage

Développez un projet novateur vous formant à la gestion du personnel

Au sein d'un groupe international prestigieux, la Direction de l'Administration du Personnel apporte un soutien logistique constant aux unités opérationnelles, notamment, en concevant et en mettant en place des systèmes élaborés de Gestion, d'Administration et de Paie. L'important développement de cette activité l'amène à rechercher un jeune Chef de Projet à fort potentiel.

Vous avez une formation de type ingénieur ou MIAGE, une première expérience d'environ trois ans de la réalisation et de la programmation d'applications de gestion. Votre personnalité, votre capacité de travailler en équipe, votre sens du dialogue, seront les critères déterminants de notre choix.

Basé à Paris, vous mènerez à bien, avec une large autonomie d'action, le développement d'un projet susceptible de concerner plusieurs milliers de personnes réparties dans une vingtaine d'établissements en France. Les matériels utilisés sont des minis et des micro-ordinateurs organisés en réseau. Vous valoriserez vos qualités de concepteur et d'animateur, acquerrez un réel savoir-faire en gestion du personnel.

Si vous êtes motivé par la perspective d'une expérience enrichissante et de réelles possibilités de promotion interne, vous pouvez téléphoner ou adresser votre candidature sous référence 85 9301 M à François CORNEVIN qui garantit la confidentialité.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

Pour le développement de notre Division Biologie Clinique nous recherchons des :

INGENIEURS COMMERCIAUX

de formation supérieure, ils sont chargés de la commercialisation de matériels lourds auprès des Laboratoires d'Analyses Médicales. La connaissance du marché de la biochimie clinique et l'expérience de la vente des gros analyseurs de biochimie sont exigées

TECHNICO - COMMERCIAUX

titulaires d'un BTS de biochimie ou équivalent et possédant une première expérience de la vente en laboratoire, ils sont chargés de la commercialisation de petits matériels d'analyses médicales.
Ces postes nécessitent des candidats dynamiques et motivés, disponibles pour de fréquents déplacements et doués d'une réelle capacité de communication.

KODAK EKTACHEM
Produits pour la biologie clinique

De réelles possibilités d'évolution existent pour des candidats de valeur. Rémunération motivante. - Voiture fournie par la Société.

Ecrire avec C.V. et photo (retournée) sous réf. 8512 M à KODAK-PATHÉ Direction du Personnel - 8/26, rue Villiot - 75594 PARIS CEDEX 12

BLEU

GRAND GROUPE DE PRESSE
RECHERCHE SON
CHEF DE SERVICE PROSPECTION TÉLÉPHONE

Prospection, vente, suivi par téléphone d'une clientèle d'entreprise

Profil souhaité :
- *forte personnalité ;*
- *formation supérieure ;*
- *expérience minimale de deux ans dans l'encadrement d'une équipe de vente par téléphone ;*
- *et surtout, c'est un(e) véritable patron(ne) qui sait : organiser, motiver et diriger.*

Poste situé à Paris, statut cadre, rémunération motivante.
Écrire avec lettre manuscrite + C.V. + photo + rémunération actuelle à :
E.D.P., 37, avenue des Champs-Élysées, 75008 PARIS, sous référence 28.578

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION D'ANALYSEUR DE GAZ (sud de Paris) recherche

INGÉNIEURS et AGENTS TECHNICO-CCIAUX

Expérience commerciale souhaitée pour visite et suivi d'une clientèle industrielle et de laboratoires.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et prét. sous réf. 11 933 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

VIDÉOSPOT
filiale du groupe SERVO
spécialisée dans
LES ÉTUDES ET TESTS DE COMMUNICATION PUBLICITAIRE
recherche

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES QUALIFICATIVES SENIOR

Responsable et autonome au niveau prospection, mise en œuvre ; suivi et présentation des études. Adr. c.v., photo et prétentions (les 3 sont indispensables), 12, rue Henner, PARIS-9e.

---

emplois régionaux

GROUPE

ECCO

recherche pour ses filiales SFER - JUREF
spécialisées en GESTION RISQUES CLIENTS

DEUX DIRECTEURS

pour créer les Bureaux de LILLE et STRASBOURG.

Vous êtes dynamique.
Vous possédez une expérience de «crédit manager» de 3 ou 4 ans.
Diplômé de l'enseignement supérieur de gestion, vous avez le goût du succès, une imagination créative, des qualités de rigueur et d'organisation et bien sûr l'esprit d'entreprise.
Nous vous offrons le management d'une équipe et la responsabilité d'un centre de profit.
Rémunération motivante liée pour partie aux résultats.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à
Mme BOURGEADE - ECCO
7, rue L. Guérin 69100 VILLEURBANNE.

CONTESSE

COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL DE LA VILLE ET DU DISTRICT DE BELFORT
recrute pour assurer la gérance de sa Maison familiale de vacances située dans l'arrière pays niçois, COUPLE ayant une expérience professionnelle confirmée.

Pratique de la cuisine soignée.

Poste à l'année à pourvoir pour la saison 86.

Envoyer candidature avec curriculum vitae au :
C.O.S. VILLE DE BELFORT
90000 BELFORT.

ASSOC. DÉPARTEMENT SUD-OUEST
recherche

CADRE DIRECTION

CAPACITÉS :
- Animation équipe.
- Gestion financière, intérêt pour l'habitat., urbanisme, polit. sociale du logement.

Env. C.V. + photo + prét.
Union régionale des pact.
27, rue Valade,
31000 Toulouse.

Nous sommes une SOCIÉTÉ DE SERVICES du SECTEUR PARAMEDICAL
filiale d'un important groupe français.
Un réseau de 35 agences couvre le territoire.
Pour renforcer notre structure, nous recherchons

COMMERCIAUX HF

pour prendre la responsabilité des unités de :
RENNES - NANTES - TOURS - LILLE

Vous forgerez votre réussite au sein d'équipes légères, accrocheuses, en développant vos **RELATIONS** avec les **CENTRES DE SOINS.**
Nous proposons fixe + intéressement sur résultats et de larges possibilités d'évolution.

Si vous intéressez(ées),
POURQUOI NE PAS NOUS REJOINDRE
en adressant C.V., photo, dernière rémunération à
PIERRE LICHAU S.A. - sous réf. **11039** - BP 220
75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Pour export urgent

SUPERVISEUR

tuyauterie nucléaire
anglais courant

SUPERVISEUR

soudure
anglais courant.

Ecrire avec c.v. et réf. à P. LICHAU S.A., sous réf. 4 611, B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Pour EXPORT urgent

INGÉNIEUR LABO

pour mines de diamant.
Anglais indispensable.
Ecrire avec c.v., sous référence 4 612, B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Pour EXPORT urgent

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Electricité.
Ecrire avec c.v. et référ. à P. LICHAU S.A., sous réf. 4 613, B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

SIGMA FORMATION ILE-DE-FRANCE

RECHERCHE
pour consolider son développement

3 CADRES CONSEIL EN FORMATION

- Auprès des élus et cadres des collectivités territoriales.
- Auprès des directions de PME et des élus de comité d'entreprise.

FONCTIONS : Accompagner les évolutions de la gestion et prérogatives de nos clients.
Responsables du pilotage des actions (études, stages, expertises) et de leur résultat.

PROFIL :
- HEC, SUP de CO, IESTO, UNIVERSITAIRE.
- Expérience professionnelle municipale/entreprise.
- Pratique des activités de conseil.
- Connaissances gestion ressources humaines.
- Approche informatique, communication.
- Intérêt pour l'économie sociale.

Postes à pourvoir en SEPTEMBRE.

Adresser lettre manuscrite + c.v + salaire antérieur à :
SIGMA FORMATION
tour Rond-Point 93
65, rue du Général-Gallieni, 93100 MONTREUIL.

ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES DE L'ILE-DE-FRANCE

recherchent

JEUNES DIPLOMÉS(E)S NIVEAU MAITRISE

motivé(e)s par la vente
pour des activités commerciales sur le terrain.

Les postes (statut salarié) sont à pourvoir dans différents secteurs de la région Ile-de-France et exigent une grande disponibilité.

Adresser lettre manuscrite + c.v. + photo (obligatoire) + prétentions à : F.M.A.I.F.,
service de gestion du personnels,
section recrutement
29, rue de la Tombe-Issoire, 75014 PARIS.

Un domaine de compétence =
SYSTEME ET TELECOM

un domaine d'application =
LA QUALIFICATION

La qualification des produits fait partie des processus qualité dans lesquels notre Compagnie est impliquée.
Nous proposons à :

3 INGENIEURS HF

l'une des responsabilités suivantes :
- Qualification des logiciels de base : systèmes d'exploitation, langages, gestion des données, procédures, télécom, réseaux.
- Qualification des émulateurs de terminaux Bull et IBM.
- Applications téléinformatiques en connexion avec des ordinateurs centraux Bull.
- Cette activité est basée en proche banlieue sud.

Les candidats ayant des compétences dans ces domaines et intéressés par ces activités sont priés d'adresser leur dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous réf. 6190 M, à préciser sur l'enveloppe, à l'agence AFFLUENTS 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

Analyste programmeur
confirmé

Dumez recherche pour l'une de ses filiales situées à Nanterre (92), un Analyste-programmeur confirmé.

Vous maîtrisez parfaitement la programmation sur **HP 250 et IBM PC** et vous possédez si possible une première expérience dans le secteur du bâtiment.
Vos connaissances vous permettront de prendre les responsabilités suivantes :
- développement d'application de gestion de projets sur HP 250 (situation clients, plannings...) menant vers des actions diverses sur IBM PC.
- assistance à la mise en place de la micro-informatique dans les agences et les chantiers.

La pratique de la programmation sur HP 250 et IBM PC est souhaitée pour réussir dans ce poste.

Des possibilités d'évolution sont offertes pour des candidats désirant évoluer au sein d'un environnement informatique performant.



Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions en précisant la référence 01/158, à Dumez, Service des Relations Humaines, 345 avenue Georges Clemenceau 92022 Nanterre Cédex.

MULTIPLIER LES PERSPECTIVES

média-system

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE ET D'EQUIPEMENTS
proche banlieue Sud
recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Les missions qui lui seront confiées comportent des relations commerciales avec les secteurs de l'armement et de l'industrie, pour la promotion de produits dans le domaine des capteurs, de la télémesure et des systèmes numériques.

La connaissance de l'anglais parlé et écrit est indispensable.

Des déplacements de courte durée en France et à l'étranger feront partie de l'exigence du poste.

Adresser C.V., photo et prétentions à N. 4614
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.

LA VILLE DE MEAUX RECRUTE POUR SON SERVICE MUNICIPAL DES LOISIRS

4 ANIMATEURS

de 1re classe, expérience professionnelle, inscrits sur la liste d'aptitude d'Attaché, option animation.

5 ANIMATEURS

de 2e classe, expérience professionnelle, inscrits sur la liste d'aptitude de Rédacteur, option animation.

10 ASSISTANTS

animateurs, expérience professionnelle, inscrits sur la liste d'aptitude de commis, option animation.

Pour tous ces postes, une grande disponibilité est demandée.

Tous renseignements seront donnés par les services de la mairie.
Les candidatures sont à adresser à :
M. le Maire de la ville de Meaux
Hôtel-de-Ville
77108 MEAUX CEDEX
Avant le 31 mai 1985.

LA VILLE DE MEAUX RECRUTE POUR SON SERVICE ETAT CIVIL

Un attaché communal

de 2e classe
Les candidats intéressés doivent adr. leur candidature à
M. le Maire de MEAUX
Service du Personnel
Hôtel-de-Ville
77108 MEAUX CEDEX.

Pour développer sa structure commerciale, le no 1 Français (C.A. 84 : 512.000.000 F., progression + 28,5 % 13 000 clients) propose un stage de formation. Si vous souhaitez devenir l'un de nos COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H. ou F.) à Paris, banl. Ouest ou Nord. Tél. au 500-24-03 poste 42.

Constructeur informatique recherche d'URGENCE

3 INGÉNIEURS RÉDACTEURS

a) spécialistes procédures télécom.
b) spécialistes maintenance
c) généralistes avec base électronique

Expér. exigée 2 ans minimum.
Tél. pour R.V. 784-74-52.

VILLE DE SEVRAN (93270) recherche pour son secteur JEUNESSE :

UN (e) ANIMATEUR (trice)
(RÉDACTEUR OPTION ANIMATION)

Expérience profes. souhaitée.
Recrutement selon conditions statutaires des Agents communaux.
Adr. candidature à M. le MAIRE
93270 SEVRAN.

Association 1901 éducation populaire cherche un comptable connaissant la vie associative et l'informatique. En relation avec le trésorier et le directeur administratif il sera chargé de la gestion budgétaire et comptable jusqu'au bilan (actuellement sous-traitée par système CCMC en phase d'informatisation). Ecrire R. Gentry, J.O.C., 246, bd St-Denis, B.P. 35 92400 Courbevoie.

Constructeur Informatique recherche d'URGENCE 3 INGÉNIEURS

RÉDACTEURS

a) spécialistes procédures télécoms.
b) spécialistes maintenance.
c) généralistes avec base électronique.

Expér. exigée 2 ans minimum
Tél. pr r.-v. 784-74-52.

E.C.E.
recherche

PROFESSEURS

- Informatique sédentaire, références exigées.
- Mathématiques générales et appliquées à l'informatique, diplômes universitaires et références exigées.
- Action commerciale, diplômes supérieurs et expérience professorat.

Ces postes sont à pourvoir pour septembre 85.

Adresser C.V. et photo à
Monsieur le Directeur
E.C.E. 17, Place Jacques Amyot 77000 – MELUN.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
(Pr Paris, banl. Ouest ou Nord)
- ayant goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
- formation assurée.
- rémunération motivante.

Tél. : 500-24-03, poste 41.

هكذا من الأصل

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	69,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Banque Nationale
recherche pour
Direction de l'Exploitation

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

de dossiers de crédits pour les entreprises

diplômé(e) d'études supérieures économiques ou comptables. Un début d'expérience dans une fonction similaire serait apprécié.

Adressez C.V. détaillé, lettre manuscrite et photo sous réf. 307 170 à RÉGIE PRESSE LE MONDE, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS, qui transmettra.

P. M. I. Nord Ouest Paris

Filiale d'un groupe chimique international

recherche pour commercialiser et promouvoir une gamme de PIGMENTS, **un technicien vendeur parlant Anglais** ayant une bonne expérience de la coloration en particulier **dans l'industrie des peintures.** Rémunération intéressante pour **candidat qualifié.**

Écrire Agence ASCO
10, rue de Constantinople - 75008 PARIS qui transmettra

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291, 09 PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes *et à tous avec ou sans diplôme.* Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16), B.P. 402, 09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHARGÉ DE MISSION EXCEPTIONNELLE

courte durée

AFRIQUE FRANCOPHONE – FRANCE

- Consultant production, management.
- Négociation haut niveau.
- Homme de réflexion, de terrain.
- Longue expérience de la gestion des hommes.
- Mise en place bureau, succursale.
- Transmission savoir faire.

Télex 614165. Téléphone : (1) 288-27-08.

Ecrire sous nº 7.336 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Des ingénieurs, cadres, techniciens, agents de maîtrise, sans emploi, âgés de 50 ans et plus, à la disposition des Présidents de région et de conseils généraux et aussi des entreprises.
Ecrire au GIER
groupement interentreprises d'entraide au reclassement des cadres.
« Le Bon Conseil »,
6, rue Albert de-Lapparent, Paris 7e
Permanences pour informations les mardi et vendredi à 14 h 30 (ne pas téléphoner).

J.H. 35 ans ch. emploi chef de dir. ou transp. en commun ts permis. *Expérience* LASSADI. Tél. : 224-98-39.

CADRE BATIMENT DISP. Pouvant se déplacer étranger, cherche place : responsable, base-vie ou acheteur.
Ecrire sous nº 307.231 M
RÉGIE PRESSE
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

J.F. 35 ans, trilingue (Fr./ang./esp.) possédant diplômes de traduction et ayant solide expérience dans les domaines suivants :
- Secrétariat de direction.
- Organisation de conférences internationales (et de voyages).
- Gestion d'un centre de documentation.

cherche un poste à responsabilités où elle pourra mettre en *valeur ses qualités d'organisatrice* et pratiquer ses connaissances linguistiques.
Ecr. s/nº 6.765 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 25 ans nat. anglaise, bilingue Angl./Français 4 ans exp. bancaire aimant chiffres souhaite débuter dans SALLE DE CHANGE
Ecr. s/nº 2.498 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- *INGENIEURS toutes spécialisations*
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CONSULTANT SOCIOLOGUE, chargé d'études socio-économiques, 38 ans, maîtrise socio, DEA anthropologie, études d'économie, 12 ans expérience prof. Consultations pour le compte de bureaux d'étude et d'organismes internationaux France-étranger (études de factibilité, de marché, d'opinion, suivi de projets, stratégie de développement, enquêtes aménagement urbain, recrutement personnel), nombreuses missions Afrique, Moyen-Orient. Bonne connaissance de spécialités locales, adaptabilité, sens de la coordination et du travail d'équipe.
RECHERCHE : *situation France, étranger* (section BCO/JCB 673).

CADRE SUPÉRIEUR, 44 ans. Formé en France et USA (bilingue). 20 ans exp., produits alimentaires et boissons et conseil avec importantes sociétés *françaises* et US.
PROPOSE : services à Paris ou US utilisant expérience de DG, marketing, acquisitions, contrats et négoce pour assurer lien entre opérations Europe et USA (section BCO/MS 674).

CADRE COMMERCIAL VENTE : 33 ans. licence en droit + 1 an université américaine techniques de vente, anglais, allemand courants, italien notions. 8 ans expérience commerciale export import Europe, Amérique du Nord de produits de *grande consommation.* Négociations haut niveau. Bonne connaissance circuits administratifs et milieux industriels. Homme de terrain, grande disponibilité.
RECHERCHE : situation avec responsabilités dans toutes entreprise désirant améliorer ses exportations et désirant s'adjoindre un collaborateur ambitieux. France entière (déplacements étranger acceptés). (Section BCO/JCB 675).

RESPONSABLE SERVICES EXPLOITATION presse. 35 ans. Autodidacte, anglais courant. 12 ans expérience administrative commerciale et technique dans réseau diffusion nationale (préparation, expédition périodique, et publication gestion, suivi clientèle...)
RECHERCHE : situation similaire toute entreprise désirant *créer, développer,* améliorer son département commercial (Section BCO/JCB 676).



ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

Maîtrise Droit, 3 ans expérience cabinet juridique, traitement de texte, cherche mi-temps. Tél. : 241-39-35.

Jeune fille, excellentes références, intéressée par place *Pair dans famille française,* de 3 mois à 1 an, nourrie, moyennant une rémunération minimale de 250 F par semaine. Téléphone : Londres 19 (441) 878 9442 ou 876 7039.

Une passion : LA PUBLICITÉ
Un hobby : LA PARFUMERIE
Une qualification :
CHEF DE PUB JUNIOR
Une expér. : acquise en communication. *; un besoin : l'indépendance ;* une motivation : l'évolution ; un nº de tél. : 249-70-45 ; une adresse : Nadine POMMEAU, 204, rue de Crimée, PARIS-19e.

Homme 53 ans recherche travaux COMPTABILITÉ, libre 1 jour/sem. 633-79-29 soir.

J'apporte expérience confirmée dans gestion, investissements *boursiers en même temps qu'* aisance certaine dans relations sociales, multilinguisme et disponibilité pour déplacements.
Ecrire sous nº 69.741 M
RÉGIE PRESSE
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

F. 35 ans, formation IUT 10 ans d'exp. P.M.E. assistante gestion, recouvrement, contentieux, recherche situation. T. de 9 à 12 h, 799-72-02.

PATRON-ANIMATEUR
P.M.E.-P.M.I.
Ingénieur + gestionnaire, 15 ans expér., organis. manag. ventes, production et adminis. sans relations cherche direct. d'exploitat., *D.G., S.G., consult.*
Ecr. s/nº 6.764 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 27 ans secrétaire quadrilingue sérieuses références, recherche poste secrétariat de direction. T : 846-24-05.

H. 37, sc. éco., droit public, anglais courant, Espagnol, vaste culture générale, cadre adm. *exp. occupant poste à resp.* dans org. public cherche resp. stimulantes dans PME Paris (75). Secteurs édition, information, communication au sein d'une équipe soudée, dynamique, imaginative. Libre 1er octobre 1985.
Ecr. s/nº 7.283 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme, DESS langues *étrangères appliquées* (anglais, espagnol courants) + IAE recherche après stage export 1er emploi même branche ou marketing, gestion.
Ecr. s/nº 6.756 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

perdu - trouvé

Perdu samedi 11 mai 1985 à Paris, collier de perles double rang, fermoir or et diamants. Récompense : 10 % de la valeur. Téléphoner au (3) 462-36-35, poste 1602 ou 1502.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vds Renault 5 TX automatic, mai 82, acier métal., int. beige, direct. assis., gl. électr., 3 portes, prot. latérales. 58.000 km, 35.000 F. Tél. : 764-57-41. bur. 797-12-59 après 20 h et week-end.

GS Club, bon état, année 77. 74.500 km. Prix 7.000 F. Tél. : 989-01-47.

de 8 à 11 C.V.

A vendre Renault 20 GTL 1977-1978. Moteur refait (31.000 km). Prix : 8.000 F à voir. Tél. : 597-63-74 après 20 h.

de 12 à 16 C.V.

CX PALACE 2400 couleur bleue, semi-automat., intérieur cuir, glaces teintées électriques, année 77, radio-cassette. 13.000 F. Tél. : 205-08-03.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

HALLES 120 m²
appt charme avec mezzanine
BEL IMMEUBLE ANCIEN
GARBI : 567-22-88.

3e arrdt

CŒUR MARAIS
dans RÉSIDENCE STANDING BEAU STUDIO PLEIN SOLEIL sur jardins à la Française
Prix : 460.000 F.
VERNEL 526-01-50.

4e arrdt

MATIMO 272-33-25
SURFACES A RÉNOVER
5e asc. 31 m², 320.000 F.
4e asc. 71 m² 720.000 F.
SAINT-PAUL 3/4 P. 900.000 F.
LES HALLES original 120 m².

MARAIS 90 m²
Bel imm. anc. 3/4 p. confort.
GARBI : 567-22-88.

5e arrdt

PORT ROYAL
S/GD JARDIN
Beau liv. 3 chbres, balc. Ter*rasse Sud-Ouest. Park. Prix :* 2.150.000 F.
DORESSAY 624-93-33.

PROX. JARDIN DES PLANTES
MAISON — LOFT
Sur cour fleurie, rare et original, 300 m². Px en rapport.
SERGE KAYSER (1) 329-60-60.

6e arrdt

ST SULPICE Beau dble liv., 2 chbres, calme. 1.400.000 F. DORESSAY 624-93-33.

10e arrdt

10e petit studio tt cft. 135.000. Vis. jeudi 16 h 30 à 19 h, 5, rue de LANCRY.

11e arrdt

QUARTIER BASTILLE
Belles surfaces à rénover 30 à 150 m² s/grande cour. Claires et calmes. 329-58-65.

13e arrdt

Surface à aménager. R.-de-ch. s/cour, clair, calme, mezz. Finitions personnalisées. Prêt conventionné poss. direct. propriétaire. Tél. : 329-58-65.

15e arrdt

Cadix 140 m². Soleil 703-32-31
GDS BALCONS ASC.

SAINT-CHARLES RÉCENT
studette, s. d'eau. 191.500 F. 2 pièces kitch., salle d'eau, wc. Prix : 285.000 F. 2 p. cft 370.000 F. 577-96-86.

SEINE JAVEL, ASC.
80 m², gde terrasse. 703-32-44.

16e arrdt

MARCHE DES NOTAIRES
Bd Lannes 6 p. 190 m². r.d.c. + chbre de serv. 13 m². Décoration intérieure de caractère. Cour et jardin privatifs 74 m². Libre. Mise à prix 3.500.000 F.
Me BELLARGENT 260-31-12.

17e arrdt

TERNES GD 3 P.
spacieux en parfait état
IMM. PIERRE DE T. SOLEIL
Prix : 1.365.000 F. VERNEL
Téléphone : 526-01-50.

18e arrdt

MONTMARTRE
PL. CONSTANTIN-PECQUEUR
Superbe 4 p. tt cft, chbre serv., *pierre de taille. 254-71-93.*

MONTMARTRE BATEAU LAVOIR, beau 2 p., état neuf, vue dégagée, soleil. 380.000 F. 705-25-38.

Province

VAR
EXCEPTIONNEL
MARINES DE COGOLIN

A VENDRE :

– 2 P. TT CFT. 600.000 F.

– STUDIO TT CONFORT. 370.000 F.

RENSEIGN. ET VISITES

STÉ DE SAINT-PRAY
267-69-27.

ST-SERVAN — ST-MALO (35) Direct partic. vend appartement duplex, 105 m², salle de séjour + grand balcon, 4 chbres, 2 salles de bain. Magnifique vue sur mer, imprenable. 5e étage avec asc. + garage. Prix 900.000 F
Tél. (99) 81-77-59 ou (42) 07-11-95 (le soir).

LE TOUQUET (62)
Proche tennis et forêt
Récent. Appartement 48 m². Entrée, séjour, chambre, cuis. équip., s. de bains, 2 loggias, cave. Belles prestations.
395 000 F
Tél. : (1) 604-63-94.

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS
Pour clientèle française, étrangère et diplomates.
APPTS HAUT DE GAMME *et hôtels particuliers.*
562-16-40.

Rech. urgt 110 à 140 m², Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, *15e, 16e, 4e, 12e, 9e. Paie cpt.* Tél. : 873-57-80.

Recherche 1 à 2 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire.
873-20-67 même le soir.

ACHÈTE COMPTANT
Toutes surfaces
même à rénover *Paris ou portes.* Tél. 252-01-82, *même le soir.*

GROUPE DORESSAY
3, r. Vieux-Colombier, 6e, rech. *POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE et ÉTRANGÈRE* APPTS 4 à 8 PCES et HOTELS PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 624-93-33.

locations non meublées offres

Paris

Informations sur 170 logements à louer, du studio au 6 pièces, de 2 000 F à 10 000 F, selon confort et quartier. Également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence, ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif. Ecrire : APPEL 75, B.P. 114, 75463 PARIS CÉDEX *10. Réponse assurée à* tout courrier sérieux.

locations non meublées demandes

Paris

POUR PERSONNEL et CADRES SUPÉrieurs déplacés GRANDE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PRODUITS PÉTROLIERS rech. des appts 2 à 8 p., studios, villas, Paris et environs. 503-30-33.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons, pour CADRES (1) 889-89-66 — 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. 285-11-08.

EMBASSY SERVICE
recherche appts pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et appts de STANDING pour DIPLOMATES et MULTINATIONALES. Téléph. : 562-78-99.

échanges

Part. vd ou éch. libre, gd F3 face campus univ. Grenoble, studio équip. 5 pers. Tignes, contre villa Aix ou Montpellier. Tél. : (85) 55-09-30.

hôtels particuliers

17e, rue Jacquemont
Particulier vend hôtel particulier, usage commercial bar-bureau. 200 m² + 40 m² + caves. 3.000.000 F
Agence s'abst. 627-07-39.

maisons individuelles

Centre Bretagne, 10 km de Carhaix, pavillon 3 pièces principales, w.-c., téléphone, terrain 1.100 m², 130.000 F comptant, plus crédit gratuit 1.500 F par mois.
Tél. : 16.1 797-24-81 après 18 heures.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

villas

PARC DE SCEAUX
Très belle villa 350 m² sur 1 230 m², 4.200.000 F.
Tél. : 702-34-86.

maisons de campagne

A vendre en VENDÉE à 70 km des SABLES D'OLONNE, maison de campagne sur 3985 m².
Prix : 490.000 F + frais.
JEAN GIRARD,
Expert foncier,
85250 ST-FULGENT
Tél. : (51) 42-60-16.

Part. vd maison, jardin, 5 km forêt Canal, 35 min. mer. 190.000 F. (40) 79-05-36.

propriétés

ROUSSILLON
Part. vd très belle maison de caractère avec parc 1 ha. Va paraître prochainement dans ART ET DÉCORATION. Px 1.500.000 F. Tél. h.b. : (68) 96-07-38/(68) 96-15-18.

APPT (VAUCLUSE)
PROPRIÉTAIRE VEND
Belle maison en ville, 300 m² habitables, grand jardin, source, arbres. 8.500.000 F.
T. (1) 535-75-45/783-75-04.

chalets

A louer grand chalet Villars (Suisse) été 1985.
Tél. : (25) 35-24-12.

terrains

Commune de Champagne-sur-Oise (Val-d'Oise), vd 6 lots *à bâtir de* 1.200 à 1.445 m², 250 F H.T./m². Situat. except. Rens. mairie : tél. 470-10-28.

viagers

9e St-Georges 2 p. cft 88.000 + 1.600 F occupé femme 88 ans.
CRUZ : 266-19-00.

Dans un imm. 1982 stand. près pl. d'Italie gd 2 p. 53 m² + balcon, park. 38.000 + 3.000 F occupé. Cruz-8, r. La Boétie. 266-19-00.

LES HESPERIDES COURCELLES, WAGRAM, magnifique appart. 3 pces, étage élevé, 450.000 + rente 14.500 F. Occupé 86-84 ans. PLACEMENT EXCEPTIONNEL. Etude LODEL - 355-00-44.

ETUDE LODEL 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. 355-61-58 Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 47 ans d'expérience
Px rentes indexées garanties
Étude gratuite discrète.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

VOTRE ANTENNE A PARIS bureau ou domiciliation TIME BURO (1) 346-00-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX, SECRÉTARIAT
DÉMARCHES CONSTITUTIONS
(sans frais honoraire).
Possibilité de stationnement.
AGECO 294-95-28.

Votre adresse commerciale
ou **SIÈGE SOCIAL**
locat. bureaux, secrét., télex.
CONSTITUTION STES
ou création toutes entreprises.
ASPAC 293-60-50 +

Siège social, constitution de sociétés, télex, secrétariat. Tous services. T. 260-91-63.

TÉLÉPHONE APPEL
PREND LES MESSAGES POUR VOUS
260-18-95.

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location bureaux. Toutes démarches pour constitution de société.
ACTE 359-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
TÉL. : 355-17-50.

fonds de commerce

Ventes

Sur un simple coup de fil
VENDEZ, ACHETEZ
COMMERCES, PROPRIÉTÉS entre particuliers.
IFIC
partout en France
appel gratuit.
TÉL. 16 (05) 30-15-15.

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

Ach. tableaux, meubles F. JOURDAIN, *tableaux,* photos Edward STEICHEN. Tél. : S. Jourdain 335-43-98.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.
Vente : la médaille N.-D. de Paris.

BOUTIQUE D'OR
PAIE COMPTANT
BIJOUX
OR, ARGENT, DEBRIS, PIECES, DENTAIRE.
21, RUE J.J. ROUSSEAU 1er TEL 221.37.74
Mº LOUVRE

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 %
Pure laine Woolmark.
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 658-81-12.

Accessoires autos

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
Auto-radio, antenne, housse, galerie toit, batterie, alarme, pièces détachées ttes marques, attelage, anti-vol, avertisseurs musicaux.
DÉTAXE EXPORT
AUTOTEC
93, av. d'Italie, 75013 Paris. Tél. 331-73-56. Mº Tolbiac.

Séjours linguistiques

10 à 17 ans, Angleterre, Allemagne, Espagne.
U.S.A. — Famille (13 à 21 ans)
USA. Campus (17 à 34 ans).
Téléphone : (1) 322-85-14.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer (100 km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council).
£16.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre Tel 843-51212 Telex 96454
ou Mme Bouillon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95
Tel (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

CORSE, bd de Mer, rech. enseignante 40 ans env. pour s'occuper fillette 13 ans, juill., août prochain, de préf. elle-même accompagnée fille même âge. lgt cft indép. Tél. : (95) 56-03-32 entre 12 h 15 et 14 h 30 sauf le dimanche.

Papiers japonais

PAPIERS JAPONAIS AU PRIX DE GROS
Revêtements muraux tte 1re qualité. Très gd choix de coloris avec + de 130 réf. disponibles immédiat. ds nos 8 magasins (échant. grat.).
A PARTIR DE 130 F
le roul. de 5,50 m × 0,91 m.
TECHNIQUES ET DÉCORS PARIS, 48, r. Truffaut, 17e, Mº ROME, et 15, r. Chevreul, 11e, Mº NATION. BOULOGNE, 41, r. des Tilleuls, et NICE, TOULOUSE, LYON, ROUEN, STRASBOURG.
Tél. : Paris (1) 387-28-02.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, *valides, semi-valides,* handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. Louis-Aragon, 94800 VILLEJUIF. Mº Louis-Aragon. Tél. : (1) 726-89-63, (1) 638-34-14.

Pêche en mer

Croisière et pêche en mer d'avril à octobre, avec bateau 30 places. Renseignements : M. Siegler, 22, rue G.-Cuvier, 76400 FÉCAMP. Tél. : (35) 28-26-65.

Homes d'enfants

GDES VACANCES, 4 à 12 ans, Poney, voile, poterie. Petit effectif. Ambiance familiale. YONNE, 1 h Paris. (86) 66-44-93.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Loue grandes *villas Aubagne,* 15' de Cassis, 7 chbres, 8.000 F, 17-7 au 15-8. Dravet Castelet, route d'Eoures, 13400 Aubagne. T. : 03-01-47.

EXCEPTIONNEL
COTE D'AZUR
JUILLET
Location particulier à particulier
GRAND APPARTEMENT dans RÉSIDENCE PRIVÉE
CAP MARTIN (entre MENTON et MONTE-CARLO), plain-pied parc tropical 3 ha, accès direct mer, plage privée, piscine eau de mer, 3 tennis terre battue, très grand living, cuisine, salle à manger, 3 chambres, 2 salles de bains, terrasse. Entièrement équipé (linge maison, lave-vaisselle, lave-linge, T.V., sono).
Tél. 9 h/12 h : 775-30-00.

USA, 8-12 ans, 13-17 ans (mixes), camp d'été et DISNEY WORLD, ptits groupes. Paris-Paris, juill., août, 24 jours 12.000 FF. LE CLUB VERT, (6) 903-50-80 (matin).

Ste-MAXIME, Villa pieds dans l'eau, juillet, août, 35.000 F par mois. Tél. : (94) 96-48-97.

Driscoll House Hotel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 55 par semaine, adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent, Road London SE 1.
Téléph. : 01-703-4175.

FORFAIT
BASSE SAISON
3 ou 6 JOURS EN QUERCY
A 10 km de CAHORS :
HOTEL-MOTEL
LE RELAIS DES CHAMPS
46140 LUZECH.
T. (65) 30-91-55/30-92-35.

SÈTE
Bord de mer, 2 p. + terr. 35 m² + logg., tt cft, vue pan., 1re quinz. juill. 901-08-05.

Bateaux

Cse maladie vends sloop 9 m, acajou, 2 Cs, 7 voiles, moteur D Volvo, gros équipement électronique. 160.000 F. Visible Lorient. Tél. : (1) 827-59-33.

Stages

Stages : dessin, aquarelle, peinture, gravure, litho, hist. art en Bourgogne. La Licorne Bleue, 21150 Flavigny. Tél. : (80) 96-20-59.






STAGES DE TENNIS ÉTÉ 85

Directeur technique :
DIEP MICHEL, moniteur de TENNIS D.E., classé à 2/6 *et son équipe de moniteurs.*
9 courts : 7 en gazon synthétique, 2 en dur.
Dates : du 1er juillet au 31 août.
Prix du stage de tennis seul :
1 150 F adulte, 950 F jeune, semaine.
Formule spéciale jeune non accompagné.
Forfait tout compris : 8 à 13 ans, stage tennis, hébergement, pension complète, activités et encadrement après cours 2 200 F par enfant/semaine.
Hébergement : studio 2 pers. : 350 F/semaine par pers.
Hôtel 3 étoiles : 730 F/semaine par personne.
1/2 pension : 1 200 F/semaine par personne.
Pour tous renseignements s'adresser à l'Office du tourisme, Le Tritode, 73300 Le Corbier.
Téléphone : (79) 64-28-58.

économie

REPÈRES

Dollar : 1 centime de moins

Le plus grand calme a régné, mercredi matin 29 mai, sur toutes les grandes places financières internationales. Le dollar s'y est généralement maintenu au voisinage de ses niveaux précédents. Il a perdu 1 centime et demi à Paris (9,475 F, contre 9,49 F) et 27 pfennigs à Francfort (3,11 DM, contre 3,1127 DM). Selon les cambistes, les opérateurs attendent la publication, prévue jeudi 30 mai, des principaux indicateurs économiques américains pour se forger une opinion.

Pétrole : le Nigéria négocie des accords de troc avec plusieurs pays européens

Un groupe de firmes italiennes, dont Fiat et le groupe pétrolier ENI, négocie, avec le Nigéria, un accord de compensation d'une valeur globale de 400 millions de dollars (près de 4 milliards de francs). Au terme de cet accord, le pays africain vendra à l'ENI environ 16 millions de barils de brut, dont le produit servira à financer l'achat de divers produits italiens (produits chimiques, pièces détachées, matériel d'irrigation). Le Nigéria a conclu, l'an passé, avec des firmes brésiliennes (Petrobras et la COTIA), un accord de ce type portant sur 500 millions de dollars. Il négocie également avec les sociétés françaises SCOA et ELF un accord du même montant, ainsi qu'un arrangement de montant inférieur avec des groupes autrichiens. Au total, le Nigéria pourrait ainsi écouler environ 145 000 barils par jour, soit 10 % de sa production.

SOCIAL

APRÈS L'ÉVACUATION DE L'USINE SKF D'IVRY

La CGT et le PC dénoncent la « pratique anti-ouvrière » du gouvernement

Les locaux de l'usine de roulements à billes SKF, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), ont été évacués, le mardi 28 mai à 6 heures du matin, par deux compagnies républicaines de sécurité. Seules deux personnes étaient dans les lieux ; elles sont parties sans difficulté. Cette action met fin à dix-neuf mois d'occupation par la CGT (*le Monde* du 29 mai).

La société SKF, filiale d'un groupe suédois, avait annoncé en mars 1983 son intention de fermer son usine d'Ivry ; cela devait provoquer le licenciement de six cent quinze personnes. Quatre-vingts d'entre elles furent reclassées à l'extérieur, certaines partirent en préretraite. Elles n'étaient plus que quatre cent soixante-neuf concernées lorsque la direction départementale du travail fit savoir, le 28 octobre 1983, qu'elle acceptait les licenciements. Ce même jour, la CGT décidait d'occuper les locaux d'Ivry. Un des plus longs conflits du travail en Ile-de-France commençait.

De nombreuses actions d'éclat firent connaître la situation au grand public : manifestation en charter à Göteborg, en Suède ; occupation des écluses du Port-à-l'Anglais sur la Seine, à Vitry ; marche de dix jours en Ile-de-France, etc. Parallèlement, des négociations étaient engagées pour trouver une solution au problème. Il fut un temps question d'implanter sur le site un laboratoire de recherche sur le caoutchouc, et deux sociétés (Total et la SITA) devaient y installer certains services, ce qui aurait créé deux cents emplois environ. Aucun accord ne put être trouvé.

Porte ouverte aux négociations

« La concertation a duré longtemps », fit remarquer mardi le préfet du Val-de-Marne, M. Maurice Theys, lors d'une conférence de presse. *« Lorsque j'ai vu qu'il n'y avait plus aucun espoir, j'ai accordé le concours de la force publique pour exécuter l'ordonnance de référé du président du tribunal de grande instance de Créteil en date du 25 novembre 1983 autorisant la SKF à faire dégager l'accès de ses locaux par tout moyen avec l'assistance de la force publique. »* Le préfet du Val-de-Marne revendique totalement la responsabilité de cette opération. *« Je suis celui qui en a pris la décision. »*

Mais il laisse la porte ouverte aux négociations et se déclare *« demandeur d'une réunion avec les élus locaux quand ils voudront »* afin de trouver une solution pour que le site soit aménagé en zone d'activité.

Un peu plus tard dans la journée, la CGT donnait à son tour une conférence de presse dans les locaux de la mairie d'Ivry. Autre cadre, autre ton. Pour M. Jean-Pierre Page, secrétaire de l'union départementale, *« le gouvernement a fait envahir Ivry avec la mise en place d'un véritable dispositif militaire, créant un climat d'état de siège »*. Pour lui, il n'est pas question de *« discuter sous la menace des fusils »* ; autrement dit : évacuez d'abord, nous négocierons après. Pour la CGT, ainsi que pour le Parti communiste, les vrais responsables de l'opération s'appellent Mitterrand et Fabius. *« Le chef de l'Etat renoue avec une pratique anti-ouvrière que nous avons connue lorsque les socialistes étaient déjà au pouvoir. »*

Tension

Pendant ce temps-là, dans les rues d'Ivry, la tension montait. Dès 9 heures du matin, une manifestation regroupant trois cents personnes avait lieu aux abords de l'usine. Les grenades lacrymogènes répondaient aux jets de pierres et de billes. Des charges mettaient directement aux prises les uns et les autres. Chaque camp comptait plusieurs blessés *(nos dernières éditions du mercredi 29 mai)*.

A 17 heures, plusieurs milliers de manifestants (mille cinq cents selon certaines estimations) se rassemblaient à l'appel de l'union départementale de la CGT, place Gambetta. Cette manifestation se terminait dans le calme par un meeting avec M. Georges Marchais, qui dénonçait le *« choix socialiste »*. Dans la nuit, plusieurs barrages ont été mis en place avec des véhicules municipaux d'Ivry, de Vitry et de Champigny. Les forces de police durent intervenir pour dégager les axes routiers, sans incident, et la situation redevenait normale en début de matinée.

FRANCIS GOUGE.

LA MANIFESTATION DES CHOMEURS

Le pari de M. Maurice Pagat

En donnant rendez-vous aux chômeurs le 30 mai dans la rue, entre la Bastille et la République, M. Maurice Pagat ne reprend pas seulement un parcours trop connu, fléché par l'habitude. Il mise gros.

D'abord créateur d'un syndicat de chômeurs qui ne s'était pas réellement imposé face aux organisations ouvrières, puis fondateur de la première maison des chômeurs qui a donné naissance à un mouvement de solidarité, il met en jeu la réussite, toute neuve, de son action.

Le lieu comme la méthode — avec une manifestation et des slogans — le condamnent à une confrontation, y compris chiffrée, sur un terrain qui, depuis toujours, appartient justement à ceux dont il conteste la capacité à s'occuper des travailleurs privés d'emploi. Le voilà en situation de concurrence directe, lui qui bousculait les organisations traditionnelles et prétendait démontrer que le syndicalisme ne répondait plus aux exigences du temps.

De deux choses l'une : ou le défilé réussit à rassembler une masse importante de chômeurs ou de mécontents, et les structures mises en place par M. Pagat résisteront mal à l'afflux ; ou l'échec est patent, et, l'alerte étant passée, les premiers résultats obtenus s'évanouiront.

Le mouvement, qui s'est développé de façon informelle, peut ne pas survivre à une crise de croissance ou même devenir une proie facile. Déjà, il se dit que les groupes d'extrême droite contrôlent des associations de chômeurs, autonomes il est vrai, et M. Pagat admet que des militants du Front national ont rejoint ses rangs.

Mauvaise conscience

Pour l'heure, la présence de M. Pagat trouble les habituels partenaires sociaux, leur donne mauvaise conscience et les a même amenés à se rapprocher des chômeurs. Des confédérations — la CFTC (1), la CFDT — ont envoyé des émissaires pour mesurer les intentions du « perturbateur », puis, pour en limiter l'influence ; la plupart ont réactivé leurs propres comités de chômeurs (la CGT, la CFTC, la CFDT, FO). Poursuivraient-elles leurs efforts s'il advenait que la mobilisation du 30 mai était un échec ?

Malgré tout, M. Maurice Pagat est confiant. *« Nous aurons au moins autant de monde que les trois manifestations des confédérations ouvrières pour le 1er mai — soit 12 000 personnes environ, — affirme-t-il.* Fort du soutien de certains syndicats CFDT, dont celui des agents de l'ANPE, dénommé *« travail-emploi »*, rassuré par l'attitude des militants CGT qui viennent débattre avec lui et défendent à peu près les mêmes revendications, il pense que la manifestation sera un événement de portée nationale, la consécration tant attendue. Il se voit reconnu et avance un nouvel objectif, formulé pour la première fois officiellement dans son journal *Partage* : pouvoir représenter les chômeurs dans les négociations sociales, telles celles qui s'ouvriront à l'automne sur le financement de l'UNEDIC, le régime d'assurance-chômage.

Il y a peu de chances pour que le Syndicat des chômeurs obtienne cette reconnaissance officielle. Les partenaires sociaux, patronaux ou syndicaux, n'accepteront pas de lui laisser une place, et les pouvoirs publics n'y sont pas plus décidés. En butte à la méfiance de Force ouvrière, qui publie un communiqué de protestation à chaque occupation par ses militants d'une agence pour l'emploi, ou de bureaux des ASSEDIC, le Syndicat des chômeurs pourrait bientôt rencontrer des difficultés. La rançon d'un succès qui reste encore à vérifier.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Le 22 mai, une délégation, conduite par M. Pagat, a été reçue au siège de la CFTC par M. Jean Bornard, son président. C'était la première fois que le Syndicat des chômeurs participait à un entretien, à ce niveau.

● **M. Bernard Tapie a rencontré le secrétaire général du syndicat des chômeurs.** — Se déclarant disposé *« à rencontrer le diable »* pour parler des chômeurs, M. Maurice Pagat, secrétaire général du Syndicat des chômeurs, a rencontré M. Tapie, le 28 mai, au siège de son groupe. *« Tapie a des tas d'idées et il dérange : moi, j'aime les gens qui dérangent »*, a déclaré M. Pagat en annonçant que les deux hommes s'étaient mis d'accord sur un projet pouvant conduire à l'embauche de trois mille chômeurs.

ÉTRANGER

Le projet fiscal du président des Etats-Unis

(Suite de la première page.)

D'autre part, le montant des impôts locaux (particulièrement élevés dans les zones urbaines les plus riches), ne pourra plus être soustrait des revenus imposés par l'Etat fédéral ; individus et sociétés, enfin, seront passibles d'un impôt minimum — garantie pour le budget que les coûteux services des meilleurs cabinets-conseils ne permettront plus d'échapper totalement au fisc.

L'effort d'*« équité »* — idée sans cesse martelée dans l'allocution — est en ce sens d'autant plus indéniable que les plus pauvres (comme, il est vrai, les plus riches par l'abaissement du taux maximum) profiteront largement de cette réforme grâce à un doublement — à 2000 dollars par personne — de l'abattement de base. Au total, 58 % des familles verraient baisser le montant de leurs impôts, qui resteraient inchangés pour 21 % d'entre elles et augmenteraient pour les autres. L'impôt sur les sociétés rapporterait à l'Etat 9 % de plus et celui sur les revenus 7 % de moins.

Une révolution

Pour chaque citoyen, qui va, dès aujourd'hui, fébrilement calculer ce que tout cela signifierait pour lui, c'est bel et bien d'une « révolution » qu'il s'agit, et le mot n'a certainement pas été retenu par hasard, puisque c'est l'injustice qui est désignée comme cible. En ce sens, le Parti républicain espère, en faisant adopter cette réforme, qu'il se débarrassera à jamais de son image très vivace de parti des riches et qu'il pourra consolider les percées que la popularité personnelle de M. Reagan lui a permises dans la classe ouvrière et parmi les enfants des immigrés catholiques et juifs hier défavorisés.

Justement qualifiée de « populiste » par la Maison Blanche, la démarche est assez habile pour que les démocrates, majoritaires à la Chambre des représentants, l'aient applaudie en se contentant de souligner que les républicains faisaient en l'occurrence un pas vers leurs propres idées et qu'ils examineraient tout à la loupe avant de voter.

Derrière cette quasi-unanimité du moment, il n'est cependant pas difficile de voir déjà les formidables campagnes qu'organisent les nombreux groupes d'intérêts menacés par la suppression d'exemptions ou d'abattements sur lesquels se fondent leurs politiques d'investissements. La bataille va être très rude. Tous les coups seront permis dans d'invraisemblables alliances que l'on croit déjà deviner, et il faudra à M. Reagan pour obtenir, comme il le souhaite, une victoire avant le mois de décembre faire appel à toutes les ressources d'une éloquence qu'il ne semblait pas, mardi soir, aussi bien maîtriser que le thème et le temps de préparation auraient dû le permettre.

BERNARD GUETTA.

Une réforme radicale pour le « conservateur » Reagan

Quel gouvernement oserait en France modifier de fond en comble le code des impôts, comme souhaite le faire M. Reagan ? Il suffit de se souvenir que les grandes promesses socialistes de réforme de la fiscalité ont accouché d'une souris et de rappeler les considérables difficultés rencontrées par M. Mitterrand pour abaisser de 1 point seulement les prélèvements obligatoires pour mesurer l'ampleur du projet du président américain. Une baisse de 7 % de l'impôt sur les particuliers, un relèvement de 9 % de celui prélevé sur les sociétés, la réduction du nombre de tranches de quatorze à trois, l'annulation des amortissements accélérés des entreprises et la suppression du crédit d'impôt de 10 % obtenu en cas d'investissement, vont faire changer de mains des dizaines de milliards de dollars dans l'économie américaine. Quand M. Reagan parle de *« seconde révolution américaine »*, il exagère sans doute, mais il s'agit bien d'un bouleversement. La première caractéristique de sa réforme est d'être radicale, ce qui est pour le moins inattendu de la part d'un « conservateur ».

Seconde caractéristique et seconde surprise : voilà l'élu du Grand Old Party qui surtaxe les entreprises au profit des ménages pauvres (et, il est vrai, des super-riches). Il n'est pas inutile de le souligner au moment où en Europe l'on pratique plus volontiers l'inverse, en cherchant à favoriser les profits aux dépens de la consommation. Pour l'adepte de l'*« économie de l'offre »* (favoriser la compétitivité de l'économie par la réduction des coûts de production) qu'est le président américain, le paradoxe est de taille.

Une inspiration libérale

L'inspiration du projet est certes libérale. Supprimer les dégrèvements de tous ordres et les exemptions exceptionnelles dont jouissent toute une série de contribuables ou d'industries, c'est démolir les barrières autrefois posées par l'Etat. Un code simplifié des impôts et l'égalité de tous devant le fisc devraient rétablir le libre jeu du marché et la concurrence *pleine* et entière. Mais, à y regarder de près, le projet va, par rapport à la période passée, favoriser certains secteurs, en menacer d'autres : il s'agit donc aussi d'une politique industrielle. Les industries « lourdes » en investissements ont par le passé largement profité des facilités d'amortissements de leurs investissements et du dégrèvement autorisé de 10 % ; on estime à plus de 50 milliards de dollars par an le crédit d'impôts que ces mesures *leur* apportaient. Le très complexe système fiscal des Etats-Unis avait pour effet par exemple de taxer les constructeurs informatiques à hauteur de 26 % de leurs bénéfices, alors que les chimistes ou les fabricants de papier ne payaient en moyenne aucun impôt ! Demain, si le projet est adopté, c'est-à-dire si les lobbies des secteurs lourds ne l'emportent pas, ces privilèges disparaîtront et les impôts des industries de haute technologie ou des services baisseront.

Il conviendra sans doute d'en examiner en détail les conséquences, industrie par industrie, mais M. Reagan fait ici la preuve de sa détermination de ne plus favoriser les industries anciennes (tout en n'hésitant pas par ailleurs à les protéger des importations dans la sidérurgie par exemple), pour, au contraire, lancer la machine économique américaine sur les secteurs porteurs d'avenir et d'emplois. Une révision du code des impôts est une politique souvent plus efficace que les (maigres) subventions publiques accordées par les gouvernements européens, français en particulier.

On peut critiquer le projet Reagan, politiquement ou économiquement. Mais on est obligé de reconnaître qu'il prouve que le président américain sait provoquer de considérables changements structurels. D'une certaine façon, son radicalisme démontre qu'il a pris conscience de la réelle portée de la crise des économies occidentales. Les Européens apparaissent, par contraste, d'une timidité excessive. L'immobilisme de leurs gouvernements n'est sans doute pas sans expliquer la langueur des économies du Vieux Continent.

ÉRIC LE BOUCHER.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

Cab. Me Sarkozy, avt à Neuilly S/Seine (92), 188 bis, av. Charles-de-Gaulle
VENTE SUR SAISIE IMMOB. au Palais de justice NANTERRE.
le JEUDI 6 JUIN 1985, à 14 h. - EN UN LOT
UN APPARTEMENT de 2 P. réunies et dépendances, au 5e étg. (no 451) et UNE CAVE dans ENS. IMMOB.
10 ter, 20, 22, rue de L'ALMA - COURBEVOIE (92)
20 ter, rue de Bezons - 2 à 10 et 18 à 30, rue Baudin
Mise à Prix : 1 S'adr. SCP. GASTINEAU, MALANGEAU et BOITTELLE-COUSSAU, avocats associés
29, rue des Pyramides, PARIS (1er) - Tél. : 260-46-79 - Tous avocats pour Tribunal grande instance de NANTERRE - Sur les lieux pour visiter.

Cabinet de Me Serge TACNET, avocat à CHAMPIGNY S/MARNE (94)
20, rue Jean-Jaurès - Vente sur saisie immobilière, palais de justice CRÉTEIL, le JEUDI 6 JUIN 1985, à 9 h 30.
UN PAVILLON à CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE (94)
21, avenue EDMOND - de 5 PIÈCES PRINCIPALES
M. à P. : 300 000 F - S'adr. Me Guy BOUDRIOT
avocat à la cour, 55, bd Malesherbes, Paris (8e) - Tél. : 522-04-36. Sur les lieux pour visiter, le 31 mai de 17 h à 18 h et 4 juin de 10 h à 11 h.
Aucun renseignement ne sera donné avant les visites.

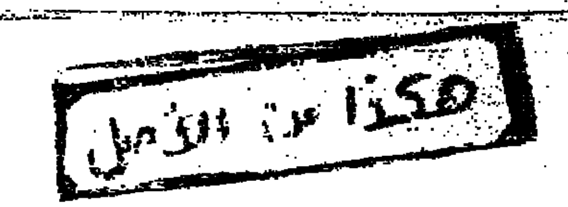
VENTE sur licitation, au Palais de justice de PARIS
le LUNDI 10 JUIN 1985, à 14 heures - EN TROIS LOTS
1° TERRAIN de 442 m² env. à GENNEVILLIERS (92)
12, impasse Justin, et 12, rue des Collines
2° UN IMMEUBLE à GENNEVILLIERS (92)
1, rue des Petites-Murailles
3° UN IMMEUBLE à GENNEVILLIERS (92)
EN PARTIE LIBRE
24, rue de la Procession - 8 *bis*, rue des Petites-Murailles
M. à P. 93 000 F : 110 000 F - 150 000 F
S'adr. SCP GASTINEAU, MALANGEAU et BOITTELLE-COUSSAU, avocats associés à PARIS (1er), 29, rue des Pyramides - Tél. : 260-46-79 - Mes SEBAGH et HAMIDI, Cabinet GROUPE G160, 97, avenue Victor-Hugo, PARIS (16e) - Ts avocats près Trib. gde inst. Paris - Sur les lieux pour visiter.

VENTE après LB JULIN, au Palais de justice de ROUEN
le VENDREDI 7 JUIN 1985, à 13 h 45
UN GRAND TERRAIN 66 139 m²
ZONE INDUSTRIELLE
GRAND-QUEVILLY près ROUEN (76)
EMBRANCHEMENT FERROVIAIRE PARTICULIER
LIBRE DE LOCATION
MISE A PRIX : 4 620 000 F
S'adr. pour tous rens. et visite à Me Alain BRAJEUX, avocat, 12, rue de Crosne, ROUEN - Tél. : (35) 71-05-72.

Vente sur folle enchère, aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur au Tribunal de grande instance de Versailles, Palais de justice, avenue de l'Europe ou 3, place André-Mignot le MERCREDI 5 JUIN 1985 à 9 h 30
EN UN SEUL LOT
UN TERRAIN A BATIR à BOULOGNE-BILLANCOURT
(Hauts-de-Seine)
Avenue Rosendaël, d'une contenance de 1 472,294 m
Cadastré section V No 124
sur lequel des constructions ont été entreprises
MISE A PRIX : 3 000 000 F
Pour tous rens., s'ad. SCP Johanet, avts à Versailles, 39, av. de Saint-Cloud, tél. : 021-46-46. - Cabinet de Me Jean Sillard, avt à la cour, 79 bis, bld de la Reine à Versailles, cabinet de Me Emmanuel Gueilbers, avt, 21, rue des Etats-Généraux à Versailles, cabinet de Me Jean-Christophe Caron, avt, 2, rue de Vautrait à VERSAILLES.

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication le MERCREDI 19 JUIN 1985 à 15 heures, mairie de SAINT-MARTIN-DE-RÉ (Charente-Maritime)
à SAINT-MARTIN-DE-RÉ
centre-ville, à proximité du port
ANCIENNE CASERNE DE GENDARMERIE LIBRE
16, rue Carnot
comprenant plusieurs bâtiments : 30 pièces principales, sanitaires, débarras, dépendances. Eau et électricité, superficie développée hors œuvre : 1 400 m² — Parc 1 500 m², planté de grands arbres, sortie sur 2 rues, l'ensemble pour 3 225 m², situé au POS en zone UA, avec un COS de 1.
MISE A PRIX : 2 800 000 F
(Cautionnement de 140 000 F)
Visite : sur rendez-vous à la brigade de gendarmerie de Saint-Martin-de-Ré (Tél. : (46) 09-21-17).
RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATION DU CAHIER DES CHARGES : Direction des services fiscaux (DOMAINE), 45, quai Valin, 17036 LA ROCHELLE CEDEX - (Tél. : (46) 41-45-11).





AFFAIRES

La situation chez Renault

- ***18 000 emplois en moins d'ici à fin de 1986***
- ***Comité central d'entreprise le 17 juin***

Renault aura un mois de juin chargé de part et d'autre de l'Atlantique. C'est finalement le 17 juin que se tiendra le comité central d'entreprise extraordinaire consacré à l'emploi. Et c'est au début de ce même mois, le 3, que American Motors Corp., la filiale américaine de la Régie, entamera, avec les syndicats ouvriers, des négociations sur des concessions salariales.

Le conseil d'administration réuni le 28 mai aura au moins permis de confirmer la date d'un CCE extraordinaire consacré *« au schéma et aux procédures d'ajustement »* des effectifs, selon les termes mêmes du communiqué laconique diffusé à l'issue de ce conseil. Si le principe d'un *« ajustement »* est donc admis, il n'a pas donné lieu, en revanche, à une estimation officielle des sureffectifs. De source syndicale, on indique que, en fonction des objectifs de productivité et des parts de marché envisagées (31 % en France et 11 % en Europe), les suppressions d'emploi pourraient toucher 8 000 personnes en 1986. Ce qui, ajouté aux 10 000 départs déjà programmés sur 1985, par le biais des préretraites, des retours au pays d'immigrés et de départs volontaires, ramènerait à 80 000 personnes les effectifs de Renault à la fin de 1986 contre 98 000 à la fin de 1984.

Même si cet *« ajustement »* doit se faire sans licenciements secs, voilà qui ne satisfera guère la CGT, qui réaffirmait encore le 28 mai, dans son analyse de l'industrie automobile française (*le Monde* du 29 mai), la nécessité pour les constructeurs nationaux de tenir durablement les trois quarts de leur marché intérieur, le quart du marché européen et de promouvoir l'emploi en remplaçant tous les partants.

Les réductions d'effectifs ne sont pas le seul moyen envisagé par Renault pour redresser sa situation financière. Le conseil d'administration a en effet également évoqué, mais sans le chiffrer, *« le financement des prochaines années, qu'il s'agisse des apports de l'actionnaire, des mesures de désendettement ou des recherches complémentaires de liquidités »*. Dans le cadre de son contrat de plan triennal, Renault mène sur ce sujet des négociations avec l'État. Car les financements prévus actuellement (dotation en capital de 3 milliards de francs, prêt du FIM de 1 milliard, 500 millions du FDES) sont loin de suffire aux besoins du constructeur, *évalués à quelque* 20 milliards.

Une note interne au groupe a par ailleurs indiqué que M. Georges Besse prenait, en même temps que la présidence de Renault, le contrôle direct de la branche automobile, M. Pierre Séméréna, directeur délégué de cette branche depuis six mois, devenant directeur général adjoint de la Régie. Bien qu'elle ait eu un précédent illustre du temps où M. Pierre Dreyfus présidait la Régie, cette mesure n'est pas forcément l'expression d'une motion de confiance de la part de M. Besse.

Outre-Atlantique, la situation semble se détendre pour AMC, puisque des négociations vont s'engager, dès le 3 juin, entre la direction et les syndicats, sur les mesures destinées à ramener AMC au niveau de compétitivité de ses concurrents. Cela passe par des concessions salariales que les syndicats avaient refusées jusque-là, poussant la direction à annoncer la fermeture de son usine de Kenosha, le 1er juillet prochain, si aucun accord n'était trouvé.

C. B.

CONJONCTURE

NOUVELLE SIMPLIFICATION DES FORMULES DE PRÊTS BONIFIÉS

Le ministre de l'économie et des finances poursuit sa politique de simplification des procédures de *prêts bonifiés en supprimant* les prêts participatifs simplifiés (sauf pour le bâtiment) et les prêts spéciaux de refinancement.

A l'automne 1984, la rue de Rivoli avait supprimé les prêts aidés aux entreprises et les prêts bancaires *bonifiés, tout en abolissant* la bonification de 1 % accordée aux prêts aux conditions du marché (PCM).

Au 30 juin prochain, dans le secteur industriel, les seuls crédits bonifiés qui subsisteront seront les prêts spéciaux à l'investissement (PSI) *au taux privilégié de 9,25 %* avec une enveloppe globale de 18 milliards de francs.

L'objectif recherché est la réduction des procédures (six l'an dernier) et celle des critères d'attribution, ramenés à deux : priorité à l'exportation et effort d'investissement global. Il faut y ajouter un effort d'économies budgétaires. En 1985, les bonifications pour l'industrie coûteraient de 5 à 6 milliards de francs.

● **Assurance : la FFSA s'oppose au relèvement de la taxe sur l'assurance des automobiles.** – M. Jacques Lallement, président de la *Fédération française des sociétés* d'assurance (FFSA), a fait part de l'opposition de la Fédération à tout relèvement éventuel de la « taxe sécurité sociale » appliquée à l'assurance des automobiles et des motocyclettes.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,4775	9,4790	+ 170	+ 185	+ 355	+ 385	+ 910	+ 1010
$ can.	6,8134	6,8170	– 5	+ 15	+ 38	+ 66	+ 66	+ 161
Yen (100)	3,7646	3,7667	+ 107	+ 117	+ 228	+ 246	+ 693	+ 742
DM	3,0474	3,0489	+ 100	+ 112	+ 223	+ 239	+ 657	+ 703
Florin	2,7009	2,7021	+ 58	+ 65	+ 131	+ 143	+ 420	+ 456
F.B. (100)	15,1434	15,1494	+ 120	+ 168	+ 252	+ 348	+ 676	+ 956
F.S.	3,6250	3,6269	+ 123	+ 138	+ 273	+ 293	+ 845	+ 906
L (1 000)	4,7818	4,7850	– 121	– 99	– 235	– 197	– 717	– 623
£	11,9085	11,9198	– 271	– 214	– 515	– 439	–1 277	–1 096

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	7 5/8	7 3/4	7 3/4	7 7/8	8 1/16	8 3/16
DM	5 7/8	6 1/8	5 9/16	5 3/4	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16
Florin	7 3/8	7 5/8	7	7 1/8	6 15/16	7 1/16	6 13/16	6 15/16
F.B. (100)	9 1/4	9 3/4	9	9 1/4	9	9 1/4	9 1/8	9 3/8
F.S.	1	2	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8
L (1 000)	12 1/2	13 1/2	12 3/4	13 3/8	12 5/8	13 1/8	13	13 3/8
£	12 5/8	12 7/8	12 5/8	12 13/16	12 5/8	12 3/4	12 7/16	12 1/2
F. franç.	9 7/8	10 1/8	10	10 1/4	10	10 1/4	10 1/8	10 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

UN COLLOQUE AU SÉNAT SUR LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Toujours le poids du chômage

L'économie française ne pourra pas croître de plus de 3 % par an d'ici à 1989 et les emplois continueront donc à diminuer. Tels sont, pour l'essentiel, les enseignements qu'on peut tirer du colloque sur les perspectives économiques tenu au Sénat mercredi 29 mai. A cette occasion, le service des études législatives de la Haute Assemblée publie deux études prospectives à moyen et à court terme. Deux hypothèses différentes concernant l'environnement extérieur ont été retenues : la première prévoit une sortie de la crise, la seconde, au contraire, table sur une prolongation de la stagnation.

Il ne s'agit que de perspectives et non de prévisions, nul n'étant en mesure, même à partir de 1986, de dire ce que sera l'activité économique internationale. S'appuyant principalement sur les travaux du BIPE (Bureau d'information et de prévision économiques), les services du Sénat ont fourni à l'INSEE les variables exogènes à partir desquelles l'Institut national de la statistique a fait tourner ses modèles.

Le scénario de « sortie de crise » prévoit que, après un ralentissement en 1986, le taux de croissance de *nos principaux partenaires s'élève* progressivement jusqu'au rythme de 4 % par an. Dans le second scénario, l'économie mondiale est supposée connaître une rechute en 1986 et, par la suite, une stagnation prolongée (le taux de croissance moyen de nos principaux partenaires reste alors de 2,4 % par an).

Quelles que soient les hypothèses retenues, le taux de croissance de la France ne dépasse pas les 3 % en moyenne annuelle d'ici à 1989. Cette donnée a son importance, dans la mesure où elle détermine le niveau de l'emploi. Une croissance d'au moins 3 % serait nécessaire pour que le nombre d'emplois cesse de diminuer.

Selon les projections du Sénat, l'économie française perdrait 435 000 emplois entre 1984 et 1989 dans le premier scénario (sortie de crise) et 620 000 dans le second. Sur la même période, la population *active potentielle* (1) *devrait* augmenter de presque 700 000 personnes, ce nombre pouvant être ramené à 530 000 par des mesures aboutissant à des retraits d'activité.

Vers les trois millions de sans-emploi

En tenant compte du nombre d'actifs potentiels qui renoncent à se présenter sur le marché du travail en raison de la diminution des emplois (ce que l'on appelle la *« flexion conjoncturelle du taux d'activité »*), le nombre de chômeurs atteindrait à la fin de 1989 2 840 000 dans le premier scénario et 2 980 000 dans le second.

Les mesures pour l'emploi (*« traitement social du chômage »*) corrigent de 2 à 2,5 % environ la croissance de la population active. *(Voir tableau.)*

Les projections à moyen et à court terme laissent espérer une amélioration du pouvoir d'achat fin 1985, époque à laquelle les entreprises retrouveront un niveau de profits comparable à celui de 1979. La reprise des investissements, incertaine à court terme, paraît plus assurée à *l'horizon* 1989, surtout dans les branches industrielles. Mais pour près de la moitié, il s'agirait d'investissements de *remplacement*. La croissance des capacités de production s'en trouverait limitée d'autant, et l'on pourrait voir réapparaître, en fin de période, le couple croissance-inflation, avec ce que cela suppose de risques pour le *commerce extérieur*.

Le besoin de financement des administrations resterait quelque peu supérieur à 3 % du PIB. Mais la masse des prestations sociales s'élevant plus vite que le PIB, les prélèvements sociaux devraient être augmentés, ce qui aurait pour effet d'accroître le taux des prélèvements obligatoires de moins d'un point en cinq ans.

FRANÇOIS SIMON.

(1) Par population active potentielle, on entend le nombre de personnes qui seraient disposées à travailler si la situation économique s'y prêtait.

Effet des mesures pour l'emploi sur le nombre des actifs potentiels (1)

	1984	1985	1986	1987	1988	1989
– Population active potentielle non corrigée	24 340	24 510	24 640	24 770	24 900	25 030
– Effet des mesures pour l'emploi	– 410	– 580	– 600	– 580	– 560	– 570
dont : mesures pour les jeunes	(– 100)	(– 270)	(– 310)	(– 320)	(– 320)	(– 330)
– Population active potentielle corrigée (2)	23 930	23 930	24 040	24 190	24 340	24 460
– Variation annuelle :						
de la population active potentielle non corrigée	+ 200	+ 170	+ 130	+ 130	+ 130	+ 130
de la population active potentielle corrigée (2)	+ 120	0	+ 110	+ 150	+ 150	+ 120

(1) Le concept inclut les personnes ayant un emploi, les chômeurs recensés et les actifs potentiels qui renoncent à se présenter sur le marché du travail.

(2) Compte tenu des mesures pour l'emploi.

INDUSTRIELS ET DISTRIBUTEURS SIGNENT UN ACCORD SUR LES RÈGLES DE LA CONCURRENCE

Après les nombreux différends qui les ont opposés depuis un an sur l'existence de « super-centrales » d'achat (*le Monde* du 8 janvier), industriels et commerçants se sont mis d'accord sur les règles du jeu à observer en matière de concurrence : les retards de paiement et de livraison sont à proscrire, le fait pour un distributeur de refuser de vendre un article (le déréférencement) ne doit pas être lié à des demandes abusives et discriminatoires, la reconnaissance d'une super-centrale est de la compétence de chaque industriel, etc. Assorti d'une définition de la vente à perte et des accords de coopération commerciale, cet accord a été signé, dans le cadre du groupe de travail Industrie-Commerce du CNPF présidé par M. Philippe Deloffre. Il faut noter que M. Michel-Edouard Leclerc (Centres Leclerc) a participé à ces travaux, alors qu'aucun représentant du groupe Intermarché ne s'y est associé.

Le groupe de travail tentera d'élargir cet accord à toutes les filières professionnelles de l'industrie et de la distribution avant fin juin et de l'affiner avant le mois de septembre pour simplifier les tarifs.

GAZ DE FRANCE RÉGLERA EN ECU SES ACHATS DE GAZ NÉERLANDAIS

Les gouvernements français et néerlandais ont approuvé l'accord conclu entre Gaz de France et la société néerlandaise Gasunie, un nouvel accord qui prolonge de dix ans les livraisons de gaz néerlandais en France, jusqu'en 2003. Comme il était prévu (*le Monde* du 21 février), les Pays-Bas ont accepté de diminuer d'environ 10 % leurs prix de vente, par l'application d'une nouvelle formule, et de réduire les quantités annuelles livrées, qui passeront de 6,5 milliards de mètres cubes actuellement à 5 milliards de 1993 à 2003.

Gasunie a également accepté le règlement en unités de compte européennes (ECU) ses livraisons (1 ECU = 6,83 F).

L'Irlande côté cash-flow.

Tout a un prix hélas, même l'Irlande.
Mais pour se ravigoter l'humeur, rien n'est plus profondément consolant qu'un prix irlandais.



Les fameuses fermes irlandaises : 85 F. Pour la nuit et l'inoubliable breakfast : 80 F dans les "bed and breakfast".

D'abord, une bonne surprise : la livre irlandaise et l'autre, ça fait deux : la première est moins chère que la deuxième : 9,57 F en mai 1985.

Ce point établi, partons. Après tout, le grand avantage de l'Irlande sur la Patagonie, c'est que l'aller et retour avion du 15 juin au 15 septembre démarre à 2 000 F et qu'avec un brin de jugeote on peut y emmener sa voiture en car-ferry pour rien. Pourquoi s'en priver?

Surtout qu'à l'autre bout les raisons de ne pas dépenser d'argent sont multiples : plages du Mayo, landes du Connemara, forêts de rhododendrons du Kerry, falaises du Donegal, horizons immenses du Shannon...

Certes, il faut de temps à autre se nourrir : mais 300 restaurants d'Irlande proposent des menus à prix fixes (50 ou 70 F), plusieurs milliers de pubs des repas avec plat du jour à 25 F et sachez qu'en cas d'urgence il n'y a pas *besoin de permis d'État pour pêcher* le brochet. Alors?

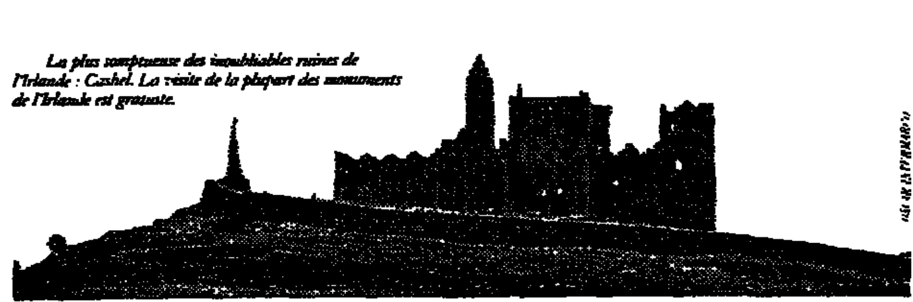
Dormir? Il y a les hôtels, les fermes, les bed and breakfast, les cottages. Mais cédez de temps à autre à la tentation des gentilhommières, ces somptueuses choses enfouies dans des parcs (250 F par personne, chambre et petit déjeuner), en songeant que, pour plus de trois jours, le tarif est réduit. Personne ne sait ce qui se passe pour plus de trois mois.

Pour le reste, dites-vous que vous êtes en Irlande, que le kilométrage des voitures de location (2000 F environ la semaine) est toujours illimité, qu'il y a plus de 200 golfs en Irlande, plus verts que l'Irlande, aussi ensorcelants que l'Irlande et à peine plus chers (85 F le parcours), que l'heure de cheval (et quel cheval) vaut 57 F, et que vous passerez la soirée dans un singing pub à découvrir des complaintes belles à pleurer et les vertus de la Guinness, le tout pour 30 F. Bref, il n'y a aucune raison de s'en faire.

D'autant plus que les bateaux du Shannon sont là, si besoin est, pour vous faire découvrir le fleuve le moins pollué d'Europe. Pour 2 900 F par semaine environ vous serez, sans aucun permis, seul maître à bord d'un house-boat de 4 personnes. Raffinement : embarquer un vélo de location (215 F la semaine) pour explorer les alentours le soir.

BICYCLES FOR HIRE

33 F par jour : le carburant, c'est vous.



La plus somptueuse des inoubliables ruines de l'Irlande : Cashel. La visite de la plupart des monuments de l'Irlande est gratuite.

VOTRE BUDGET EN UN CLIN D'ŒIL

Un moyen simple de savoir combien vous coûteront vos vacances en Irlande, c'est de se rappeler ces quelques prix (haute saison) :
- **Aller et retour avion : 2000 F.** Vols Air France depuis Paris. Vols Aer Lingus depuis Paris et Rennes (1940 F).
- **Aller et retour car-ferry** (par personne sur base 4 personnes, voiture comprise) : **1525 F** ou **1788 F** environ selon la compagnie. Traversées par Irish Continental Lines depuis Le Havre et Cherbourg, par Britanny Ferries depuis Roscoff.
- **Nuit et petit déjeuner irlandais** à la *ferme : 85 F, chez l'habitant : 80 F,* dans un bon hôtel : **180 F.**
- **Repas** menu touristique : **50 F ou 70 F,** snack dans un pub : **22 F.**

Pour ceux qui préfèrent un voyage à forfait, les prix essentiels à connaître sont :
- **2800 F** : AR avion et voiture de location pendant 1 semaine (par personne, base 4 personnes).
- ***3600 F*** : AR avion, voiture de location kilométrage illimité et cottage pendant 1 semaine (par personne, base 4 personnes).
- ***4000 F*** *: AR car-ferry et 1 semaine dans* une gentilhommière (par personne, chambre et breakfast, base 4 personnes, *transport de votre voiture compris*).

Mais pour l'heure, vous n'êtes pas encore en Irlande. Alors découpez le coupon ci-dessous : vous recevrez, entre autres, une brochure avec tous les prix de l'Irlande, y compris ceux que vous n'avez pas envie de connaître.

Même un voyage de cent mille lieues, ça commence par un timbre-poste.

Tous les prix de vos vacances figurent dans la brochure "L'Irlande en Kit". Pour la recevoir avec une documentation générale, remplissez ce coupon.

Nom ____________

Adresse ____________

____

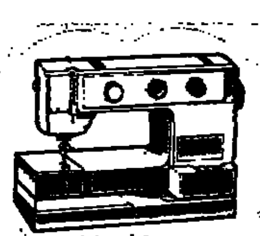
____________ MCF

Et envoyez-le (en joignant 4 timbres à 2,10 F pour frais d'envoi) au Mailing Express, Irlande, BP 591, 75830 Paris Cedex 17, ou venez nous voir, 9 bd de la Madeleine, 75001 Paris. Tél. 260.10.42.

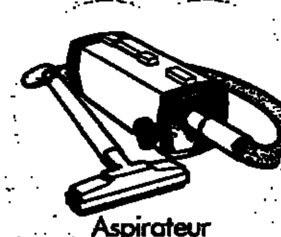


Choisissez vos marques de tendresse.

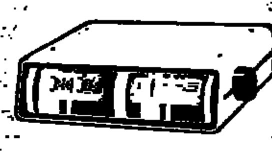
Fête des Mères





















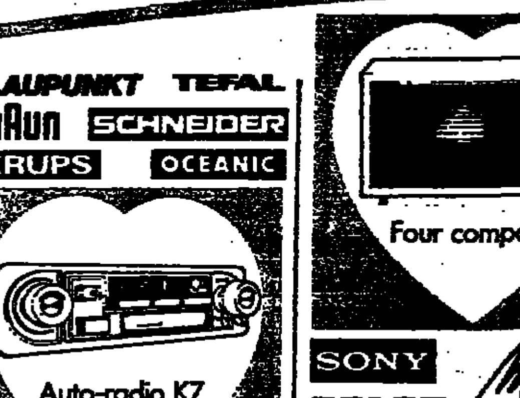




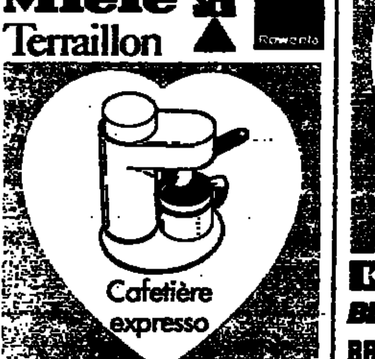


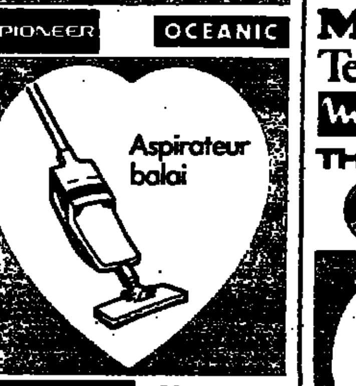


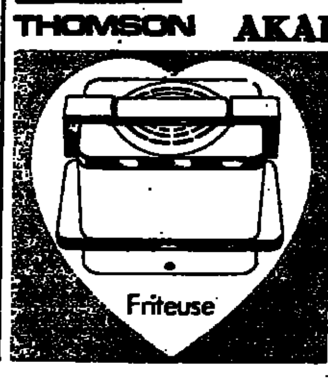






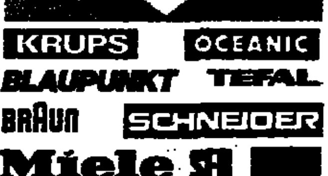




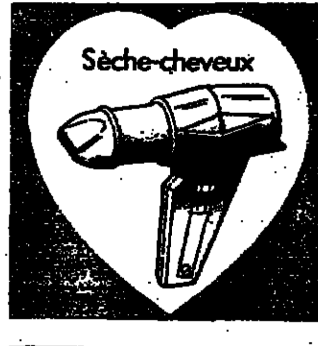


















Marques : SONY, PIONEER, Melitta, CALOR, AEG, HITACHI, BLAUPUNKT, TEFAL, BRAUN, SCHNEIDER, KRUPS, OCEANIC, Miele, Terraillon, Rowenta, Moulinex, PHILIPS, THOMSON, AKAI, GRUNDIG

Ces illustrations ont un rôle purement indicatif et ne sont, en aucun cas, des reproductions des appareils.

Des centaines d'idées-cadeaux au prix Darty.

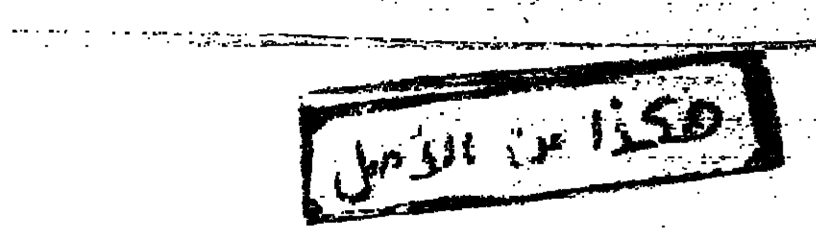


HCM

PARIS
- 8e : DARTY-sous-la-Madeleine
- 11e : 1, avenue de la République
- 11e : 25 à 35, boulevard de Belleville
- 13e : Centre "Galaxie" - Niveau 3 - 30, avenue d'Italie
- 14e : C. Cal "Gaîté-Montparnasse" - 68-80, av. du Maine
- 15e : Front de Seine - Centre Commercial "Beaugrenelle" - 71, quai de Grenelle
- 17e : 8, avenue des Ternes
- 18e : 128, avenue de Saint-Ouen

RÉGION PARISIENNE
- 78 : Orgeval : Centre Commercial "Art de Vivre" - Sortie Poissy - Autoroute de l'Ouest
- 78 : Parly 2 : Centre Commercial "Parly 2" - Le Chesnay
- 78 : Vélizy : Centre Commercial Vélizy II
- 91 : Les Ulis : Centre Commercial "Les Ulis 2"
- 91 : Morsang-sur-Orge : 51, rue de Monthléry (Autoroute du Sud - Sortie Savigny - Direction Sainte-Geneviève-des-Bois)
- 92 : Asnières : "Carrefour des 4 Routes" - 384, avenue d'Argenteuil - R.N. 309
- 92 : Châtillon : 151, avenue de Paris - R.N. 306
- 92 : Boulogne : Pont de Sèvres - 122 bis, avenue du Général-Leclerc
- 92 : Puteaux : Centre Commercial "Les 4 Temps" Niveau 1 - "Grand-Place"
- 93 : Bagnolet : Porte de Bagnolet - Au pied du Novotel - 40, avenue Gallieni
- 93 : Bondy : 123-155, avenue Gallieni - R.N. 3
- 93 : Aubervilliers : Centre "Parinor" - Porte de la Villette - 6 bis, rue Émile-Raynaud
- 93 : Noisy-le-Grand : Centre Commercial "Les Arcades" Marne-la-Vallée
- 93 : Pierrefitte : 102-114, avenue Lénine - R.N. 1
- 93 : Rosny-sous-Bois : Centre Commercial Rosny II
- 94 : Champigny : 10-12, avenue Roger-Salengro La Fourchette - R.N. 4
- 94 : Créteil : Centre Commercial Régional "Créteil Soleil"
- 94 : Fresnes : Zone Sofilic - Rue de l'Abreuvoir - R.N. 186
- 94 : Ivry : Centre Commercial "Ivry bords-de-Seine" 16, rue Westermeyer
- 94 : Thiais-Rungis : Centre Commercial Régional "Belle-Épine" - R.N. 7
- 95 : Cergy-Pontoise : Centre Régional "3 Fontaines"

ET 49 AUTRES MAGASINS EN PROVINCE.



هكذا من الأمل

AGRICULTURE

L'AVENIR DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Les Dix ont entamé une réflexion prudente

De notre envoyé spécial

Sienne. – Offrir de nouvelles perspectives aux agriculteurs de la Communauté, leur redonner confiance. Tel est le sens de l'exercice de réflexion sur l'avenir de la politique agricole commune (PAC), auquel les *ministres de l'agriculture* des Dix viennent de donner le coup d'envoi officiel à Sienne. La magnificence de la cité toscane ne les a pas pour autant conduits aux débordements lyriques. La tonalité générale des propos fut d'une extrême prudence. On peut les résumer ainsi : il n'existe pas de remède miracle pour rendre du dynamisme à l'Europe verte ; la politique de maîtrise de la production et des dépenses mise en œuvre depuis avril 1984 *doit impérativement être* poursuivie ; les efforts d'accompagnements qu'on se propose maintenant d'accomplir pour rendre cette politique de rigueur moins pénible aux agriculteurs ne pourront vraisemblablement avoir que des effets limités. M. Frans Andriessen, le commissaire chargé des affaires agricoles qui, l'hiver dernier, avait suggéré d'organiser un débat sur les perspectives à moyen et à long terme de la PAC, fut le premier à se garder de trop promettre.

La Commission a identifié six thèmes : l'agriculture dans la société ; l'utilisation nouvelle de produits agricoles ; les productions alternatives ; l'agriculture et l'environnement ; le commerce extérieur ; le secteur des céréales. Des groupes de travail ont été créés qui présenteront leur premier rapport en juin. Le débat avec les Etats membres ainsi qu'avec les organisations professionnelles *s'engagera sur cette* base au cours du second semestre. Les premières décisions opérationnelles pourraient ainsi être prises en même temps que seraient fixés les prix pour la campagne 1986-1987. La commission est convaincue, M. Andriessen l'a répété à Sienne, que pour limiter l'accroissement de la production, il faudra pratiquer pendant plusieurs années une politique rigoureuse sur les prix. Tous les *agriculteurs ne sont pas* capables de supporter un tel traitement : elle envisage donc de faire un usage plus large qu'aujourd'hui des aides directes aux revenus.

Deux autres pistes vont être *explorées : l'adaptation de l'offre*, c'est-à-dire l'orientation de la production vers des secteurs tels le soja ou les autres *produits protéagineux* dont la Communauté est déficitaire, et l'élargissement de la demande, autrement dit, le développement de débouchés industriels pour la production agricole. Cette seconde voie très à la mode serait-elle moins prometteuse que ne le laissent souvent supposer les discours des responsables officiels ou des dirigeants professionnels ? Sans se montrer négatif, M. Andriessen a invité le conseil à faire preuve de prudence.

M. Henri Nallet, ministre français de l'agriculture, a souligné que la discipline budgétaire ne devait pas se traduire par un repliement de la PAC sur elle-même. Il est favorable à une politique d'exportations dynamique mais aussi à une politique de recherche de nouveaux débouchés. Ce premier échange de vues a permis de constater que les préoccupations des Etats membres face aux difficultés actuelles de la PAC *demeurent bien différentes.*

PHILIPPE LEMAITRE.

Les rôtis du CNRS

Les vaches s'obstinent à avoir quatre pattes, et les consommateurs, français surtout, à préférer les « morceaux nobles » tirés des quartiers arrière. *Résultat : alors que la production* française de viande bovine est excédentaire, les entreprises importent des quartiers arrière et font stocker à grand frais les quartiers avant des animaux. Un colloque, consacré à la « restructuration des viandes », les 5 et 6 juin à Versailles, apportera peut-être *une solution.* On y apprendra comment un rôti peut avoir l'allure d'un rôti, la couleur d'un rôti et ne pas être du rôti (quant à la saveur...).

Des techniques diverses existent désormais pour restructurer des viandes dures ou des bas morceaux. La plus prometteuse, selon le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) qui organise ce colloque, serait celle de la cuisson-extrusion qui « déstructure » la viande pour la « re-homogénéiser » ensuite sous une forme imitant l'entrecôte ou le rôti. *Cette technique devrait permettre* également de créer des produits industriels nouveaux, stérilisés à 180°, avec, par exemple, une teneur réduite en lipides (graisses) et une meilleure qualité nutritionnelle par ajout de fer ou de calcium.

économie et humanisme

n° 282 mars/avril 1985

Dossier : Survivre dans les villes du tiers monde

Par l'équipe d'Ignacy Sachs, une réflexion sur les besoins alimentaires et énergétiques des grandes villes du tiers monde et sur les modalités de réponses, individuelles ou collectives, pragmatiques ou planifiées, telles que les montre l'observation de métropoles d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique du Nord.

- Les aléas de la production des matériaux de construction en Algérie.
- Le recrutement des cadres des multinationales : le point de vue du consultant.

Le numéro : 50 F *Abonnement 1985 : 220 F*

ÉCONOMIE ET HUMANISME, 14, rue Antoine-Dumont 69372 LYON Cedex 08

(Publicité)

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE
DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

SUBDIVISION DES ÉTUDES FONCIÈRES ET DE TOPOGRAPHIE
32, QUAI GALLIENI,
92151 SURESNES CEDEX

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON

Classement dans la voirie départementale des avenues Victor-Hugo et du Maréchal-Juin entre la N 190 et N 13 sous l'immatriculation chemin départemental N° 39.

Le public est informé que, par arrêté préfectoral en date du 24 avril 1985, il a été prescrit une enquête publique concernant le projet susvisé sur le territoire de la commune de RUEIL-MALMAISON.

Les pièces du dossier concernant cette enquête seront déposées pendant 32 jours consécutifs du 28 mai 1985 au 28 juin 1985 inclus à la mairie de Rueil-Malmaison, où le public pourra les consulter du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30 ainsi que le samedi de 9 h à 12 h.

Les personnes désirant émettre un avis sur ce projet pourront consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet aux jours, heures et lieux cités ci-dessus. Elles pourront de même les adresser à M. Pierre Melin, ingénieur principal hors classe honoraire SNCF, 1, rue Pissaro, 75017 PARIS, nommé commissaire enquêteur.

A l'issue de cette enquête, les copies des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public, en mairie de Rueil-Malmaison et à la préfecture des Hauts-de-Seine, direction départementale de l'équipement, accueil du public niveau + 1, aux heures normales d'ouverture.

Cette publication est effectuée en application de l'article R 11/4 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

TRANSPORTS

Une commission sénatoriale juge la SNCF « sinistrée »

Le gouvernement et un syndicat, la CGT, seraient responsables de la très mauvaise santé de la SNCF, si l'on en croit le rapport, publié le 28 mai par la commission de contrôle du Sénat *« chargée d'examiner la gestion de la SNCF et les conditions de mise en place des comités d'établissement au sein de cette société nationale ».*

Présidée par M. André Fosset, sénateur (Union centriste) des Hauts-de-Seine, la commission d'enquête a rappelé son *« estime »* à l'égard d'une entreprise dont le réseau *« doit être considéré comme l'un des meilleurs du monde ».* Cela dit, le rapporteur, M. Paul Masson, sénateur (RPR) du Loiret, exprime sans fard l'avis des membres de la commission, à l'exception des sénateurs socialistes qui se sont abtenus : la SNCF est *« sinistrée »* depuis 1974, en raison de la chute du trafic des marchandises pondéreuses et, depuis 1981, à cause de la volonté gouvernementale de bloquer les tarifs tout en décidant des mesures sociales coûtant 2,25 milliards de francs. La SNCF est *« assistée »*, puisque les contributions du budget *de l'Etat* ont augmenté, en francs courants, de 57,5 % de 1981 à 1985 pour atteindre 35,6 milliards de francs. La SNCF est *« déficitaire »* à hauteur de 27,5 milliards de francs accumulés de 1972 à 1984. Elle est *« endettée »* pour 74,2 milliards de *francs, et la progression annuelle des* charges financières absorbe le produit des recettes commerciales.

Sous le titre « Comment une logique peut en cacher une autre », le rapporteur estime que la mise en place de trois cent vingt-sept comités d'établissement, alors que la direction en proposait une trentaine et les syndicats, sept cent dix-neuf, a *répondu à une logique* du moindre mécontentement. Cette démarche cache *« la reconnaissance institutionnelle de l'existence à la SNCF de redoutables contre-pouvoirs ».* Coûteuse (50 millions de francs par an), cette multiplication de structures sociales a pour objectif le contrôle du budget social de 700 millions de francs de la société nationale par la CGT majoritaire.

Enfin, le rapporteur juge irréaliste le contrat de plan signé le 29 avril par l'Etat et l'entreprise. Fondé sur des hypothèses de trafic excessivement optimistes, ce contrat mise sur des gains de productivité (+ 2 % *par an) peu réalistes.* Il élude la question de l'endettement. Ce contrat est *« une occasion manquée ».*

[Le rapport souffre de la volonté des commissaires de mettre surtout en lumière les effets pernicieux, dans la gestion de la SNCF, de la prépondérance de la CGT. Sa crédibilité semblera faible à ceux qui connaissent les difficultés qu'éprouve la SNCF à renouveler *ses structures et ses modes de pensée.*]

LOGEMENT

En Ile-de-France

Les ventes de logements neufs ont baissé de plus de 25 % au premier trimestre

Dans le bâtiment, le premier trimestre de 1985 a été médiocre avec une baisse moyenne de 16,4 % de l'activité (essentiellement due au grand froid de ce début d'année), plus forte dans le gros œuvre (– 22,5 %) que *dans le second* œuvre (– 0,15 %), selon la Fédération nationale du bâtiment.

Pour la région Ile-de-France, où on a commencé 37 000 logements en 1984, l'année en cours ne sera équivalente que grâce à deux mille prêts *locatifs aidés (PLA) financés par la* Caisse des dépôts et consignations, selon la Cellule économique Ile-de-France.

Quant au marché immobilier, il demeure « déprimé », selon le Centre d'analyses et de prévisions immobilières (CAPEM) *de la Compagnie* bancaire. On n'a vendu au premier trimestre 1985 que 3 550 logements neufs contre 4 830 au premier trimestre 1984, soit une baisse de 26,5 %. La baisse des ventes était déjà sensible au dernier trimestre de 1984 (– 10 %) après trois premiers trimestres de reprise des ventes (près de 20 % au premier et au troisième trimestres) : en tout 17 440 logements neufs vendus en Ile-de-France en 1984 contre 16 165 en 1983.

Selon la CAPEM, cette chute des ventes tient en partie aux désistements des candidats à l'accession à la propriété qui devaient bénéficier d'un prêt aidé (PAP) : les taux de désistement dans ce secteur ont atteint 20 % (un projet sur cinq) tandis qu'ils ne sont que de 2,6 % pour les prêts conventionnés et le secteur non aidé. Certains prêts sont refusés par les établissements financiers et le Crédit foncier en raison de l'insuffisance des ressources des postulants tandis que d'autres candidats à l'accession à la propriété renoncent d'eux-mêmes, à cause essentiellement des incertitudes qui pèsent sur l'emploi. Les statisticiens de la Cellule économique Ile-de-France remarquent que les PAP, qui étaient naguère utilisés par de futurs cadres, sont aujourd'hui demandés par une majorité d'ouvriers et d'employés de trente-cinq à quarante ans, qui ne disposent que d'un apport personnel très faible. De *plus*, l'aide *personnalisée* au logement (APL), qui a été insuffisamment revalorisée en juillet dernier, ne parvient plus qu'imparfaitement à jouer son rôle de complément de ressources.

Enfin la CAPEM note que si certains promoteurs réussissent à écouler leurs programmes rapidement, d'autres n'y parviennent que difficilement. Sur un stock de 15 000 logements disponibles en région parisienne, 40 % sont des « invendus terminés » dont un cinquième constituent un stock mort, ancien, pratiquement invendable, que ce soit par leur localisation, leur conception ou... leur prix trop élevé.

J. D.

(Publicité)

République Arabe de Syrie
Public Establishment of Electricity
Financial Directorate – Experience Contract Section

N° 1515
Date : 11/5/1985.

Extension de l'appel d'offres n° 1548

Comme suite à notre annonce concernant l'appel d'offres n° 1548 pour la réalisation d'une centrale électrique avec turbine à gaz à Sweidieh (150 mégawatts) qui est mentionné dans le bulletin officiel n° 5033 daté 17/3/1985.

La date de clôture pour la présentation de l'offre est reportée au mardi *16/7/1985.*

Le directeur général du PEE
Ingénieur R. IDRISS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BARCLAYS BANK S.A.

L'assemblée générale des actionnaires de Barclays Bank SA, qui s'est tenue le 24 mai 1985, a approuvé les comptes de l'exercice 1984, qui se traduisent par un bénéfice net consolidé de 60 596 000 francs après constitution de 102 564 000 francs de provisions nettes contre un bénéfice de 72 404 000 francs et des provisions nettes de 88 278 000 francs en 1983.

Au 31 décembre 1984, le total du bilan consolidé s'établit à 24 901 millions de francs contre 22 880 millions de francs l'an dernier. Les dépôts (francs et devises) totalisent 6 051 millions de francs tandis que les remplois (francs et devises) atteignent 11 883 millions de francs.

Ces comptes consolidés regroupent Barclays Bank SA et ses filiales à 100 % au nombre de douze, dont principalement Barclays Bank (Grenoble), la banque d'affaires *Compagnie financière Barclays, et les filiales spécialisées* : SCAM à Paris et SOBI à Monaco (crédits immobiliers), Barclays Bail (crédit bail mobilier), Lutetia Société financière (crédits d'investissements) et Barclays Gestion (gestion des fonds communs de placement et SICAV créés par Barclays Bank SA).



OLIDA-CABY

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 28 MAI 1985

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 28 mai 1985 sous la présidence de *M. Jean-Bernard Caby, a approuvé les* comptes de l'exercice 1984 et nommé administrateur M. Bernard Treizenem, directeur général du groupe : elle a autorisé le conseil d'administration à émettre des obligations ou des bons de caractère classique jusqu'à 150 millions de francs.

L'assemblée générale extraordinaire tenue le même jour a autorisé le conseil d'administration à procéder, séparément ou concomitamment, *à l'augmentation* du capital de la société, pour le porter jusqu'à 400 millions de francs, et à l'émission d'obligations avec bons de souscription d'actions et d'obligations convertibles à concurrence de 150 millions de francs pour chacune de ces sortes d'obligations.

Dans son rapport à l'assemblée, le conseil a rappelé les grandes lignes du programme d'assainissement en profon*deur et de renforcement de l'ensemble* des divisions du groupe et précisé que celui-ci, approuvé par les pouvoirs publics et par les banques, se poursuivait activement au cours des cinq premiers mois de 1985.

Pour la division Olida, après un premier trimestre en légère amélioration de tendance par rapport au deuxième semestre de 1984, particulièrement difficile, les ventes d'avril et de mai retrou*vent un niveau favorable, égal aux mois* correspondants de 1984, confirmant l'effet positif de la rénovation et du repositionnement des gammes de pro*duits et l'efficacité accrue de la force de* vente.

D'autre part, l'augmentation de prix de l'ordre de 5 % intervenue début mai favorise la reconstitution des marges et va contribuer à assurer l'équilibre de cette division.

Enfin, l'importante réduction des frais de fonctionnement, résultant de la fermeture de l'usine de Levallois-Perret, devrait être accentuée à partir d'octobre par la fermeture de l'usine de Lyon.

La direction du groupe a également indiqué que l'allégement des effectifs de la division Caby, portant sur cent quatre-vingt-dix-huit personnes, serait réalisé au cours du deuxième semestre 1985.

Par ailleurs, les divisions Surgelés – GORCY – et Spécialités – SPEGAL et SODI – connaissent une activité satisfaisante.

Compte tenu de ces éléments, et *après avoir rappelé que le profil saison*nier des ventes de la plupart des divisions se traduit pour le groupe par un premier semestre structurellement déficitaire, la direction du groupe a confirmé ses prévisions contenues dans la lettre aux actionnaires d'avril dernier, c'est-à-dire un résultat net consolidé encore déficitaire en 1985, compte tenu des frais de restructuration, mais un résultat courant nettement amélioré pour l'ensemble de l'exercice, le groupe devant retrouver une capacité bénéficiaire à partir de 1986.

La direction du groupe a également informé l'assemblée que, des négociations se poursuivaient activement avec différents groupes industriels français et *étrangers en vue d'une participation* substantielle dans les émissions d'actions et d'obligations autorisées par l'assemblée générale extraordinaire.

LA BPGF CRÉE LA SICAV ARGONAUTES

Avec de nombreux investisseurs insti*tutionnels, la BPGF vient de lancer une* nouvelle Sicav dénommée Argonautes.

Cette création correspond à l'analyse suivante : les investisseurs se trouvent confrontés à une situation paradoxale : s'ils constatent que l'internationalisation croissante des marchés est favorable à *leur unification et à leur efficacité, ils se* heurtent en revanche aux distorsions induites par la répartition inégale des sources d'énergie, du progrès technologique et de la part du PNB consacrée à l'investissement dans chaque économie. Ainsi, le choix d'un investissement devient un exercice de plus en plus difficile.

Beaucoup de professionnels s'interrogent, en outre, sur la qualité des outils d'analyse qu'ils utilisaient jusqu'à présent : les modèles classiques de projection économique ne rendent plus compte *des fluctuations du dollar ou des évolu*tions conjoncturelles.

Il faudra un certain temps avant que les agents économiques perçoivent les tendances profondes autour desquelles s'ordonnera le nouvel ordre économique mondial et ajustent leurs comportements. Dans l'intervalle, il importera de découvrir avec précision les secteurs qui bénéficieront de ces modifications d'environnement et de savoir choisir les sociétés susceptibles d'en profiter au mieux. C'est la tâche à *laquelle* nos spécialistes se sont rattachés.

Argonautes investira sur les marchés financiers réputés pour leur dynamisme et leur capacité à intégrer rapidement ce type d'analyse.

La réflexion sur les thèmes d'investis*sements sera stimulée par la présence* d'un comité consultatif réunissant des personnalités éminentes du monde des affaires et des milieux scientifiques.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 10,20 % - 1976

Les intérêts courus du 3 juin 1984 au 2 juin 1985 seront payables à partir du *3 juin 1985 à raison de 91,80 F par titre* de 1 000 F nominal contre détachement du coupon n° 9 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 15,29 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations fami*liales), soit un net de 75,49 F.*

A compter de la même date, les titres appartenant à la série « E » sortie au tirage au sort du 20 mars 1985 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 1 000 F.

∴

En application de l'article 94-II de la loi n° 81-1160 du 30 décembre 1981 (loi de finances pour 1982) et du décret n° 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, il est rappelé que :

- Les porteurs qui ont déposé leurs titres ainsi que la loi le prescrit verront le montant des sommes qui leur sont dues porté au crédit de *leurs comptes tenus* par les intermédiaires habilités choisis par eux.
- Les porteurs qui n'auraient pas déposé leurs titres à la date du 3 novembre 1984 seront tenus de satisfaire à cette obligation légale afin de pouvoir exercer leurs droits.
- Concernant les titres inscrits en comptes « nominatifs purs », le remboursement de la série « E » « 10,20 % 1976 » et les intérêts seront réglés aux titulaires directement par la Caisse nationale des télécommunications.
- Les obligations portant la lettre *de la série « D » sont rembourssables* depuis le 3 juin 1982.

PROUVOST S.A.

FORTE PROGRESSION DES RESULTATS

Les résultats de l'exercice 1984 du Groupe Prouvost, après examen par le conseil d'administration réuni sous la présidence de Christian Derveloy font apparaître un bénéfice consolidé de 142 millions de francs (dont 123 MF pour la part du Groupe) contre 78,4 millions de francs pour 1983 (dont 53,4 millions pour la part du Groupe). Ce résultat s'entend après 160 MF d'amortissements et 40 millions d'impôts mais avant dotation aux provisions à caractère de réserve. La marge brute d'autofinancement consolidée s'élève à 349 millions de francs contre 268 millions en 1983.

Les comptes de la holding font apparaître un bénéfice net de 14,8 millions, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 27 juin 1985, de distribuer un dividende de 1,50 F par action (plus avoir fiscal de 0,75 F) contre 1 F par action (plus avoir fiscal de 0,50 F) au titre de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 8,4 milliards contre 7,3 milliards en 1983 – soit une augmentation d'environ 15 %. L'activité a progressé particulièrement dans le négoce et le peignage de laines, ainsi que dans le fil à tricoter – ces trois secteurs ayant été également les points forts du Groupe sur le plan de la rentabilité.

Afin de renforcer la structure financière du Groupe, le conseil a décidé de faire appel au marché financier, sous forme d'augmentation de capital en utilisant l'une des autorisations qui lui ont été conférées par l'assemblée du *28 juin 1984.*

Suivant décision prise par la Chambre syndicale des agents de change, les actions Prouvost SA sont depuis le 23 mai, cotées sur la marché à règlement mensuel.

En sortant de l'école
Un jour j'ai rencontré
Un beau Chemin de fer...

(Jacques Prévert)

glad

Un beau chemin de fer, un hélicoptère, une libellule, un vaisseau des étoiles... Les enfants rencontrent leurs rêves sur leur chemin.

Ludoparc, c'est le nouveau domaine de jeux. Plus sûr, plus drôle, plus vivant.

Plus sûr : Ludoparc est construit en éléments plastiques lisses, souples, sans échardes, inaltérables. Chaque semaine, Ludoparc est nettoyé et lavé. Régulièrement, il est contrôlé par Plastic Omnium, sur les normes Véritas : c'est une garantie !

Plus drôle : les éléments modulaires de Ludoparc se combinent pour obtenir des ensembles variés, des combinaisons, sans autre limite que celle de l'inspiration et de la fantaisie.

Plus vivant : quand les enfants ont épuisé toutes les possibilités d'une aire de jeux, un beau jour, Ludoparc se transforme complètement. Et c'est un nouveau territoire plein d'aventures inédites qui s'ouvre à leur imagination.

Ludoparc ne s'achète pas. Les collectivités locales, les écoles le prennent en location. Le contrat comprend la mise en place, les transformations périodiques, les remplacements, le nettoyage hebdomadaire.

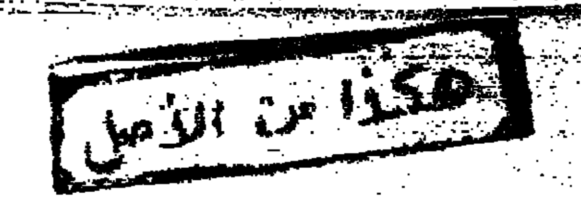
Que le Ludoparc ait 50 ou 1000 m², c'est le même service de haute qualité qui le prend en charge : celui de Plastic Omnium, fier de lancer cette innovation.

Avec une seule idée en tête : la joie des enfants, dans la sécurité.





3, rue du Parc 92305 Levallois-Perret - Téléphone : 739.32.08 - Télex : 620 095.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 mai

Très résistant

Rien à faire. La Bourse de Paris ne veut pas baisser. Mercredi, alors que des ventes bénéficiaires avaient commencé à se produire après la dernière hausse survenue la veille (– 0,22 % à l'ouverture), têtue, elle s'est mise en devoir de regagner le terrain perdu, s'offrant même le luxe de progresser encore un peu. Dassault a encore pris de l'altitude (+ 2 %). Moët (+ 1 %) a fait « pschit » et atteint son plus haut de toujours. Les clients ont encore fait la queue pour acheter du Carrefour. L'Oréal a moussé (+ 2,4 %) et Esso a été « super » (+ 1,7 %). Bref, à la clôture, l'indicateur enregistrait une nouvelle avance de 0,6 %.

« Si les Français n'ont pas d'argent, la Bourse en regorge », faisait remarquer un professionnel, ravi de voir le marché continuer à enregistrer d'aussi bonnes dispositions. Désormais, la consolidation ne se fait plus sur une ou plusieurs séances, mais par valeur, souvent même le temps d'un cours.

Instable la veille, Olida a tenu la vedette (+ 16,7 %). Les actions de la SEP (Société européenne de propulsion), qui fabrique notamment les moteurs d'Ariane ont été introduites ce jour au prix d'offre minimum de 330 F. Un cours de 462 F a été inscrit. Entre 330 F et 479 F, 6 % des demandes ont été servis. La société roussillonnaise de participations (famille Mathey + Casino) a racheté en Bourse une participation majoritaire dans Cedis au prix unitaire de 836 F. La cotation de l'action Cedis est suspendue quarante-huit heures. Selon les informations recueillies, l'opération consiste à faire passer le contrôle de Cedis à Casino. Fermeté persistante de la devise-titre : 9,95 F-10,05 F contre 9,93 F-10,05 F).

Statu quo sur l'or à Londres : 311,20 dollars l'once contre 311,25 dollars.

A Paris, le lingot a perdu 550 F à 94 950 F et le napoléon 2 F à 560 F.

NEW-YORK

Effritement

La reprise du travail a été laborieuse, mardi, à Wall Street. Fermé trois jours, le marché était engourdi. La tendance à l'irrégularité a dominé dans tous les compartiments de la cote. Si les écarts de cours n'ont pas, en général, été très importants, le nombre des baisses a dépassé celui des hausses. A la clôture, l'indice des industrielles accusait une perte modique de 0,45 point, à 1 301,51. Surtout, le bilan général était négatif. Sur 2 006 valeurs traitées, 826 se sont repliées, 679 ont monté et 501 n'ont pas varié.

De l'avis général, l'effritement constaté n'a pas été très significatif, résultant surtout de la faiblesse des transactions. Au total, 90,6 millions de titres ont changé de mains, contre 85,97 millions vendredi dernier. Pour tout dire, les opérateurs ne semblaient pas très motivés.

Selon les analystes, après le récent et brutal mouvement de hausse, la consolidation a commencé. Un fondé de pouvoir assurait, d'autre part, que la Bourse testait la solidité du palier des 1 300 points. Enfin, un professionnel déclarait que si les taux d'intérêt continuaient à baisser, ils se trouvaient encore à un niveau supérieur à celui de l'inflation.

Bref, chacun y allait de son commentaire. Mais le plus grand nombre restaient confiants. Les plus optimistes prévoyaient que le Dow culminerait à 1 375 au début du mois de juillet.

VALEURS	Cours du 24 mai	Cours du 28 mai
Alcoa	32 1/2	32 1/2
A.T.T.	23 3/8	24 1/8
Boeing	63 5/8	63 3/8
Chase Manhattan Bank	58 3/4	58 1/4
Du Pont de Nemours	59 7/8	60 1/8
Eastman Kodak	43 7/8	44 1/8
Exxon	53	53 3/8
Ford	42 3/4	43 3/4
General Electric	60 5/8	60 1/2
General Foods	66 1/4	66 1/2
General Motors	70 1/8	70 7/8
Goodyear	29 1/4	29 1/8
I.B.M.	131	130 3/8
I.T.T.	32 3/8	32 3/4
Mobil Oil	31 3/8	30 1/2
Pfizer	49 1/8	48 5/8
Schlumberger	39 1/4	39 1/4
Texaco	37	37
U.A.L. Inc.	49	47 7/8
Union Carbide	39 5/8	40 1/8
U.S. Steel	29 3/8	28 3/4
Westinghouse	34 5/8	34 1/4
Xerox Corp.	49 1/2	49 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SODEXHO. — A l'occasion de l'augmentation de capital en cours, le groupe Sodexho a prédit, pour l'exercice 1985-1986, un volume d'affaires de plus de 6 milliards de francs, dont les deux tiers réalisés hors de France et plus de 25 % aux Etats-Unis, où la firme a récemment acquis Seiler pour la somme de 30 millions de dollars. Dès cette année, la société prévoit, pour l'exercice en question, un maintien du dividende à 75 F par action, avoir fiscal compris, sur un capital augmenté de 25 %. Pour le premier semestre arrêté au 28 février 1985, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 2,02 milliards de francs, en augmentation de 10,2 % sur l'année précédente, et les résultats consolidés de la part du groupe représentent un montant provisoire de 51 millions de francs.

LAMBERT FRÈRES ET Cie. — Le groupe est rentré, en 1984, dans l'ère des profits avec un bénéfice courant de 5,30 millions de francs (contre une perte de 7,3 millions de francs précédemment). Seule l'activité « distribution » a encore accusé une perte. Le résultat net s'élève à 15,44 millions de francs. En 1983, il était négatif de 11,7 millions de francs.

FICHET-BAUCHE. — Le résultat net consolidé pour 1984 est en baisse de 29,8 %, à 13,4 millions de francs. Il supporte des charges exceptionnelles, dont certaines proviennent des modifications de règles comptables. Le chiffre d'affaires atteint 1,4 milliard de francs (+ 8,1 %).

ITT. — Le bénéfice net, pour le premier trimestre, progresse de 43 %, à 113,3 millions de dollars. Il comprend une somme de 38 millions de dollars provenant du versement fait par le Nigéria en règlement d'un litige relatif à certains contrats de télécommunications.

Compte non tenu de cette plus-value, le résultat net ressort à 75,3 millions de dollars (– 5 %). Il a été affecté par la cherté du dollar.

PROUVOST SA. — Les résultats pour 1984 ont doublé. Le bénéfice consolidé s'élève à 142 millions de francs (contre 78,4 millions) et la part du groupe est de 122,9 millions de francs (contre 53,4 millions), pour un chiffre d'affaires de 8,4 milliards de francs (+ 15 %). Le dividende net est majoré de 50 % : 1,50 F, contre 1 F. Le capital va être augmenté.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	24 mai	28 mai
Valeurs françaises	122,9	123,9
Valeurs étrangères	107,8	103,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	24 mai	28 mai
Indice général	227,3	228,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 mai .... 10 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 mai	29 mai
1 dollar (en yens)	251,60	251,70

BOURSE DE PARIS — Comptant — 29 MAI

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1810	1850
Calberson	341	336
C.D.M.E.	725	700
C. Equip. Elect.	307	306
C. Occid. Forestière	165	163 50
Dafsa	255	252
Dauphin O.T.A.	2000	2000
Elect. S. Dassault	880	880
Filipacchi	635	613
Guy Degrenne	749	730
Marlin Immobilier	340	340
Métallurg. Minière	266	265
M.M.B	417 80	420
Navale-Delmas	431	421
Om. Gest. Fin.	305	305
Petit Bateau	320	315
Petrofigaz	720	720
Pochet	1741	1750
Poron	316	315
S.C.G.P.M.	314	308
S.E.P.	....	462
Sofibus	235	232
Sovac	988	982

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	257	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	104 90	101
C.G.M.	....	....
Cochery	20	42 50 d
C. Sabl. Seine	110	....
Coparex	496	500
La Mure	61	....
Mic	201	....
Pronuptia	125 20	130 70
Ripolin	36	....
Rorento N.V.	129 10	128 50
S.P.R.	130	131
Thann et Mulhouse	100	102
Ufinex	356	....

SICAV 28/5

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ● : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1630	4,5 % 1973	1663 50	1640	1640	– 1 76
....	B.N.P.	1038	1037	1037	– 0 08
....	C.C.F.	1065	1064	1064	– 0 09
4383	C.N.E. 3 %	4252	4225	4210	– 0 98
1500	Electricité T.P.	1535	1540	1539	+ 0 26
1069	Renault T.P.	1085	1084	1084	– 0 09
225	Elf-Aquitaine	227 30	228	231 50	+ 1 8[illegible]
225	– (certific.)	226 60	228 50	228 50	+ 0 8[illegible]
1400	Epeda-B-Faure	1460	1459	1459	– 0 0[illegible]
2610	Essilor	2650	2633	2633	– 0 6[illegible]
545	Esso S.A.F.	575	583	587	+ 2 0[illegible]
1550	Eurafrance	1630	1630	1649	+ 1 1[illegible]
325	Ericsson	328 50	335	335	+ 1 97
525	Exxon Corp.	541	533	533	– 1 47
430	Ford Motors	443 50	433 50	433 50	– 2 25
285	Free State	281	268 30	266	– 5 33
154	Gencor	153 70	153 50	153 50	– 0 13
290	Gén. Belgique	305 50	309 50	309 50	+ 1 30
610	Gén. Electr.	609	605	605	– 0 65
705	Gen. Motors	722	725	725	+ 0 41
66	Goldfields	69	67 90	67 90	– 1 59
37	GdMetropolitain	37	37 20	37 20	+ 0 54
147	Harmony	144 10	140	138 40	– 3 95
31	Hitachi	31 05	30 55	30 55	– 1 61
720	Hoechst Akt.	730	744	744	+ 1 91
1770	Siemens A.G.	1800	1805	1805	+ 0 27
161	Sony	168 90	166	166	– 1 85
210	T.D.K.	204	206	206	+ 0 98
14 50	Toshiba Corp.	15 15	14 95	14 90	– 1 65
980	Unilever	1004	1006	1005	+ 0 09
410	Unit. Techn.	410	411	411	+ 0 24
925	Vaal Reefs	920	900	900	– 2 17
....	Volvo	275	272 50	272 50	– 0 90
460	West Deep	459 20	449	450	– 2
350	West Hold.	340	327	327	– 3 82
490	Xerox Corp.	493	487 80	487 80	– 1 05
1 92	Zambia Corp.	1 96	1 95	1 95	– 0 51
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES — COURS DES BILLETS AUX GUICHETS

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/5	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 490	9 475	9 150	9 800
ECU	6 837	6 840	....	....
Allemagne (100 DM)	304 820	304 780	295	310
Belgique (100 F)	15 158	15 151	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 220	270 220	260	280
Danemark (100 krd)	84 950	84 790	80	88
Norvège (100 k)	106 230	106 200	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 882	11 907	11 550	12 300
Grèce (100 drachmes)	6 925	6 925	6 400	7 900
Italie (1 000 lires)	4 782	4 777	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	362 850	362 480	3 500	3 710
Suède (100 krs)	105 730	105 660	101	108
Autriche (100 sch)	43 340	43 360	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 392	5 391	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 410	5 385	5 200	5 850
Canada ($ can 1)	6 880	6 859	6 600	7
Japon (100 yens)	3 768	3 763	3 620	3 820

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/5
Or fin (kilo en barre)	95600	94800
Or fin (en lingot)	95500	94950
Pièce française (20 fr)	562	560
Pièce française (10 fr)	360	.....
Pièce suisse (20 fr)	562	559
Pièce latine (20 fr)	550	550
Souverain	696	691
Pièce de 20 dollars	3880	3990
Pièce de 10 dollars	2052 50	2110
Pièce de 5 dollars	1405	.....
Pièce de 50 pesos	3580	3525
Pièce de 10 florins	575	568

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

CFM 89

Allô « le Monde »
à Paris
à Bordeaux

Mercredi 29 mai, à 18 h 45

Les forêts malades de la pollution

avec ALAIN VERNHOLES et ROGER CANS
Débat animé par FRANÇOIS KOCH

Jeudi 30 mai

La France pays des inégalités

Le numéro du « Monde » daté 29 mai 1985 a été tiré à 438 229 exemplaires

A B C D F G H

Le conseil des ministres exprime sa « profonde inquiétude » à propos de la situation au Liban

Le conseil des ministres, réuni mercredi 29 mai, a exprimé « *sa profonde inquiétude* » à propos de la situation au Liban, et notamment des conséquences des affrontements de Beyrouth.

M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, a fait état des initiatives qu'a prises la France ou qu'elle compte prendre pour que la communauté internationale se mobilise en faveur de la paix au Liban. Il a suggéré l'organisation d'un débat au Conseil de sécurité à l'occasion de la discussion du rapport du secrétaire général de l'ONU sur le rôle de la FINUL. Il a également indiqué que des démarches seraient entreprises immédiatement en direction des parties concernées et de la Communauté européenne.

Le conseil a consacré une partie de ses travaux à la défense des droits de l'homme. Il a approuvé un projet de loi qui autorise la ratification du protocole numéro 6 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ce protocole concerne l'abolition de la peine de mort. Il a été signé par quinze Etats européens, dont la France, et ratifié par cinq d'entre eux (Autriche, Danemark, Luxembourg, Espagne et Suède).

Mme Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement, a précisé, en rendant compte des travaux du conseil des ministres, que la ratification de ce texte rendrait plus difficile le rétablissement de la peine de mort en France, mais que l'abolition, contrairement à ce qui a été dit souvent, ne serait pas irréversible.

Le conseil a également approuvé un projet de loi autorisant la ratification de la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Cette convention, signée par vingt pays, instaure un double système de lutte contre la torture : elle permet la répression des faits de torture en tant qu'infraction pénale et autorise la poursuite des tortionnaires, quel que soit leur lieu de résidence, dès lors qu'ils se trouvent sur le territoire d'un Etat signataire de la convention.

Elle organise un contrôle des Etats pour le fait de tortures pratiquées chez eux, selon le schéma traditionnel des accords concernant les droits de l'homme.

Outre l'approbation d'un projet de loi qui constitue le quatrième et dernier volet de l'ensemble législatif sur le statut des fonctionnaires, et qui s'appliquera aux six cent mille agents des hôpitaux et des établissements socio-publics, le conseil des ministres a entendu une communication de Mme Edith Cresson sur l'utilisation des normes techniques en matière de commerce extérieur.

Le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur a affirmé la volonté du gouvernement d'ordonner la politique française en ce domaine autour de quatre axes :

– aider les entreprises à surmonter les obstacles que peuvent constituer les normes sur les marchés étrangers ;

– développer et promouvoir à l'étranger le système français de normes et de certification. Il s'agit notamment d'étudier la possibilité de créer en France, comme cela a été fait en Allemagne, une marque de sécurité des produits capable de constituer un « passeport » pour l'exportation ;

accélérer la création d'un espace européen des normes ;

développer la présence française dans les instances internationales de normalisation stratégique des nouvelles technologies.

Sur proposition du ministre de la défense, le général de brigade de gendarmerie Lucien Bazard, a été nommé commandant de la force de gendarmerie d'outre-mer. Cette nomination prendra effet le 1er juillet. Le général Bazard sera remplacé en Nouvelle-Calédonie par le colonel Jacques Debarge.

M. Pierre Guidoni, ambassadeur à Madrid, a été nommé préfet hors cadre pour remplir une mission de service public relevant du gouvernement. La nature de cette mission n'a pas été précisée.

● *M. Bernard Raffray*, préfet, qui était directeur du cabinet du secrétaire d'Etat chargé de la mer, M. Guy Lengagne, a été nommé, au conseil des ministres, directeur des services administratifs et financiers du premier ministre.

● *TWA mise en vente.* – Le conseil d'administration de la compagnie aérienne américaine TWA a mis en vente, le 28 mai, le capital de celle-ci. Il soumettra à l'approbation des actionnaires la meilleure offre d'achat reçue dans les soixante jours.

Le Monde Infos Spectacles sur Minitel 615.91.77 + I S L M

La Haute Autorité recommande l'annulation de l'émission d'Antenne 2 sur le groupe Manouchian

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle, saisie par M. Jean-Claude Héberlé, président d'Antenne 2, du problème posé par la diffusion, prévue pour le 2 juin, d'un film coproduit par la chaîne sur la résistance communiste à Paris en 1943, recommande la suppression de cette émission, contre laquelle le PCF avait déclenché une campagne.

Dans un communiqué publié le mercredi 29 mai dans la matinée, la Haute Autorité déclare qu'elle a « *consulté un groupe de personnalités de la Résistance, réuni par ses soins et composé de Mme Lucie Aubrac, MM. Raymond Aubrac, Claude Bourdet, Henri Noguères et Pierre Sudreau* ».

« *A l'unanimité*, indique-t-elle, *les personnes consultées ont émis l'avis suivant :*

» 1) Si chacune d'elles avait la responsabilité d'une chaîne de télévision, elle ne souhaiterait pas voir ce film être retenu en vue de sa diffusion ;

» 2) Elles considèrent qu'il est hautement souhaitable qu'un film bénéficiant de l'audience de la télévision fasse connaître aux Français de toutes générations l'épopée des FTP-MOI : elles constatent, néanmoins, que ce film reste à faire. »

La Haute Autorité indique que, « *après en avoir délibéré en séance plénière* », elle « *fait sien l'avis ainsi exprimé* ».

Des « terroristes » à la retraite, titre exact du film réalisé pour Antenne 2 par Mosco et livré à la chaîne en 1983, avait été présenté dans le cadre des Perspectives du cinéma français, au Festival de Cannes, en mai, et avait obtenu le premier prix au Festival du cinéma français de Grenoble, en novembre de cette année-là. Il retrace l'histoire des militants immigrés mobilisés par le Parti communiste, à Paris, à partir de juillet 1941, pour combattre les forces d'occupation allemandes par des attentats individuels. Constitué d'entretiens avec huit anciens membres de ces groupes de FTP-MOI (francs-tireurs et partisans - main-d'œuvre immigrés parisiens et avec quatre responsables de l'appareil, le film évoque les conditions d'existence et d'action de ces combattants, dont beaucoup étaient des juifs originaires d'Europe centrale et orientale.

L'Arménien Mysak Manouchian, qui dirigeait ces groupes à l'automne de 1943 et qui, arrêté le 16 novembre, fut fusillé avec vingt-deux de ses camarades le 21 février 1944, a laissé son nom à ces combattants immigrés, connus comme le « groupe Manouchian » à cause de l'affiche placardée par les Allemands pour dénoncer cette « *armée du crime* ». Célébrée par Aragon, onze ans plus tard, dans le poème *l'Affiche rouge* (chanté par Léo Ferré), leur action était plutôt présentée comme marginale et symbolique par le Parti communiste.

La vérité qui apparaît, à présent, est que les FTP-MOI étaient, à peu près, les seuls combattants dont disposait le PC clandestin à Paris à cette époque. A quelques mois de la Libération, la résistance communiste dans la capitale était le fait d'immigrés juifs, espagnols, italiens et arméniens. Pourquoi l'avoir dissimulé ? Dans le film de Mosco, le journaliste Philippe Ganier-Raymond, auteur d'un livre sur ces combattants, avance l'hypothèse selon laquelle la politique nationale, adoptée par la direction communiste, ne pouvait s'accommoder de la reconnaissance du fait que l'action du parti à Paris s'était appuyée essentiellement sur des immigrés.

Cette analyse vient à l'appui d'un soupçon, formulé dans le film par la veuve de Manouchian, Mme Mélinée Manouchian, et par le frère d'un de ses compagnons, M. Simon Rayman, et selon lequel la direction du PC aurait délibérément laissé prendre par les policiers français et par les Allemands ces combattants, en leur intimant l'ordre de rester à leur poste et de continuer leurs actions alors qu'ils étaient filés et, pour beaucoup d'entre eux, probablement identifiés.

Le mensuel *Actuel* publie, dans son numéro de juin, une enquête sur le même sujet, qui attribue à M. Boris Holban, responsable militaire des FTP-MOI, ancien officier de l'armée roumaine, à présent retiré à Paris, la responsabilité d'avoir refusé aux combattants dirigés par Manouchian l'autorisation de quitter la capitale et de se mettre à l'abri. *Actuel* a enquêté, aussi, sur le sort des FTP-MOI de Toulouse, évoqué dans le film. Ceux-ci avaient été pris alors qu'un policier français avait averti la Résistance du coup de filet qui se préparait, parce que l'avertissement n'avait pas été transmis à la brigade immigrée. Les survivants de celle-ci ont eu la surprise d'apprendre, à leur retour de déportation, que leurs actes de résistance avaient été attribués par le PC à des combattants français. Le responsable, qui n'a pas averti les combattants immigrés, est, selon *Actuel*, M. Casimir Lucibello, président d'une association d'anciens combattants communistes à Toulouse. – P.J.

Sur le vif
Le troisième secret d'Andropov

Vous avez vu Ali Agça hier soir à la télé ? Bizarre, non, ces élucubrations ânonnées, martelées, 4 fois 4 = 16, 4 fois 5 = 20, sur le ton de la table de multiplication. Je suis le Christ réincarné. Le monde sera détruit. L'attentat contre le pape est lié au troisième secret de la Vierge de Fatima. Après toutes les révélations vérifiables et vérifiées qu'il a faites au juge Martella, il me paraît un peu trop fou pour être fou, ce type. D'autant que les psy sont formels : il est parfaitement sain de corps et d'esprit.

Il l'a montré, d'ailleurs. Rappelez-vous ce long conciliabule, ce tête-à-tête dans sa cellule avec Jean-Paul II. Drôlement intéressé, le Saint-Père, le visage grave, tendu, le poing gauche serré dans la main droite, passionné, ça se voyait à l'écran. Jamais vous ne me ferez croire que ce qui le galvanisait comme ça c'est l'histoire de la rencontre d'Agça avec Dieu. Parce que Dieu lui a tout montré à Agça, il nous a annoncé ça à l'audience, la crucifixion, la résurrection et l'ascension. Et c'est ça qu'il a raconté au pape ? A d'autres ! Je suis prête à parier, d'ailleurs c'est déjà fait, une bouteille de whisky, qu'il l'a mis au parfum, qu'il lui a tout lâché, la Mafia, la filière bulgare, le KGB, tout ça.

Bon, alors, vous me direz : s'il n'est pas raide dingue, à quel jeu il joue là ? A quoi ça rime cette façon de se foutre de la gueule du prétoire ? A la radio ce matin, on se demandait s'il ne s'agissait pas d'un message codé. Adressé à qui ? On dit : aux ravisseurs de la jeune fille enlevée en Italie, il y aura bientôt deux ans, qui exigent la libération du Turc. Ça ne me paraît pas très vraisemblable.

Pourquoi aller chercher si loin. C'est un appel d'offres au Vatican. Tu me livres le secret de Fatima *et moi je balance urbi et orbi* celui d'Andropov. Donnant donnant.

Bon, ça suffit, arrêtez vos cachotteries. *Moi*, le dernier secret de Fatima, je le connais. Le voici : l'enfer ça n'existe pas... Vous pouvez y aller ! Alors, maintenant, à table, Ali !

CLAUDE SARRAUTE.

SELON M. MICHEL ROLANT

Les économies d'énergie ont augmenté en 1984

L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie a réparti en 1984 2,5 milliards de francs de subventions à l'investissement destinées à économiser ou à substituer des énergies économes en devises aux énergies importées, a annoncé M. Michel Rolant, président de l'AFME, le 28 mai. Au total, ces subventions, qui ont absorbé 80 % des fonds publics donnés à l'Agence, devraient engendrer 10,55 milliards de francs d'investissements, permettant à terme de réduire la consommation de 1,2 million de tonnes équivalent pétrole (tep) par an. Pour la balance des paiements, l'économie de devises devrait atteindre 3 milliards de francs par an.

Soulignant les effets positifs de la politique de maîtrise de l'énergie sur l'équilibre extérieur et sur l'emploi – les fonds distribués l'an passé permettent le maintien ou la création de 35 000 à 40 000 emplois par an –, M. Michel Rolant a estimé que les économies d'énergie effectivement réalisées avaient augmenté l'an passé de 2,2 millions de tep, bien que la consommation d'énergie du pays ait progressé de près de 2 % en 1984.

Cette augmentation résulte en effet, pour l'essentiel, de la reprise de l'activité des industries grosses consommatrices, ce qui – sans une politique de maîtrise – aurait dû faire progresser la consommation globale beaucoup plus rapidement (de 3,75 millions de tep au lieu de 1,55 million). M. Rolant a toutefois reconnu que, « *dans une conjoncture marquée par la détente des prix (...) et par une surcapacité de production, qui a provoqué un illusoire sentiment de pléthore, les comportements se sont incontestablement relâchés* ».

Unilever cède une de ses filiales françaises à ses salariés

Le groupe anglo-néerlandais Unilever a décidé de vendre sa filiale, la Compagnie française de nutrition animale (COFNA, 1 milliard de chiffre d'affaires, près de six cents salariés, neuf unités de production), à son PDG, M. Ballé-Callix, et à quelques cadres. Unilever profite ainsi de la loi sur l'initiative économique, qui permet à une société d'être reprise par ses salariés. Mais le feu vert du ministère des finances n'est pas encore acquis.

Il est nécessaire, car cette opération s'accompagne d'allégements fiscaux : crédit d'impôt et déductions des intérêts d'emprunts. Utilisée surtout pour les PME, cette procédure n'avait pas encore été appliquée à une entreprise de la taille de la COFNA.

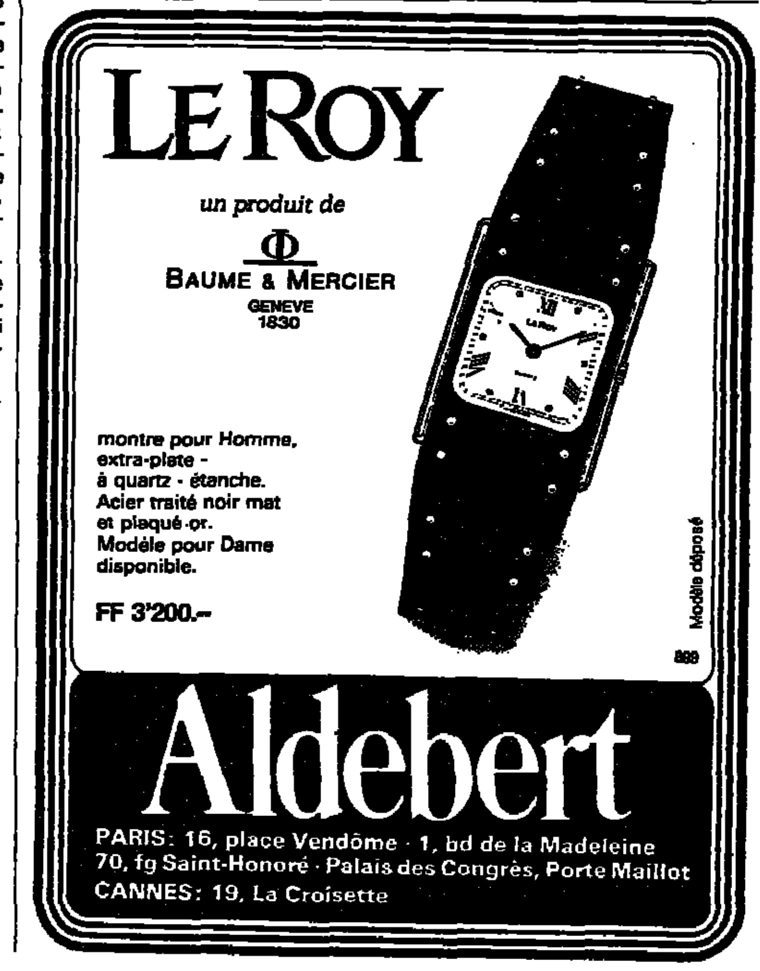
Pour Unilever, qui instruit ce projet avec l'aide de la Banexi, filiale de la BNP, depuis de nombreux mois, cette procédure est une aubaine qui lui permet de se défaire de la COFNA en douceur. Les multinationales type Unilever n'aiment guère et suscitent rarement les remous sociaux. La vente de la COFNA participe de la politique de recentrage du groupe sur les produits de grande consommation et de marques. Elle lui permet aussi de se défaire d'une entreprise dont la rentabilité est faible dans un secteur, l'alimentation animale, touché de front par la crise agricole.

Le montage réalisé permet d'apurer le passif de la COFNA, puisque cette société est vendue 10 millions, alors qu'elle en vaut 100. Un holding, au capital de 2,3 millions (2 millions détenus par les salariés, dont 1,2 par M. Ballé-Callix, et 0,3 million par la Banexi), a été créé. Il empruntera 7,7 millions à un pool bancaire (Société générale, BNP, Crédit lyonnais, Crédit industriel de l'Ouest et Crédit agricole).

(Publicité)

6 Répondeurs dep. 990 F ttc chez Duriez

AGREES PTT. • Répondeur simple 990 F ttc • Enregistre sur mesure. Coupe dès fin du message de votre correspondant. Vous gagnez beaucoup de temps à l'écoute : 1600 F ttc.
• Consultable à distance par boîtier codé : 2500 F ttc • + Enreg. conversation téléphonique : 2690 F ttc • Consultable à distance par boîtier codé et/ou code vocal : 2890 F ttc • Téléphones tous modèles, toutes couleurs.
Duriez, 132, bd Saint-Germain, Mº Odéon.



PRIX SPECIAL
FETE DES MERES
SUR
LES PLUS BELLES
PERLES DE CULTURE
DU
JAPON
importation directe
SEIKO CENTER
60, Champs-Elysées - Paris 8e - Tél. : 359.40.85

POUR
PAPA
SEIKO
A
DECROCHE
LA
LUNE
SEIKO CENTER
60, Champs-Elysées - Paris 8e - Tél. : 359.40.85



